A LA CARTE

Annonces classées	20
Décès	21
Finance	16 et 17
Horoscope	8
Mots croisés	4
Pages féminines	6 et 7
Service des signaux	12
Spectacles	18 et 19
Sport	13 à 15
Télévision	21

L'ÉVÉNEMENT

100e ANNEE — No 76 QUEBEC, MARDI 30 AOUT 1966 PRIX SEPT CENTS

LA METEO

Nuageux avec averses dans la matinée. Périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum 55 et 75.

(Détails en page 21)

Suspension du droit de grève des cheminots



OTTAWA (D'après la PC) — La suspension du droit de grève des 18 syndicats affiliés à la CTC et la création d'une nouvelle commission canadienne des transports sont l'essence des deux projets de loi que le gouvernement libéral de M. Pearson a présentés, hier après-midi, aux Communes, pour mettre fin à la grève des 120,000 employés du rail, qui entre aujourd'hui dans sa cinquième journée.

Le gouvernement veut procéder rapidement dans l'adoption de ces mesures, et à 10 heures, hier soir, on avait commencé le débat sur la seconde lecture du premier projet de loi. Le débat reprend à 2 heures 30, aujourd'hui.

Le projet de loi sur le maintien de l'exploitation des chemins de fer ordonne la reprise de l'exploitation des services ferroviaires suspendus du fait de la grève en cours.

Le projet de loi ordonnant le retour au travail des cheminots en grève augmente de 4 pour cent le taux de rémunération des grévistes à compter du 1er janvier 1966, et de 4 pour cent additionnel à compter de juillet 1966.

Il prévoit en outre qu'un médiateur, à être nommé incessamment par le ministre du Travail, tentera de trouver une solution aux questions en litige et qu'il fera rapport au ministre au plus tard le 15 novembre prochain.

"Si le médiateur, dans son rapport au ministre du Travail, déclare le projet, signale que les négociations ont progressé de façon favorable, le gouverneur en conseil peut ordonner au médiateur de continuer à agir à ce titre et d'adresser au ministre du Travail un nouveau rapport à la date que le gouverneur en conseil peut fixer sur la recommandation du ministre du Travail".

Toutefois, le projet de loi prévoit également qu'après la réception du premier rapport du médiateur, le gouvernement pourra renvoyer à une commission de trois arbitres, à être nommés par lui, les questions touchant les conventions collectives visées qu'il jugera opportun de soumettre à cette commission d'arbitrage.

Le projet de loi établit que toute décision de la commission d'arbitrage qui n'obtiendrait pas l'assentiment d'une compagnie de chemins de fer ou d'un

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Une nouvelle commission canadienne des transports

OTTAWA (PC)—Comme complément au projet de loi qui vise à mettre fin à la grève du rail, le ministre des Transports M. Jack Pickersgill a déposé lundi aux Communes un projet de loi qui crée une nouvelle commission canadienne des transports.

La nouvelle commission, qui doit grouper dix-sept personnes remplacera trois organismes destinés à disparaître soit la Commission des Transports du Canada, la Commission des Transports aériens et la Commission Maritime canadienne.

Aux termes du projet de loi, la nouvelle commission sera chargée de la délivrance de permis et de la réglementation économique, lorsqu'il y a lieu, à l'égard de tous les modes de transports relevant de la juridiction fédérale.

Une deuxième tâche de la future commission canadienne des transports consistera à tenir des enquêtes et à faire des recommandations au gouvernement fédéral relativement à l'amélioration et à l'application de la politique dans tous les secteurs des transports.

Le projet de loi vise à accorder à cette commission juridiction sur le transport par pipeline pour denrées et sur le transport par véhicule à moteur d'une province à l'autre.

La partie de ce projet de loi qui traite du transport ferroviaire est fondée essentiellement sur les recommandations de la commission McPherson.

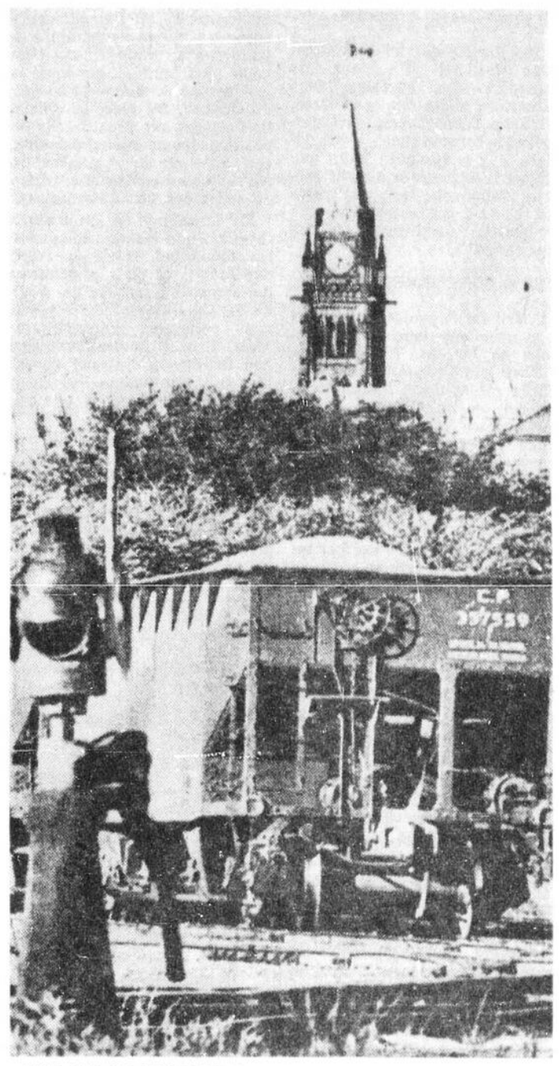
Celle-ci, qui a mené une enquête royale sur les transports, présentait en 1965 au gouvernement la dernière tranche de son rapport.

SUBVENTION DE TRANSITION

Le projet de loi parrainé par M. Pickersgill prévoit le versement aux chemins de fer d'une subvention de transition qui s'établira à peu près au même montant que la subvention actuelle, soit $110 millions par année et qui à partir de 1968 diminuera chaque année de 12 et demi pour cent. A ce rythme de réduction, cette subvention serait réduite à rien en 8 ans, soit en 1974.

Le projet de loi prévoit éga-

(Suite à la page 2, 3e col.)



VUE SUR LE PARLEMENT — Des wagons abandonnés . . . près de l'édifice du parlement où les députés fédéraux prennent les mesures afin de remettre en marche le service ferroviaire du pays. (Téléphoto PC)

Editorial

La session d'Ottawa

La session d'urgence, qui s'est ouverte, hier, à Ottawa, vise d'abord un objectif immédiat: mettre fin à la grève générale des cheminots qui, si elle se prolongeait, menacerait l'économie canadienne. Les députés sont invités à légiférer directement à ce propos. L'autre projet de loi concernant les chemins de fer, cherchera à établir une solution à plus longue échéance au sujet du financement des chemins de fer.

Le gouvernement Pearson est à la recherche d'une solution prompte devant la situation d'urgence dans laquelle la grève des cheminots entraîne l'économie nationale. La grève des cheminots prive certaines industries de la matière première nécessaire, elle accumule des stocks ailleurs, elle entraîne une rareté des produits alimentaires. Il s'ensuit ou peut s'ensuivre des pertes de marchandises et une augmentation très marquée de certaines marchandises de consommation qui risquent de se perdre là où on les produit, tandis qu'on en est privé là où on les consomme. Dans une conjoncture inflationniste comme celle que nous traversons, c'est toute l'économie qui en écope.

Mais l'action déterminée du gouvernement fédéral à Ottawa pourrait être entravée si l'opposition lie son approbation à une intervention directe à propos de la grève au second projet de loi visant à permettre aux compagnies de chemins de fer de mieux se financer elles-mêmes. Cela conduirait à réduire les subventions gouvernementales. Dans ce cas, ce sont les provinces de l'Ouest qui seraient les plus affectées. M. Diefenbaker recevant un fort appui des Prairies on peut prévoir qu'il combattra farouchement en faveur des provinces de l'Ouest.

Même si les recommandations du rapport McPherson, au sujet de la diminution des subventions aux chemins de fer, sont parfaitement justifiables, elles sont assorties d'incidences politiques non négligeables. Si le gouvernement Pearson n'en tenait pas compte, il se ferait hara-kiri pour longtemps dans l'Ouest. Aussi, peut-on prévoir de sa part, une action plus nuancée que la fin brutale des subventions sans compensation d'aucune sorte pour les fermiers de l'Ouest. N'empêche que les subventions paraissent un moyen artificiel de régir le financement des chemins de fer.

L'inflation ajoute des difficultés supplémentaires au règlement de la grève du rail et à une nouvelle formule de financement des chemins de fer. Pour un gouvernement minoritaire, le champ de manoeuvre est d'autant réduit. Le gouvernement Pearson doit prendre des mesures nécessaires mais impopulaires. L'opposition ne manquera pas l'occasion d'exploiter la situation à son profit. Il se pourrait bien que nous soyons à l'aube d'une nouvelle crise politique, comme il s'en est produit souvent depuis quelques années aux Communes.

M. Caouette croit en un Québec dans la Confédération

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement des créditistes a annoncé hier que M. Gilles Grégoire, élu récemment au poste de président du Ralliement national, siégera désormais comme indépendant aux Communes et qu'il sera remplacé par M. Raymond Langlois au poste de leader parlementaire du parti.

A l'issue d'une réunion groupant les huit députés du Ralliement, y compris M. Réal Caouette lui-même, le député de Villeneuve a expliqué qu'à cause des tendances séparatistes de M. Grégoire, le caucus l'avait mis en face de trois options, soit de siéger avec le Ralliement des créditistes sans occuper son siège de leader parlementaire du groupe, soit de siéger avec le groupe du crédit

(Suite à la page 2, 5e col.)

Grégoire siège du côté des indépendants

OTTAWA (PC) — Le député de Lapointe a déclaré hier aux Communes, en demandant au président de la Chambre l'autorisation de siéger désormais comme indépendant, que "l'indépendance du Québec, nous l'aurons, et bientôt".

M. Gilles Grégoire a quitté son fauteuil de leader parlementaire du Ralliement des créditistes, placé à côté de celui du chef M. Réal Caouette, pour occuper un siège à la droite du président avec les deux autres indépendants, MM. Maurice Al-

(Suite à la page 2, 2e col.)

Dans le Québec métropolitain

Préparation d'un rapport sur la disposition des ordures ménagères

Par Lucien Bouchard

Le ministère de la Santé du Québec est à la recherche d'une solution au problème que pose la disposition des ordures ménagères dans la région métropolitaine de Québec.

Une étude sur la question présentement en cours donnera lieu à un rapport circonstancié que les municipalités de la région de Québec seront invitées à étudier en commun au cours d'une réunion qui doit avoir lieu au cours du mois de novembre prochain.

Cette nouvelle fut annoncée, hier, par un officier du ministère, M. Jean Roy, directeur de la section de l'hygiène industrielle et du génie sanitaire à ce ministère.

Le ministère a déjà entrepris des recherches sur ce problème. L'enquête qu'il a faite a révélé qu'il existe une dizaine de dépotoirs à ciel ouvert dans la région de Québec.

M. Roy entrevoit trois solutions au problème: l'incinération des déchets à l'échelle régionale, l'enfouissement des vidanges comme cela se pratique présentement dans presque toutes les municipalités ou une usine de compostage régionale, comme l'a proposé dernièrement le maire de la capitale, M. Gilles Lamontagne.

Selon M. Roy, il faut tenir compte de bien des facteurs, comme la géographie des lieux, le coût des services préconisés, le problème du transport et la rentabilité dans le cas par exemple d'une usine de compostage.

PROBLEME DE BEAUPORT

Le problème que posent les ordures ménagères a été soulevé par la municipalité de Beauport qui se plaint des ennuis que lui cause le dépotoir à ciel ouvert de la ville de Québec, situé à Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

La municipalité de Beauport a voulu obtenir une injonction pour obliger la ville de Québec à corriger la situation, mais le maire de Beauport, le Dr Gaston Tremblay, a déclaré, hier soir, que sa ville ne peut obtenir juridiquement cette injonction parce que le dépotoir qui l'incommode n'est pas situé dans les limites de cette municipalité.

"Il faudrait, a-t-il expliqué, que la requête soit soumise par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux." Il a dit qu'il demandera au maire de cette municipalité de le faire.

En fin de semaine dernière, les citoyens de Beauport ont fait "une marche sur le dépotoir de

(Suite à la page 2, 4e col.)

Un accueil froid à de Gaulle à son retour à Djibouti

DJIBOUTI (UPI, AFP) — Un accueil plutôt froid a été fait hier soir au général de Gaulle à son arrivée à Djibouti, capitale de la Somalie française. Parti de Addis-Abeba, en Ethiopie, quelques heures plus tôt, le président français faisait escale à Djibouti en route pour Pnomh Penh, troisième étape de son voyage autour du monde.

Les nationalistes somaliens, qui demandent leur indépendance à la France, ont boycotté son arrivée, évitant cependant de déclencher des émeutes comme celles de jeudi et vendredi dernier alors que quatre personnes ont été tuées et 70 blessées, pendant la visite du général.

La police et les légionnaires français, alarmés à la suite des troubles de la semaine dernière, ont complètement isolé l'aéroport sauf pour quelques dignitaires africains.

Des centaines de Somaliens ont cependant envahi les rues et ont tourné le dos au passage de la voiture de de Gaulle. Ce dernier s'est rendu directement au

(Suite à la page 2, 2e col.)



EN VISITE A QUEBEC — Le général Sir John Anderson, à gauche, directeur du Collège Impérial de la Défense du Royaume-Uni, est arrivé à Québec, hier, pour une visite de deux jours avec 15 étudiants. Il a été accueilli par le général de brigade Marcellin Lahaie.

(Voir nouvelle à la page 22)

Etude d'un projet de régie des prix et des salaires

OTTAWA (D'après la PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré, hier, aux Communes, que les ministres fédéral et provinciaux des Finances discuteront, la semaine prochaine, une législation pour régir les salaires et les prix.

Il répondait alors au chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, qui demandait si le gouvernement réunira les provinces pour essayer d'en arriver à une entente pour établir conjointement une législation sur la régie des prix et des salaires, une matière de juridiction provinciale.

M. Diefenbaker profita de la période de questions lors du débat sur le conflit du rail pour demander si un budget supplémentaire sera présenté pour combattre l'accélération "effrayante" de l'inflation.

Le premier ministre lui a répondu que cet important sujet sera débattu bientôt, et que le gouvernement indiquera sa façon d'aborder le problème.

Le chef de l'Opposition a alors repris sa proposition de tenir une conférence fédérale-provinciale sur ce sujet.

Quant au chef du Nouveau parti démocratique, M. Douglas, il a demandé si un bureau de révision des prix sera établi.

M. Pearson lui a répondu que ce sujet est présentement étudié par le Conseil économique et que le gouvernement fera connaître ses vues au cours du débat sur l'inflation.

Vive opposition des syndicats

OTTAWA (D'après la PC) — Les chefs des syndicats des employés du rail actuellement en grève se sont entretenus privément, hier soir, pendant 50 minutes, avec le premier ministre Pearson pour faire valoir leur opposition aux mesures proposées par le cabinet pour mettre fin à la grève du rail.

M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada qui était présent à l'entretien, a entendu les opinions des travailleurs sur cette législation. Il ajouta qu'une déclaration serait faite plus tard, peut-être aujourd'hui. "J'espère qu'il n'y aura pas la moindre législation", a ajouté M. Jodoin qui a refusé d'élaborer sur cette remarque.

L'un des négociateurs syndicaux, M. R.C. Smith, avait dit, avant l'entretien, que les syndicats avaient demandé cette réunion après que les chefs de tous les syndicats locaux eurent fait savoir qu'ils ne pouvaient pas accepter la législation proposée aux Communes.

De son côté, la Fraternité des employés de trains (division de Québec), qui groupe 184 membres, n'est nullement disposée à retourner au travail aux conditions offertes par le Parlement, selon leur président, M. J.-R. Gagné.

M. Gagné déclarait, hier, au cours d'une communication, que l'augmentation de 8 pour cent représente une hausse de $0.70 par jour. Un juge indépendant, précise M. Gagné, a déjà proposé, il y a quelques semaines, une hausse de salaires de 18 pour cent.

Autres nouvelles sur la grève des cheminots, à la page 20.

Forte baisse à la Bourse de New York

(Par Marcel Boutin, rédacteur financier) — La Bourse de New York a connu un autre sombre lundi alors que l'ensemble du marché s'est fortement replié sous la pression de nombreuses liquidations. La déclaration de l'ancien président Truman qui a exprimé au cours du week-end la crainte que les taux d'intérêt excessifs ne conduisent à une nouvelle crise économique a été loin de rassurer les investisseurs déjà ébranlés par le plongeon du marché au cours de la semaine dernière.

Les cours ont fléchi dès l'ouverture de la séance. Le marché a donné quelques signes de rétablissement durant les troisième et quatrième heures, mais le mouvement de reprise a été de courte durée, puisqu'une nouvelle vague de ventes a englouti la Bourse. Il semble bien que la réplique du président Johnson aux propos tenus par M. Truman n'ait pas dissipé l'inquiétude. Le chef de la Maison Blanche avait affirmé que le loyer de l'argent n'est pas un signe de faiblesse, mais de vigueur économique.

La moyenne des industrielles

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Le Cabinet ratifiera, bientôt, l'accord Hydro-Québec-Brinco (Johnson)

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré hier soir que le Cabinet provincial étudie actuellement et signera vraisemblablement dans les prochains jours un accord de principe survenu entre l'Hydro-Québec et la compagnie Brinco (British Newfoundland Corporation).

Cette entente établirait les principes selon lesquels les deux organisations pourront s'appuyer pour rédiger un contrat par lequel le Québec achètera de l'électricité du projet hydro-électrique de $700,000,000 que veut développer la Brinco aux chutes Churchill, au Labrador.

Les représentants de la Brinco et de l'Hydro-Québec sont en négociations depuis deux ans.

C'est pendant un bref entretien avec les journalistes, que le premier ministre a de plus annoncé que l'Hydro-Québec en était venue à une entente avec des intérêts américains pour vendre aux Etats-Unis le surplus d'électricité qui lui parviendra des chutes Churchill.

M. Johnson n'a cependant pas voulu élaborer sur aucune des ententes.

Peu après les élections, M. Johnson avait déclaré que si ces élections s'étaient tenues une semaine plus tard, cette entente aurait été signée. M. Lesage avait répondu qu'il lui aurait été impossible de signer un tel accord pendant une campagne électorale.

Suspension du droit . . .

(Suite de la première page)

syndicat sera automatiquement insérée dans la convention collective faisant l'objet de cette décision.

Le Parlement fédéral se réunissait en session extraordinaire hier pour étudier les projets de loi rendus nécessaires par la grève du rail. Dès la rentrée de la Chambre le premier ministre, Lester B. Pearson, a affirmé que la grève du rail constituait une "crise nationale" laquelle, si elle devait se prolonger," mènerait à un désastre national".

M. Pearson a expliqué que son gouvernement avait décidé de ne pas réunir les députés en session d'urgence avant le déclenchement de la grève parce qu'en agissant ainsi il eut reconnu qu'il n'existait aucun espoir de règlement par voie de négociations collectives.

Le premier ministre a ajouté que la convocation du Parlement fédéral avant le déclenchement de la grève aurait en outre constitué une intervention "sans précédent ans le processus normal des négociations collectives sanctionnées par la loi."

"Une fois fixée la date de la grève, a déclaré le premier ministre, le gouvernement a agi avec célérité."

Le délai entre l'arrêt du jour pour le débrayage des cheminots et la mise en grève n'a été que de quatre jours, a rappelé le premier ministre.

M. Pearson a déclaré que les leaders des syndicats avaient un "droit indiscutable" de recommander la grève à leurs membres et que ceux-ci avaient également un "droit indiscutable de se mettre en grève.

Il a ajouté que les grévistes avaient jusqu'ici été respectueux de la loi.

"Le droit de grève, a insisté M. Pearson, forme une partie intégrante et fort appréciée du système canadien de négociations collectives."

"Ce droit, a-t-il ajouté, ne peut subir d[illegible]vention qui l'altère que dans des situations de crise et lorsque le bien du pays est en péril, et qu'après que tous les efforts de médiation requis par la loi ont été vains."

M. Pearson a déclaré que le projet de loi ordonnant le retour au travail des grévistes était "juste et équitable envers toutes les parties visées."

Aucun embourbement du courrier

Contrairement au bureau central des Postes de la rue Windsor, à Montréal, celui de Québec, rue Saint-Paul, ne connait aucun embourbement de courrier qui serait dû à la grève du rail.

Le préposé aux relations extérieures du bureau de Québec, M. L.-G. Richard, déclarait hier que cette grève nationale ne pose aucun problème d'importance, le service postal se faisant en majeure partie par camions depuis déjà quelque temps, soit dans une proportion de 75 p.c. Depuis le déclenchement de la grève, on a ajouté d'autres services de camions qui se raccordent à ceux déjà existants.

On aurait pu, à la rigueur, connaître quelques difficultés à cause de l'embargo total qui a été imposé sur les envois postaux de deuxième, troisième et quatrième classes (journaux, périodiques, imprimés et colis) qui sont destinés à l'extérieur de la province. Toutefois, quelques jours avant le déclenchement de la grève, les principaux expéditeurs de semblable courrier ont été avertis de l'embargo, de sorte qu'ils ne font aucun envoi qui devrait demeurer dans les entrepôts.

A LA GARE DU PALAIS

Au service d'expédition de colis, à la Gare du palais, la situation est la même. Un policier qui faisait la garde dans les alentours des édifices nous a appris que l'entrepôt avait été vidé de tous les colis quelques jours avant le débrayage. Tout est donc désert dans les entrepôts situés derrière une colonne d'une dizaine de piqueteurs très calmes. Dans la cour de triage, on n'aperçoit plus de locomotives, celles-ci ayant été remisées sur la rue de la Couronne pour la durée de la grève.

Forte baisse à la Bourse . . .

(Suite de la première page)

de Dow Jones a dégringolé de 13.53 points à 767.03, la plus forte baisse depuis le 25 juillet alors qu'elle avait décliné de 16.32 points. C'était la dixième baisse du marché au cours des onze dernières séances. Comme résultat, la Bourse est tombée au niveau le plus bas depuis le 2 janvier 1964. Le "ticker" a subi hier un retard de 10 minutes, tellement les ventes étaient pressantes. Aussi, le virement a-t-il atteint 10,890,000 actions au lieu de 8,160,000 vendredi.

Dans la métropole, aussi bien qu'à Toronto, la liste mobilière a continué à fléchir alors que la grève du rail entrait dans sa troisième journée. Des porte-parole de l'industrie ont donné l'avertissement qu'une crise économique d'envergure éclatera si l'arrêt de travail se continue.

Grégoire siège du côté des . . .

(Suite de la première page)

lard (Sherbrooke) et J.-A. Mongrain (Trois-Rivières).

"J'ai pris la décision de siéger maintenant comme indépendant, a déclaré M. Grégoire, dès le début de la séance d'hier de la Chambre, et je demande l'autorisation d'occuper un nouveau fauteuil".

L'Opposition siège à gauche du président mais les indépendants occupent les sièges vacants à l'extrémité sud de la Chambre.

"Je suis toujours créditiste convaincu, et je suis toujours prêt à collaborer avec mon ancien chef et mes anciens compagnons."

"Le fait que j'ai opté pour l'indépendance du Québec ne découle pas de mes rapports avec les anglophones, a poursuivi M. Grégoire, au contraire, je me suis fait des amis dans toutes les régions du Canada".

"Si j'ai opté en faveur de l'indépendance du Québec, ce n'est donc pas à cause d'individus, mais de systèmes".

"Je travaillerai désormais de toutes mes forces, par l'emploi de procédés démocratiques, à réaliser l'indépendance du Québec. Mais, tant que la confédération existera, j'exhorterai les citoyens du Québec à la respecter et je déplorerai les actes de violence".

Un accueil froid à de . . .

(Suite de la première page)

palais du gouverneur, où il a passé la nuit.

Cette réception tendue fait craindre de nouvelles manifestations de la part des nationalistes de ce dernier territoire colonial français en Afrique, qui compte 81,000 habitants.

Les nationalistes ont contremandé une grève générale, qui devait avoir lieu hier, mais ont ignoré l'appel lancé par le ministre français des territoires d'outre-mer, M. Pierre Billotte, qui demandait aux Somaliens d'accueillir le président de la République française avec un enthousiasme qui aurait compensé pour la réception de la semaine dernière.

De plus, trois membres du Conseil gouvernemental ont remis hier leur démission pour protester contre la politique de Ali Aref, chef du Conseil trié sur le volet. Il s'agit des ministres de l'Education, du Travail et de la Police.

On blâme Aref pour la tension qui règne à Djibouti, à cause de son attitude paternaliste profrançaise. Le premier ministre se trouvait à l'aéroport pour accueillir de Gaulle qui ne lui a donné qu'une poignée de mains bien protocolaire.

Une nouvelle commission . . .

(Suite de la première page)

lement que la nouvelle commission pourra recommander le versement de subventions aux chemins de fer ou de services de voyageurs non rentables dont l'exploitation, de l'avis de la commission, doit être continuée à l'heure actuelle dans l'intérêt public.

Le projet de loi établit par ailleurs qu'en ce qui concerne la question des taux applicables au transport des céréales destinées à l'exportation, la nouvelle commission devra d'ici trois ans faire une étude détaillée du coût et recommander au gouvernement, s'il y a lieu, les paiements qu'il devra verser à cet égard aux chemins de fer pour combler les pertes qu'ils auront subies dans ce secteur d'activité; le gouvernement sera autorisé, aux termes du projet de loi, à verser aux chemins de fer les paiements établis d'après ces recommandations.

Le projet de loi maintient donc le gel des taux de transport des céréales dans l'Ouest et dans les Maritimes. M. John Diefenbaker, chef progressiste-conservateur, avait déclaré il y a quelques jours que son parti s'opposera à toute mesure touchant les transports "apte, a-t-il dit, à pénaliser les populations de l'Ouest ou des Maritimes."

LIBRE CONCURRENCE

Décrivant le projet de loi dans sa partie qui touche les chemins de fer, M. Pickersgill a déclaré aux Communes que, selon ce projet de loi, "dans tous les cas où les chemins de fer ont à faire face à la concurrence dans l'exploitation de leurs services, ils seront libres de fixer les tarifs."

"Toutefois, a-t-il précisé, dans les cas où les chemins de fer sont en mesure d'exercer un monopole, l'expéditeur aura droit à un tarif maximum contrôlée."

Un projet de loi découlant du rapport McPherson avait été présenté aux Communes en 1964, puis retiré par le gouvernement à la suite de critiques nombreuses de l'opposition.

"Fondamentalement, a déclaré M. Pickersgill, le nouveau projet de loi cherche à établir sous forme de loi les nouvelles lignes de conduite que recommande la commission McPherson afin de permettre aux chemins de fer de concurrencer les autres modes de transport et de fonctionner sans l'octroi de subventions par le trésor public."

Dans le Québec métropolitain . . .

(Suite de la première page)

Québec" parce qu'un feu qui s'était déclaré au dépotoir couvrait une grande partie de la ville de Beauport d'un épais et nauséabond nuage de fumée.

A ce sujet, le maire de la ville de Québec, M. Lamontagne, a déclaré que la ville de Beauport ne pouvait rejeter toute la responsabilité sur la Capitale puisqu'elle a aussi ses propres dépotoirs dans le même secteur. Il a ajouté que le dépotoir de Québec est bien entretenu et enterré régulièrement, à part quelques incendies qui se sont produits, mais très rarement, surtout la fin de semaine parce que le dépotoir n'est alors pas surveillé.

"C'est, a dit le maire Lamontagne, un problème régional que toutes les municipalités du Québec métropolitain devraient étudier en commun."

Le maire de Beauport, à qui nous avons fait part des commentaires de M. Lamontagne, a répondu: "Nous avons notre dépotoir, soit, mais il est beaucoup plus petit et ne pose pas les mêmes problèmes que celui de Québec. De plus, la ville de Québec devrait prendre les dispositions pour mieux entretenir son dépotoir et y assurer une surveillance continuelle, même au cours des fins de semaines."

M. Tremblay dit qu'il est en faveur d'une collaboration entre les municipalités de la région de Québec et qu'il a beaucoup de sympathie envers le maire de la Capitale lorsqu'il prêche une politique métropolitaine. Mais, dit-il, il faudrait que Québec facilite le dialogue en évitant d'incommoder les autres municipalités avec de tels problèmes.

M. Tremblay a aussi dit qu'il craignait pour la pollution de la rivière Montmorency, située non loin de là. A ce sujet, M. Roy, du ministère de la Santé, a dit que le problème ne se pose pas car le dépotoir de Québec est suffisamment éloigné de cette rivière.

Chauffeur accusé de négligence criminelle

SAINT-JOSEPH — Une accusation de négligence criminelle a été portée, hier, contre Richard Campagna, 21 ans, de Honfleur, comté de Bellechasse. Le jeune homme a opté pour un procès devant jury.

La comparution s'est déroulée en présence du juge Paul-E. Baillargeon au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. L'enquête préliminaire a été fixée au 7 septembre. En attendant, l'accusé a pu recouvrer sa liberté provisoire sous cautionnement.

Le 24 août, Richard Campagna a été tenu criminellement responsable de la mort de M. Roland Caron, de l'Ancienne-Lorette lors d'une tragédie routière le 24 mai à Saint-Isidore de Dorchester.

M. Caouette croit en un . . .

(Suite de la première page)

social de M. Robert Thompson, soit de siéger avec les deux indépendants, MM. Maurice Allard (Sherbrooke) et J.-A. Mongrain (Trois-Rivières), de l'autre côté du parquet de la Chambre.

"M. Grégoire a choisi de siéger avec les indépendants", a annoncé M. Caouette.

"M. Grégoire a été l'un des fondateurs du Ralliement, a poursuivi M. Caouette, et je regrette son départ, mais ayant accepté la présidence d'un mouvement indépendantiste du Québec, nous avons cru, moi et les sept autres députés du Ralliement, que cette situation était incompatible avec les buts que poursuit le Ralliement".

"Nous continuerons de nous entendre avec M. Grégoire sur les principes créditistes, a dit encore le député de Villeneuve, mais il y a mésentente absolue sur l'idée d'indépendance du Québec."

Selon M. Caouette, l'idée d'indépendance préconisée par MM. Grégoire et Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, signifierait pour le Québec une baisse substantielle du niveau de la vie.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Tragédie de la route

SAINTE-MONIQUE (PC) — Une fillette de sept ans, Olga, enfant de Samuel Langevin, de Sainte-Monique, a perdu la vie quand l'automobile dans laquelle elle prenait place en compagnie de ses parents a fait une embardée à quelques milles de ce village.

La fillette est morte sur le coup.

CITE DE LEVIS
TRAVAUX DE PAVAGE
Demande de soumissions

La Corporation de la Cité de Lévis, Comté de Lévis demande des soumissions pour des travaux de pavage dans les rues de la Cité de Lévis.

Les entrepreneurs peuvent se procurer une copie du devis au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Monsieur Robert Poulliot, Hôtel de Ville, 160 Commerciale, Lévis, en y faisant un dépôt de $10.00, montant qui sera remboursé sur remise en bon ordre des documents dans les dix jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être conformes au devis et faites sur les formules officielles et être remises avant 3.00 heures p.m., jeudi, le 8 septembre 1966, au Bureau du soussigné et adressées comme suit: Me Yvan Dallaire, Greffier, Hôtel de Ville de Lévis, 160 Commerciale, Lévis.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

(Signé) Me Yvan Dallaire,
Greffier.

Lévis, 30 août 1966.

CITE DE LEVIS
COMTE DE LEVIS
P.Q.
CHAINE DE RUE
Demande de soumissions

La Corporation de la Cité de Lévis, comté de Lévis, demande des soumissions pour la confection de chaine de rue, Place Louis-Honoré Fréchette.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Monsieur Robert Poulliot, Hôtel de Ville, 160 rue Commerciale, Lévis, en y faisant un dépôt de $10.00 montant qui sera remboursé sur remise en bon ordre des documents dans les dix (10) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être conformes au Devis et faites sur les formules officielles, être accompagnées d'un chèque certifié pour un montant égal à 10 pour cent du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Lévis et être remise avant 3 (trois) heures P.M. jeudi le 8 septembre 1966 au bureau du sous-signé et adressées comme suit: Me Yvan Dallaire, Greffier, Hôtel de Ville, 160 rue Commerciale, Lévis, Comté de Lévis.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Me Yvan Dallaire,
Greffier.



Assez d'argent de vacances?
Si ça vous tracasse - réglez ce problème! Voyez Trans Canada Credit et PARTEZ.

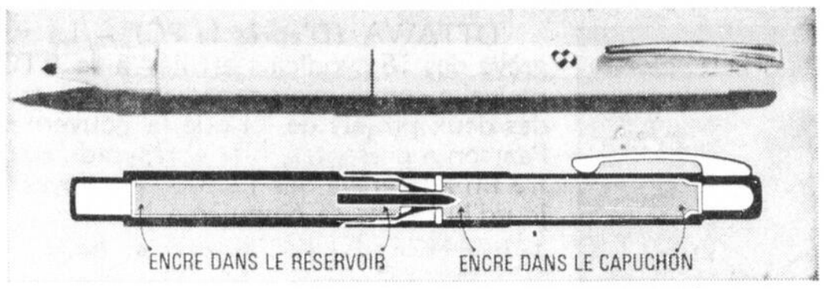
L'année a été dure. Vous avez mérité des vacances. Il est important, pour vous et votre famille, de vous évader et de prendre du bon temps. Qu'une privation temporaire d'argent ne gâte pas vos plans. Rendez-vous au plus proche bureau de Trans-Canada Credit et demandez un "Prêt de Vacances". Obtenez $500, $700, même $800 ou plus. Le remboursement mensuel minime sera à portée de votre budget. Ne perdez pas une minute d'agrément. Dirigez-vous DES MAINTENANT chez Trans Canada Credit. Il y a un bureau près de chez vous.

TCC TRANS CANADA CREDIT PRETS

Prêts pour toutes occasions spéciales

TRANS CANADA CREDIT
CORPORATION LIMITED
350 est, boul. Charest - Tél.: 529-0031
4282, 1ère Avenue - Tél.: 626-3013

49¢ seulement... et vous obtenez une double réserve d'encre avec le nouveau TwinWell de Sheaffer.



(ne grince pas...ne sèche pas)

Unique en son genre? Bien sûr. Le nouveau TwinWell de Sheaffer est le seul traceur à pointe fine avec double réserve d'encre dissimulée dans le capuchon hermétique. La pointe en plastique au fluor de carbone ne s'effrite pas et ne sèche jamais. Il vous garanti une écriture facile et légère en tout temps. Il n'éraffle pas le papier et il maintient une écriture uniforme jusqu'à la fin. Procurez-vous le nouveau TwinWell de Sheaffer. Seulement 49¢ dans un assortiment de quatre couleurs. Epatant aussi pour les enfants à la maison et à l'école.

SHEAFFER
Les meilleurs... c'est garanti



Le sedan 2 portes Epic de luxe

L'Epic: toute une voiture! Tout agrément, tout économie ...mais à la moitié du prix d'une grosse voiture. $1770* seulement chez le concessionnaire Chevrolet-Epic.

L'agrément que vous procurera l'Epic est sans mélange... parce qu'il coûte si peu! Que vous fassiez vos courses en ville ou que vous rouliez sur la route des vacances, l'Epic vous mène partout en beauté. En puissance, aussi, grâce à son moteur de 50 CV. et en douceur, grâce à sa moelleuse suspension. L'économie et la sûreté de marche de l'Epic sont de celles qui permettent de jouir sans souci des bons moments. Surtout si vous profitez des offres très avantageuses actuellement à votre portée. Achetez une Epic.

EPIC
L'infatigable petite voiture General Motors

GM CANADA

* Prix de détail maximum suggéré du Sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise à QUEBEC. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

Concessionnaires "EPIC" de votre localité

DENIS PEPIN AUTOS Ltée
2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Zéro un, Londres" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Laval envisage l'admission des finissants de l'Institut

Par Monique DUVAL

Les étudiants qui termineront le cours de l'Institut proposé par le rapport Parent, cours qui équivaut à une treizième année, n'auront pas trop de difficultés à être admis dans la plupart des facultés de l'université Laval.

Les doyens de ces facultés qui ont été appelés à se prononcer sur le problème que créera l'admission de ces étudiants ont répondu à trois autres questions engageant l'avenir de toutes les facultés de l'université.

Leurs réponses ont été recueillies par le comité de planification qui a consacré plusieurs pages à ces sujets dans son rapport rendu public il y a deux semaines.

En plus de l'admission des étudiants, les trois autres questions concernent la durée des cours, la réorganisation éventuelle de l'enseignement et l'orientation possible de la recherche.

L'ADMISSION DES ETUDIANTS

A l'unanimité, on a d'abord reconnu qu'il était difficile de préciser les normes d'admission des étudiants "aussi longtemps que le programme des cours pré-universitaires n'aura pas été mis au jour."

Cependant, quelques facultés ont apporté leur point de vue pour les années à venir. D'une façon générale, il semble que les facultés soient disposées à admettre les étudiants qui auront terminé le cours de l'Institut proposé par le rapport Parent, ce qui équivaut à une treizième année.

Cependant, un principe semble communément affirmé: celui d'un "certain nombre d'options particulières comme conditions préalables".

Si certaines facultés, telles que la médecine, la théologie, la philosophie ont déjà fourni des précisions à ce sujet, d'autres envisagent des conditions supplémentaires.

Ainsi, la faculté des sciences de l'administration et du commerce cherche à préparer un test d'admission.

La faculté des sciences sociales estime qu'il y aurait lieu de fixer un pourcentage minimum des résultats obtenus au terme des études à l'Institut.

Aux facultés des sciences, de l'agriculture, de foresterie et de géodésie, on semble souhaiter une uniformisation des normes d'admission.

Par ailleurs, la faculté des sciences "espère que l'Institut donnera éventuellement l'équivalent du premier semestre de sa première année, de telle sorte que son programme puisse comporter une année de sciences fondamentales et trois années de spécialisation."

Enfin, sur ce sujet des normes d'admission, la commission des études recommande l'"examen des conditions d'admission" dans les différentes facultés. Cela, afin d'établir des profils d'admission qui conviendraient à plusieurs facultés à la fois".

DUREE DES COURS

A ce sujet, le comité de planification fait siennes les données du rapport Parent qui dit: "Pour que les diplômes universitaires du Québec soient reconnus à l'étranger, trois années d'études supérieures représentent un minimum qu'il n'est pas exagéré d'imposer".

Dans cet ordre d'idées, on établit "que le second diplôme universitaire pourra être accordé aux étudiants qui poursuivront avec succès une ou deux autres années d'études et de recherches dans le domaine où ils auront obtenu leur premier diplôme".

"Ce second diplôme doit couronner une certaine part de recherches personnelles".

Enfin, le troisième diplôme universitaire ne sera accordé qu'au terme d'au moins trois années d'études et de recherches après le premier diplôme.

"Il devra, précise-t-on, être le couronnement de travaux personnels ayant fourni un apport original au savoir."

La durée des cours varierait donc selon les facultés et, également, selon l'acceptation des normes d'admission.

Ce sujet a fait naître une recommandation de la part de la commission des études: "L'examen de la durée des cours, conduisant à différents diplômes, en dépendance des conditions d'admission".

REORGANISATION EVENTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT

Ce sujet amène certaines facultés à abandonner certains cours.

Ainsi, la faculté des sciences de l'administration et du commerce envisage d'abandonner certains secteurs notamment la géographie.

La faculté de médecine prévoit l'abandon de certains cours de préparation dans la mesure où ils auront été assurés au stade pré-universitaire.

La faculté des sciences espère diminuer progressivement l'importance de son cours pré-scientifique et le faire disparaître lorsque les instituts seront établis.

La faculté de foresterie et de géodésie possède la même idée.

Pour le moment, aucune autre faculté ne prévoit apporter de changement à son programme.

Cependant, toujours selon le rapport, la plupart envisage le développement de secteurs nouveaux.

Ainsi, la faculté d'agriculture prévoit l'établissement de cours d'"agri-humaines", d'aménagement du territoire, d'architecture paysagiste.

La faculté des sciences de l'administration et du commerce prévoit l'organisation de cours concernant les méthodes quantitatives et les sciences humaines propres à l'administration.

La faculté de foresterie et de géodésie prévoit cinq nouveaux départements soit: aménagement et conservation, écologie et pédologie forestière, exploitation et transformation, géodésie et cartographie, forêt expérimentale.

La faculté des lettres prévoit trois types de licences: licence d'enseignement élémentaire, licence d'enseignement secondaire et licence d'enseignement spécialisé.

La faculté de médecine prévoit que son programme de cours demeurera ce qu'il est présentement, soit un programme de quatre ans sanctionné par un doctorat en médecine suivi d'une année de pratique médicale surveillée dans les hôpitaux reconnus à cette fin.

La faculté de philosophie prévoit que ses étudiants devront demeurer plus à l'université qu'ils ne le font présentement. Cela, parce que, d'abord ils arriveront moins bien préparés, ensuite, parce qu'il faudra organiser un programme de cours pour le doctorat.

La faculté des sciences prévoit de nouveaux secteurs d'enseignement, ceux de microbiologie, de génie nucléaire, de génie industriel et aussi certains cours de perfectionnement pour les professeurs et certaines formes d'enseignement continu pour les professionnels.

Enfin, la faculté de théologie prévoit un certain nombre de cours nouveaux, notamment un cours de théologie biblique, un cours d'ecclésiologie, une intensification de l'enseignement de l'écriture sainte et des langues bibliques, une école d'application en ce qui concerne la catéchèse.

LA RECHERCHE

En ce qui concerne ce quatrième point, la commission des études recommande la formule des centres du genre du centre de l'état solide qui permettraient la mise en commun des ressources des différents départements.

Cette idée semble d'ailleurs influencer plusieurs facultés. Ainsi, en est-il des sciences sociales, des sciences et de l'agriculture qui, toutes trois, ont manifesté leur désir de voir l'université favoriser, dans l'avenir, des projets de recherche grâce au concours de plusieurs disciplines.

D'ailleurs, on sait que la création de l'Institut supérieur des sciences humaines, fondé l'an dernier à Laval, répond à ce désir des facultés.

Toujours au domaine de la recherche, il semble, d'après le rapport, que la plupart des facultés prévoient de nouveaux champs de recherches.

Ainsi, la faculté des sciences de l'administration et du commerce espère être en mesure de stimuler la recherche dans le milieu québécois en affaires.

La faculté de foresterie et de géodésie en prévoit dans les départements auxiliaires dont elle a déjà fixé les grandes lignes.

La faculté des lettres estime qu'il faudra poursuivre des recherches en rapport avec le programme éventuel de la licence d'enseignement élémentaire.

La faculté de médecine prévoit le développement de la recherche clinique.

La faculté de théologie prévoit le développement de la recherche dans le domaine de la patristique et dans celui de la catéchèse.

Enfin, la faculté de philosophie croit que l'engagement d'assistants de recherche constitue l'une des conditions essentielles du développement de la recherche dans les domaines qui l'intéressent.

De son côté, la faculté des sciences de l'éducation estime que sa position est critique.

"Sans une augmentation notable de son corps professoral, dit-elle, l'essor de la recherche n'est pas possible dans les circonstances présentes".

Château-Richer: il est question d'un nouveau passage à niveau

Il semble bien que les contribuables demeurant à l'est du village de Château-Richer pourront compter, dans un avenir prochain, sur un passage à niveau reliant le boulevard Sainte-Anne à la rue Royale.

C'est du moins ce qui ressort de l'attitude prise par le conseil de Château-Richer, hier soir, lors de la séance du conseil municipal, quand M. Irénée Verrault proposa qu'une somme de $1,600 soit utilisée à cette fin.

Cette décision du conseil fait suite au rapport présenté par le Canadien National et stipulant que cette compagnie permet au conseil de Château-Richer de pourvoir à la construction d'une voie d'accès à la hauteur de la rue Lemoine.

Le CN consent donc à collaborer avec le conseil à condition que celui-ci défraie la somme de $600 nécessitée par des travaux sur la voie ainsi qu'une élévation des fils passant à cet endroit.

Selon le maire O. Laplante, ces contribuables demandent souvent des services pour leur secteur et il est normal qu'eux aussi, en tant que payeurs de taxes, bénéficient de certaines améliorations.

Par ailleurs, M. R. Vézina a présenté un avis de motion pour un projet de règlement permettant à la ville de s'approprier le fond de terrain requis pour cette rue afin de prévoir tous les travaux que nécessite la construction d'une rue ainsi que les services publics.

Cette mesure fut nécessaire, étant donné qu'une partie du tracé de cette rue appartient à un propriétaire, M. Cauchon, ce qui causa la dissidence du conseiller Noël Verrault lors du vote, alors que le conseiller Léo Cauchon s'est abstenu du même droit.

Donnant les raisons de son désaccord, M. Noël Verrault allégua que le conseil, en procédant ainsi, votait un montant pour une rue qui n'est pas encore la propriété de la municipalité.

A cette séance d'hier soir, à laquelle étaient absents les échevins Magella Verrault et Auguste Bouchard, les édiles ont aussi annoncé que vendredi le 2 septembre, le conseil rencontrera un conseiller en urbanisme afin d'étudier plus à fond un projet de règlement de zonage et de construction.

Bataille sur le quai du bassin Louise

Deux groupes de jeunes gens de Québec ont décidé de laver leur linge sale en famille, hier soir. Pour cela, ils se sont donné rendez-vous sur le quai du bassin Louise, en arrière de la Canada Cement, se croyant loin des yeux indiscrets. Mais des policiers du Canadien Pacifique ont vu ce qui se passait et ils ont alerté la police de Québec.

Avant l'intervention de la force policière, les jeunes gens ont eu le temps de s'en donner à coeur joie. Ils n'y sont pas allés de main morte si l'on se base sur les résultats. Deux des antagonistes sont à l'Hôtel-Dieu. L'un serait inconscient à la suite d'un coup à la tête. L'autre aurait subi la fracture d'une jambe.

Le sergent Marcel Gosselin, de la brigade judiciaire, révèle que trois des combattants ont été arrêtés, en plus de ceux qui sont hospitalisés. D'autres arrestations sont à prévoir. Les suspects sont détenus pour désordre.

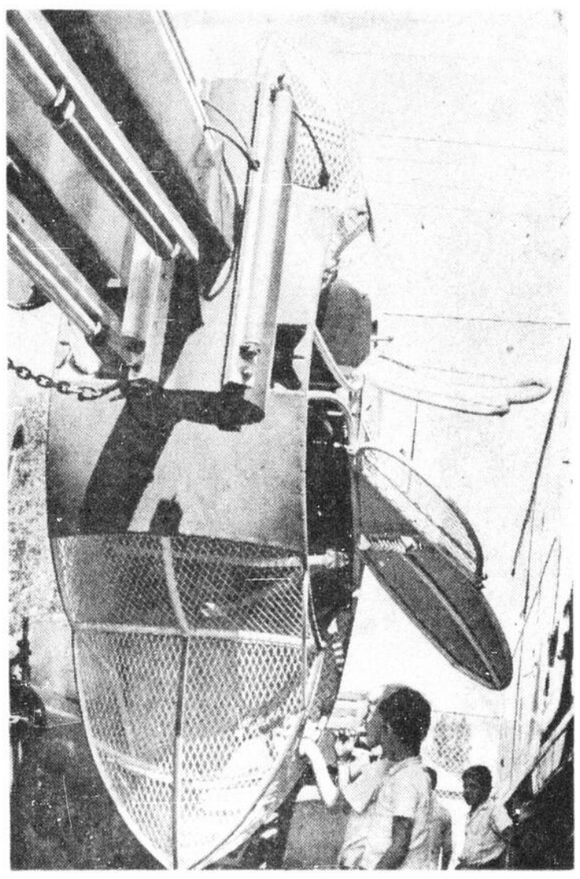
Les belligérants se seraient servi de bâtons de baseball et de chaines de bicyclette pour se taper dessus. Une adolescente et une bicyclette seraient à l'origine de l'échauffourée.

Cours de perfectionnement pour les contremaîtres

Les industriels de la région de Québec seront invités, par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et par la Chambre de commerce du district, à déléguer des membres de leur personnel aux cours de perfectionnement pour contremaitre donnés entre le 15 septembre 1966 et le 30 juin 1967.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce subventionne ces cours, donnés par des spécialistes du Centre d'organisation scientifique de l'entreprise (COSE). Les frais payables par les participants seront ainsi réduits de $123 à $25 pour chaque série de cours. Ceux-ci seront dispensés l'après-midi et le soir, à raison de trois heures par séance, cinq jours par semaine, et pendant trois semaines consécutives.

Les cours offerts par le COSE comporte la visite des entreprises qui délèguent un ou des candidats, une semaine intensive d'études, et une partie révision et analyse de cas. Au nombre des matières inscrites, signalons la productivité, l'organisation de l'entreprise, le rôle du contremaitre dans l'industrie, les problèmes de commandement, l'organisation et la sécurité au travail, l'adaptation aux nouvelles techniques, et le reste.



LE CIRQUE EST EN VILLE — De tout temps, les jeux forains ont attiré à l'Exposition provinciale de Québec les jeunes et les moins jeunes. Des centaines d'enfants suivent avec intérêt depuis hier, l'installation des jeux devant le Colisée et s'en promettent à coeur joie à partir de la fin de semaine prochaine. Jusqu'au 11 septembre, les plaisirs de l'Expo leur feront oublier le retour prochain à l'école. Même si depuis quelques années, les jeux sont toujours les mêmes, pour les enfants éblouis par le décor chamarré et lumineux de l'exposition, ils sont toujours nouveaux.

La hausse du prix du paquet de cigarettes atteindrait 2 cents

La hausse du coût des cigarettes qui doit entrer en vigueur d'ici la fin de semaine, à Québec, pourrait bien être de deux cents le paquet plutôt que d'un cent tel qu'il a été annoncé hier.

C'est du moins ce qui se produira si les marchands de gros décident de faire payer au complet par le consommateur la hausse du prix de ce produit.

La compagnie Imperial Tobacco a annoncé que le prix des cigarettes de format géant (king size) avait été augmenté de 43 cents le mille. L'augmentation sera supérieure à un cent le paquet, notamment dans le cas des paquets de 25 cigarettes, puisqu'il faut 40 de ces paquetages pour un millier de cigarettes.

Certains marchands de gros de la région métropolitaine que nous avons interrogés à ce sujet, hier, ont eu des réactions différentes.

D'aucuns sont prêts à absorber la perte de trois cents le mille; le reste, soit 40 cents, étant payé par le marchand détaillant, et partant, par le consommateur. D'autres, par contre, ne voudront pas subir cette perte, si minime soit-elle.

Il semble cependant que tous les marchands de gros suivront la tendance générale adoptée par la majorité de leurs compétiteurs.

DEUXIEME HAUSSE

Cette hausse du prix de la cigarette est la deuxième à se faire sentir depuis le début de 1966. On se souviendra que les grossistes avaient "révisé" leur échelle de prix vers le 15 janvier, ce qui avait eu pour effet de provoquer pour le consommateur une hausse d'un cent les paquets de 20 et de 25 cigarettes.

Présence de l'Expo '67

Présentation de maquettes à l'Exposition provinciale

Par Lucien BOUCHARD

Comme l'an dernier, l'Expo '67 sera présente à l'Exposition provinciale de Québec. Mais cette présence se fera sentir davantage cette année, puisque le kiosque de l'Exposition universelle sera beaucoup plus vaste que celui de l'an dernier et qu'il sera situé sur la place de l'Exposition, devant le pavillon central.

En effet, depuis deux ans, l'Expo '67 avait un kiosque à l'intérieur du Palais du Commerce. Cette année, ce kiosque a été déménagé à l'extérieur, sur la terrasse même, au coeur de la place de l'Exposition provinciale, à l'intérieur d'une gigantesque tente.

A l'extérieur flotteront au vent les drapeaux de 60 pays qui seront présents à l'Exposition de Montréal. Deux hôtesses, Mlles Nicole Marcoux et Lise Michaud, accueilleront les visiteurs à l'intérieur de la tente et leur donneront toutes les explications qu'ils pourront désirer.

En outre, les maquettes de plusieurs pavillons déjà construits ou en construction seront exposées durant toute la semaine.

Les visiteurs de l'Exposition provinciale pourront, par la projection de diapositives sur un écran, vivre l'épopée de l'Exposition universelle et avoir ainsi une idée du colossal de l'oeuvre et du défi qu'elle représentait pour ceux qui étaient chargés d'en assurer le succès.

G. Tardif est encore au large

Gilles Tardif (ci-haut), 21 ans, de Ville de Duberger, était encore au large, hier soir. Il s'est évadé de la prison des Plaines d'Abraham, vendredi soir.

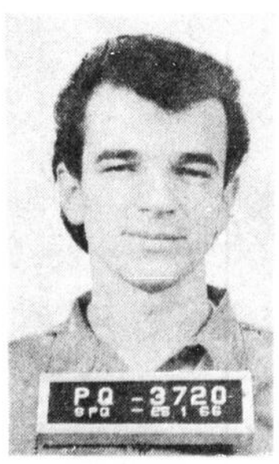
C'est la sixième évasion depuis environ neuf mois. Tous les autres évadés ont été repris. Un septième a raté son évasion. Deux ont été rejoints à quelques rues de la prison. Un avait été libéré par erreur et il a été rejoint quelques mois plus tard. Un des évadés repris s'est pendu dans sa cellule.

L'évasion de Tardif, qui est un prévenu traduit devant les tribunaux par la police de Québec pour vols d'autos, s'est déroulée dans des circonstances assez particulières et ingénieuses de la part de l'évadé et de ceux qui l'ont aidé. C'est un gardien qui l'a conduit à la porte sans le savoir.

Tardif s'est caché dans une poubelle à rebuts. Les poubelles sont placées dans un réduit entre la cuisine et le réfectoire. Deux détenus affectés aux cuisines les chargent dans une remorque tirée par un tracteur que conduit un gardien. Les poubelles sont transportées en dehors de l'enceinte de la prison et elles sont placées dans un hangar avec des portes coulissantes.

C'est vers 5h, vendredi après-midi, que Tardif a été conduit dans une poubelle hors de la prison par un gardien et qu'il a été laissé dans le hangar en question. Ses vêtements de prisonnier ont été trouvés à cet endroit. L'on présume qu'il y a trouvé des vêtements civils.

Il était environ 7h30, vendredi soir, lorsqu'on s'est rendu compte que Tardif manquait à l'appel au moment où les prisonniers rentraient dans leurs cellules pour la nuit. Le gouverneur de la prison, le major Yelle, a ouvert une enquête qui est poursuivie par la Sûreté provinciale. La description et des photos de l'évadé ont été fournies à tous les corps policiers de la province.



Le colonel Trudeau succède au brigadier Lahaie, envoyé au Laos

Le brigadier Marcellin Lahaie, ancien commandant du secteur de l'est du Québec, quittera la vieille capitale d'ici quelques jours pour se rendre en Extrême-Orient où il rejoindra la commission de trêve au Laos.

Le colonel Louis Frémont Trudeau, commandant du Camp Valcartier, sera appelé à remplacer le brigadier Lahaie. Il sera promu au rang de brigadier.

L'annonce de ces nominations devait être faite hier à Ottawa par le ministère de la Défense nationale.

Savoir danser?
VALENTINO
TEL.: 523-2400

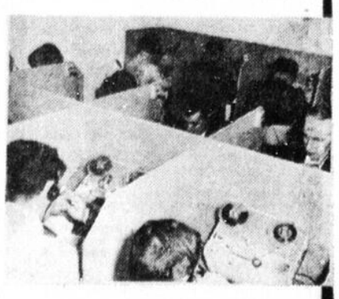
MAITRE D'HOTEL
demandé
Bilingue, possedant 15 ans d'experience.
References exigees.
Bon salaire.
Ecrire DEPT 1149, LE SOLEIL

Jardin des Cascades
Beauport
Magnifiques
TERRAINS A VENDRE
POUR LA CONSTRUCTION DE VOTRE MAISON
Parc futur. Sortie sur le nouveau boulevard Métropolitain.
J.-C. Grenier
ENTREPRENEUR GENERAL
661-4809 - 667-2563

Vinois
tapis
et
parqueterie
de
qualité
2101 1re avenue, Québec 3,
Tél. 529-3722

COURS DU SOIR
COURS SPECIAL D'ANGLAIS
pour adultes
CHOIX DE 3 COURS
COURS DE BASE (14 SEMAINES) — Pour les personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais.
COURS SPECIAL DE CONVERSATION (20 SEMAINES) — Destiné aux personnes qui comprennent l'anglais mais qui ne peuvent entretenir une CONVERSATION: Profession: personnel enseignant, gens d'affaires, employés de bureau.
COURS EN LABORATOIRE — Pour les personnes qui veulent se former l'oreille et améliorer leur diction.
COURS-EXPLICATIF
Invitation spéciale aux personnes qui ont déjà essayé différentes méthodes d'Anglais, mais sans succès apparent.
Assistez à un de nos cours de démonstration présentés les mardis et jeudis soir à 8h. Venez sans gêne, sans crainte et en toute confiance à:
INSTITUT DENYS Inc.
722, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC 4. — TEL.: 529-3751

APPRENEZ L'ANGLAIS
avec laboratoire linguistique
et
METHODE AUDIO VISUELLE
12 élèves à la fois
Elimine la gêne
Permet à chacun d'étudier à son propre rythme.
AUSSI COURS A DOMICILE
Demandez notre brochure gratuite.



LES COURS DEBUTENT A LA MI-SEPTEMBRE
Pour informations ou rendez-vous
529-4888
LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUEBEC INC.
174, Grande-Allée Ouest

Le déplacement des poteaux sur le boul. Valcartier

Loretteville consultera son conseiller juridique

Par Gérald OUELLET

La question des poteaux d'utilité publique, sur le boulevard Valcartier, a tenu le pavé pendant une bonne partie de l'assemblée d'hier soir au conseil municipal de Loretteville. On sait en effet que notre journal a fait récemment écho aux plaintes de quelques automobilistes de l'endroit, à l'effet que les poteaux, sur cette partie du boulevard Valcartier qu'on élargit présentement, empiétant sur la chaussée de façon dangereuse.

La première décision importante qui a été prise à Loretteville à ce sujet hier soir a été formulée par le maire, M. Johnny Parent; appuyé unanimement par le conseil, le premier magistrat a proposé qu'on consulte le conseiller juridique de la municipalité, soit le bureau Prévost & Associés, en vue de déterminer à qui incombe la responsabilité, dans le problème qui oppose la municipalité aux compagnies d'utilités publiques l'Hydro-Québec et la compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Avant toute chose, le conseil veut savoir à quoi s'en tenir sur le présent: est-ce que l'Hydro-Québec et la compagnie Bell après avoir imposé leurs poteaux à une municipalité, peuvent à tout moment obliger cette dernière à les déplacer à ses propres frais?

Selon le conseiller Jean-R. Durand: "Des poteaux sont placés là sans prendre avis, au préalable, et il faudrait, sur simple avis, payer des fortes sommes ?"

Au sujet des manières de procéder des compagnies d'utilités publiques, le même conseiller a demandé à ses collègues pour quelle raison le conseil municipal devrait se charger d'aller demander aux propriétaires des terrains en bordure du boulevard la permission de déplacer les poteaux jusque sur leurs terrains, ainsi que l'exigeraient apparemment les compagnies: "C'est aux compagnies de faire les démarches: les propriétaires ont refusé le droit aux compagnies de placer des poteaux sur leurs terrains, et c'est strictement leur droit".

Le danger que constituent ces poteaux pour les autos serait confirmé par le coup de téléphone qu'a reçu le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. P. Cantin, originant des compagnies d'assurance avec lesquelles la municipalité fait affaire: celles-ci ont exigé que la municipalité procède à l'installation d'une signalisation adéquate pour mettre le danger en évidence.

Il a été fait plusieurs propositions dont on a surtout retenu celle à l'effet d'appliquer, au bas de chaque poteau, une couche de peinture phosphorescente.

Résumant ses impressions, le maire Parent s'est dit mécontent du service des deux compagnies en cause, "qui, a-t-il dit, ne sont pas pressées, en tout cas".

DIVERS

L'acceptation d'un nouveau code éthique du corps policier de Loretteville, ainsi que de nouvelles structures, a constitué le second item important à l'assemblée.

D'une façon générale, le contenu du nouveau code ne diffère pas tellement de ceux qui sont en vigueur un peu partout dans la province aujourd'hui. On peut retenir que le chef du corps de policiers demeure en fonction jusqu'à 65 ans, à moins qu'il ne soit révoqué par le conseil municipal pour défaut de bonne conduite.

Le conseil a autorisé deux employés à l'administration de la municipalité, ainsi que le secrétaire-trésorier, pour la troisième année consécutive de suivre les cours d'administration municipale donnés à l'université Laval, la ville devant défrayer le prix de ces cours.

Comme les cours se donnent le vendredi soir, le bureau municipal de Loretteville sera fermé dorénavant cette soirée-là.

Il a encore été question, à cette séance du conseil, de problèmes de refoulement des égouts, dont on a discuté une bonne demi-heure.

Devant le tribunal

Par Michel TRUCHON

Envoyé à son procès pour vol dans un presbytère

Un individu qui était accusé d'avoir perpétré un vol par effraction dans le presbytère de Rivière - à - Pierre et d'avoir échappé aux policiers peu de temps après son arrestation, subira son procès au prochain terme des Assises.

Jacques Parrot, instituteur de 20 ans, du 103 de la rue Leclerc à Notre - Dame - des - Laurentides, avait été arrêté le 20 juin par un agent du poste de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf. Le policier devait retrouver, en sa possession, deux rouleaux d'argent et un portefeuille.

C'est au volant d'une voiture ayant été identifiée par des témoins comme étant celle de l'homme qui s'était enfui en courant du presbytère que le prévenu a été arrêté.

Deux jours après son arrestation et son incarcération aux locaux de la police de Saint-Raymond, l'homme était transféré au quartier général de la Sûreté provinciale, boulevard Saint-Cyrille.

Pendant qu'on donnait sa description au bureau d'admission des prisonniers, l'homme fausse compagnie à son gardien. Des agents se mirent immédiatement à sa poursuite et réussirent à le rejoindre, sur la rue Lockwell.

Le juge en chef Thomas Tremblay a décidé d'envoyer immédiatement le prévenu à son procès, la défense ayant déclaré qu'elle n'avait pas de preuve à offrir à ce stade-ci des procédures.

Le curé Jean-Baptiste Drouin a déclaré dans son témoignage qu'il n'avait rien vu, mais qu'il avait constaté que la clef de son coffre-fort avait disparu. Dans le coffre, une somme d'argent et un porte-monnaie contenant des papiers de valeur, le tout pour $630 s'étaient envolés.

Deux condamnations de deux ans

Deux individus ont écopé de deux années de pénitencier chacun, hier, pour deux accusations différentes de vol par effraction.

Les deux condamnations ont été prononcées par le juge Paul Roy, des Sessions de la paix.

Donald Fons, journalier de 18 ans, du 11 de la rue Gravel, à Lévis, était accusé de s'être introduit dans les bureaux de Jean-Guy Nolet, à Saint-Romuald, dans la nuit du 3 août, et d'y avoir volé une somme de $135.

C'est à sa propre demande que le juge l'a envoyé passer un séjour de 24 mois aux frais de l'Etat.

Fons, qui a admis qu'il n'avait pas d'emploi ni d'argent au moment de la commission du vol, avait bénéficié déjà d'une sentence avec sursis de la part du même juge, en juillet dernier.

Le juge Roy a accompagné sa sentence de la recommandation que l'adolescent soit envoyé au centre de réhabilitation du pénitencier pour y apprendre un métier.

L'autre prévenu, Fernand Marier, technicien de 41 ans, du 36 1-2 de la rue Saint-Pierre, était accusé de s'être introduit dans les locaux de Provinciale Electronique dans l'intention d'y commettre un vol, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

L'accusé a provoqué des sourires ironiques, lorsqu'il a demandé la clémence du tribunal.

"Vous avez bénéficié de trop de clémence à venir jusqu'à aujourd'hui," fit remarquer le procureur de la couronne, Me Anatole Corriveau, en soulignant le dossier long de trois pages de l'individu.

Toujours l'alcool et le volant

L'alcool peut être mélangé avec n'importe quoi, mais ne se marie pas avec le volant. Une douzaine d'individus s'en sont rendus compte, hier, alors qu'ils ont comparu devant les Sessions de la paix.

Le juge Paul Roy a condamné deux d'entre eux, qui en étaient à leur deuxième offense de même nature, à deux semaines de prison.

Les deux hommes ont perdu leur droit de conduire un véhicule automobile, où que ce soit au Canada, pour une période de quatre mois.

La dizaine d'autres accusés a écopé d'une amende de $50 et d'une suspension de permis de trois mois.

Un autre automobiliste a été condamné à payer une amende de $200 pour avoir conduit alors qu'il était sous le coup d'une suspension de permis ordonnée par le tribunal.

Longue enquête

J.H. Van Ular, du 60 de la rue de la Rivière, doit répondre à une accusation portée par le directorat des aliments et drogues, une division de ce ministère.

La couronne a tenté de prouver, hier, lors du début de l'enquête préliminaire de J.H. Van Ular, de Cap-Rouge, que la firme Barlow-Côté Drugs Laboratories, Canada, Ltd., qu'il dirigeait aurait vendu des médicaments qui n'étaient pas approuvés par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre social.

Toute la journée a été occupée par les témoignages tendant à démontrer que la compagnie Barlow-Côté était dirigée par l'accusé et son épouse, qui doit répondre à la même accusation.

On a produit comme pièces à conviction 13 ampoules qui avaient été saisies par un inspecteur gouvernemental, dans une pharmacie de Halifax, au début de l'été 1965.

Ces ampoules auraient été achetées, comme le démontre un chèque, de la compagnie québécoise.

Le juge Albert Dumontier a entendu des enquêteurs du ministère fédéral de la Santé, qui avaient acheté des échantillons du produit, chez le prévenu, en juillet et en novembre 1965.

C'est Me Gaston Desjardins qui occupe pour la poursuite tandis que la défense est représentée par Me Sidney Lazarovitz.

L'avant-midi a été consacrée à l'audition des témoins de langue française, tandis que le reste de la journée a été réservé pour ceux de langue anglaise.

Lors de la comparution du prévenu, il y a quelques mois, le juge avait fixé un cautionnement assez élevé.

Une cuisinière électrique a été la cause de l'incendie d'une épicerie

Une cuisinière électrique allumée par mégarde est à l'origine de l'incendie qui a causé des dommages assez élevés à l'épicerie Morin et Frères, située au 601, 5e rue. C'est ce que l'enquête du Commissariat municipal des incendies a révélé.

Cet incendie a eu lieu la semaine dernière. Il a éclaté vers 11h du soir. L'alerte avait été lancée par un voisin. Le feu a pris naissance dans la partie arrière de l'épicerie où se trouvait le bureau des frères Morin et il s'est propagé à un hangar adjacent.

Un des frères Morin s'est rendu dans le bureau de l'épicerie par affaire. Il a allumé par mégarde un petit poêle électrique, croyant allumer les lumières des vitrines du magasin. Des récipients qui se trouvaient sur le poêle l'ont empêché de constater son erreur.

Les récipients ont fondu. Le feu s'est communiqué à une colonne tout près et c'est ainsi que l'incendie s'est propagé. L'investigateur-chef Benoit Lafrance dit que la cause de l'incendie est accidentelle.

M. Lafrance et son adjoint, M. Henri Bédard, continuent leur enquête sur l'incendie qui a causé des dommages élevés au restaurant "Le Baladin", sis au 1625 boulevard Bourassa. La cause n'a pas encore été établie.

Le feu a éclaté vers 7h, jeudi matin. C'est un passant qui a lancé l'alerte. Il n'y avait personne au restaurant. Les derniers employés avaient quitté les lieux vers 3h30, ce matin-là. Le restaurant est tenu par M. Clément Ferland, mais le bâtiment appartient à M. Magella Bédard.

Les enquêteurs ont établi que l'incendie avait éclaté sur le plancher du restaurant, près de la porte de la cuisine. A cet endroit, il y a des tablettes avec des accessoires pour manger et un percolateur.

Quant à l'incendie qui a eu lieu, dimanche soir, dans une maison inhabitée et vouée à la démolition sur la rue Saint-Patrice, il a éclaté au rez-de-chaussée. Les enquêteurs laissent entendre qu'il s'agit de l'oeuvre d'enfants qui vont jouer dans ces maisons. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que le feu éclate dans ces maisons. Les pompiers y vont assez souvent.

Le congrès de l'Alliance coopérative

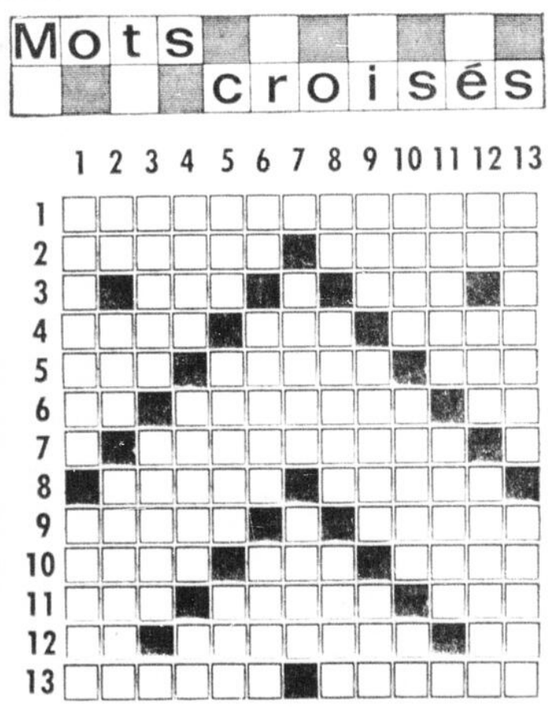
Le Conseil de la coopération enverra des délégués à Vienne

Le Conseil canadien de la coopération déléguera cinq dirigeants francophones au congrès de l'Alliance coopérative internationale, qui groupera à Vienne, du 5 au 8 septembre, les représentants de 200 millions de coopérateurs, en provenance de 55 pays différents de tous les continents.

Les représentants du Conseil canadien de la coopération seront : MM. Yvon Daneau, directeur général du Conseil de la coopération du Québec; Roland Sabourin, secrétaire de la Coopérative agricole de Granby; Napoléon Mackay, gérant régional des Caisses populaires Desjardins; Gérard Dugas, administrateur de l'Institut coopératif Desjardins, et André Gariépy, secrétaire de La Sauvegarde.

A ce forum mondial de la coopération, on parlera principalement d'une reformulation des principes coopératifs, à la lumière des réalités économiques et sociales de la société actuelle, et de l'application massive de la formule coopérative aux économies des pays en voie de développement.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Appauvrissement d'une population
2—Opiniâtre — Vue d'ensemble
3—Colère — Fille de Cadmus
4—Oiseau échassier — Difformité du pied — Joindre l'un à l'autre
5—Bugle à fleurs jaunes — Un peu pâle — Roi d'Israël
6—Nég. — Numéroter les pages d'un livre — Mesure it. chin.
7—Fabricant d'articles en tricot
8—Partie du harnais d'un cheval — Sentiment de convoitise
9—Pigeon de la Nouvelle-Guinée — Fait son testament
10—Ensemble des récémonies religieuses — Maison de campagne — Qui existe effectivement
11—Aller en latin — Action de s'échapper — Lettre grecque
12—Pron. pers. — Filet à petite maille — En ville
13—Qui contient des erreurs — Qui a atteint l'âge de puberté

VERTICALEMENT

1—Maladie des vers à soie — Couleur faite de blanc et de noir
2—Douze mois — Salut à Marie — Marcher en inclinant le corps d'un côté plus que l'autre
3—Qui rend service — Personne grossière
4—Qui a un ou plusieurs enfants — Personne naïve — Symb. chim.
5—Saison — Mammifère carnivore — Extrémité
6—Note de mus. — Lieu où sont enfermés les forçats — Chacune des neuf déesses de la Fable
7—Aliénation d'esprit — Conjonct.
8—Poss. — Action de tondre la laine des troupeaux — Mot angl. signifiant arrêté
9—Petite pomme rouge — Coloris du visage — Personne choisie par élection
10—Soigné — Faire des songes
11—Principe odorant de la racine d'Iris — Moquerie
12—Particule du dialecte provençal — Riv. d'Alsace — Enlever la tête
13—Ferais tout — Dont la couleur a pâli par le lavage

(Solution du dernier problème)



Tout le monde regarde le 10

L'histoire phenomenale de Télé-Métropole

Le Faubourg à M'lasse

Dernier coup d'œil sur un Montréal disparu

L'"espion" Hubert Aquin

AUSSI:

- La mode venue de Londres
- Quand nos politiciens font les drôles . . .
- Les mythes en éducation

Achetez dès aujourd'hui le numéro de septembre de votre magazine préféré

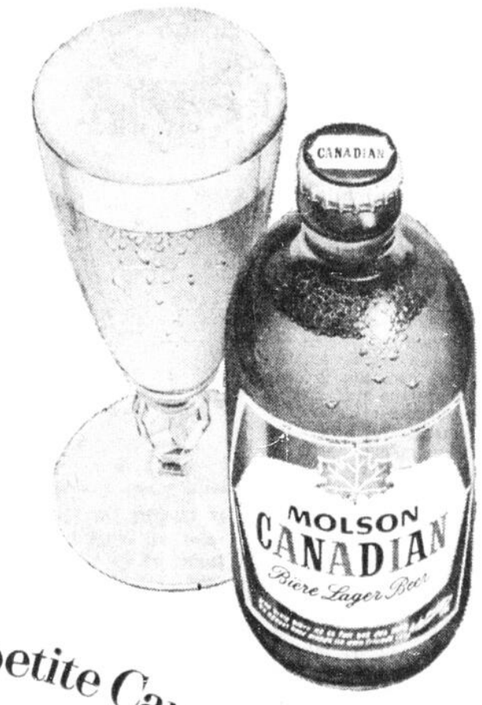
20 cents le numéro (abonnement: $1.50 l'an)

LE MAGAZINE MACLEAN

2055, rue Peel, Montréal



Soyez dans le vent!



une petite Canadienne, ça c'est bon!

JEUDI SOIR — CETTE SEMAINE

Commencera la 55e

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

(du 1er au 11 septembre inclus)

INAUGURATION OFFICIELLE
7.30 p.m. le 2 sept.
Salle de Banquets
ou PALAIS CENTRAL

— PRIX D'ENTREE —
A compter de vendredi midi 2 sept. jusqu'au 11 inclus
ADULTES: 4, 5 et 11 sept, .75
Autres jours jusqu'à 6h. .50
Après 6.00 p.m. .75
AUTOMOBILES..... $1.00
ENFANTS (12 à 17 ans) .25

COLISEE - 9h. P.M.
VENDREDI le 2 sept.
Première représentation
21e Edition du Grand Spectacle sur Glace
"HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL"
Autres soirs à 8h.15
En matinée à 3 heures
les 4, 5, 10 et 11 sept.
(Rés.: $1.75 - $2.50 - $2.75)

ESTRADE
le grand MEETING de COURSES sous HARNAIS commencera
JEUDI SOIR, 1er sept.
Programmes en Soirée, à 8h.
les 1, 3, 6, 8, 9 et 10
En matinée à 2h.
les 4, 5 et 11 sept.

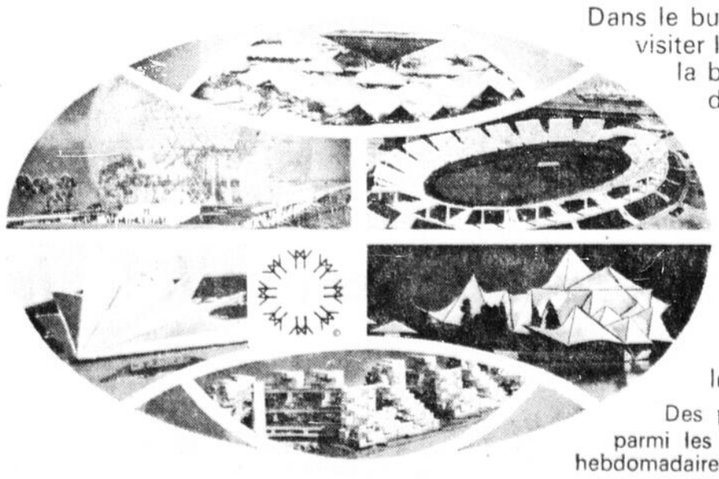
A VISITER et à GAGNER: MAISON DOMICILIAIRE des "Kinsmen", meublée, avec terrain, valeur de $40,000. Aussi une "MUSTANG" et manteau de FOURRURE.

Seront accessibles aux visiteurs
- Exhibits du Commerce et de l'Industrie à compter de jeudi soir 1er sept.
- Le "Midway" sera également en opération
- Les Forces Armées donneront leur spectacle.

Galeries d'Art et Photos ouvertes à partir de Vendredi midi le 2 sept.

Ne manquez pas JEUDI SOIR le 1er sept. AU COLISEE un COLOSSAL BINGO de 15 tours - Trois automobiles en prix de présence - Prix de $100 par tour - Tours spéciaux de $1,000 et $2,000.

Hé les jeunes!
VISITEZ GRATUITEMENT
l'expo67



Dans le but d'aider les jeunes et leurs parents à visiter l'Expo 67, la Banque d'Économie de Québec, la banque des Québecois, offre gratuitement des billets d'admission d'une journée à l'Expo.

CONDITIONS

1 — Participer au CLUB D'ÉPARGNE DE VACANCES pendant 40 semaines (Clubs à $1.00 et à $5.00).

2 — Se procurer, par l'entremise de la Banque d'Économie de Québec, un billet d'autobus Québec-Montréal (aller-retour).

3 — Remplir et remettre au gérant de votre succursale votre formule d'inscription avant le 30 septembre 1966.

Des prix d'une valeur de $2,431.25 seront attribués parmi les participants qui auront effectué les 40 dépôts hebdomadaires.

beq LA BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC

Procurez-vous votre formule d'inscription.

LA BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC

Problème liguistique en Afrique du Nord

N.D.L.R. — La langue arabe est depuis longtemps subordonnée à la langue française en Afrique du Nord. Or, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie travaillent fort pour promouvoir la langue arabe, principalement comme langue d'enseignement. Un journaliste canadien qui a effectué une tournée de l'Afrique du Nord explique quelques-uns des problèmes suscités par cette politique linguistique.

RABAT (PC) — Rien ne devrait être plus facile que de faire la classe aux enfants arabes dans leur propre langue. En pratique, cependant, cet objectif s'avère plus difficile à atteindre que l'avaient escompté les autorités marocaines ainsi que celles des autres pays de l'Afrique du Nord qui ont accédé à l'indépendance.

Dans un mouvement en quelque sorte similaire à celui du Québec — "Maître chez nous" — les nationalistes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ont fait de la promotion de la langue arabe l'un des principaux thèmes de leurs programmes post-indépendance.

On éprouve un ressentiment fort compréhensif à la pensée qu'une langue étrangère comme le français occupe la première place dans nombre de domaines tandis qu'une langue aussi ancienne et aussi subtile que l'arabe soit relégué au second plan.

Aussi les trois pays ont ils entrepris de rétablir la situation. Le programme est le plus apparent dans des choses telles que les noms de rues, les panneaux routiers, les affiches et les proclamations publiques où l'élégante écriture arabe est tout au moins sur un pied d'égalité avec le français.

Les avenues et les places publiques ont été rebaptisées—les noms des illustres généraux et compositeurs français et autres personnages historiques ayant été remplacés par des noms puisés dans le passé historique de la nation arabe.

L'éducation

C'est dans le système de l'éducation que le changement a été le plus prononcé. Au lieu d'utiliser le français comme principale langue d'instruction à tous les niveaux de l'enseignement moderne, la langue arabe a été introduite progressivement par les trois pays d'Afrique du Nord.

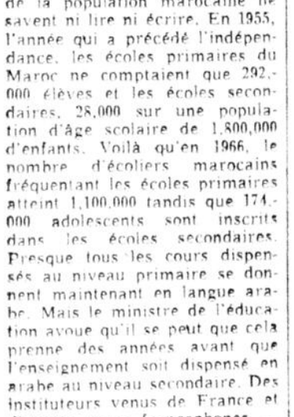
Le programme est fort avancé en Tunisie. L'Algérie se vante des progrès réalisés dans ce domaine, mais les preuves concrètes justifiant cet optimisme sont plutôt rares. C'est le Maroc qui avait mis au point le programme le plus ambitieux et voilà que le gouvernement de Rabat, en dépit des vives protestations de l'opposition, a décidé d'y mettre le holà. Le ministre de l'éducation a expliqué, lors d'une récente conférence de presse, que cette hâte de faire de l'arabe le véhicule de toutes les études avait donné lieu à des "improvisations et à des erreurs" qui menacent de corrompre le système scolaire et de nuire à la campagne nationale en faveur de l'éducation universelle.

Statistiques

Aujourd'hui, les trois quarts de la population marocaine ne savent ni lire ni écrire. En 1955, l'année qui a précédé l'indépendance, les écoles primaires du Maroc ne comptaient que 292,000 élèves et les écoles secondaires, 28,000 sur une population d'âge scolaire de 1,800,000 d'enfants. Voilà qu'en 1966, le nombre d'écoliers marocains fréquentant les écoles primaires atteint 1,100,000 tandis que 174,000 adolescents sont inscrits dans les écoles secondaires. Presque tous les cours dispensés au niveau primaire se donnent maintenant en langue arabe. Mais le ministre de l'éducation avoue qu'il se peut que cela prenne des années avant que l'enseignement soit dispensé en arabe au niveau secondaire. Des instituteurs venus de France et d'autres pays francophones — 5,000 sur un total de 8,000 au niveau secondaire — continueront à être indispensables pour des sujets tels que les mathématiques, la physique, l'histoire, la géographie et la chimie. En outre, bon nombre de manuels seront français, faute d'équivalents arabes.

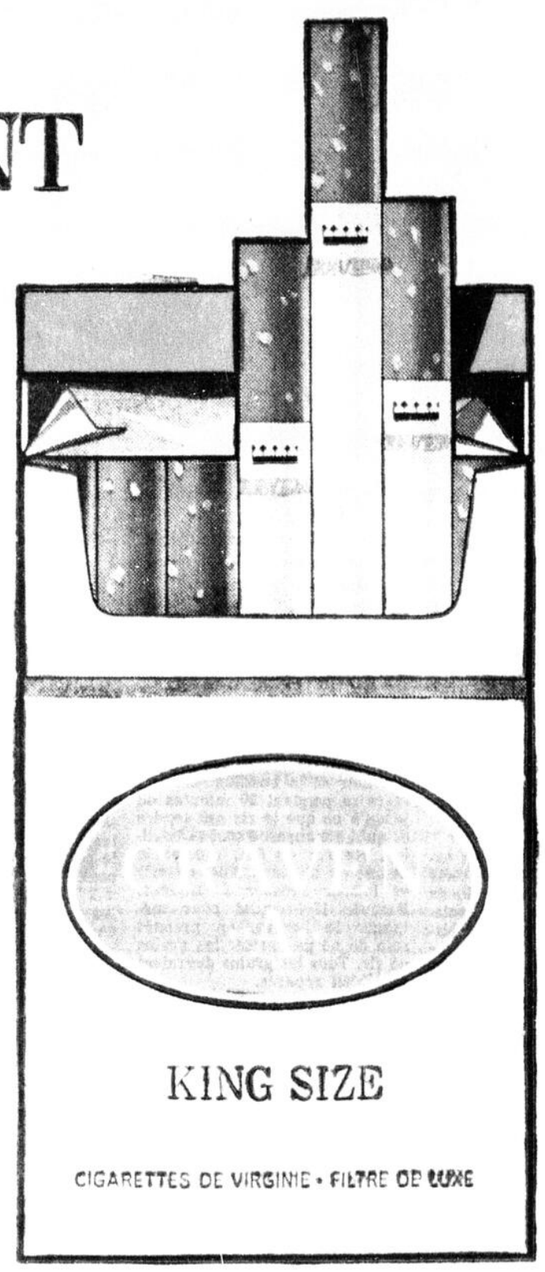
"Non seulement est-il impossible d'obtenir le nombre nécessaire de professeurs pour l'enseignement des sciences, a dit le ministre, mais plusieurs postes où l'enseignement est dispensé en langue arabe demeurent vacants chaque année.

Le Maroc poursuivra son objectif, c'est-à-dire que l'enseignement sera dispensé par des instituteurs indigènes en langue arabe au plus grand nombre possible d'écoliers, déclare le ministre de l'éducation. Cependant, à l'avenir, le programme sera débarrassé de "toutes ces promesses non fondées et de toutes les formules utopiques" qui caractérisaient le début de cette campagne linguistique.



"Supposons que je ne sois pas satisfaite — me rendra-t-on le double de mon argent ?"

MAINTENANT



LA QUALITÉ CRAVEN "A" EN FORMAT KING SIZE

Une Craven "A" plus longue, plus savoureuse, plus douce que jamais: tel est le fruit de 180 années de savoir-faire et de technique consommée de la part d'experts et de connaisseurs en tabac. Craven "A" king size est d'une qualité absolue et fidèle à sa tradition d'excellence presque deux fois séculaire.



Fume mieux sans altérer le bon goût du tabac!



Le poivre et sa grande utilité

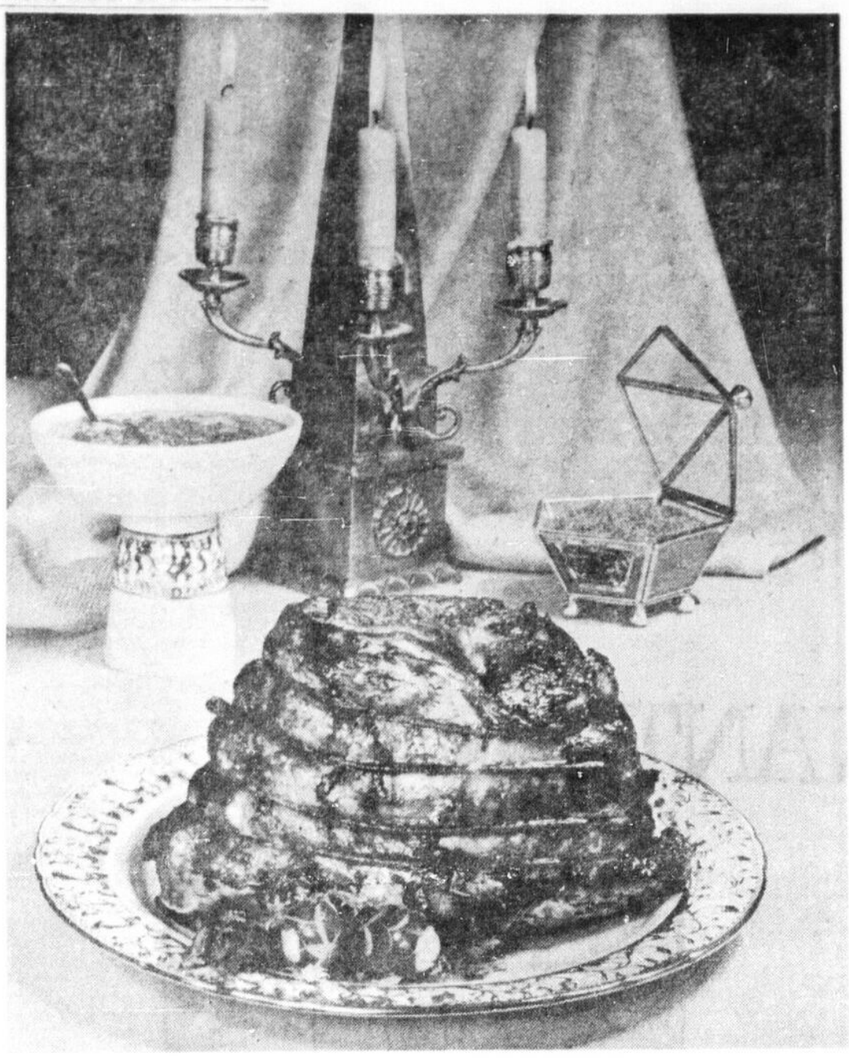
Un chimiste peut disséquer un grain de poivre et vous énumérer ses éléments composants en des mots polysyllabiques imprononçables, mais seul le poivrier des chaudes régions tropicales peut réunir dans une minuscule graine toute l'appétissante saveur de l'épice la plus importante au monde.

Cela prend une récolte annuelle de 160,000,000 de livres et plus pour remplir les poivrières du monde entier. Pour sa part, le Canada en importe environ 4,000,000 de livres chaque année, dont la plus grande partie, c'est-à-dire 3 1-2 millions de livres, consiste en du poivre noir et l'autre demi-million de livres en du poivre blanc. En Europe, c'est exactement le contraire qui se produit. Là-bas, on préfère de beaucoup le poivre blanc, qui est plus doux et d'un arôme plus subtile que ces particules plus foncées que nous saupoudrons sur nos biftecks, nos ragoûts, nos salades et nos soupes.

Le poivre noir et le poivre blanc proviennent tous deux du seul et même arbuste, appelé en botanique "Piper Nigrum". Lorsque requis pour du poivre noir, les fruits sont cueillis avant qu'ils ne soient tout à fait mûrs et sont ensuite séchés. Le grain tout entier est alors utilisé. Le poivre blanc, par contre, est le fruit mûri et dont l'enveloppe foncée a été enlevée.

De nos jours, on utilise le poivre simplement parce qu'il rend la plupart des mets tellement plus savoureux. Pendant de nombreux siècles, cependant, il était très recherché non seulement à cause de ses propriétés aromatiques, mais aussi pour son efficacité à conserver les aliments. Les viandes, en particulier, se gardaient plus longtemps lorsque abondamment poivrées. Afin de distribuer le poivre uniformément, on commença bientôt à le mélanger à de la viande hachée, et c'est ainsi qu'on fabriqua les premières saucisses. De nos jours, les saucisses commerciales emploient encore une grande partie du poivre que nous importons, bien qu'elles puissent facilement être conservées par la réfrigération.

Non seulement le poivre peut-il aider à la conservation des viandes et autres aliments similaires, pendant un certain temps, mais les grains de poivre eux-mêmes se gardent pendant des années et des années. Ils se conservent même pendant un siècle, s'ils sont bien entreposés. C'est ainsi que le poivre peut être transporté aux quatre coins du monde. Voilà pourquoi nous le retrouvons comme épice principale dans ces mets internationaux suivants, dont les recettes ont été éprouvées par les économistes - ménagères de la "Canadian Spice Association".



Rôti de boeuf à l'italienne avec sauce aux tomates.

ROTI DE BOEUF A L'ITALIENNE AVEC SAUCE AUX TOMATES

Un rôti de boeuf de 5 lbs dans l'épaule
2 c. à table d'huile à salade
1 c. à table de sel
2 c. à table doignon haché instantané
1-2 c. à thé d'ail haché instantané
1-2 tasse de vin sherry
1-2 tasse de vinaigre de vin
2 1-2 tasses de tomates en conserve
1 c. à thé de feuilles d'oregano
1-2 c. à thé de poivre noir moulu
3 c. à table de farine
1-3 tasse d'eau

Enlever de la viande tout excès de gras et faire brunir dans l'huile. Ajouter les 6 ingrédients suivants. Couvrir et cuire lentement pendant 2 heures ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Ajouter "l'oregano" et le poivre noir. Cuire 10 minutes. Délayer la farine dans l'eau jusqu'à consistance lisse et lier avec le jus de cuisson. Cuire 1 ou 2 minutes ou jusqu'à ce que la sauce soit épaissie et transparente.

Rendement : 8 à 10 portions.

"PILAF" TURQUE

1-2 lb (1 tasse) de riz à long grain
Eau pour couvrir
2 c. à table de gras de poulet ou de beurre
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de poivre noir moulu
4 tasses de bouillon de poulet bouillant
2 c. à table de beurre ou de margarine

Tremper le riz, dans assez d'eau pour couvrir, pendant 30 minutes. Bien égoutter. Faire sauter dans le gras de poulet ou le beurre jusqu'à que le riz soit sec et commence à attacher à la poêle. Ajouter le sel, le poivre noir et le bouillon. Couvrir et cuire pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le riz soit tendre et qu'il ait absorbé tout le bouillon. Retirer du feu, ajouter le beurre ou la margarine, couvrir et laisser reposer 5 minutes. Remuer légèrement pour mélanger le beurre, en prenant soin de ne pas briser les grains de riz. Tous les grains devraient être bien séparés.

PATE DE POULET SUD-AFRICAIN

Un poulet de 3 1-2 lbs
2 tasses d'eau
2 c. à table de sel
4 quatre-épices (allspice) entières
16 grains de poivre
1 feuille de laurier
1-2 tasse de vin blanc (Facultatif)
1 1-2 c. à table de jus de citron
1 jaune d'oeuf
1-16 c. à thé d'ail en poudre
1-4 c. à thé de muscade moulue
2 c. à table d'oignon haché instantané
2 oeufs cuits durs, tranchés
2 c. à table de beurre ou de margarine
Recette de pâte à tarte, utilisant 1 tasse de farine

Laver le poulet et couper en portions. Placer dans une casserole avec les 6 ingrédients suivants. Couvrir et porter à ébullition. Réduire la chaleur et mijoter 30 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Etendre le poulet dans un plat de 6" x 10" x 2" allant au four. (Verser le jus à travers une passoire pour en retirer les morceaux). Ajouter le tapioca au bouillon de poulet et cuire jusqu'à ce que le tapioca soit transparent et que le bouillon commence à épaissir. Mélanger ensemble les 5 ingrédients suivants et y ajouter les oeufs tranchés. Verser le tout sur le poulet. Parsemer de noisettes de beurre ou margarine. Recouvrir de la pâte, roulée à 1-8 po. d'épaisseur. Egaliser et canneler les bords. Faire une incision du milieu et badigeonner de lait. Cuire dans un four pré-chauffé à 375 degrés pendant 45 minutes ou jusqu'à ce que doré.

Rendement : 6 portions

Avant de choisir ce vison qui vous tente, renseignez-vous bien

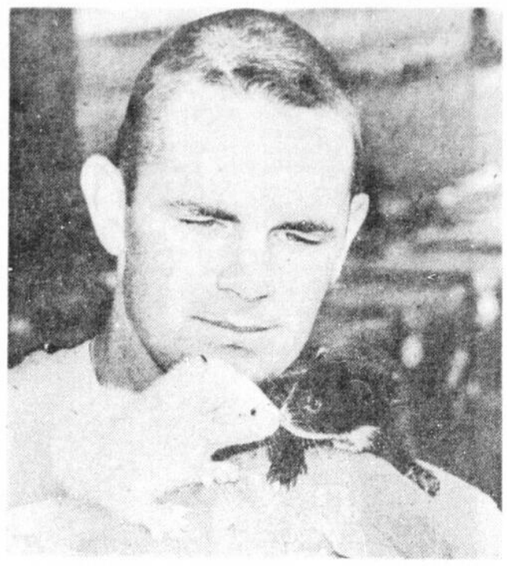
Etant donné l'importance du vison sur le marché de la fourrure canadienne et étrangère, nous offrons à nos lectrices une série de six articles traitant de ce sujet. Ces renseignements, nous l'espérons, vous apporteront de judicieux conseils quant au choix des peaux, de leur entretien et surtout vous permettront de comparer les différents prix. Ces renseignements nous sont fournis par l'Association des éleveurs de vison du Canada.

L'achat d'un manteau de vison, comme l'achat d'un diamant, est difficile pour la plupart des consommatrices.

Comment reconnaître un article de qualité ? Comment être sûre d'obtenir un article authentique ? Pourquoi la grande différence de prix entre ce qui paraît, au premier abord, être deux vêtements de vison identiques ?

"En général, l'acheteuse ne peut pas discerner la qualité du vison, pas plus qu'elle ne peut d'un coup d'oeil, juger la valeur d'un diamant", déclare M. Russell Griffith, directeur de l'Association des éleveurs de vison du Canada.

"Elle doit tout d'abord s'adresser au meilleur fourreur qu'elle connaît", déclare-t-il. "Pour honorer sa réputation, celui-ci lui fournira un article de valeur pour son argent. Un article vestimentaire de vison constitue un placement important. De même que les actions et les obligations, ce doit être une valeur de tout premier ordre. Le vison du Canada est l'une des fourrures les plus résistantes du monde, tout en étant légère et chaude. De même que pour tous les placements importants, il faut donc qu'elle dure très longtemps; c'est pourquoi la femme qui désire acheter un manteau de vison doit le faire de façon judicieuse.



LES TEINTES NATURELLES DU VISON s'échelonnent de la teinte foncée du vison d'élevage jusqu'au blanc le plus pur. Les peaux de vison de qualité ne sont jamais teintes. Chacune des treize nuances du vison Canada Majestic a été produite au moyen de croisements sélectionnés. Difficiles à élever, les visons sont tellement rétifs que l'éleveur doit porter de solides gants de cuir afin de se protéger contre les morsures.

UNE PROTECTION

L'année dernière, l'Association des éleveurs de vison du Canada a lancé un programme pour aider les clientes, au Canada, à choisir un fourreur honorablement connu et pour assurer valeur et qualité. Les meilleurs fourreurs du Canada, qui respectent les normes rigoureuses de l'Association quant à la mise en vente, la publicité et l'exécution, ont reçu de l'Association des éleveurs de vison du Canada une plaque bleue et or qui les identifient comme "détaillants autorisés" pour le vison canadien.

On conseille donc aux acheteuses de rechercher cette plaque dans les vitrines des magasins ou dans les salons de fourrure. Seuls ces fourreurs peuvent utiliser l'étiquette officielle du vison Canada Majestic, et émettre le certificat de garantie avec lequel l'acheteuse peut faire enregistrer son article en vison auprès de l'Association des éleveurs de vison du Canada.

La femme qui désire être encore plus sûre de son choix vérifiera également la fourrure, laquelle doit être merveilleusement souple et soyeuse, et dont le poil doit être extrêmement dense et parfaitement uniforme.

Les manteaux de vison les plus chers sont les modèles à "coutures lâchées" ou dit "en tombé". Cela signifie que chaque peau a été coupée, puis cousue et recousue afin d'atteindre la longueur exacte du manteau (de sorte qu'aucune couture transversale n'abîme la coulée naturelle des poils) et afin de rehausser l'aspect fourni de la fourrure.

En retournant la doublure, la cliente remarquera des centaines de toutes petites coutures, dans la fourrure, preuve du procédé "en tombé" très spécialisé.

LA TEINTE

La teinte est également très importante. Les fourreurs du monde entier, déclarent que les peaux de vison canadien ont les teintes les plus nettes et les plus franches qui soient. Le vison Canada Majestic de qualité n'est jamais teint ni retouché. Chacune des douze nuances ou mutations de teintes distinctes, a été obtenue par un croisement scientifique de lignées. Elles vont de la teinte la plus foncée aux bruns, beiges, argents, bleus, lavandes, et tons presque blancs, jusqu'au blanc le plus pur. Dans un article de vison de qualité, les teintes sont artistiquement assorties, ainsi que la densité et la longueur de la fourrure, pour obtenir un effet ondoyant dans tout le manteau.

Dans toutes les teintes, sauf le blanc, la couleur est concentrée dans le "grotzen", c'est-à-dire la bande plus foncée du centre de la peau, d'où un effet ondoyant ton sur ton qui constitue l'un des aspects les plus enchanteurs du vison.

On conseille vivement à l'acheteuse, après l'achat de son manteau, de le faire enregistrer auprès de l'Association des éleveurs de vison du Canada, à l'aide du certificat de garantie que lui a fourni le détaillant.

C'est là son assurance qu'elle possède le plus beau manteau de vison qui soit.

DEMAIN: Le vison fait la conquête des jeunes.

Château Lac-Beauport
SALLES POUR BANQUETS
RECEPTIONS - MARIAGES
Rés.: Guy Drolet, gérant
Tél.: 849-4468

Pour avoir de belles dents employez Cow Brand
Le soda à pâte Cow Brand est un excellent dentifrice qui fait briller dents naturelles ou dentiers. Il laisse également une agréable sensation de propreté qui dure toute la journée. En cas de mal de gorge, une solution d'une cuillerée à thé de Cow Brand dans un verre d'eau constitue un gargarisme qui soulage l'irritation et dégage de la mucosité.
Le soda à pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

LE COQ DES EAUX DE JAVEL
CHANTECLERC
JAVEL BLEACH
59¢ FORMAT GEANT 128 oz

BART SECRETARIAL COLLEGE
(Affilié à la chaîne internationale "SPEEDWRITING", groupant 500 collèges Américains).



★ Bart School offre, aux jeunes filles ayant terminé leurs études secondaires, un cours spécialisé de formation de:

"SECRETAIRE EXECUTIVE"

A- Sténodactylo Française et Anglaise.
B- Procédures de Secrétariat.
C- Correspondance Française et Anglaise.
D- Personnalité.
E- Anglais (Laboratoire)

"Elégance et Succès"

EXCLUSIVITE BART SCHOOL

- Cours de sténographie alphabétique "SPEEDWRITING"
- "The Nancy Taylor Executive Secretarial Course".
  1) Psychologie.
  2) Confiance en soi, communications téléphoniques.
  3) Elégance, coiffure, maquillage.

COURS DU JOUR
COURS DU SOIR
COURS DU SAMEDI MATIN
(Inscription immédiate.)

Bart School INC.
751, Côte d'Abraham, Québec (4), P.Q.
TEL.: 522-5889 - 653-1853



POUR SPLENDIDES
FILMS-CINÉ 8mm EN COULEURS

"Mettez vos enfants en boîte!"

Il est important et nécessaire de considérer l'ordonnance du médecin

NDLR—Les résultats d'enquêtes menées récemment ont révélé que l'homme moderne abuse des médicaments. Devant cette situation, le comité consultatif de la division des consommateurs à la direction des Aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre, a formé, il y a un an, une sous-commission dont la mission était d'organiser un programme national d'éducation des consommateurs sur les questions touchant les médicaments et leur absorbtion.

Dans le but de communiquer à ses lecteurs les renseignements réunis par les membres de cette sous-commission, votre journal publie le deuxième d'une série d'articles sur le sujet. Les informations contenues dans ces articles ont été tirées de communiqués diffusés par la Division des consommateurs, direction des Aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre, à Ottawa.

II

Votre ordonnance n'est pas un chiffon de papier

L'ordonnance du médecin représente pour beaucoup de gens, la clé magique qui permettra d'ouvrir le coffret secret dans lequel se trouvent des panacées capables de guérir tous les maux. L'ordonnance du médecin n'a cependant rien de mystérieux.

Quand un médecin écrit une ordonnance, il donne à un pharmacien l'ordre de fournir une certaine médication à une certaine personne à un certain moment. Le symbole Rx est une abréviation d'un mot latin qui signifie "prenez".

Le médecin s'est servi de ses connaissances scientifiques pour recommander un médicament qui convient à une personne en particulier, pour un malaise bien défini. Il connait certains facteurs de l'état de santé de son patient, ses allergies personnelles et ses réactions inhabituelles à telle ou telle substance. La dose qu'il recommande est déterminée d'après l'âge, le poids, le sexe et les capacités de l'individu. C'est pourquoi le patient doit suivre à la lettre les indications données, se rappelant que de nombreux médicaments modernes ont plus de puissance que jamais avant et que le mauvais emploi d'un remède peut faire plus de mal que de bien.

LES MEDICAMENTS VENDUS SANS ORDONNANCE

Bien que les Règlements de la Loi des aliments et drogues ne rattachent pas à l'ordonnance la vente de cette catégorie de médicaments, il est vrai de dire que quelques-uns d'entre eux sont rarement utilisés sans la surveillance du médecin, à cause de l'usage auquel ils sont destinés, de la méthode de les administrer ou pour d'autres raisons.

Cependant, les lois pharmaceutiques des provinces peuvent limiter la vente de certains de ces médicaments, ce quelles font d'ailleurs. Ces lois provinciales varient d'une province à l'autre et les pharmaciens doivent se conformer aux règlements.

Il faut se rappeler qu'**aucun** médicament n'est "sans danger". Même les médicaments les plus couramment utilisés peuvent avoir des effets nocifs dans quelques cas rares. Il peut même arriver qu'en certaines occasions un médecin exige que des comprimés antalgiques courants soient pris sous sa surveillance.

LES MEDICAMENTS VENDUS SUR ORDONNANCE

Parce que les médicaments compris dans cette catégorie sont de nature à être mal employés, il est nécessaire d'imposer des restrictions et d'exercer un contrôle.

Il y a trois classes de médicaments vendus sur ordonnance:

1—Les antibiotiques, les hypnotiques, les sédatifs, les hormones, les médicaments microbicides et de nombreux autres médicaments ayant plusieurs usages sont compris dans cette catégorie. Un médicament peut être classé dans l'annexe F pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:

a) Il s'agit d'un médicament nouveau pour lequel les expériences sur des animaux et en clinique ont démontré des effets nocifs.
b) Le médicament est de nature à inciter de nombreuses personnes à le prendre sans le conseil du médecin.
c) Le médicament est exclusivement conçu pour le traitement d'une maladie grave contre laquelle il n'est pas sage de soigner soi-même.
d) Les effets nocifs du médicament sont insidieux et ne peuvent être reconnus facilement avant d'avoir causé beaucoup de tort.
e) Le médicament est de nature à créer une habitude.
f) Il est reconnu que le médicament est mal employé à des fins illégales ou immorales et un mauvais usage de cette sorte peut être envisagé.

Vous ne pouvez acheter ces médicaments sans une ordonnance du médecin. Votre médecin peut vous donner une ordonnance écrite ou encore compharmacien par téléphone. Un pharmacien ne peut répéter une ordonnance demandant un de ces médicaments à moins que le médecin ne la prescrive.

2—DROGUES CONTROLEES

Sont compris dans cette catégorie les médicaments couramment appelés sédatifs et stimulants. Il est nécessaire d'exercer un contrôle sévère de ces médicaments, étant donné qu'ils peuvent engendrer un besoin pathologique et peuvent tout particulièrement être mal utilisés.

Le pharmacien doit se montrer prudent et vérifier si le médecin qui lui donne une ordonnance, qu'elle soit écrite ou verbale, est réellement un médecin ayant un permis d'exercer la médecine. Avant qu'un pharmacien puisse répéter une ordonnance demandant une drogue contrôlée, il faut que le médecin donne **par écrit** des directives au sujet du nombre de fois que l'ordonnance peut être répétée et du laps de temps qui doit s'écouler avant qu'elle puisse l'être.

3—STUPEFIANTS

Ces médicaments sont employés pour soulager la douleur et faire dormir. Parce que les stupéfiants peuvent conduire à la toxicomanie, il faut que la distribution en soit contrôlée d'une façon sévère et efficace.

L'ordonnance est là pour vous protéger. Toutefois, vous avez aussi le devoir de vous protéger vous-mêmes. Voici quelques vérités qu'il est important de se rappeler:

1—Les symptômes sont des signes avertisseurs. Ne les faites pas disparaître en vous soignant vous-mêmes. Faites part de vos problèmes médicaux à votre médecin qui est la seule personne ayant la compétence de diagnostiquer votre maladie.
2— Votre ordonnance est pour vous seul. N'acceptez pas l'ordonnance de quelqu'un d'autre et ne passez pas la vôtre à d'autres personnes.
3— Rapportez promptement à votre pharmacien ou à votre médecin les réactions ou les symptômes inhabituels que vous pourriez observer après avoir pris un médicament.
4— Avertissez-en immédiatement la Direction des aliments et drogues, s'il arrivait que vous soupçonniez quelqu'un de vendre des médicaments d'une façon illégale.
5— N'enlevez jamais l'étiquette qui est sur le contenant du médicament.
6— Débarrassez-vous des médicaments inutilisés, quand vous n'en avez plus besoin, en les jetant dans l'eau des cabinets.
7— Gardez **toujours** tous vos médicaments et tous vos produits chimiques hors de la portée des enfants.



CETTE CREATION de Patrick de Barentzen a été taillée en exclusivité dans un tissu canadien. La robe est légèrement cintrée et boutonne jusqu'en bas de la taille, sur le côté.

Cet automne, votre écolière devra être plus coquette que jamais

PARIS (AFP)—Dans le domaine mode écolière, les nouveautés qui marquent, chaque année, l'époque de la rentrée des classes, tendent à devenir de plus en plus désinvoltes et coquettes. Ainsi, cette saison, la rentrée prend la tournure d'une partie de plaisir — les accessoires — et d'élégance — les vêtements.

Le caractère dominant des collections de vêtements que les mères de famille trouveront dans les magasins est une ressemblance frappante avec les vêtements d'adultes. Les garçons porteront des "modèles réduits" des costumes de leurs pères: vestes de forme tailleur, plus ou moins ceintrées, à fentes latérales, et poches en biais. Il y a même des gilets assortis à la veste ou à la couleur de la cravate et des pantalons droits, qui se portent taille basse. Les knickers, pourvus d'une large bande sous le genou et d'une sangle à boucle en guise de ceinture, occupent une bonne place au rayon "garçonnets".

Pour fillettes

Au rayon "fillettes," deux tendances se dégagent. Le style sport et le style romantique. Le premier s'adapte aux jours de classe — il se caractérise par des manteaux garnis de surpiqures, coupés dans des lainages à carreaux "fenêtre", couleur bleu canard, bronze, vieux vert ou gris classique, ou dans du velours uni ou imprimé, tissu vedette de la saison.

Enfin, nouveau venu au royaume des fillettes, le jersey, pour des robes un peu habillées garnies de smoks ou de noeuds.

Une Allemande décue de son arrivée au Canada

EDMONTON (PC) — Une immigrante récemment installée au Canada dit qu'au moment de faire des arrangements pour quitter son pays, l'Allemagne de l'Ouest, on lui avait fait toutes sortes de promesses qui ne furent pas réalisées.

En arrivant à Edmonton, en Alberta, Mme Helga Grau dit qu'elle fut accueillie avec sa famille à la station de chemin de fer, par un officier de l'immigration, mais ce dernier ne parlait pas l'allemand.

Grâce à l'aide d'un Néo-Canadien d'origine allemande rencontré au cours du voyage, les membres de la famille Grau purent se loger temporairement avec une autre famille allemande dans un soubassement. "En Allemagne, on ne pourrait louer un pareil endroit, car ce genre de demeures n'existe plus. Nous avions vécu dans des logis modiques auparavant, mais jamais dans le soubassement d'un immeuble", de commenter Mme Grau.

Elle ajoute que son mari avait été mal informé par des annonces en Allemagne de l'Ouest, à Berlin, voulant que les emplois au Canada soient offerts en grand nombre.

Travail à l'aiguille

D'un chic raffiné !

Epargnez des dollars! Tricotez ce chandail de dentelle en fil à tricoter 3 brins orné d'une bordure travaillée au crochet. Le chandail fera sensation, tant avec un pantalon qu'avec une jupe. Motif losangé très joli et facile à mémoriser.

Patron No 516: tailles 32-34; 36-38; 40-42.

516



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Embellissez votre teint

Pour obtenir un teint ravissant, vous n'avez qu'à observer la pratique suivante, très simple mais d'une importance capitale. Chaque jour, avant de vous maquiller, étendez doucement une mince couche d'huile tropicale humidifiante sur votre visage et votre cou, afin d'assouplir et embellir l'épiderme en faisant disparaître la sécheresse qui cause les rides et trahit le passage des années. C'est la base idéale pour la maquillage, parce que l'huile d'Olay laisse un superbe fini mat qui contribue à l'éclat juvénile et ravissant de votre teint.

...Margaret Merril

ANNONCE

LA DIARRHÉE?
DEMANDEZ
L'extrait de fraises des champs du DR FOWLER
Il rétablit doucement l'équilibre intestinal —il soulage rapidement la nausée, les crampes, la diarrhée. Produit efficace pour toute la famille. 66-11F

FILLE demandée
Une position d'avenir dans une bijouterie moderne. Doit posséder connaissance dans le travail de la comptabilité, machine à ecrire et de l'anglais. Salaire pour debuter $40.00 par semaine.
Faites application en personne a:
900 rue ST-JEAN

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

ECOLE de COIFFURE LEMIEUX
M. Michel Blouin, directeur
Pour renseignements:
525 RUE DE L'EGLISE
TEL.: 525-6179

Dr PAUL RICHARDSON
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Edifice J.-E. GAGNON
463 rue St-Jean, Québec - Tél.: 524-1805

LAXATIF-PURGATIF
préféré des enfants



LIMONADE
ASEPTA
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Pour
— MARIAGES
— RECEPTIONS
— SOIREES MONDAINES



Consultez les spécialistes du
SALON DE GALA ROGER DE BLOIS
790 Carré d'Youville
Tél.: 523-0382
"Carrefour des meilleurs tailleurs"
Autre spécialité:
"COMPLETS SUR MESURES"

UTILISEZ notre comptoir postal !
Livraison ULTRA... RAPIDE
Ville et banlieue
● PRESCRIPTIONS
● MEDICAMENTS
● ANALYSE D'URINE
● TEST DE GROSSESSE
● COSMETIQUES
● CAMERAS
● CINE CAMERAS



Tél.: 522-5214
Heures d'affaires: 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI : 8 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
SAMEDI: 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.
PHARMACIE Livernois
1200 rue St-Jean

ACADEMIE PIERRE

Qu'est-ce donc que le charme?



Le charme est fait d'impondérables... Il est chez la femme le reflet du coeur et de l'esprit, la mise en valeur de toutes ses qualités, physiques et morales.
Le "connais-toi toi-même" inscrit au frontispice du temple de Delphes, n'a jamais trouvé d'application plus juste qu'en ce siècle où nous vivons, alors que pour réussir sa vie sur le plan personnel comme sur le plan social, on doit atteindre au plein épanouissement de sa personnalité.
Il existe chez tout être humain une certaine forme de beauté, qu'il suffit parfois de savoir découvrir...

Nicole Germain
Directrice de l'Académie Pierre

aspect physique
Un professeur d'esthétique vous fera connaître votre visage — vous en étudierez tous les aspects. Vous apprendrez à vous maquiller, à vous coiffer, afin de mettre en valeur votre potentiel "beauté"
Chargée de cours: Edith SEREI

elégance — démarche et maintien
La grâce des gestes et de l'attitude, l'art de porter un vêtement et le talent de savoir le choisir, voilà autant de choses qui s'apprennent et contribuent à l'épanouissement d'une belle personnalité.
Chargée de cours: Isabelle GOBEIL

parole et personnalité
La voix est un "geste" un peu différent d'un autre, mais un geste qui émeut l'oreille, qui se perfectionne tout aussi facilement qu'un autre pour former un tout qui sera le reflet de votre personnalité.
Chargée de cours: Jeanne QUINTAL-BEAULIEU

étiquette
Toutes les questions que vous vous posez au sujet du nouveau savoir-vivre — art de recevoir — de presenter les gens — de voyager, etc., trouveront leurs reponses. Le protocole dans ses diverses applications de la vie courante y est etudié avec soin.
Chargée de cours: Charlotte FORTIN-LECLERC

décor d'intérieur
Un cours d'initiation à la décoration résidentielle vous est maintenant offert en 12 leçons d'une heure et demie chacune. Ce cours vous permettra d'ajouter une note professionnelle à la décoration de votre foyer, de préciser vos goûts et d'enrichir vos connaissances artistiques.
Chargé de cours: Y. Anselme LAPOINTE

renseignements généraux:
La durée du cours complet est de 60 leçons d'une heure et demie chacune suivies sur une base d'un ou deux soirs par semaine. Les cinq sujets peuvent être abordés séparément et se composent de 12 leçons chacun. Pour tous renseignements communiquer avec l'école. Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 9 heures du soir, et le vendredi de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

studio 437 enr
437 est, Grande-Allée, Québec 4. Tél.: 529-4961

A votre retour DE LA CAMPAGNE
Laval
A BIEN Y PENSER
•
C'EST DU SERVICE
•
C'EST DE LA QUALITE VERIFIEE
Qualité vérifiée
•
C'EST DE LA PROTECTION POUR TOUS
TELEPHONEZ 529-9021
SERVICE DE 24 HEURES PAR JOUR
ET POURQUOI PAS
LE DEMI-GALLON DE LAIT
Laval Q.V. 2% M.G.
à 49¢
C'EST MOINS CHER

Un bambin est tué par une auto près de Saint-Benoît

SAINT-GEORGES — Un bambin de trois ans a été heurté mortellement, hier après-midi, par une automobile, sur la route conduisant à Saint-Benoît, près de Saint-Georges de Beauce.

La victime fut identifiée comme étant Florent Cyr, confié par la Sauvegarde de l'Enfance à M. et Mme Jacob Baillargeon, de Saint-Benoît.

L'accident s'est produit vers 1h30, alors que l'enfant voulut traverser la route en face de la demeure de ses parents, à environ 4 milles de la ville de Saint - Georges. L'automobile était conduite par M. Adrien Gendron, de Lac-Mégantic.

Le bambin fut projeté en avant de l'automobile et a subi une fracture du crâne. Le Dr Roger Dallaire s'est rendu sur les lieux.

Une enquête du coroner, présidée par le Dr J.-A. Saint-Jacques, fut ouverte hier soir, à 6 h 15, et fut ajournée sine die. La Sûreté provinciale du bureau de Saint-Georges fait enquête.

Le ravisseur de la petite Klewer reste introuvable

BERLIN (Reuter)—La police de Berlin-Ouest a fouillé sans succès aujourd'hui un magasin à rayons de fond en comble, à la suite d'une information selon laquelle le ravisseur de la petite Audrey Klewer s'y trouvait.

Plus de 150 policiers ont encerclé l'édifice tandis que des centaines de Berlinois assistaient aux recherches.

On sait que la fillette, Audrey Klewer, de Montréal, a été retrouvée endormie vendredi dans une cabane de jardin, quatre jours après avoir été enlevée de la résidence de son grand-père par un individu masqué et armé. Le ravisseur demandait une rançon de 35,000 marks (environ $8,400) pour rendre la petite à ses parents.

Dimanche, un interlocuteur anonyme a menacé au téléphone de tuer la fillette si la police ne relâchait pas la mère et le frère de Henschel, arrêtés et soupçonnés d'avoir participé au rapt.

Dimanche également, un chaminot et une femme ont affirmé avoir aperçu le présumé ravisseur à Rehmagen, ville de Rhénanie.

Les policiers ont abandonné leur fouille dans le magasin, situé près de la demeure de la mère de Henschel, après trois heures de recherches intensives.

La petite Audrey est arrivé à Berlin le 21 août en compagnie de sa mère, Regina Klewer, 28 ans, secrétaire particulière du major Kurt Obenhack, directeur du service de logistique de l'Allemagne de l'Ouest à Montréal.

Cet enlèvement, le premier depuis la dernière guerre à Berlin, a provoqué la plus importante chasse à l'homme dans cette ville, depuis 20 ans.

Jeune Américaine trouvée morte dans une chambre

Une jeune fille de Floride a été trouvée sans vie dans sa chambre dans un hôtel québécois, hier matin. L'inspecteur Georges Buteau, de la police de Québec, dit qu'une autopsie a révélé que Mlle Caroline Contrell, 24 ans, était morte de cause naturelle.

C'est une femme de chambre qui a fait la macabre découverte. Le coroner a tenu un cas de recherches et la dépouille mortelle a été confiée à l'entreprise funéraire D.S. Rickaby qui va envoyer le corps en Floride.

Choix de deux religieuses qui représenteront les communautés au congrès de Rome en 1967

Deux religieuses canadiennes, les RR.SS. Gabrielle Massicotte, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, et Marie-Gertrude, supérieure générale des Soeurs de la Charité d'Halifax, seront les déléguées des Communautés religieuses canadiennes lors de la première assemblée générale de la nouvelle Union internationale des supérieures générales, congrès qui se tiendra à Rome du 1er au 12 mars 1967.

Elle ont été désignées pour jouer ce rôle par les 74 supérieures générales de communautés religieuses canadiennes qui viennent de terminer leur congrès annuel à Ottawa.

La T.R.S. Saint-Paul, supérieure générale des Soeurs grises de la Croix, conseillère de l'Union internationale, participera aussi au congrès.

Les quelque 250 supérieures générales et provinciales participant aux assises d'Ottawa ont, par ailleurs élu, au conseil national de direction de la section féminine de la CRC, la T.R.S. Saint-Paul s.g.c., présidente réélue; la T.R.S. Noémi-de-Montfort, provinciale des Filles de la Sagesse, nouvelle secrétaire; la T.R.S. Georgette Leduc, générale des Soeurs Grises de Montréal, trésorière, et la T.R.S. Marie - Claire - des - Anges, générale des Soeurs de Sainte-Anne, a été réélue conseillère.

D'autre part, les religieuses participant à la session ont décidé de tenir leur assemblée de l'an prochain à Toronto, du 20 au 25 août, chez les Soeurs de Saint-Joseph. Avec les lumières de théologiens de réputation internationale, elles aborderont l'étude de "la théologie du renouveau dans l'Eglise".

De même, les supérieures générales et provinciales de nos communautés ont décidé de constituer une association nationale de religieuses conseillères en vocations.

Les religieuses participant au récent congrès ont décidé de tenir à l'automne un congrès national des maîtres de formation (postulat, noviciat, juniorat).

LE CONGRES

Plus de 225 supérieures générales et provinciales des communautés religieuses du Canada ont assisté à cette douzième assemblée annuelle de la section féminine de la Conférence religieuse canadienne, qui vient de se clôturer à l'université Saint-Paul d'Ottawa.

A la lumière des orientations du Concile et des attitudes contemporaines, les supérieures majeures de nos communautés religieuses ont fait le point sur ce que doit être "le gouvernement des communautés religieuses en 1966".

Etaient au nombre des conférenciers, le R.P. Richard Bergeron, franciscain ("La communauté religieuse en 1966"), le R.P. Fernand Jette, oblat, et les RR.SS. Marie - de - l'Espérance, ursuline, de Loretteville, Georgette Dussault, hospitalière de Saint-Joseph et Marie-Christine, des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, de Sillery, toutes trois maîtresses des novices ("Les jeunes religieuses de 1966"); le R.P. Jean-Gabriel Ranquet, dominicain ("L'exercice de l'autorité après Vatican II"); les RR.PP. Paul-Emile Pelletier et André Renaud, oblats ("L'expérience du récent chapitre général des Oblats").

La R.S. Saint-Paul des Soeurs Grises de la Croix, présidente de la Conférence religieuse canadienne et conseillère de l'Union internationale des supérieures générales, a exposé la nature et les orientations de cet organisme fondé à Rome en 1966.

Le R.P. L.K. Shook, basilien, l'un des organisateurs du congrès international de théologie qui se déroulera à Toronto du 20 au 25 août 1967, a exposé le thème général ("La théologie du renouveau dans l'Eglise") lequel sera incidemment celui de la prochaine assemblée de la section féminine de la CRC en 1966.

Collision entre une auto et un camion près de Stoneham

Un camion et une automobile se sont heurtés, vers 3h hier après-midi, sur la route 54, près de Stoneham. Trois personnes ont subi des blessures et des contusions.

Il s'agit de mesdames Aimé Leclerc, 58 ans, demeurant à Freeport, dans les îles Bahamas, autrefois de Québec, Maude Desjardisn, 42 ans, du 3238, rue Des Sureaux, Orsainville, et Vicky Boivin, 50 ans, du 390, 26e Rue, Québec. Mme Desjardins semble la plus gravement atteinte. Les trois blessées ont été recueillies au fond du fossé bordant la route et les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils les conduisirent à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Trois suspects arrêtés en rapport avec un vol à St-Pierre de Montmagny

MONTMAGNY — Trois suspects ont été arrêtés par les agents du poste de la Sûreté provinciale de Montmagny. Ils seraient les auteurs du vol à main armée perpétré avec violence mercredi dernier, au magasin général de Mlle Philomène Létourneau, de Saint-Pierre, comté de Montmagny.

Vers 11h45 du soir, deux cagoulards s'étaient introduits dans l'établissement, qui abrite une succursale de la Banque Provinciale. Ils ont pris un montant de $200 après avoir menacé une sexagénaire infirme qui refusait de leur indiquer le moyen d'ouvrir un coffre-fort personnel contenant $9,000 en obligations, de même que la voûte de la banque. Les malfaiteurs avaient lié Mlle Létourneau sur son lit et ce n'est que vers 7h du matin que des voisins venaient la délivrer.

Les trois individus présentement détenus aux cellules du Palais de justice de Montmagny ont été identifiés comme étant Jean et Germain Daniel, âgés respectivement de 24 et 25 ans, et Renaud Bisson, 21 ans, tous de Saint-Jean d'Iberville, endroit où les policiers provinciaux sont allés les cueillir. Ils comparaîtront demain matin devant le juge Jean-Paul Bérubé.

Horoscope

MARDI LE 30 AOUT 1966

BELIER (21 MARS - 19 AVRIL) Restez calme et travaillez avec méthode car sans cela vous n'irez nulle part. Certains collègues vous feront des difficultés, mais notre travail est intéressant et vous devriez écouter leur opinion.

TAUREAU (20 AVRIL - 20 MAI) Essayez de régler certains problèmes personnels. Une belle journée pour faire vos emplettes. Organisez une soirée avec vos amis.

GEMEAUX (21 MAI - 20 JUIN) Les affaires de coeur vous procurent une grande joie et vous pouvez progresser dans une affaire strictement personnelle. Le plus important pour vous cependant sont les questions professionnelles, et surveillez votre santé.

CANCER (21 JUIN - 20 JUILLET) Ne soyez pas inquiet, les perspectives sont pour vous très prometteuses et vous connaîtrez bientôt le bonheur et le succès. Préparez vos projets minutieusement.

LION (21 JUILLET - 22 AOUT) Vous avez quelques très bonnes relations dans les cercles culturels et artistiques et un problème qui vous tient à coeur sera très bientôt résolu. Ne prenez aucune chance.

VIERGE (23 AOUT - 22 SEPTEMBRE) Les questions financières peuvent maintenant être arrangées en votre faveur et vous n'avez rien à craindre des réactions de certaines personnes très influentes.

BALANCE (23 SEPTEMBRE - 22 OCTOBRE) Une journée bien remplie mais avec quelques petites difficultés. Concentrez vos efforts sur les questions d'ordre professionnel. Vous pouvez progressez énormément maintenant. Ne remettez pas à plus tard ce que vous pouvez faire immédiatement.

SCORPION (23 OCTOBRE - 21 NOVEMBRE) Une période très importante au cours de laquelle vous connaîtrez des succès très rapides. Un grand projet peut être mis de l'avant dès maintenant.

SAGITTAIRE (22 NOVEMBRE-21 DECEMBRE) Vos problèmes personnels ne présentent pas de trop grandes difficultés, mais tout ira mieux avant longtemps. D'excellentes perspectives dans votre travail.

CAPRICORNE (22 DECEMBRE - 19 JANVIER) De vieux problèmes reviennent à la surface et troublent vos relations avec certaines personnes importantes. Soyez diplomate et prudent avant de porter un jugement. Ayez confiance dans le résultat de grands projets que vous avez entrepris.

VERSEAU (20 JANVIER - 18 FEVRIER) Vous pouvez faire beaucoup de choses aujourd'hui et réussir très bien. Insistez pour le règlement d'une question financière et allez de l'avant dans l'un de vos projets.

POISSONS (19 FEVRIER - 20 MARS) Vos affaires domestiques peuvent être réglées sans trop de difficultés et vous devriez penser à renouveler votre garde-robe. Profitez de la soirée en allant soit à un concert ou à un spectacle.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hemorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hemorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

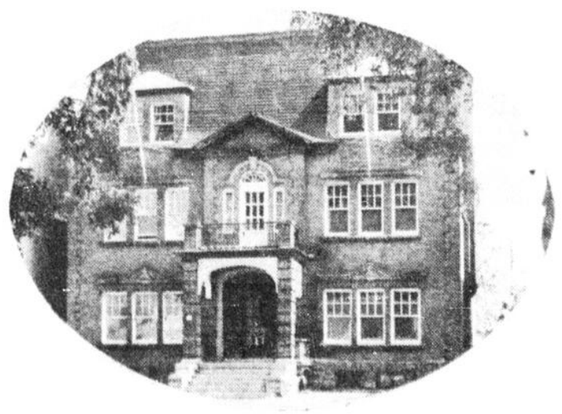
Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Preparation H.

En plus d'aider les hemorroïdes à se retracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hemorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

studio 437 enr

Nouvelle adresse 437 est, Grande-Allée



cours du jour

- ☐ ECOLE DE DESSIN INDUSTRIEL
- ☐ ECOLE D'ART COMMERCIAL
- ☐ ECOLE DE DECORATION INTERIEURE
- ☐ ECOLE DES APTS DE LA COMMUNICATION
  JOURNALISME — RELATIONS PUBLIQUES
  PUBLICITE — METIER D'ANNONCEUR

Conditions d'admission:

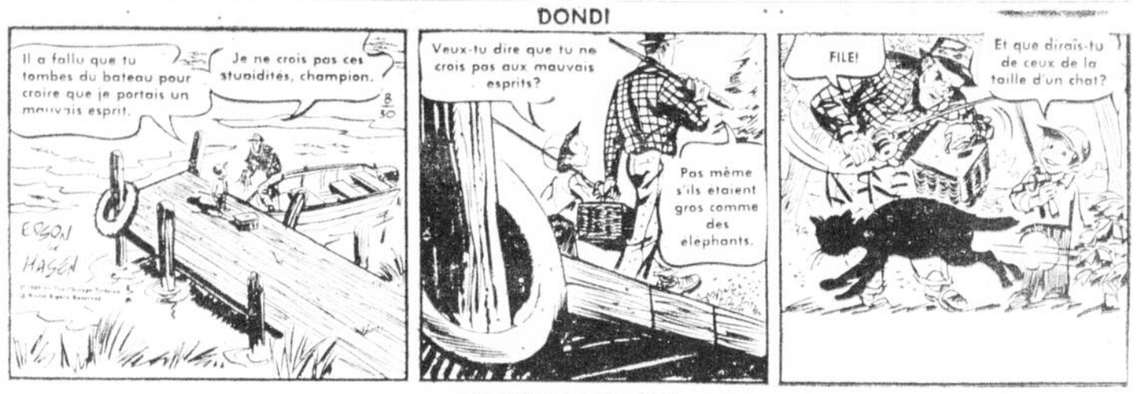
date d'entrée: 19 septembre 1966 à 9h.30 du matin. Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

studio 437 enr

437 est, Grande-Allée, Québec 4. Tél.: 529-4961

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



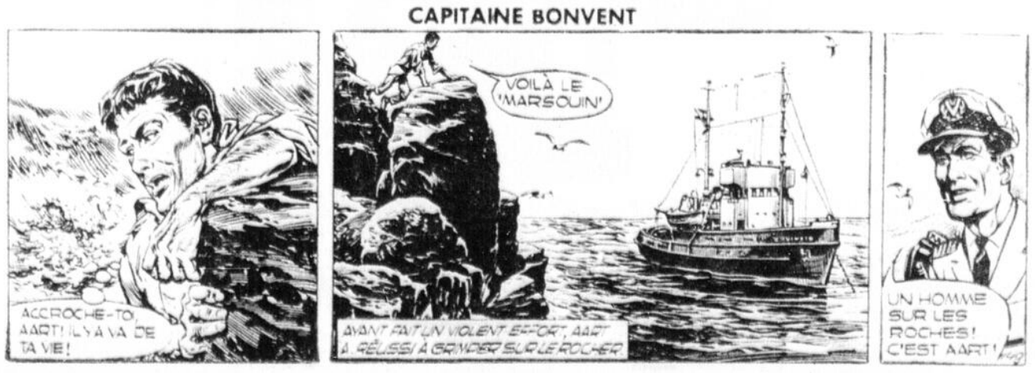
MARC DES BOIS



LULU



CAPITAINE BONVENT



Vers une plus grande collaboration de l'industrie avec les universités

Encourager une collaboration plus intense entre l'industrie et les universités, tel est le but du symposium national d'automatique qui se tient présentement au Pavillon Lemieux de l'université Laval.

C'est ce que déclarait le professeur J.-G. Paquet, organisateur du colloque, à l'issue de la conférence du Dr. G.-L. d'Ombrain de l'université McGill, cet avant-midi.

M. Paquet, qui est professeur de génie électrique, a fait remarquer que l'automatisation joue un rôle de plus en plus important dans l'industrie. "Il est important d'avoir des contacts nombreux avec les gens de l'industrie afin qu'ils informent les universités sur la formation à donner aux ingénieurs en automatique, dit-il".

Puis, le professeur déclare qu'à Laval, on ne forme pas d'ingénieurs spécialisés en automatique, mais que les ingénieurs reçoivent des cours sur la théorie de l'automatique dans les quatre services de génie, soit en électricité, en chimie, en mécanique et en physique.

"Ce manque de spécialisation, ajoute-t-il, oblige les industries à faire appel à des ingénieurs étrangers. Par exemple, on a dû faire appel à des ingénieurs français pour la construction du métro de Montréal qui sera entièrement automatisé."

L'organisateur souligne donc l'importance dans la formation d'ingénieurs canadiens dans l'automatique à cause notamment de l'automatisation de plus en plus poussée des industries.

Une centaine de professeurs et chercheurs des universités canadiennes, des organismes gouvernementaux et de l'industrie participent à ce symposium qui doit durer trois jours.



SYMPOSIUM NATIONAL D'AUTOMATIQUE — Une centaine de professeurs et de chercheurs des universités canadiennes, des organismes gouvernementaux et de l'industrie participent actuellement, à l'université Laval, à un Symposium sur l'Automatique. Nous apercevons ici le docteur G.L. D'Ombrain, président du Comité d'Automatique du Conseil National des Recherches, le docteur J.-G. Paquet, président du Symposium, le docteur R.J. Kavanagh, professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick et le professeur J.H. Ham, membre du Comité exécutif de la Fédération Nationale de Contrôle Automatique.

Plus de 700 éducateurs se réuniront à Vancouver

Plus de 700 éducateurs de toutes les provinces du Canada se réuniront à Vancouver, du 21 au 23 septembre, pour assister au 43e congrès de l'Association canadienne d'éducation (ACE). Le thème en sera: "Education regards sur l'avenir".

Les participants à ces assises annuelles seront les ministres et les sous-ministres de l'Education des provinces du Canada, les directeurs d'études des commissions scolaires et les commissions d'écoles des principales villes canadiennes, ainsi que plusieurs officiers supérieurs des ministères provinciaux de l'Education, des facultés de pédagogie et des associations de professeurs et de commissaires d'écoles.

De nombreuses personnalités prendront la parole à cette occasion, dont MM. le Dr John-J. Deutsch, président du Conseil économique du Canada, J.-A. Ouimet, président de la Société Radio-Canada, le Dr H.-T. Coutts, doyen de la faculté de Pédagogie à l'université de l'Alberta, et M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Education au Québec.

ANNONCE

Les Femmes Souffrent Souvent D'IRRITATION de la VESSIE

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritation des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Projet Q.H.-25

Fourniture et installation d'un système de signalisation routière sur la Montée Saint-Léonard, route Transcanadienne, entre la rue Hochelaga et le boulevard Métropolitain, dans les villes de Montréal et d'Anjou, comtés de Lafontaine et Jacques-Cartier.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 21 septembre 1966.
Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

—

Ministère de la Voirie
Projet No 1227-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins dans les municipalités de Lac Saint-Charles, ville Notre-Dame des Laurentides et village Notre-Dame de Lorette, comté de Chauveau, Longueur 2.82 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 1238-66

Construction d'un viaduc en béton précontraint au-dessus des chemins de fer Nationaux; l'élargissement et la réparation du viaduc existant et la construction d'un mur de soutènement, sur la route No 15 dans la cité de Giffard, comté de Chauveau.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $23,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 21 septembre 1966.

—

Projet No 3227-66

Terrassement et gravelage du chemin Roy dans le canton Magog, comté de Stanstead. Longueur de 0.83 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe. Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3247-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route No 3 dans la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière. Longueur de 0.49 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $13,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3253-66

Terrassement et gravelage du chemin du 4e Rang dans le canton Leeds, comté de Mégantic. Longueur de 0.85 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $10,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3257-66

Terrassement et gravelage du chemin Burry dans le canton Westbury, comté de Compton. Longueur de 1.36 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3258-66

Terrassement et gravelage du chemin Sainte-Marie Est, dans la paroisse de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière. Longueur de 0.74 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,700.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3264-66

Terrassement et gravelage du chemin entre les Rangs 1 et 2 dans le village de Saint-Victor et Saint-Victor de Tring, comté de Beauce. Longueur de 1.5 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $8,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 4175-66

Installation d'un système de signalisation aérienne sur la route No 2 (Rond-Point de Dorval), dans la cité de Dorval, comté de Jacques-Cartier.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $9,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 3248-66

Terrassement et gravelage de la route No 35, dans la municipalité de Val des Bois et Notre-Dame du Laus, comté de Papineau. Longueur de 2.97 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 5269-66

Terrassement et gravelage du chemin Chapeau - Sheenboro dans le canton Chichester, comté de Pontiac. Longueur de 2.10 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $6,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 5270-66

Terrassement, fondations et revêtement en béton bitumineux du chemin côté Sud Ruisseau Vacher, dans la paroisse de Sainte-Marie Salomé, comté de Montcalm. Longueur de 1.53 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 5272-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin de la Traverse, dans le village de Masson, comté de Papineau. Longueur de 1.07 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,200.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 5273-66

Terrassement, fondation et revêtement en béton bitumineux du chemin du Rang Marsolais, dans la paroisse de Saint-Jacques, comté de Montcalm. Longueur de 0.68 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 7217-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin de la route No 15, dans la municipalité de Colombier (cantons de la route No 15, dans la tons Betsiamites et Latour), comté de Saguenay. Longueur de 11.22 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $20,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 7219-66

Revêtement en béton bitumineux du chemin Archambault dans le canton Bourget, comté de Dubuc. Longueur de 0.91 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière - Kénogami, Lac-Saint-Jean, Roberval et Dubuc.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,100.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.

—

Projet No 9275-66

Ensemencement et tourbage, le long de la route No 3, dans les villes de Brossard, Laprairie et Candiac, comté de Laprairie.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $17,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 14 septembre 1966.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Ministre.
Fernand J. Lafontaine, ing.

—

Ministère des Travaux publics
Projet No 40-66

Construction d'un pont en béton armé (une travée de 25'), sur le ruisseau Alder, à Farnham-Est, comté de Brôme, Site : Pont Maurice Hallé, rang I, lots 14-7.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Brôme, Missisquoi, ou Shefford.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI, LE 19 SEPTEMBRE 1966.

GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $4,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

—

Projet No 42-66

Construction d'un pont en béton armé (deux travées de 55'), sur la rivière Pimbina, à St-Donat, comté de Montcalm. Site : Pont Aubin, rang IV, lots 46-47.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption, ou Montcalm.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics), est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI, LE 19 SEPTEMBRE 1966.

GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $7,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

—

Projet No 43-66

Construction d'un pont en béton armé (une travée de 45'), sur la rivière Du Berger, entre Charlesbourg-Ouest et Neufchâtel, comté de Chauveau. Site : Concessions II-III, St-Bonaventure, lots 199-209-1117, pont No 2.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoilou, Louis-Hébert, ou St-Sauveur.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI, LE 19 SEPTEMBRE 1966.

GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $7,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

—

Projet No 44-66

Construction d'un pont en béton armé (deux travées de 75'), sur la rivière Squatteck, entre Auclair et St-Godard - le - Jeune, comté de Témiscouata. Site : Pont No 6, rangs Est-Ouest, lot 44.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, ou Témiscouata.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis au ministère des Travaux publics, Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec. Ce dépôt est remboursable (aux soumissionnaires seulement) sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LUNDI, LE 26 SEPTEMBRE 1966.

GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $9,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : Un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50 p.c. du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Hervé-A. GAUVIN

—

Ministère des Finances
Assurance responsabilité
Assurance No 6

RISQUE : Blessures corporelles.
LIMITE : $250,000.
ORGANISME : Ministère de l'Education.
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : $100.
Clôture de la soumission : 11 h. a.m. (h.a.e.) le mardi 20 septembre 1966.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Contrôleur des assurances,
Charles FAURE

—

Service général des achats
Projet No 1378

14,000 - Repaires visuels - Délineateurs.
Ministère de la Voirie, Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 13 septembre 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1379

Bains de lavage pour métaux ferreux et non ferreux et unités de rinçage.
Ministère de l'Education Hauterive et Tracy.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 13 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1380

1 — Panier élévateur hydraulique pour camion.
Ministère de la Voirie, Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 13 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1381

Bancs, Chaises et Patères en chêne.
Ministère des Travaux Publics, Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 13 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1382

Pupitres et tables en chêne pour bureaux.
Ministère des Travaux publics, Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 13 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1383

Classeurs verticaux en acier.
Ministère des Travaux Publics, Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 13 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1384

50,000 lbs de papier à impression.
Secrétariat de la Province, Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 9 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1385

Contrat d'impression pour :
1,350,000 Formules TP5-1966 Supplémentaire (genre continu)
200,000 Formules TP5-1966 Sommaire.
Ministère du Revenu, Québec et Montréal.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m. 9 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1386

20 Jeux montés pour étude de courant C.A. et C.C.
Ministère de l'Education, Montréal.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 14 sept. 66, temps réglementaire.

—

Projet No 1387

20 Blocs d'alimentation.
Ministère de l'Education, Montréal.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 14 sept. 66, temps réglementaire

—

Projet No 1388

12 Ensembles pour étude sur télévision, et circuits électroniques.
Ministère de l'Education, Montréal.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 14 sept. 66, temps réglementaire.
Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le Directeur,
Georges BUSSIERES

DU PERSONNEL

1) Agents de la gestion du personnel

Traitement jusqu'à $14,000 suivant l'expérience. Diplôme universitaire requis — Dix-sept années de scolarité au moins — dans l'une ou l'autre des sciences de l'homme. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Des postes sont disponibles dans plusieurs ministères, à la Direction générale des Relations de travail et à la Commission de la fonction publique. La carrière d'agent de la gestion du personnel offre de grandes possibilités d'acquérir une expérience administrative variée pouvant faciliter l'accès à des postes élevés de direction. Concours permanent.

—

2) Un chargé de recherches en psychométrie

Traitement jusqu'à $13,600 suivant le degré de formation et d'expérience. Le poste est des maintenant disponible à la Direction du recrutement et de la sélection du personnel à la Commission de la fonction publique.

— Etudes et recherches post-graduées en psychométrie de préférence sanctionnées par un doctorat plus de l'expérience pratique dans le domaine.

— Prière de faire parvenir un curriculum vitae complet à : Directeur du recrutement et de la sélection, Commission de la fonction publique du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec. Concours 66-1153. S'inscrire avant le 15 septembre.

—

3) Travailleurs sociaux

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social — Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience — Maîtrise en service social.

— Clinique d'aide à l'enfance — Postes à Montréal et à Québec.

—Service de la programmation et de la recherche — Poste à Québec.

— Bureau régional de Rouyn — 2 postes. Concours permanent.

—

4) Psychologues

Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social — Traitement jusqu'à $8,600 suivant l'expérience. Licence en psychologie.

— Clinique d'aide à l'enfance à Montréal — Concours permanent.

—

5) Conservateur adjoint

Bibliothèque St-Sulpice — Montréal — Ministère des Affaires Culturelles — Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'étendue de l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'organisation et de l'administration d'une bibliothèque. Concours 66-1157. S'inscrire avant le 15 septembre.

—

6) Bibliothécaires

Traitement jusqu'à $6,500 suivant l'expérience. Baccalauréat en bibliothéconomie.

— Ministère de l'Education 3 postes à la Direction générale de l'organisation scolaire : 2 postes à Montréal et 1 à Québec.

— Caisse de dépôt et placement du Québec — 1 poste à Montréal. Concours permanent.

—

7) Economistes ou statisticiens

Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire.

— Ministère de l'Education — Des postes disponibles à la Direction de la planification, à la Direction du financement et à la Direction de l'enseignement supérieur.

— Ministère des Finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales. Concours permanent.

—

8) Responsables des programmes de l'enseignement professionnel féminin.

Ministère de l'Education — Direction des programmes et examens. Traitement jusqu'à $11,000 suivant l'expérience. Diplôme universitaire ou l'équivalent plus expérience de l'enseignement de formation professionnelle.

Concours 66-1158. S'inscrire avant le 15 septembre.

— N.B. — Ce concours s'adresse aux personnes de sexe féminin seulement.

—

9) Ingénieurs civils

Avec ou sans expérience — Traitement suivant l'expérience.

— Ministère des Travaux Publics — Préparation des projets de ponts — Québec et Montréal.

— Ministère des Affaires Municipales — Assistance technique aux municipalités — Québec. Concours permanent.

—

10) Ingénieurs métallurgistes, miniers ou chimistes.

Ministère des Richesses Naturelles — Traitement suivant l'expérience.

— Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent.

—

11) Moniteurs

Centre Berthelet Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social — Traitement jusqu'à $5,100 suivant l'expérience. Diplôme de onzième année — Limite d'âge : 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent.

—

12) Sténographes, dactylos, et commis de bureau.

Traitement de $2,500 à $3,600 suivant la scolarité et l'expérience. Pour les postes de sténographe à Montréal un supplément de $600 est ajouté au traitement.

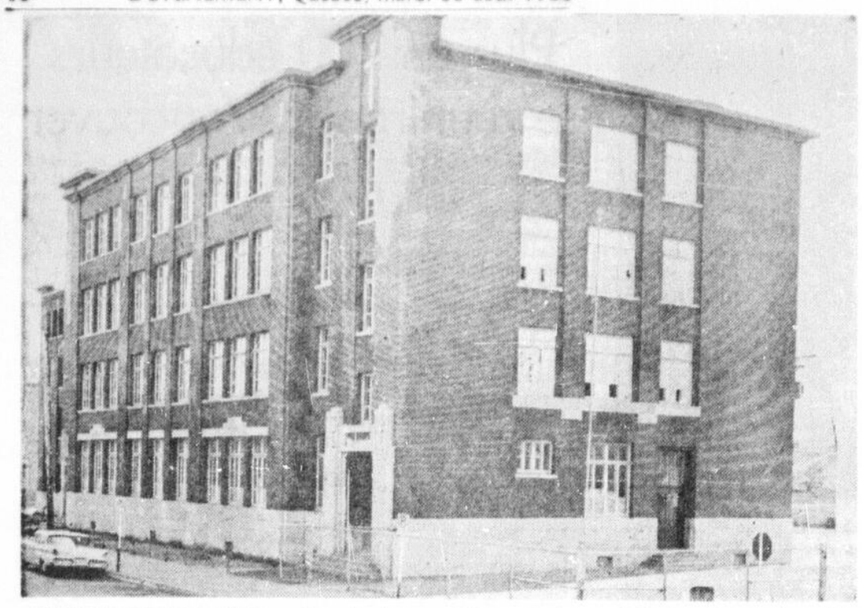
— Plusieurs ministères ont des postes disponibles dans différentes régions de la Province.

— Seules les candidatures accompagnées d'un diplôme de dixième année (pour les dactylos et les commis de bureau) ou de onzième année (pour les sténographes) seront acceptées. Concours permanents.

— Une liste d'admissibilité distincte est établie pour chacune des fonctions. L'admissibilité des personnes inscrites sur ces listes est valide pour une période de douze mois à compter de la date à laquelle l'avis de la Commission leur est expédié. Des examens périodiques sont tenus aussi souvent que l'exigent les besoins de l'administration.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours peuvent se procurer un imprimé "Demande d'Emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710, Place d'Youville, Suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal, et dans les bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études ou, lorsque requis, d'appartenance à une association professionnelle, seront considérées.



QUATRE CLASSES DE PLUS — Une des écoles de la CECQ qui a dû être réaménagée pour la rentrée des classes. L'école Saint-Esprit, située au 625, 2e avenue, dans Limoilou, où on a ajouté quatre classes.

Dans une semaine, ce sera la rentrée des classes à la CECQ

Par Clément TRUDEL
et Gilbert ATHOT

● Le secteur de Québec, désigné par "haute-ville", se dépeuple graduellement de sa population scolaire.

● On prévoit quelque 400 élèves de moins au niveau élémentaire (de la 1ère à la 6e année) pour 1966-1967 en comparaison de l'an dernier, à la Commission des écoles catholiques de Québec.

● Une petite augmentation d'environ 200 élèves au niveau secondaire (de la 7e à la 12e année) à la CECQ, augmentation provenant surtout du quartier Limoilou.

● Les écoles de niveau secondaire sont très remplies, mais il n'est pas question de "double horaire", contrairement à plusieurs autres commissions scolaires.

● Des cours seront organisés le soir, entre 7h et 10h, tout spécialement pour les élèves de 11e année qui ont échoué à un ou plusieurs examens en juin dernier.

● La CECQ a consacré quelque $275,000 à l'addition de quelques classes dans ses écoles, réparations et rénovation, pour parer aux besoins immédiats de la rentrée des classes, mardi prochain. Des additions de mobilier scolaire ont exigé des dépenses d'environ $50,000.

Baisse de la population scolaire dans la haute-ville

La haute-ville de Québec se dépeuple graduellement de sa population scolaire, de sorte que cette année, l'augmentation de deux pour cent, dans le nombre d'élèves du secondaire, est due presque totalement aux quartiers de Limoilou.

Ces constatations, faites par le directeur des études secondaires à la Commission des écoles catholiques de Québec, M. Henri Lesage, expliquent le peu d'urgence que met la commission à construire une école secondaire pour filles à la haute-ville.

Le dépeuplement se fait surtout sentir autour du Parlement et dans les secteurs de la ville où nombre de maisons ont été démolies pour des travaux qui, souvent, sont suspendus, comme ceux de la future Place des Arts, sur le boulevard Saint-Cyrille. Lorsque les projets seront en marche et que l'urbanisme aura été satisfait, il est à prévoir que les élèves — et leurs parents — reviendront dans des écoles de Québec.

Il y avait, en 1965-66, 10,150 élèves au secondaire auxquels, cette année, il faudrait ajouter environ 200 élèves (du quartier Limoilou surtout). M. Lesage affirme que le personnel enseignant (550 professeurs) suffit pour le moment et qu'il n'y a pas un très fort roulement dans ce personnel. Les écoles où se donne le cours secondaire sont très remplies, mais il n'est pas du tout question de double horaire à la CECQ, cette année.

La solution adoptée cette année par la commission comporte le "déménagement" de quelques centaines d'étudiants, d'une école à une autre. A Limoilou, les classes pour filles logeront parfois dans des locaux loués pour un temps très court. Les classes du secondaire comptent en moyenne 32.5 élèves.

M. Lesage réitère un exposé sur ce que seraient les écoles polyvalentes pour la ville de Québec: "Ici, alors qu'il y a de nombreuses institutions existantes, il n'est pas nécessaire de dépenser de fortes sommes, alors qu'on peut avoir un complexe polyvalent dans un même secteur qui n'excède pas deux milles". M. Lesage croit également que, progressivement, la CECQ serait habilitée à administrer le niveau de l'Institut.

La commission scolaire de Québec administre également les écoles de langue anglaise (et catholiques) de Québec; il y a environ 800 élèves dans ces classes de catholiques anglophones.

La commission scolaire se prépare à présenter un mémoire au Conseil Supérieur de l'Education, "non seulement sur les tomes 4 et 5, mais sur certains sujets abordés dans les premiers tomes, notamment".

Le CSE a demandé à divers corps intermédiaires de lui faire part, avant le 15 octobre, de leurs observations sur les derniers tomes du rapport Parent; ces rapports une fois déposés, le CSE partira en tournée de 14 villes du Québec, en quête de critiques ou approbations des recommandations du rapport Parent. A la suite de quoi, le CSE fera à son tour des recommandations au gouvernement.

A LOUER
Local occupé actuellement par médecins situé à 43 des Frênes Est. S'adresser sur les lieux ou à 44 des Frênes Est.
Tél.: 623-1447

AUTOBUS SCOLAIRES
à vendre
Etat neuf, G.M., V-8, 1965. 72 passagers. Aucun comptant. S'adresser à M. L. Vaillancourt, St-Pierre Ile d'Orléans.
Tél.: 828-2083

Dépenses de $325,000 pour divers travaux, durant l'été

Une somme d'environ $325,000, dont $275,000 destinés à l'addition de quelques classes, réparations et rénovation, et $50,000 en mobilier, aura suffi à la Commissions des écoles catholiques de Québec (CECQ) durant l'été pour parer aux besoins immédiats nécessités par la rentrée des classes, mardi prochain, le 6 septembre.

Ces quelques travaux sont rendus nécessaires en attendant le début de la construction (prévue pour le printemps prochain) de deux écoles qui pourront accueillir quelque 2,400 élèves.

Evaluées à environ $5,000,000, ces deux écoles, qui seront érigées dans le quartier Limoilou, doivent être terminées pour le mois de septembre 1968.

La première, une école secondaire polyvalente, prendra place dans le quartier de Limoilou-Ouest, à l'intersection des rues Julien et Dorchester. On évalue sa dimension à 250,000 pieds carrés.

La seconde, une école intermédiaire de métiers de service, sera érigée au Parc Victoria, tout près de l'école Cardinal-Roy. Une des premières écoles du genre au Québec, elle pourra accueillir quelque 1,000 élèves garçons et filles.

Voici la liste de quelques écoles où l'on a fait des réparations, ajouté des locaux, rénové, etc.

— Ecole Saint-Patrice (St. Patrick), intersection Salaberry et Maisonneuve, environ $125,000 ont été consacrés au réaménagement complet de l'intérieur où il y a 17 classes.

Dans cette école, on procède toutefois par étapes. Durant l'été, on a mis l'accent surtout sur le côté des locaux strictement académiques. L'an prochain, on doit aménager des ateliers destinés à la menuiserie, bricolage, etc.

— Ecole Saint-Esprit, située au 625, 2e avenue, 4 classes ont été ajoutées dans la partie qui servait de demeure aux religieuses, occupant ainsi les trois quarts de cette section. $8,500 ont été nécessaires à cette fin.

— Ecole de l'enseignement préparatoire aux études supérieures (CPES), deux classes ont été ajoutées à même la salle académique, au 299, 3e avenue. Des travaux de rénovation (peinture) ont également été faits.

— Ecole Saint-Sauveur, située au 455, rue des Oblats, la Commission a autorisé à peindre (extérieur et intérieur), au coût d'environ $28,000.

— Ecole Saints-Martyrs - Canadiens, 860, rue Père-Marquette, rénovation intérieure au coût de $15,000.

— Ecole Saint-Coeur - de - Marie, 1,100 rue de la Chevrotière, rénovation complète (peinturage) pour une somme de $10,000.

— Ecole Notre-Dame - de - Grâce, 390, Arago-Ouest, rénovation intérieure. Précisons que les travaux de peinture à cet endroit ont été faits en 1965-1966 par les élèves des classes de l'initiation au travail, comme travaux pratiques.

Par ailleurs, au cours de la prochaine année scolaire, les élèves de l'initiation au travail auront la tâche de poser la tuile dans huit locaux de classe et il en sera de même en 1967-1968.

Enfin, d'autres travaux mineurs ont été commandés par la CECQ au cours de l'été, dont un petit réaménagement aux environs de l'école Notre-Dame - de - la - Paix, au 905, rue des Prairies, afin de doter cette école d'une cour convenable.

Cours spéciaux pour les élèves de 11e année qui ont subi des échecs en juin

La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) a décidé d'organiser, pour la prochaine année scolaire, des cours spéciaux pour venir en aide aux étudiants et étudiantes de 11e année qui ont subi des échecs en juin dernier.

Le caractère particulier de ces cours vient du fait qu'ils ne seront pas intégrés aux heures régulières. Ils seront dispensés le soir, entre 7h et 10h.

C'est pour éviter de sérieuses complications dans l'organisation de ces classes dans les écoles déjà surpeuplées de la ville que la CECQ a opté pour des cours du soir.

Le responsable qui verra à la bonne marche de ces cours est M. Jean-Marc Martin.

Voici quelques-uns des motifs avancés pour justifier la tenue de ces cours, le soir:

a) Qu'on ne peut obliger les élèves qui ont échoué à un ou plusieurs examens à suivre tous les cours réguliers

b) Qu'il est pratiquement impossible d'offrir les locaux nécessaires pour ces nombreuses classes de "doubleurs" (les écoles étant déjà remplies à pleine capacité dans certains endroits).

c) Qu'il y aurait de sérieuses complications pour intégrer ces élèves "en promenade" dans l'école pour une bonne partie de la journée (à certaines heures, ils auraient à attendre les cours obligatoires).

d) Le manque d'espace et de salles de travail pour ces élèves forcés d'attendre les cours choisis.

e) Que ces élèves peuvent être inscrits à des cours du soir et suivre sensiblement le même programme que ceux du jour.

f) Qu'ils peuvent se présenter aux examens officiels du ministère de l'Education en juin ou en août 1967 (après réussite, ils pourraient réintégrer les cours réguliers).

g) Que plusieurs des élèves inscrits à ces cours ne seraient tout de même pas engagés tous les soirs de la semaine.

Rappelons que le ministère de l'Education autorise les élèves à reprendre les matières où il y a échec, quel qu'en soit le nombre.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

597 classes au niveau élémentaire

Il n'y aura que 597 classes au niveau élémentaire cette année, à la Commission des écoles catholiques de Québec. Il y en avait 617 l'an dernier. Le nombre des classes "maternelles" reste le même, soit 40. Le directeur des études pour les écoles élémentaires de Québec, M. Fernand Marineau, annonce l'engagement de quatre titulaires pour superviser l'éducation physique en 1ère et 2e année; cinq autres titulaires sont embauchés pour l'initiation à la musique des élèves de 4e.

Au bureau de M. Louis-Marie Lavoie, chargé de la section de l'enfance exceptionnelle, on confirme qu'il y aura cette année 45 classes, soit une légère augmentation sur l'an dernier (il y a 900 élèves qui bénéficient de cette section formée il y a 4 ans à la CECQ).

Au niveau élémentaire, il y aura cette année 50 institutrices et 20 instituteurs débutants (nombre d'enseignants sont en congé d'étude, quelques-unes quittant pour se marier).

Pour enseigner au niveau élémentaire à la CECQ, le brevet "A" et un baccalauréat en pédagogie constituent maintenant un minimum pour la ville de Québec, dit M. Marineau. La CECQ a maintenant 650 instituteurs pour l'élémentaire. Des 16,895 élèves inscrits aux classes de ce niveau l'an dernier, 94.6 p.c. ont réussi leurs examens. La commission ne prévoit, pour 1966-1967, que 16,500 inscriptions (elle a dû fermer trois classes pour filles à l'école Saint-Vincent de Paul).

M. Marineau et ses adjoints disent constater un sensible progrès quant au français parlé par leurs élèves. L'amorce d'une intensification de cette campagne du bon français parlé, et écrit a surtout été faite au début de 1966, alors qu'un consultant de la CECQ, M. Louis Defond, mena une enquête dans les classes élémentaires.

Profitez de vos soirées pour
transformer votre talent en un bon métier



Suivez les cours du soir du service de l'enseignement spécialisé du ministère de l'Éducation.

Plus de 100 spécialités dans les domaines suivants:
plomberie, chimie industrielle, dessin industriel et cartographique, électricité, ferblanterie et tôlerie, instruments et appareils de contrôle, mathématiques appliquées, mécanique, menuiserie, etc.

Pour obtenir la liste complète des spécialités, adressez-vous à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus près de chez vous.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à la fin de septembre.

Coût minime

RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Φ

Profitez de vos soirées
pour transformer votre talent en un bon métier

Inscrivez-vous le plus tôt possible à l'un des instituts hautement spécialisés du ministère de l'Education!

INSTITUT DES ARTS APPLIQUÉS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
1430, rue Saint-Denis, Montréal
Céramique, décoration d'intérieurs, émaux sur cuivre, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX
1765, rue Saint-Denis, Montréal
Coiffure pour dames (perfectionnement), confection pour hommes, couture élémentaire, etc.

INSTITUT AÉROTECHNIQUE DU QUÉBEC
Aéroport international de Montréal, Dorval
Dessin aéronautique, dessin industriel, ferblanterie-tôlerie, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS FÉMININS
1097, rue Berri, Montréal
Art culinaire, confiserie, coupe et confection, etc.

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE MONTRÉAL
3744, rue Saint-Denis, Montréal
Electricité d'automobile, mécanique d'automobile, moteur diesel, etc.

INSTITUT DES TEXTILES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
2255, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe
Armure et tissage, filature du coton, identification des tissus, mathématiques appliquées aux textiles, etc.

INSTITUT DES ARTS GRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
8955, rue Saint-Hubert, Montréal
Caméra (photomécanique), encres d'imprimerie, impression, linotypie, etc.

INSTITUT DE MARINE
25, rue Saint-Louis, Rimouski
Administration et lois maritimes, matelotage pratique, matelotage théorique, navigation côtière, etc.

INSTITUT DE PAPETERIE
2250, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières

ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE DE QUÉBEC
125 ouest, rue des Commissaires, Québec 8
Electricité d'automobile (fonctionnement), électricité d'automobile (réparation), transmissions automatiques, débosselage, etc.

ÉCOLE DES PÊCHERIES
C.P. 220, Grande-Rivière, Comté de Gaspé

NOUVEAU — NOUVEAU

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE CAPLAN
Caplan, Comté de Bonaventure
Cours de forestrie

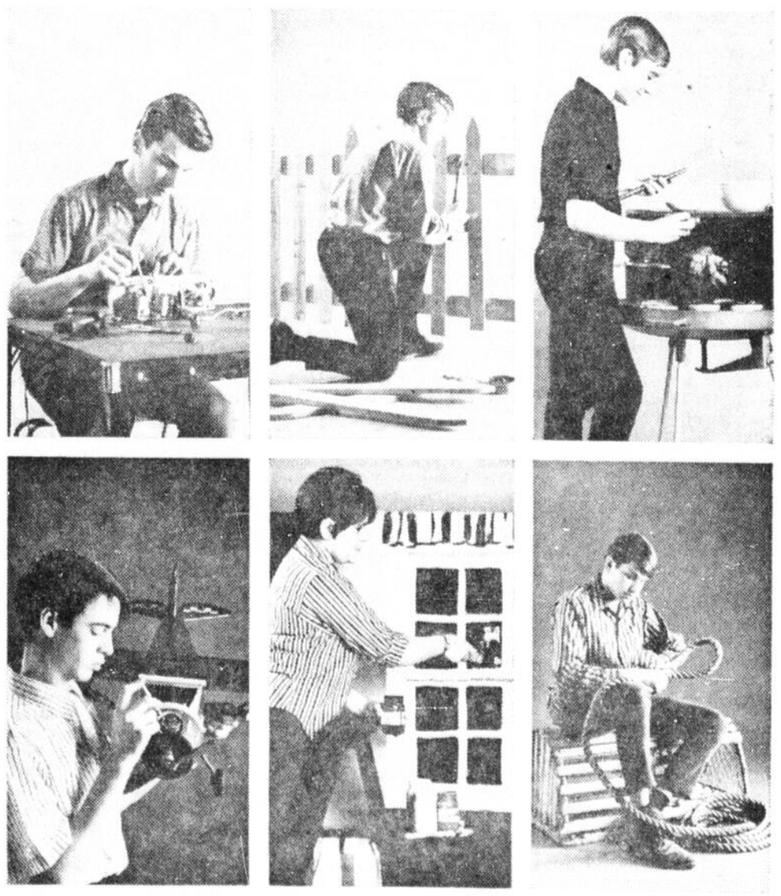
L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE CHICOUTIMI
624, rue Lafontaine, Chicoutimi



RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Φ

Tout le monde a un talent

Le ministère de l'Education offre aux finissants et finissantes du cours secondaire un cours intensif de métiers d'une durée d'un an. Aux finissants et finissantes du C.P.E.S., le ministère de l'Education offre un cours technique intensif d'une durée de deux ans.



PLUS DE 40 SPÉCIALITÉS dans les domaines suivants:
construction, vêtement, services de l'électricité, industrie du téléphone, entretien des machines et des moteurs, coiffure, dessin industriel, électronique, métallurgie, etc...

Tous les cours sont GRATUITS et, de plus, des bourses sont offertes aux étudiants qui doivent se déplacer en dehors de leur localité.

INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de votre domicile.

transformez le vôtre en un bon métier

RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Φ

La débrouillardise légendaire du soldat canadien se manifeste au camp Gagetown

Par Fernando Lemieux

(Deuxième de trois articles)



Nombre d'artistes envieraient le pittoresque de ce hangar vétuste

L'enseigne pompeuse "Théâtre Castor" s'étale sur le mur aux bardeaux vétustes d'un hangar chambranlant.

Une autre, tout à côté, intitulée "Barbier" invite les militaires en campagne à suivre scrupuleusement la discipline de l'armée qui ne prise guère la chevelure luxuriante d'Antoine.

Nous sommes dans les cantonnements du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, sous la pluie battante qui dégouline des tentes soigneusement alignées, presque aux confins du camp Gagetown, au Nouveau-Brunswick, à 31 milles à peine du port de Saint-Jean.

La débrouillardise du soldat canadien, où qu'il soit, est reconnue de tous. On peut dire qu'elle est proverbiale et les Européens peuvent en témoigner.

"Laissez les gars du 22e agir à leur guise et le camp de Gagetown se transformera en ville en moins de deux étés de manoeuvres," déclare le capitaine Reginald O'Donnell, officier des Relations extérieures de l'armée à Valcartier et notre cicérone sur le terrain de manoeuvres.

A cette débrouillardise s'ajoute d'ailleurs un humeur qui ne connait que rarement de variantes, quel que soit le temps.

Un mois de vie au grand air, aux quatre vents et sous la menace constante des caprices de la nature, ne semble guère affecter les "Vandoos" gouailleurs, au sourire et à la répartie facile.

Que vous soyez au PC (Poste de commandement), au mess des officiers ou à celui des sergents appelé "L'Hôtel la Patente" et qui tire son nom d'origine du surnom donné au sergent-major, vous êtes constamment face à cette réalité: le soldat canadien-français se tire toujours d'affaire.

OREILLERS MOELLEUX

Il en pleut des exemples de cette débrouillardise qui fait oublier l'éloignement de la vie familiale et les intempéries de la saison.

L'armée voit au bien-être de ses hommes, c'est indubitable. Mais il reste qu'elle ne peut tout prévoir.

La tente est confortable, les sacs de couchage moelleux, mais les oreillers sont rares: on est en manoeuvre ou on ne l'est pas!

Du magasin viennent les contenants de lait en plastique. Une fois vidés, enroulés d'une serviette, ils feront d'excellents traversins prêts à accueillir les rêves des "poilus".

Le sac de couchage repose à même la terre sur laquelle on a déposé une sorte de litière, mais si le soldat a eu l'idée de s'édifier un lit élevé, il pourra dormir à l'aise sans se soucier des intempéries.

Un "Vandoo" a même eu l'ingéniosité de creuser dans la terre des trous qui permettront à son lit de se balancer, une façon agréable de s'endormir en pleine nature.

Nombre de soldats sont friands du cinéma et ils en auront tous les soirs.

Sauf les machines modernes installées à bord d'un camion, toutes les installations auront été fabriquées par les hommes mêmes, y compris l'enseigne sur le mur du hangar qui abrite les spectateurs.

Dans la salle exiguë pompeusement qualifiée de "salon de barbier", les bancs ont été faits à la main. A la porte, les deux disciples de Figaro manifestent bruyamment leur bonne humeur en dépit de la pluie qui transforme le terrain avoisinant en une mare de boue.

MENUS IMPRIMES

Au mess des sergents du 1er bataillon du 22e Régiment, tout comme à celui des officiers, un menu imprimé indique les plats du déjeuner. Copieux, on s'imagine mal qu'on puisse les déguster sous la tente, avec tout le décorum militaire, alors qu'à l'extérieur tombe, inexorable et fine, la pluie qui noie de brume et de boue le terrain et les hommes qui vont et viennent.

Au PC du 1er bataillon du 22e, le téléphone bruit sans cesse tandis que les hommes travaillent au tracé sur cartes des manoeuvres du jour; mais un tableau nous frappe dès l'entrée.

Le soldat Pierre Auger, entre deux graphiques, esquisse des tableaux qu'il projette de peindre.

Au capitaine "Reg" O'Donnell, toujours à l'affût de nouvelles, le "private" Auger demande des photographies du 22e. Il veut en effet réaliser en 25 tableaux l'épopée du célèbre régiment dont un membre, le brigadier Bernard Guimond, de Québec, commande les manoeuvres de Gagetown, édition 1966, fait sans précédent dans les annales canadiennes-françaises.

Dans les tentes, c'est l'heure du diner et de la sieste que les hommes utilisent au maximum en s'occupant à nettoyer leurs armes ou à sculpter différentes oeuvres qui feront de magnifiques souvenirs des grandes manoeuvres.

Ces dernières sont un défi constant à la débrouillardise des sergents - majors pourvoyeurs.

Le journaliste du "Soleil" était accompagné du capitaine responsable de l'information, d'un chauffeur gracieusement prêté par la base de Gagetown et d'un photographe de l'armée.

Tous ont été casés en quelques minutes et accueillis avec le sourire, tout comme s'il était tellement facile de loger quatre hommes de plus, en pleines manoeuvres, alors que les rations sont comptées et que le logement est exigu, on le conçoit.

PHOTOS VIVANTES

Nous avions demandé au photographe, le sergent Fernand Duguay, prêté par l'armée, de suivre le plus près possible les manoeuvres afin d'en rapporter des photos "vivantes".

Nous l'avons vu, à un moment, assis sur la culasse du canon d'un "Centurion", son appareil en bataille, suivant à une première loge l'avance des blindés.

Une autre fois, à quelques pas d'un 106 MM antichar dont les détonations sont un déchirement pour les oreilles, il captait chaque salve, sans paraître s'émouvoir.

Sur le cadre d'une porte d'une vieille maison servant aux quartiers d'un sergent-major du bataillon des services, nous avons lu une affiche qui donne le ton à cette débrouillardise et à cette bonne humeur du soldat canadien-français.

Un soldat l'a gracieusement enlevée du mur pour nous la remettre pendant que le sergent-major faisait remarquer avec un sourire: "C'est pour me mettre en train le matin."

En voici le texte: "La bonne humeur est un équilibre moral qui est maintenu par l'action de l'intelligence et de la volonté. Il faut réussir à gouverner ses nerfs, à tenir son cerveau net, clair, libre de pensées sombres et malveillantes. Il faut traiter les soucis et les contrariétés comme des ennemis importuns et sournois qu'on est résolu de vaincre. Il faut regarder sa tâche bien en face, en considérer vaillement les difficultés, surtout en estimer le prix et s'y attacher de tout coeur. C'est donc une addition de maîtrise de soi, plus encore d'abnégation, de joie victorieuse. La joie descend du ciel par les grands coeurs."

A Gagetown, le "Vandoo" a fait sienne cette formule. Demain,une tournée en "VTT".

SERVICE POSTAL des visiteurs et exposants

POSTES CANADA POST

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

1er au 11 septembre

Palais du Commerce

Horaires:
9:00 A.M. à 1:00 P.M.)
Tous les jours, excepté samedi, dimanche et
2:00 P.M. à 6:00 P.M.)
le jour de la Fête du Travail.
Samedi seulement - (3 et 10 septembre)
9:00 A.M. à 1:00 P.M.
Le Bureau de Poste est fermé dimanche et le jour de la Fête du Travail.

le facteur n'aura point à deviner— si la bonne adresse vous lui donnez.



Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ, EMBOUTEILLÉ ET IMPORTÉ DE LONDRES, ANGLETERRE

AU PRIX DU GROS !

FENÊTRES MORRIS

d'aluminium à 3 rainures

En EMAIL CUIT de COULEUR

CHOIX DE 36 COULEURS



- CONTROLE REVERSIBLE — Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur.
- ACTION FLOTTANTE — Pour adaptation parfaite et operation facile.
- COUPE-FROID A MEME — Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
- REMISAGE A MEME — Evite les changements saisonniers et l'ascension des échelles.
- ALUMINIUM REFOULE — Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
- BARRURE AUTOMATIQUE — Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.

Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR

TEL.: 522-5763

TERMES FACILES

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

419 ST-ANSELME QUEBEC

VENTE avant les réparations

extra spécial - extra spécial

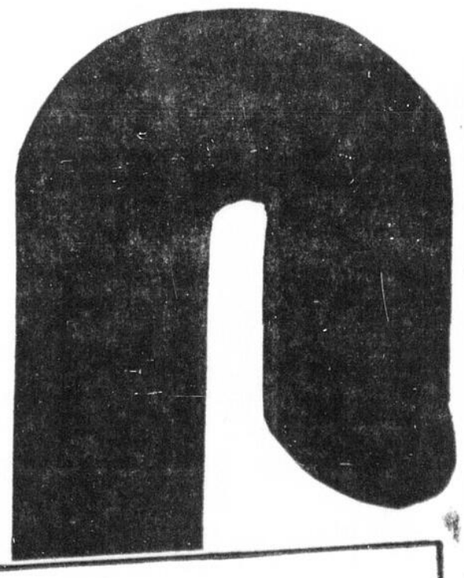
150,000.00 DE STOCK A SACRIFIER

EXTRA SPECIAL
1,100 VERGES DE TAPIS
100% NYLON DUPONT
Dessins effet tweed, 12 pieds de largeur, légèrement second du moulin.
Rég. 8.95 à sacrifier 5.78 V.C.

EXTRA SPECIAL
700 VERGES DE TAPIS
100% NYLON
Fini velours, teintes: rouge cerise, saumon, turquoise. 12 pieds de largeur. Légèrement second du moulin.
Rég. 9.95 à sacrifier 5.99 V.C.

EXTRA SPECIAL
650 VERGES DE TAPIS
100% NYLON, QUALITE BARRYMORE
12 pieds de largeur, solde de manufacture. Laine et nylon.
Rég. 8.95 à sacrifier 5.37 V.C.

EXTRA SPECIAL
800 VERGES DE TAPIS
50% NYLON DUPONT CERTIFIE
Filament continu, 12 pieds de largeur, 1ère qualité.
Rég. 9.95 à sacrifier 6.16 V.C.



EXTRA SPECIAL
400 BOITES DE
TUILES VINYLE
AMIANTE
1ère qualité, 9 x 9, épaisseur 1/16.
A sacrifier .08 la tuile

TUILES
VINYLE PUR
500 boites de tuiles en vinyle pur 9 x 9. Choix de teintes pâles, quelques-unes avec legers défauts d'impression.
Rég. .29
à sacrifier .17 chacune

TUILES
VINYLE AMIANTE
300 boites de tuiles vinyle amiante. Epaisseur 080 disponible en teintes à fond blanc, 12 x 12.
A sacrifier .19 chacune

450 BOITES DE
TUILES
VINYLE AMIANTE
Epaisseur 080. Choix disponible de couleurs, 9 x 9.
A sacrifier .09 1/2

TUILES
VINYLE PUR
Dimensions 12 x 12. Epaisseur 1/8, pratique pour usage commercial.
Rég. .59
à sacrifier .39 chacune

PRELART
VINYLE
50 rouleaux de prélart vinyle laminé, 2 verges de largeur. Choix de patrons.
Rég. 1.49
à sacrifier .99 V.C.

chez Lamy
PRELARTS Ltée FONDEE EN 1902
774 est, rue St-Joseph

PRELART
VINYLE
A surface laminée s'harmonisant avec tous décors. 2 verges de largeur.
Rég. 1.98 1.19 à sacrifier

PRELART
GRAVURE
75 rouleaux de prélart canadien, surface plastique. 2 verges de largeur. Choix de patrons disponible.
Rég. 1.19
à sacrifier .78 verge

PRELART
CANADIEN
50 rouleaux de prélart imprimé, 2 verges de largeur. Choix de couleurs.
Rég. .65
à sacrifier .54 V.C.

50 COUVRE-LITS POUR LIT DOUBLE
Style colonial
Rég. 12.95
à sacrifier 8.59

75 COUVRE-LITS EN BROCART
Style luxueux, tout uni, fini avec frange, lit-simple ou double.
Rég. 11.95 7.79 à sacrifier

TENTURES A LA PAIRE PRETES A POSER
Qualité Ocitate. Choix de nuances. A sacrifier.
1 laise couvrant 48" à sacrifier 8.95 la paire
2 laises couvrant 96" à sacrifier 17.95 la paire
Longueur finie 95".

Lamy

NE MANQUEZ PAS CES SPECIAUX VRAIMENT EXTRAORDINAIRES!

SERVICE GRATUIT DE MESURES A DOMICILE

STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN (Stationnement Baril d'Huitres)

Nous honorons la carte credico

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30



ASSOCIATION INTERNATIONALE — Le directeur général de la Société générale de presse, de Paris, a l'ambition de collaborer à l'institution d'une association internationale des journaux d'expression française. C'est l'un des objectifs du voyage qui l'a conduit à Québec, hier. MM. Lorenzo Paré, directeur de l'Office d'information et de publicité de la province, Henri Lebot, consul adjoint de France à Québec, et Georges Bérard-Quélin, président et directeur général de la Société générale de presse, discutent de ce projet.

Un industriel américain au congrès des épiciers

Plus l'épicier en gros offre de services aux détaillants, plus le consommateur est favorisé

POINTE-AU-PIC (De notre envoyé) — Plus le grossiste offre de services au détaillant, plus le consommateur obtient de qualité à des prix avantageux.

C'est en quelque sorte le thème qu'a développé aujourd'hui, au Manoir Richelieu, l'industriel américain Dick Jones, de Champaign, Illinois, à l'occasion du congrès de l'Association des épiciers en gros du Québec.

M. Jones a exposé les implications de la technique commerciale de la distribution totale par un grossiste, ce qui comporte la livraison, chez les détaillants, de la gamme complète des produits d'épicerie, y compris les denrées périssables.

Le regroupement chez le grossiste de tous les services, et l'organisation scientifique du commerce ont permis d'abaisser le coût des ventes de 15 à 3 pour cent, en quelques années. L'épicier ne fait plus affaires qu'avec un fournisseur, au lieu du méli-mélo d'autrefois, alors qu'une vingtaine de grossistes se présentaient à son magasin périodiquement. Le consommateur obtient plus de valeur pour son argent, étant donné le rétrécissement de la marge qui existait entre le producteur et le détaillant.

M. Dick Jones prétend que les années 60 sont marquées par une phase de spécialisation qui appelle la production automatique et massive de meilleurs produits. C'est pourquoi les grossistes devront être mieux équipés pour acheminer ces produits chez le détaillant, puis jusqu'aux consommateurs, avec la constante préoccupation d'une qualité uniforme pour les produits périssables.

Le congrès se terminera demain midi.

Service des signaux

EN DESCENDANT

Grondines, 41 — Pass: 1305-29 Cape Transport, 1240-29 Cement Karrier.

EN MONTANT

Escoumins, 122 — Pass: 0930-29 Lake Ontario, 1230-29 Northern Conqueror, Dues: 2400-29 Falcon, 0300-30 Methan, 1800-29 Manchester Merchant, 2100-29 Rimouski, 1030-29 Carinthia.

Québec, 0 — Dues: 1600-29 Borgholm, 1515-29 Ralph S. Misener, 1730-29 Bernhard Howardt, 1930-29 Balashikha, 1700-29 Canadia, 1700-29 Berkersheim 1515-29 R.A. Mcinnis, 2215-29 Frank. J. Humphrey.



LISEZ CECI...
Mesdames, Mesdemoiselles, pour
QUELQUES SOUS PAR JOUR
profitez d'un
COURS INDIVIDUEL...
équipement de
MASSAGES, BAINS DE SANTE
et autres
Conservez une excellente forme ou acquerez-en une... Débarrassez-vous des surplus graisseux et cellulitiques ou, selon le cas, prenez du poids. Par la même occasion, corrigez:
HANCHES, CUISSES, ABDOMEN, BUSTE
ou autres parties du corps.
7 années en opération à la même adresse. Votre studio de confiance à Québec.
Dépt PHYSIOTHERAPIE
Massage général. Massage médical (Post-natal). Traitement de la cellulite. Lampe-Soleil (Ultra-violet). Pour appointement: 529-1788.
Cours post-nataux aux jeunes mamans.
Studio SANTE & BEAUTE
1020 ST-JEAN — QUE.
Inf. 529-1787

Une association internationale de la presse d'expression française, en '67

Par Benoit HARVEY

M. Georges Bérard-Quélin, président et directeur général de la Société générale de presse, de Paris, s'est déclaré confiant, hier, de réaliser l'institution d'une association internationale de la presse d'expression française au cours de l'année 1967.

M. Bérard-Quélin, qui était reçu au consulat général de France à Québec, a signalé qu'il a engagé des pourparlers fort intéressants avec les entreprises de presse de notre province, et qu'il espère réaliser certains de ses objectifs au cours des années 1967 et 1968.

"L'un de mes projets, a-t-il précisé, intéresse particulièrement le Québec. Il s'agit de lancer une revue de presse hebdomadaire destinée aux pays étrangers, et qui serait publiée en quatre langues; l'une des éditions sera consacrée au Québec plus particulièrement, et au Canada français en général. Cette revue de presse, qui serait diffusée aux entreprises abonnées, serait la même pour tous les pays, sauf pour quelques pages qui seraient consacrées plus spécifiquement à la nation à laquelle elle s'adresse".

Le président de la Société générale de presse annonçait en outre la création d'une revue quotidienne de la presse internationale, destinée aux journaux français, et qui touchera les problèmes intéressant la France, les institutions internationales la concernant, et l'ensemble des pays francophones. Quant à la revue hebdomadaire, sa facture sera plus documentaire que rédactionnelle, et comportera des articles consacrés à l'évolution des pays d'expression française. Il s'agira surtout d'un document destiné à favoriser l'étude des problèmes de la communauté française internationale.

FEDERATION INTERNATIONALE

M. Georges Bérard-Quélin a précisé que la revue de presse hebdomadaire sera lancée au cours du premier trimestre de 1967; elle coincidera probablement avec l'ouverture de l'exposition internationale de Montréal, alors que la France sera appelée à établir des liens plus étroits avec les autres communautés francophones du monde.

"En ce qui concerne la fédération internationale de la presse de langue française, commentait le directeur de la Société générale de presse, c'est un projet auquel je travaille depuis des mois. Une enquête nous a révélé la présence de 1,600 quotidiens français dans le monde, particulièrement en France, au Québec, en Belgique et en Suisse. Il y a intérêt à établir des liens entre ces journaux, pour favoriser l'entraide, l'échange des informations et de journalistes, et probablement, pour établir un réseau de correspondants internationaux. Je crois que la France pourrait donner plus d'importance au Québec dans ses journaux; l'inverse est sans doute valable".

M. Bérard-Quélin s'est dit convaincu que ces échanges, aux plans professionnel, culturel et récréatif seraient très fructueux, sans oublier les intérêts économiques et financiers que nous partageons.

L'Agence générale de presse, de Paris, groupe la plupart des quotidiens français de France; c'est la deuxième agence en importance dans ce pays, qui en compte incidemment quarante. L'entreprise s'occupe également d'édition.

L'agence recrute ses journalistes dans les journaux abonnés à ses services, mais, comme l'a déclaré son directeur général, on n'écarte pas l'éventualité d'imiter la formule coopérative qui a donné naissance à la Presse Canadienne.

"Vous comprendrez que mon voyage en Amérique a aussi comme objectif de prendre contact avec les milieux politiques, économiques, financiers, administratifs, et de presse, qui s'intéressent aux problèmes européens et français, concluait M. Bérard-Quélin, au cours d'une entrevue. Je suis ici à titre professionnel, mais aussi comme touriste, ce qui m'a amené à visiter une partie des Etats-Unis et du Canada, pays auxquels s'adressera une édition hebdomadaire de notre "Revue de presse".

Le voyage permettra également au visiteur de mettre au point un service de documentation, intitulé "Encyclopédie périodique, économique, politique et administrative".

M. et Mme Bérard-Quélin ont été reçus au Consulat français de Québec par les représentants du gouvernement de France, dont le consul adjoint, M. Henri Lebot. Quelques personnalités de la presse québécoise, dont MM. A.-F. Mercier, directeur général du Soleil et de l'Evénement, et Lorenzo Paré, directeur de l'Office d'information et de publicité du gouvernement provincial, avaient été conviés à cette réception.

C'EST LA VIE



"Il nous faudra remplacer Louise Caplan. Elle dit qu'avec six enfants elle n'a pas le temps de nous aider à résoudre les problèmes du monde!"

3 AUTOMOBILES
EN PRIX DE PRESENCE
AU GRAND
BINGO
DU COLISEE
JEUDI SOIR LE 1er SEPTEMBRE

Le plus grand BINGO jamais encore organisé aura lieu Jeudi soir le 1er septembre à 8hres 30 au COLISEE de Québec à l'occasion de l'Exposition Provinciale. Ce gigantesque Bingo est organisé et dirigé par J.E. Prud'homme reconnu pour son savoir-faire dans ce genre d'organisation. Une valeur totale en prix de $20,000.00 sera attribuée ce soir là. Trois (3) prix de présence trois (3) AUTOMOBILES Chevrolet 1966 quatre portes, automatique, taxe et licence incluses seront données à trois personnes présentes à ce Grand BINGO.

15 tours de bingo pour $2.00 et à chaque tour $100.00 en prix sera attribué. Il ne faut pas oublier qu'il y aura aussi plusieurs tours spéciaux de $2,000.00 et $1,000.00.

Un bon conseil, achetez vos billets à l'avance car à un BINGO de cet envergure, il y aura foule. Jeudi Soir le 1er Septembre à 8 hres 30 au COLISEE.

Voici les places où vous pouvez vous procurer des billets qui vous donneront droit à 15 tours de Bingo et à participer au tirage des 3 automobiles.

Charles A. Giguère Chaussures, 189 rue St-Joseph Est. Au Colisée et à tous les dépôts réguliers du Colisée.

PERSONNE
NE BATTRA CES CONCESSIONNAIRES RAMBLER/AMERICAN MOTORS CE MOIS CI...PERSONNE

PAVILLON RAMBLER INC.
2025 Ouest Boul. Charest.
681-4631

J.-A. BEGIN LTEE
10 Route Trans-Canada,
Rond-Point, Lévis. 837-9363

CLERMONT
Garage Benoit Hudon Enr.

L'ISLETVILLE
J.-Ronald Caron

PONT-ROUGE
Garage Vaugeois Enr.

ST-GEORGES DE BEAUCE
Garage Noël Lessard Inc.

STE-GERMAIN LAC ETCHEMIN
La Cie Ferland & Bégin Ltée

ST-JOSEPH DE BEAUCE
Garage Economie Enr.

ST-RAPHAEL
Garage Jean-Paul Beaulieu

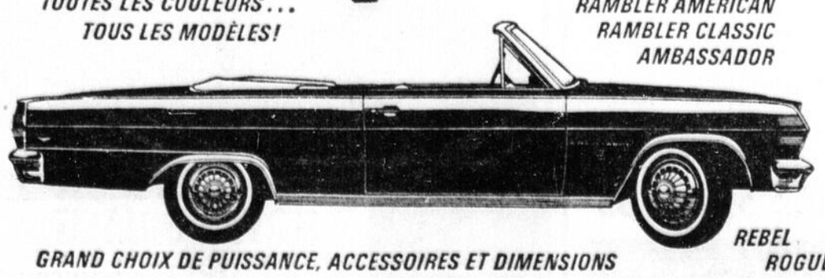
VOICI COMMENT:
PENDANT LES 30 JOURS QUI VIENNENT
Les concessionnaires vont couper leurs prix au maximum. Vous pourrez profiter des meilleures occasions jamais offertes depuis 5 ans.

VOICI POURQUOI:
L'industrie automobile a trop produit. Nous aussi. Il faut faire de la place pour les modèles 67. Les concessionnaires Rambler/American Motors vendront plus que leurs concurrents pour y parvenir.



TOUTES LES COULEURS... TOUS LES MODÈLES!

RAMBLER AMERICAN
RAMBLER CLASSIC
AMBASSADOR



GRAND CHOIX DE PUISSANCE, ACCESSOIRES ET DIMENSIONS

REBEL
ROGUE

Pendant les 30 jours qui viennent, tous les concessionnaires Rambler/American Motors vous offriront les meilleures occasions depuis 5 ans. Les meilleures que personne n'a jamais offertes... les meilleures que personne n'offre!

Il faut écouler les modèles 66, alors les prix dégringolent. Tout le monde parle prix, mais personne ne propose des occasions comme votre concessionnaire Rambler/American Motors. Vous serez étonné de voir combien il est prêt à vous offrir pour votre voiture actuelle, combien peu il demande pour un modèle 66, tout neuf. Vous avez tout le choix de dimensions, de couleurs, de modèles et d'accessoires. C'est le moment ou jamais de conduire une voiture neuve et de découvrir la fameuse qualité American Motors.

Voyez votre concessionnaire Rambler/American Motors aujourd'hui.

VOYEZ-EN UN...VOYEZ-LES TOUS LES MEILLEURES OCCASIONS DEPUIS 5 ANS

Pittsburgh blanchi par les Astros

L'ÉVÉNEMENT

Québec, mardi 30 août 1966

Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

APRES LA JOURNEE DE LA GALERIE SPORTIVE

Après une journée comme celle que nous avons passée, hier, nous ne cachons pas que nous aimerions être un journaliste dans le genre du confrère Rhéaume "Rocky" Brisebois, qui écrit une chronique pour un hebdomadaire dominical de la métropole. Malheureusement, nous ne nous sentons pas encore dans cette classe, mais nous croyons tout de même qu'il est de notre devoir de remplir ce coin qui nous est confié quotidiennement depuis 20 ans.

La raison est que la journée d'hier était consacrée au tournoi annuel de la Galerie Sportive de Québec. Toux ceux qui s'occupent de l'information sportive, dans la région de Québec, ont l'occasion de s'amuser avec de nombreux invités qui ont vu à débourser les frais pour les nombreux cadeaux, les trophées et le buffet, sans oublier quelques consommations. Bref, c'est une journée où les "connaisseurs" sont supposés se permettre un congé et s'amuser fermement avec les gens qui viennent participer à leur tournoi.

En revenant à Brisebois, puisque c'est avec lui que nous commençons cette chronique, nous aimerions vous décrire tout ce qui s'est passé au cours de la journée d'hier. Bref, ce serait un moyen bien simple de "remplir" ce coin qui nous est réservé dans le seul journal du matin publié dans la Cité de Champlain. A notre désappointement, nous ne croyons pas avoir le talent pour vous décrire avec couleur tout ce qui se passe au cours d'une telle journée.

Malgré tout, nous tentons d'aller de l'avant et tirer meilleur profit des expériences qui ont fait partie de notre déplacement de journée sur le parcours du Club de Golf Lévis.

LE CAS DES INDIENS DE QUEBEC

Après avoir travaillé fort pendant 18 trous, en compagnie de J. Elzéar Turcotte, Robert Plamondon et Georges Larouche, nous arrivons au chalet pour remettre les pointages des membres de notre groupe. Tous ceux qui nous rencontrent nous félicitent pour le 78 qui nous assure la victoire, mais notre "partie" n'est pas terminée.

A la demande des organisateurs, nous nous prêtons volontiers pour la compilation de la liste de prix, en compagnie de J.-Emile Dion, le dévoué administrateur de cette "patente" qui s'appelle la Galerie Sportive. Et en arrivant à la liste des invités, nous tombons sur le nom d'un certain Beaudoin (nous avons oublié son prénom) et nous demandons qui il est.

Quelqu'un nous répond qu'il est le frère de Hughes Beaudoin, propriétaire des Indiens de Québec, et un autre s'empresse d'ajouter: "Il est venu représenter son frère Hughes, pour les Indiens", puis ajoute: "Probablement que Hughes a jugé plus sage de ne pas venir".

Après tout, les Indiens sont comparés aux As de Québec de ce temps-ci et reçoivent beaucoup d'attention. Heureusement, quelques minutes plus tard, nous retrouvons Hughes avec le gérant Ed Lyons et le gérant général Terry McKeaney. Ils ne sont pas les plus heureux du monde, mais ils ne se cachent pas. Ces trois hommes sont très affairés à expliquer ce qui ne va plus avec leur équipe. Même si la situation est pénible pour eux, tous se réjouissent de leur présence.

Et ce qui est encore plus encourageant pour eux, est que le trio Beaudoin-Lyons-McKeaney n'a pas lancé la serviette, en dépit d'un déficit de 4-0 dans une série de 5 dans 9, et qu'il y a promesse que les Indiens reviendront au stade municipal parce qu'ils n'ont pas l'intention de lâcher prise.

AUTRES NOTES DE LA JOURNEE A LEVIS...

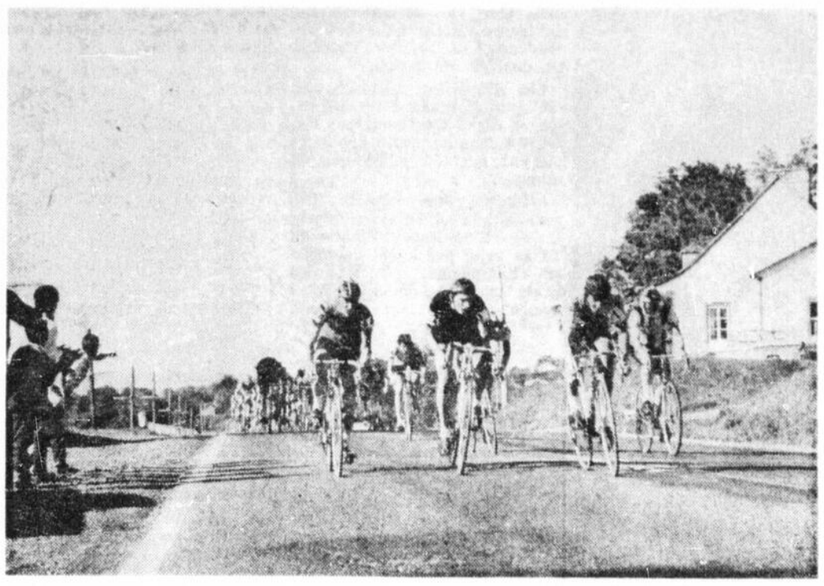
Il est maintenant définitif que Cecil Comerford ne jouera pas avec Hélène Gagnon, la championne golfeuse du Canada, lors du tournoi de golf du Carnaval à Cap-Rouge, le 7 septembre... Jacques LaRoche, organisateur de cette journée, nous a remis copie de la lettre dans laquelle la golfeuse d'Arvida a été invitée à être la partenaire de Jean-Claude Beaudoin, président du Carnaval 1967... Sans doute, Mlle Gagnon acceptera et y gagnera, mais nous pouvons dire que "Cec" a encore un truc dans son sac pour toute cette affaire...

Au cours du tournoi d'hier, les pros locaux Bob Légaré, Rodolphe Huot, Roland Huot et André Cazes ont formé un excellent quatuor... Il n'y a eu aucune "galerie" pour les suivre sur le terrain, mais ils ont joué de l'excellent golf dont un 70 par Légaré, un 71 par Cazes, 72 par Rodolphe et un 76 par Roland Huot... Nous tenons à leur dire dans cette chronique que leur présence a été appréciée de tous...

Naturellement, les brasseries étaient largement représentées à cette occasion, car ces gens font beaucoup pour la promotion des sports dans la région, même si tout cela tombe dans le domaine de la promotion... L'ancien confrère Roger Meloche est venu de Montréal pour jouir d'une excellente journée... Jean Béliveau a été dans l'impossibilité d'être présent, à la suite d'un surcroît de travail mais son équipe y était... Georges Labrecque n'a pu y être non plus, mais lui aussi avait délégué de bons remplaçants... Et, Phil Barbeau y est arrivé un peu après le golf, mais il s'est probablement dit que c'était le seul moment que l'on dirait de sa partie "qu'il n'y a rien qui la batte"...

Nous avons apprécié la présence des joueurs de hockey Gilles Tremblay (Canadiens), Camille Henry (Chicago ou Saint-Louis) et André Lacroix (As de Québec)... Phil Watson y était également et sa partie de 111 prouve qu'il devrait pratiquer avant de lancer des défis... Et en l'absence de son épouse, Louis Chassé a été très fier d'y amener une de ses filles, Hélène, pour nous convaincre qu'il avait une future championne de golf dans sa famille...

En terminant, félicitations et remerciements aux gens du Club de Golf de Lévis pour un parcours en excellente condition... Et demain, chers lecteurs, la vie reprendra son cours normal et vous n'aurez qu'un an à attendre pour vous faire "ennuyer" avec une autre chronnique sur la journée de golf des chroniqueurs, commentateurs et rédacteurs sportifs de Québec... Nous espérons tout de même que vous nous excuserez d'avoir abusé de votre patience, tout en vous demandant grâce déjà pour celle de 1967...



LE PELOTON — Les participants au deuxième Tour cycliste de Portneuf se sont tenus en peloton durant la majorité de l'épreuve de 218 milles. Quelques coureurs plus hardis s'échappaient en avant, comme nous le fait voir cette photo, mais le peloton en tête ne comprenait jamais plus de cinq coureurs. Le numéro 1, Jules Béland, devançait ses rivaux lorsque cette photo fut prise.

Quelques à-côtés du deuxième Tour cycliste de Portneuf

Durant les trois jours qu'ont duré le Tour cycliste du comté de Portneuf, on a fait grand état du magnifique travail des organisateurs, sous la direction de Yvon Guillou, des excellentes performances des coureurs mais rares ont été les commentaires favorables envers le groupe d'officiels qui ont travaillé dans l'ombre.

Sous la direction de Georges Lachance, les officiels ont abbatu de l'excellente besogne du commencement à la fin, réglant de nombreux protêts logés par les équipes en plus de voir à la compilation des performances de chacun des coureurs après chaque étape.

Paul-Emile Viger, Mme Lachance, Gaston Pouliot, Pierre Gagné, Guy Paquet et Roberte Girard n'ont pas ménagé leurs efforts durant les trois jours de compétition et si tout a marché dans l'ordre c'est sûrement grâce à eux.

Le seul coureur des Etats-Unis, inscrit dans le tour, Paul Maugh, n'a pu finir la dernière étape. Son père l'accompagnait durant l'événement et a été enchanté de l'accueil qu'on lui a réservé.

Selon le commissaire en chef Georges Lachance, Jules Béland aurait gravi la fameuse côte à l'entrée de Saint-Raymond à une vitesse de 15 milles à l'heure. Et de ce point jusqu'à l'arrivée, le champion aurait tenu une viteses moyenne de 35 milles à l'heure. On n'a pas à se demadner qu'elles sont les raisons de la victoire finale de Béland.

Kevin Sirois se rappellera longtemps son arrivée à Saint-Raymond, dimanche midi. Il a traversé le fil d'arrivée sur un vélo qui comptait deux pneus complètement dégonflés. L'effort était là même si le jeune Sirois se trouvait parmi les derniers du groupe.

Un jeune membre de l'équipe québécoise Lessard-Sauvage-Lejeune, a fait remarquer à son instructeur Marc-André Girard que les cyclistes ontariens avaient inscrit les numéros des coureurs de son équipe sur les guidons de leur vélo. C'était une marque d'attention qui en disait long sur la qualité des coureurs de l'équipe Lejeune.

Gino Cadorin, le plus dangereux rival du champion Jules Béland s'est mis en vedette dans le circuit fermé de Pont-Rouge en remportant quatre des huits "sprints". Michel-Ange Banos, du Vélo-Club de Duvernay, en a gagné deux, les deux autres allant à Hank Koning et à Don Petelka.

Les Hotesses du Tour cycliste de Portneuf ont suivi les différentes étapes avec beaucoup d'intérêt. Elles étaient présentes lors de chaque départ et aussi au fil d'arrivée. Claudine Denis, Pauline Matte, Francine Gauthier, Céline Légaré, Francine Saint-Louis et Pierrette Daigle méritent des félicitations.

Sans le concours de plusieurs commanditaires, le Tour cycliste du comté de Portneuf n'aurait pu être présenté. L'organisateur Yvon Guillou tient donc à les remercier sincèrement pour leur aide.

Les autorités municipales et religieuses de chacune des "villes-étapes" ont réservé un chaleureux accueil aux cyclistes et aux organisateurs. Le maire de chaque municipalité visitée rehaussait de sa présence l'arrivée ou le départ de chaque étape.

Tous ces détails réunis, encouragent les organisateurs à continuer la présentation du Tour cycliste de Portneuf. Les projets pour l'an prochain sont nombreux et comme Yvon Guillou le disait dans notre livraison d'hier, les coureurs effectueront une visite dans la municipalité de Lac-aux-sables.

Le Dr Denis Simard est un autre gars qui s'est dévoué sans compter durant les trois jours de la compétition.

Une soirée en l'honneur des organisateurs et des entraineurs de chaque équipe inscrite dans le tour se tiendra ce soir au Centre de Réhabilitation. Cette soirée couronne le deuxième Tour cycliste du comté de Portneuf.

Toronto songe à faire évoluer Day à Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

Tandis que les Roughriders d'Ottawa se préparent à recevoir les Argos de Toronto mardi soir dans un match de la Conférence de football de l'Est, ces derniers semblent prêts à donner une chance au quart-arrière Eagle Day, congédié par les Stampeders de Calgary.

Pour sa part, le pilote Frank Clair, des Riders, n'a qu'une inquiétude, à savoir si ses hommes ont perdu leur coordination après un repos de 14 jours.

D'ailleurs, les Argos, en dépit de leur piètre record cette saison, ne seront pas des proies faciles d'autant plus qu'ils ont opposé une certaine résistance aux Alouettes de Montréal et aux Cats de Hamilton. Ils sont également en quête d'une victoire et la présence de Dave Thelen contre ses anciens coéquipiers sera peut-être leur inspiration mardi.

Les Argos présenteront à Ottawa deux nouveaux demis, Ray Jones et Kern Carson, le Canadien Walt Balasiuk et le centre John Reykdal.

DAY

Day demeure toutefois le centre d'attraction à Toronto, où l'on se demande ce que le pilote Bob Shaw décidera à son sujet.

Les Argos ont tenté sans succès d'obtenir Day le printemps dernier, puis Calgary a essayé sans succès de l'échanger à Toronto la semaine dernière. Le vétéran de six saisons dans le football canadien est devenu agent libre dimanche quand aucune équipe ne l'a réclamé au repêchage.

Les Argos peuvent le garder pour un essai de cinq jours, après quoi ils devront l'embaucher.

TIGER-CATS

A Hamilton, on attend deux nouveaux joueurs importés au camp à la suite du revers essuyé aux mains des Alouettes la semaine dernière.

Il s'agit d'un demi inconnu et de l'ailier défensif Leroy Moore, ex-Bill de Buffalo, qui devrait revenir pour un essai de cinq jours.

Par ailleurs, le pilote Ralph Sazio n'a pas encore comblé la perte de Zeno Karcz, blessé au tendon d'Achille contre Montréal la semaine dernière. Il dispose présentement d'une recrue, Tom Benyon, qui est maintenant sur la liste des blessés, mais qui doit revenir au jeu cette semaine.

Les Cats recevront les Riders lundi prochain et les visiteront cinq jours plus tard dans la capitale canadienne.

Robitaille élimine Marois en deux sets

Les joueurs de tennis encore en lice pour les championnats de la ville et du district se sont qualifiés pour la ronde quart de finale dans le simple masculin et le double masculin. Le simple de dames est rendu en semi-finale. D'excellentes rencontres sont prévues pour ce soir. Dans le simple d'hommes, Jack Robitaille a éliminé le joueur semé 6e, Jean Marois en deux sets, 6-3, 6-3.

Pierre Lachance a remporté une belle victoire de 7-5, 3-6, 6-3 aux dépens d'André Dechavigny. Chez les dames, dans la ronde quart de finale, Joanna Langlais se rallia superbement pour vaincre en trois sets, Denise Raymond, 4-6, 6-2, 6-4. Josette Wathier a triomphé de la championne junior de Québec, Hélène Morissette, 6-0, 4-6, 7-5. Thérèse Dion a surplanté Denise Pichette, 6-3, 6-3. Louise Roberge l'a emporté par défaut contre Irène Cloutier. En troisième ronde du double masculin pour l'obtention du trophée Emond et Côté, Jean-Yves Laurin et Marc Blondeau, les champions de 1965, ont vaincu Gaston Blais et Yves Potvin, 6-3, 6-4.

André Dechavigny et Marc Lortie ont éliminé Claude Dion et Pierre Guillemette, 6-1, 7-5. Ce soir en semi-finale du simple de dames, Joanna Langlais jouera contre Josette Wathier tandis que Louise Roberge et Thérèse Dion feront les frais de l'autre semi-finale. Dans le simple d'hommes, Marc Blondeau s'attaquera à Pierre Lachance, Jackie Hérisset se mesurera à Jean-Yves Laurin, Guy Michaud disputera la victoire à Jack Robitaille et André Côté jouera contre Jacques Giguère.

HIER

M. Blondeau défait F. Clément, 6-2, 6-0; J. Hérisset défait F. Snow, 6-2, 6-4; A. Côté défait R. Potvin, 9-7, 6-2; G. Giguère défait C. Poirier, 6-0, 6-1; G. Michaud défait A. St-Georges, 6-2, 6-0; P. Lachance défait A. Dechavigny, 7-5, 5-6, 6-3; J.Y. Laurin et M. Blondeau défont G. Blais et Y. Potvin, 6-3, 6-4; J.F. Dionne et Joc. Lemieux défont Jos Lemieux et P. Rouleau, 6-2, 6-3; A. Delage et H. Decoster défont F. Snow et J.P. Massicotte, 6-2, 6-3; J. Marois et G. Michaud défont D. Pouliot et C. Bergeron, 6-1, 6-4; F. Clément et M. Voyer défont C. Marcoux et A. Laverdière, 2-6, 6-3, 6-4; J. Robitaille défait J. Marois, 6-3, 6-3; J. Langlais défait D. Raymond, 4-6, 6-2, 6-4; J. Wathier défait H. Morissette, 6-0, 4-6, 7-5; L. Roberge défait J. Cloutier, défaut; T. Dion défait D. Pichette, 6-3, 6-3; A. Dechavigny et M. Lortie défont G. Dionne et P. Guillemette, 6-1, 7-5.

AUJOURD'HUI

A St-Thomas d'Aquin

6h30
Dechavigny-Lortie vs Royer-Clément

9h00
Blondeau-Laurin vs Dionne-Lemieux
Delage-Decoster vs Marois-Michaud
Hérisset-Côté vs gagnant cantin-Cantin, St-Georges-Dutil

A St-Sacrement

6h00
A. Côté vs J. Giguère
G. Michaud vs J. Robitaille

7h00
J. Hérisset vs J.Y. Laurin
M. Blondeau vs P. Lachance

8h00
J. Langlais vs Josette Wathier
L. Roberge vs Thérèse Dion

Tout va bien pour Whitey Ford

HOUSTON, (UPI) — Un porte-parole de l'hôpital Saint-Luc a fait savoir hier que les médecins décideront d'ici la fin de semaine quand ils laisseront partir le lanceur gaucher des Yankees de New York, Whitey Ford, qui est à se remettre d'une opération chirurgicale délicate subie jeudi dernier.

L'état de Ford est resté bon et rien n'est survenu pour contrecarrer les projets que le gaucher puisse lancer de nouveau.

Au compte de 2-0; revers des Giants 5-1

PITSSBURGH (UPI) — La recrue Ron Davis a cogné un triple de deux points et le lanceur gaucher Mike Cuellar a réussi une joute de cinq coups sûrs pour donner aux Astros de Houston un gain de 2-0 sur les Pirates de Pittsburgh, hier soir.

Pittsburgh est demeuré à égalité au premier rang de la ligue Nationale avec les Giants de San Francisco qui ont perdu contre les Phillies de Philadelphie. Ces deux équipes sont demeurées à une joute d'avance du Los Angeles qui de son côté a perdu contre New York.

Houston	000 020 000	2	7 0
Pittsburgh	000 000 000	0	5 1

Cuellar (10-6) et Bateman; Veale, Face (9) et Pagliaroni; Perdant: Veale (13-9).

GIANTS DEFAITS

PHILADELPHIE (UPI) — Jim Bunning a fourni ce qu'il fallait au monticule pour un Philadelphie chancelant en n'allouant que quatre coups sûrs hier soir et les Phillies ont triomphé des Giants de San Francisco par 5-1 pour terminer une série de quatre défaites.

San Francisco	100 000 000	1	4 1
Philadelphie	001 010 00x	5	9 1

Sadecki, Herbel (5), Priddy (8) et Haller; Bunning (15-9) et Decker. Perdant: Sadecki (4-7).

GAIN DES METS

NEW YORK (UPI) — Ken Boyer a recueilli un double et deux simples et Jim Hickman a fait produire deux points pour supporter la performance de sept coups sûrs du lanceur Bob Shaw et donner aux Mets de New York une victoire de 5-3 sur Los Angeles hier soir, ce qui a coûté aux Dodgers une chance de s'emparer du premier rang de la ligue.

Los Angeles	000 100 200	3	7 1
New York	220 000 10x	5	11 0

Osteen, Miller (2), Regan (7), Perranoski (8) et Roseboro; Shaw (10-11) et Grote. Perdant: Osteen (13-11). Circuit: Johnson (11e).

ST. LOUIS BLANCHI

CINCINNATI (UPI) — Deron Johnson a appuyé une performance de trois coups sûrs de Joe Nuxhall en cognant une couple de circuits pour conduire les Reds de Cincinnati à une victoire de 2-0 sur les Cardinals de St. Louis hier.

St-Louis	000 000 000	0	3 0
Cincinnati	010 100 00x	2	5 0

Jaster, Briles (8) et McCarver; Nuxhall (6) et Cokes. Perdant: Jaster (8-3). Circuits: Johnson 2 (35e et 39e).

CIRCUIT OPPORTUN

CHICAGO (UPI) — Un circuit de Tommie Agee à la sixième manche avec le coureur d'urgence Al Weis sur les buts, a permis aux White Sox de Chicago et au lanceur Tommy John de remporter une victoire de 2-0 sur les Indians de de Cleveland hier soir et de passer en quatrième place de la ligue Américaine.

Cleveland	000 000 000	0	5 1
Chicago	000 002 00x	2	4 0

Bell, O'Donoghue (8) et Azcue; John (11-8) et Romano. Perdant: Bell (15-10). Circuit: Agee (17e).

HORTON EN VEDETTE

BALTIMORE (UPI) — Willie Horton a fait produire cinq points avec une couple de circuits et un simple hier soir, pour donner aux Tigers de Detroit une victoire de 6-3 sur les Orioles de Baltimore, aidé par une tenue de huit coups sûrs de Denny McLain.

Detroit	010 003 011	6	14 0
Baltimore	200 000 010	3	8 1

McLain (16-11) et Freehan; McNally, Bunker (7), S. Miller (9) et Etchebarren. Perdant: McNally (12-4). Circuits: Robinson (41e), Horton 2 (20e et 21e), Freehan (10e).

GAIN DES TWINS

MINNEAPOLIS - ST-PAUL (UPI) — Un circuit de trois points de Bernie Allen et une tenue de cinq coups sûrs au monticule par Jim Perry a aidé les Twins du Minnesota à mettre fin à une série de cinq victoires des Senators de Washington, défaits par 6-1.

Washington	100 000 000	1	5 1
Minnesota	100 320 00x	6	8 0

Kreutzer, Cox, (5), Lines (8) et Casanova; Perry (8-5) et Zimmerman. Perdant: Kreutzer (0-4). Circuit: Allen (4e).

YANKS VAINQUEURS

KANSAS CITY, Miss. (UPI) — Les Yankees de New York se sont ralliés autour d'un triple de Horace Clarke pour marquer deux points à la huitième manche et ont tenu bon pour l'emporter sur les Athletics de Kansas City par 7-2, hier soir.

New York	000 100 024	7	11 0
Kansas City	020 000 000	2	3 0

Talbot, Womack (5), Hamilton (8) et Howard; Krausse, Granneis (6), Hunt (8) et Rodriguez. Gagnant: Womack (6-6). Perdant: Krausse (10-8). Circuit: Clinton (19e).

Sherbrooke en avant 2-0

THETFORD-MINES — Les Mineurs de Thetford-Mines tirent de l'arrière par 2-0 dans leur série quart de finale contre les Alouettes de Sherbrooke, à la suite de leur défaite d'hier soir, au compte de 7-5.

Les Alouettes tiraient de l'arrière par 3-0 après la première manche mais ils sont revenus dans la partie pour finalement l'emporter.

Lilas Poole et Tom Meccuci ont cogné des circuits pour les Alouettes. Yvan Prud'homme a été le lanceur gagnant. Il a pris la relève de Paquet et de Borizano dès la première manche. Poitras a été le perdant.

Sherbrooke	000 202 120	7	9 4
Thetford	300 010 001	5	11 3

Lanceurs pour aujourd'hui

Ligue Nationale

Los Angeles à New York—(soir) Koufax (21-7) vs McGraw (2-6).

San Francisco à Philadelphie—(soir) Herbel (4-4) vs Wise (3-5).

Houston à Pittsburgh—(soir) Giusti (13-10) vs Veale (13-8).

St. Louis à Cincinnati—(soir) Jackson (12-11) vs Ellis (10-15).

Chicago à Atlanta—(soir) Roberts (4-8) vs Jay (6-5).

Ligue Américaine

Washington à Minnesota—Hannan (3-5) vs Merritt (3-12).

New York à Kansas City—Stottlemyre (11-15) vs Odom (2-3) ou Blanco (1-3).

Boston à Californie—(soir) Santiago (11-11) vs Coates (1-1).

Cleveland à Chicago—(soir) Hargan (10-8) vs Buzhardt (5-8).

Detroit à Baltimore—(soir) Wilson (15-9) vs Watt (9-4).

Baseball

HIER

Ligue Provinciale
(Quart de finale 3 de 5)
Sherbrooke 7, Thetford Mines 5
(Sherbrooke en avant 2-0)

Ligue Nationale
Los Angeles 3, New York 5
San Francisco 1, Philadelphie 5
Houston 2, Pittsburgh 0
Saint-Louis 6, Cincinnati 2
Chicago 4, Atlanta 2 (14 manch.)

Ligue Américaine
Detroit 6, Baltimore 3
Cleveland 0, Chicago 2
Washington 1, Minnesota 6
New York 7, Kansas City 2
Boston 4, Californie 3

Ligue Internationale
Rochester 1, Syracuse 2
Toledo 4, Richmond 5
Columbus 5, Jacksonville 7

Ligue Metropolitaine
(Série quart de finale 2 de 3)
Montmorency 10, Ville Vanier 0
(Montmorency mène 1-0)
(Série demi-finale 1 de 5)
Saint-Albert 5, Athlétiques 4
(12 manches)
(Saint-Albert mène 1-0)

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale
(Demi-finale 5 de 9)
Québec à Granby
(Granby en avant 4-0)
(Quart de finale 3 de 5)
Aston Vale à Drummondville
(Drummondville en avant 2-1)

Ligue Nationale
Los Angeles à New York (soir)
San Francisco à Philadelphie (soir)
Houston à Pittsburgh (soir)
Saint-Louis à Cincinnati (soir)
Chicago à Atlanta (soir)

Ligue Américaine
New York à Kansas City
Washington à Minnesota
Boston à Californie (soir)
Cleveland à Chicago (soir)
Detroit à Baltimore (soir)

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	76	55	.580	—
Pittsburgh	76	55	.580	—
Los Angeles	74	55	.574	1
Philadelphie	70	63	.526	7
Saint-Louis	67	64	.511	9
Cincinnati	66	65	.504	10
Atlanta	62	67	.481	13
Houston	61	70	.466	15
New York	57	75	.432	19½
Chicago	45	85	.346	30½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Rochester	78	62	.557	—
Toronto	77	62	.554	½
Columbus	76	62	.551	1
Richmond	71	67	.514	6
Buffalo	69	69	.500	8
Toledo	68	71	.489	9½
Jacksonville	65	75	.464	13
Syracuse	52	88	.371	27

Calendrier sportif

BASEBALL

Pony Optimiste: A 6.30 p.m. première joute de la finale entre Dodgers et Orioles série 3 de 5.

COURSES SOUS HARNAIS

Piste de Québec: A 8 p.m. programme régulier de dix classes.

SOCCER

Association mineure: A 6 p.m., rencontre junior A entre Aigles du Centre Mgr Marcoux et Club Sportif, au patro Rec-Amanour.

TENNIS

Parc Bardy: Début des tournois en double mixte à partir de 7 p.m.

Championnats Ville et District: Rencontres à St-Thomas d'Aquin et à St-Sacrement à partir de 6 heures p.m.

Le calendrier du pêcheur

Dates	6 a.m. à 10 a.m.	10 a.m. à 2 p.m.	2 p.m. à 6 p.m.	6 p.m. à 11 p.m.
27				
28				
29				
30				

Exceptionnel
Excellent
Bon
Douteux



PEINTURES PITTSBURGH*

PEINTUREZ ET RÉGALEZ-VOUS



Recevez quatre beurriers gratuits pour épis de maïs, en achetant les fameuses Peintures Pittsburg. Garnissez de beurre vos épis de maïs avec ce petit beurrier pratique.

Cette offre est valable du 28 août au 10 septembre.

SPECIAUX

PEINTURE LATEX 1ère qualité. Rég. 9.95 SPECIAL ..... $7.35 le gal.

PEINTURE EMAIL SATINE 1ère qualité. Rég. 12.75 SPECIAL ..... $9.35 le gal.

Turgeon & Jobin Ltée

APPAREILS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
LOCATION D'OUTILLAGE DE TOUT GENRE
205 rue Montmagny - Tél.: 529-2161

Ici et là

SOCCER MINEUR

Dans la série quart de finale de la ligue bantam, le Club Sportif a défait les Aigles du Centre Mgr Marcoux par 3-2 tandis qu'un match de finale de catégorie junior B, section B, a donné lieu à un gain du Victoriaville par 4-3 sur le Patro Charlesbourg.

Voici les classements finals des équipes faisant partie de l'Association de soccer mineur de la ville et du district:

JUNIOR A

	PJ	G	P	N	PP	PC	P
Roc-Amadour	4	4	0	0	13	2	8
Club Sportif	4	2	2	0	7	3	4
Aigles	4	0	4	0	3	16	0

JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	P
Lévis	6	5	0	1	21	2	11
Roc-Amadour	6	3	2	1	11	6	7
Quebec-Hawks	6	3	3	0	13	17	6
Club Sportif	6	0	6	0	2	22	0

JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	P
Charlesbourg	6	6	0	0	28	6	12
Victoriaville	6	4	2	0	19	7	8
Aigles	6	1	4	1	10	23	3
Giffard	6	0	5	1	8	26	1

BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	P
Lévis	8	7	1	0	48	1	14
Charlesbourg	8	5	3	0	20	11	10
Roc-Amadour	8	4	3	1	17	10	9
Club Sportif	8	2	5	1	8	22	5
Aigles	8	1	7	0	1	44	2

Dans une rencontre éliminatoire de seim-finale bantam disputée hier, le Patro Charlesbourg a défait le Club Sportif pr 5-1.

BALLE-MOLLE

Le Nettoyeur Maguire s'est assuré d'une avance de 1-0 dans la série finale 4 dans 7 de la Ligue Senior de balle-molle "DOW" pour l'obtention du trophée emblématique en disposant hier soir au parc Ferland de la Taverne Gariépy par le pointage de 10-0 dans une rencontre goûtée de tous les amateurs présents.

La différence dans le match fut que le lanceur perdant Raymond Bourbeau qui durant la saison avait conservé une fiche de 9 victoires contre 2 défaites seulement connut une mauvaise soirée étant touché pour vingt coups sûrs. Par contre René Sirois a officié une excellente partie limitant ses adversaires à cinq coups sûrs dont trois à la sixième manche.

Le Nettoyeur Maguire s'assura la victoire dès la deuxième strophe avec un simple de Marc Myrand suivi d'un autre simple de Frank Cannon puis Jean Paquet fit compter Myrand avec un solide simple dans le champ centre.

Dans cette première victoire du Nettoyeur Maguire, en plus de René Sirois qui fut très efficace retirant six frappeurs et ne donnant que deux buts sur balles, en plus de limiter ses adversaires à cinq coups sûrs, Gilles Bergeron, avec un coup de circuit au début de la cinquième et trois simples en cinq présences au marbre, et Frank Cannon, qui récolta également quatre en cinq, furent les vedettes à l'attaque sans oublier Michel Geoffrion, qui y alla de trois en cinq. Pour la Taverne Gariépy, Jacques Lefebvre et Jean Giguère ont obtenu chacun deux coups sûrs, l'autre étant réussi par Fernand Giguère.

Taverne Gariépy
000 000 000— 0 5 1
Nettoyeur Maguire
010 040 05x—10 20 1

Raymond Bourbeau et Raymond Lortie; René Sirois et Michel Geoffrion.

Le Alphonse Lafleur, avec une attaque de 16 coups sûrs, a défait le Garage McLish par 14-12. Pierre Parent a été la vedette à l'attaque avec 4 coups sûrs en 5 apparitions dont un double. Pour les perdants, Brian Pickford et André Cardinal ont cogné des circuits. Le lanceur gagnant a été Robert Baker et le perdant Rock Grodin.

TENNIS

Les tournois de tennis en doubles mixtes débutent ce soir au parc Bardy et voici les matches qui seront présentés:

7 HEURES

Court 1
N. Simard, G. Cantin vs L. Tremblay, M. Mercier.
Court 2
L. Fournier, Y. Fournier vs P. Bédard, A. Lafrance.
Court 3
D. Gendreault, L. Bédard vs L. Laberge, R. Genest.
Court 4
L. Côté, M. St-Hilaire vs M. Gaulin, G. Paré.

8 HEURES

Court 1
L. Janvier, G. Picard vs L. Houde, M. Cloutier.
Court 2
M. Tremblay, J.-Y. Gamache vs G. Simard, R. Tanguay.
Court 3
L. Therrien, Y. Arsenault vs A. Duchesneau, A. Houde.
Court 4
A. Giguère, L. Tremblay vs L. Gauthier, M. Rhéaume.

9 HEURES

Court 1
Mme Dubé, C. Tremblay vs L. Richard, F. Cantin.
Court 2
S. Bernier, P. Marmen vs C. Turgeon, A. Barras.
Court 3
M. Bourdeau, Y. Paradis vs N. Fortin, G. Laplerre.
Court 4
L. Marcoux, E. Bélanger vs J. St-Gelais, J. Sohier.

BASEBALL OPTIMISTE

Dans la ligue de baseball Pony Optimiste-Québec, hier, les Orioles se sont qualifiés pour la série finale en disposant des Yankees 5-2 lors de la quatrième rencontre de la demi-finale 3-5. Gilles Ducios a remporté la victoire en n'allouant que quatre coups sûrs en plus de retirer 9 adversaires sur trois prises. Pour les vainqueurs, Pierre Lachance et Gilles Boulanger ont frappé chacun deux coups sûrs parmi les neufs de l'équipe. La série finale opposera les Dodgers aux Orioles dans une série 3-5, alors que la première partie commencera ce soir à 6.30 hres.

Sandro Lopopolo devra défendre son championnat d'ici le 31 décembre

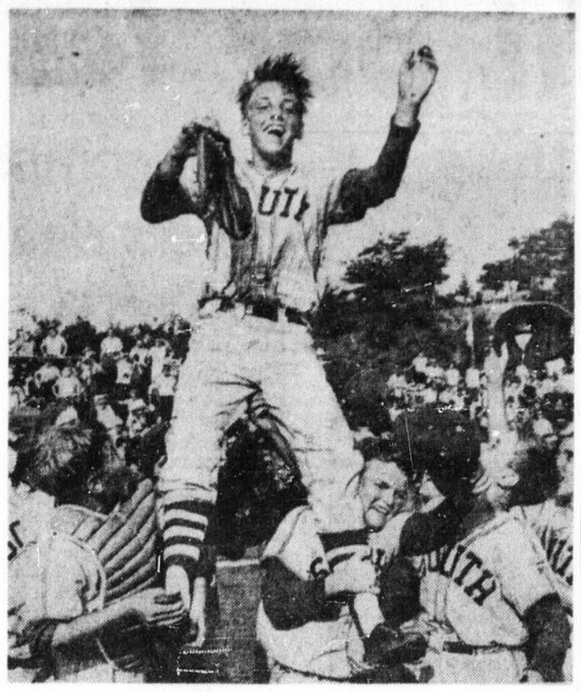
MEXICO (AFP) — L'Italien Sandro Lopopolo, champion du monde des mi-moyens juniors, devra défendre son titre contre le Mexicain Jose "Mantequilla" Napoles avant le 31 décembre prochain. De plus, si le contrat n'est pas signé avant le 23 octobre, Lopopolo sera dépossédé de son titre. C'est une des principales décisions qu'a prises le Conseil Mondial de la Boxe lors de la dernière journée de sa convention tenue à Mexico.

Le Conseil a, en outre, donné son accord pour une rencontre, an Corée, opposant l'Italien Nino Benvenutti et le Coréen Kim Ki Soo, titre des moyens juniors en jeu.

Il a également indiqué que le championnat du monde des poids mi-moyens opposerait l'Américain Curtis Cokes, tenant du titer, au Sud-Africain Willie Ludick.

Enfin, le Conseil a réaffirmé que le champion du monde des poids mouches était bien l'Argentin Horacio Accavello, et non l'Ecossais McGowan, vainqueur de l'Italien Burruni, dans un combat que l'on avait présenté comme un championnat du monde.

La dernière séance a été levée après que les délégués du Conseil eurent décidé de se réunir en février '67 pour élire le bureau directeur.



DES GARCONS HEUREUX — Michael Robinett de Houston, Texas,est soulevé par ses coéquipiers après la victoire de 8-2 que l'équipe de Houston a remportée samedi contre l'équipe de West New York, N.J. dans la finale pour le championnat Little League disputé à Williamsport. Robinett fut le lanceur gagnant de cette rencontre.

Les canotiers du Manitoba remportent la compétition

NEW YORK (PC)—L'équipe du Manitoba a remporté hier la course en canot de 470 milles qui s'est terminée à New York.

Elle a vaincu neuf autres équipes, représentant sept autres provinces canadiennes et deux territoires canadiens.

L'équipe de la Colombie-Britannique a pris le deuxième rang dans cette épreuve de sept jours, des Rapides de Lachine à New York, course disputée en vue de celle de 3,500 milles l'an prochain, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

L'Alberta s'est classée troisième, suivie par la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse, les Territoires du Nord-Ouest, le Nouveau-Brunswick, et le Yukon.

Le Manitoba a remporté la dernière étape sur la rivière Hudson aux dépens de l'Alberta.

Les vainqueurs ont pris les devants dès la troisième journée grâce à leur habileté dans les portages. Ils ont complété l'épreuve en un temps combiné de 32:47.27.8 heures, en comparaison des 36:41.16.2 du Québec.

Cette course avait été organisée pour mousser l'intérêt dans l'Expo 67 de Montréal. Les mêmes équipes se livreront la lutte l'an prochain, des montagnes rocheuses à Montréal.

Tous les canots engagés dans la lutte portaient des noms de pionniers. Le comité du centenaire a déboursé $12,000 pour le transport par camions et l'équipement des concurrents.

Chaque membre d'équipage recevait $7 par jour et certains d'entre eux ont récolté d'autres sommes en remportant des sprints.

Il n'y avait aucune bourse accordée aux vainqueurs, mais on prévoit que la course de l'an prochain sera dotée de bourses d'environ $200,000.



TOE BLAKE A L'HONNEUR — Toe Blake, l'instructeur des Canadiens de Montréal, a été reçu officiellement au Temple de la Renommée du hockey en fin de semaine et il s'entretient ici avec Conn Smythe, ancien propriétaire des Maple Leafs de Toronto, quelques minutes après la cérémonie.

Ted Lindsay ne s'est pas présenté

TORONTO (PC) — Dix personnes, y compris le président Clarence Campbell, de la LNH, ont été admis officiellement au Temple de la Renommée samedi, mais l'unique absent à la cérémonie a fait les frais de la conversation plus que les neuf autres candidats présents.

En effet, Ted Lindsay, vétéran de 17 saisons sous la grande tente, a brillé par son absence parce que sa femme et ses enfants ne pouvaient assister à la cérémonie.

Lindsay a préféré assister à une clinique de hockey qu'il dirigeait à Port Huron, Michigan.

"Si ma famille ne peut partager cet honneur avec moi, je n'irai pas", avait déclaré Lindsay plus tôt la semaine dernière.

"Elle s'est sacrifiée au cours de ma carrière et elle mérite cet honneur autant que moi."

Les autres élus étaient le pilote Toe Blake, des Canadiens de Montréal, et les anciens joueurs Frank Brimsek, Butch Bouchard, Elmer Lach, Ted Kennedy, Babe Pratt, Max Bentley et Kenny Reardon.

Connie Smythe, ancien président et gérant général des Leafs, a révélé, lors du banquet officiel, que le Temple serait agrandi dès la fin de l'Exposition nationale canadienne.

Ralph Skinner est décédé dimanche

SAN DIEGO, Californie (UPI) — Ralph A. Skinner père du joueur de champ extérieur des Cardinals de Saint Louis, Bob Skinner, est décédé tôt dimanche à sa demeure, à l'âge de 70 ans après une longue maladie.

Skinner, qui est natif de San Diego, s'était retiré comme professeur d'école supérieure en 1958 en raison de sa santé chancelante. Il était un ancien président de la Chambre de commerce de Pacific Beach et un ancien commandant du local de la Légion américaine de La Jolla.

Son contact majeur avec le sport était comme instructeur de piste et pelouse à l'école supérieure de La Jolla.

Il laisse dans le deuil sa femme Florabel, ses deux fils Bob et Jack de Calexico, Californie, et sept petits-enfants.

Le championnat de doubles va au duo Emerson-Stolle

CHESTNUT HILL, Mass. (UPI) — Les champions en défense Roy Emerson et Fred Stolle ont donné à l'Australie un autre championnat américain en doubles hier en remportant une écrasante victoire en sets d'affilée contre le meilleur tandem en doubles d'Amérique.

Les Australiens ont bien travaillé en éliminant Dennis Ralston et Clark Graebner, par 6-4, 6-4, 6-4 dans un match de championnat qui n'a exigé que 73 minutes.

L'équipe internationale formée de la Brésilienne Maria Bueno et de Nancy Richey du Texas avait peu avant décroché le championnat féminin des Etats-Unis en doubles. Elles avaient battu les anciennes championnes Billie Jean (Moffitt) King et la jeune Rosemary Casals, par 6-3, 6-4. Mlle Bueno en était à son troisième titre en sept ans et la défense fructueuse de Mlle Richey d'une couronne qu'elle avait remportée avec Carole Graebner il y a un an.

La défaite humiliante du duo américain de la coupe Davis a donné à l'Australie son 11e championnat des E.-U. en 18 ans et cela revient à dire que les joueurs étrangers ont gagné ou partagé la couronne à 14 reprises au cours des 18 dernières années.

Ralston et Graebner n'étaient pas de taille pour les Australiens en dépit du jeu étincelant de Ralston devant une foule de 6,555 personnes massées au Longwood Cricket Club.

Ralston, 24 ans, qui réside à Studio City, Californie, n'a pas perdu son service avant la neuvième strophe du troisième set. Mais Emerson et Stolle ont brisé celui de Graebner à la troisième joute de leur premier set et à la première joute du deuxième set en route vers leur victoire sans pitié.

Deux fautes de pied appelées contre Graebner l'ont rapidement conduit vers une double faute durant le bris de service du premier set mais ce furent les volées au filet par Emerson et les longs ballons de Stolle qui ont pavé la voie au bris de service dans le deuxième set.

Les championnes féminines pour leur part qui avait antérieurement gagné le titre des doubles à Wimbledon, ont eu peu de difficulté dans leur lutte pour le championnat alors que Mlle Richey a répété cet exploit qu'elle avait réussi avec Carol Graebner, maintenant retirée, il y a un an.

Les vainqueurs n'ont eu besoin que de 39 minutes pour compléter leur cinquième gain d'affilée dans la rencontre lorsqu'elles ont brisé le service de Mme King avec une série de balions parfaits.

Mais l'ancienne Billie Jean Moffitt et sa partenaire de 17 ans ont immédiatement retourné ce bris de service dans la septième partie aux dépens de Mlle Richey.

Conseil de golf ARNOLD Palmer



LES EPAULES TOURNENT PLUS QUE LES HANCHES

Vous remarquerez dans mon dessin No 1 que mes épaules ont tourné beaucoup plus complètement que mes hanches durant mon montant de motion. Dans le passé des golfeurs professionnels ont suggéré que les hanches devraient tourner beaucoup, mais cette pensée est passée de mode de nos jours.

Nous avons appris qu'un tournoiement très complet des épaules, accouplé à un tournoiement minimum des hanches, prépare plus de puissance durant le montant de motion. Il permet aux muscles du dos de se raidir beaucoup plus.

Si vous preniez un ressort déjà raidi et que tourniez ses deux extrémités de la même manière, vous ne pourriez obtenir plus de raidissement dans le ressort. Mais si vous gardiez une extrémité sans tourner et que vous tourniez l'autre extrémité vous auriez encore plus de raideur — et un dégagement rempli de puissance au moment où vous abandonneriez le ressort. Ce même principe s'applique, plus ou moins, dans une motion de golf.



® © 1966 by NATL. News. Syn., Inc. of America
8-18

UN DES 3 GRANDS WHISKYS CANADIENS



40 oz. $8.90
25 oz. $5.95
12 oz. $2.95
(Taxe de vente de 6% incluse)

...EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

De nombreux pays à travers le monde connaissent et apprécient cet excellent whisky canadien distillé au Québec. Il est parfaitement vieilli et remarquablement léger.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD.



Course No 1 — Trot à réclamer $1,200 — Bourse $550

Pos. des chevaux	Conducteurs	Commentaires	Cote
2—Scotch Bomb, $1,250, P. Blouin,		Tous les avantages	2-1
1—The Moor, $1,250, A. Doré,		Va boire du scotch	5-2
4—Bay Tray, $1,250, L. St-Jacques,		A bâte à sa pension	4-1
5—King's Cadet, $1,250, J. Cyrenne,		Peut surprendre	7-1
3—Valera, $1,500, L. Aubin,		Pas déclassé	10-1
7—Lady Jersey Ritz, $1,500, J.-P. Courchesne,		Paierait gros prix	14-1
8—Patty Sterns, $1,500, R. Grandmaison,		Elle part trop loin	14-1
6—Gold Axworthy, $1,250, L. Bourgon,		Dernière chanceuse	14-1

Course No 2 — Amble à réclamer $1000 — Bourse $500

2—Irish Peter, $1,000, J. Cyrenne,		Est dû pour mieux	8-5
6—Janet's Pride, $1,000, L. Duquette,		Peut gagner	2-1
4—Little Hawk, $1,000, M. Aubin,		Sera proche	5-2
1—Level Lady, $1,250, C. Denault,		Réveil possible	4-1
3—Sugar Lind, $1,250, E. White,		Surprendrait	7-1
7—Danny's Ben, $1,000, C. Miville,		Faible chance	10-1
5—Lea Dale, $1,250, E. Bradette,		Desappointe	14-1
8—Dear One, $1,000, R. Bélanger,		Une autre fois	14-1

Course No 3 — Amble n.g. de $500 à vie cd — Bourse $500

2—Northwood Diana, G. Beauchemin,		Choix logique	9-5
3—Feu Follet C, J.-G. Lareau,		Aura le Feu aux..	2-1
6—Fuller Hanover, E. White,		Preuve à faire	4-1
1—Blacky Ibaf, B. Gervais,		Pôle aidera	7-1
5—Perrie Adio, M. Aubin,		Petite chance	9-1
7—Lucky Bill, V. Bédard,		Bon dans la boue	12-1
4—Dalhousie, M. Gingras,		Peut tout prendre	14-1
8—Danny Express, G. Mallard,		Sans commentaire	14-1

Course No 4 — Amble à réclamer $1,250 — Bourse $550

4—Beau Cheval, $1,250, H. Brousseau,		Clé de la quinella	5-2
2—Borderview Ester, $1,500, F. Robitaille,		Dans la photo	4-1
1—Candy Reed, $1,750, J. Lemieux,		Sera proche	6-1
7—Adios Amigo C, $1,250, B. Gervais,		Mieux vaut attendre	8-1
8—Princesse Stars, $1,500, W. Bourgon,		Trouve le mille long	10-1
5—Mr. Sand, $1,250, W. Hébert,		Grosse quinella	12-1
6—Winged Freight, $1,250 M. Aubin,		Peu probable	12-1
3—Hal Baldwin, $1,250, O. Morrissey,		Aucune chance	14-1

Course No 5 — Trot n.g. de plus de $2,500 en 1966 cd — Bourse $850

5—Success Bomb, M. Gingras,		Devrait gagner	8-5
3—Rodney Frost, R. Grandmaison		Prendra les devants	2-1
1—Shadydale Airwyn, A. Rogers		Pas à délaisser	
4—Bell Frost, C. Côté,		Dernière pas trop bonne	7-1
6—Josedale Scot Free, Y. Gamache,		Désappointe	10-1
2—Dutch Dillard, O. Morrissey,		A la veille d'éclater	14-1

Course No 6 — Amble n.g. de $1,000 en 1966 — Bourse $550

4—Lottie Adios, M. Giguère,		Va repeter	9-5
3—Lovely Sue, J.-G. Lareau,		Son rival	2-1
2—Key Song, R. Marchand,		De bons rapports	4-1
6—Vedoree, J.-P. Courchesne,		A considérer	7-1
1—Laura Cax, E. White,		S'il pleut	10-1
5—Stewart's Belle, J.-M. Savard,		Plus le même	12-1
7—Spree, J. Lemieux,		Aucune chance	14-1
8—Big Toge, A. Bédard,		Trop gros	14-1

Course No 7 — Trot n.g. de $1,000 en 1966 cd — Bourse $550

4—Frysie Rosecroft, P.-E. Alain,		Ce soir ou jamais	2-1
1—Tourbillon, A. Rogers,		Difficile à écarter	5-2
5—My Scotch, J.-A. Verret,		Aime piste rapide	4-1
6—Air Marshall, M. Gingras,		Part trop loin	7-1
2—Fireman Ed, C. Denault,		Position aidera	10-1
8—Janet's Son, M. Giguère,		Oublions-le	14-1
7—J.N.U., L. Hamelin,		Pas reconnaissable	14-1
3—Jaguar, G. Beauchemin,		Mieux vaut attendre	14-1

Course No 8 — Amble n.g. de $500 en 1966 cd — Bourse $500

5—Niort Star, Y. Gamache,		Change de main	5-2
1—Jay Arden, J. Cyrenne,		Dans la lutte	3-1
8—W.F. Thunderbird, P. Noël,		Mauvaise position	8-2
3—Splish Splash, J.-L. Gingras,		Pas régulier	6-1
4—Speedy L Express, B. Gervais,		Pour bientôt	9-1
2—Lucky Lieutenant, O. Morrissey,		Serait mieux simple soldat	12-1
6—Leader Mir, R. Réanger,		Mal placé	14-1
7—Doctor Spencer A, M. Giguère,		Pas ce soir "Doctor"	14-1

Course No 9 — Amble n.g. de $2,000 en 1966 cd — Bourse $650

2—J-R-O, J. Guenette,		Reprend sa forme	2-1
7—Northwood Bailey, M. Gingras,		Va batailler ferme	5-2
1—Ives Hope, C. Miville,		3 de suite ?	4-1
4—Granby Gift, L. Roy,		Attelé dur	7-1
3—Joe Symbol, $2,500, L. Bourgon,		Pas déclassé	10-1
5—Mado Cax, V. Bedard,		Ne sera pas favori	14-1
6—Satan, M. Aubin,		On "Satan" à rien	14-1
8—Ben's Gift, B. Gervais,		Mon choix	14-1

Course No 10 — Amble n.g. de $1,500 en 1966 cd — Bourse $600

3—Conference Mir, Y. Catellier,		A assez baissé de classe	2-1
4—Widower Patch, M. Giguère,		Fera la course pour l'autre	4-1
5—Brushoff Wick, J. Cyrenne,		Sera proche	5-1
6—Jacquiel, A. Bédard,		Monte de classe	8-1
7—Imagine, Y. Gamache,		Causerait surprise	10-1
2—Sally Abe, (Pas nommé),		Va manquer de souffle	12-1
1—W.C. Scott, B. Gervais,		Dérangera rien	14-1
8—Pixellen, J.-G. Lareau,		Prochaine fois	14-1

Nouveau record d'assistance pour une saison dans l'histoire des Cardinals

SAINT-LOUIS (UPI) — Le chiffre d'assistance aux joutes des Cardinals de Saint-Louis cette saison a atteint 1,456,196 amateurs dimanche abaissant ainsi le record de toute l'histoire de l'équipe pour une année.

L'équipe a reçu des télégrammes de félicitation de la part du commissaire du baseball William D. Eckert et du président de la ligue Nationale Warren Giles.

Eckert disait: "Le baseball est fier de ses partisans de Saint-Louis en raison de leur exceptionnel support".

L'ancien record de l'équipe était de 1,430,476 spectateurs et avait été établi en 1949. L'assistance pour le programme double d'hier a été de 46,211.

Les Cardinals ont établi leur nouveau record à leur nouveau stade Busch qui a 50,000 sièges.

Les Cards ont joué leur 11 premières joutes à leur ancien stade Busch cette saison avant de déménager à leur nouveau stade.

Madame Hazel Crane de Columbia, Missouri a été honorée, comme étant celle qui a brisé le record d'assistance. Mme Crane, qui était accompagnée de son époux et de ses deux fils, a reçu deux billets de saison pour les joutes des Cardinals la saison prochaine et une balle autographiée.

La présentation des billets et de la balle a été faite par le vice-président des Cardinals, Stan Musial.

Il remporte par défaut la finale du simple masculin

SAO PAULO, Brésil (UPI) — Larry Lewis de Boston a remporté dimanche une victoire par défaut dans la finale du simple masculin des Jeux panaméricains Macchabée lorsque John Harris de Washington, D.C. a été obligé de se retirer.

Harris détenait une avance de 6-4, 10-8 et 0-6 dans le match lorsqu'il a souffert d'une crampe dans la jambe droite. Harris voulait continuer et il a pris un repos de trois minutes. Mais son état ne s'est pas amélioré et l'arbitre a accordé la victoire à Lewis.

Plus tôt, Lewis et Harris avaient disposé chacun de leurs rivaux pour donner la victoire d'équipe aux Etats-Unis aux dépens de l'Argentine. Lewis triompha de H. Grimberg par 6-0, 6-2 tandis qu'Harris l'emporta 6-4, 6-2 contre J. Chogiln.

L'équipe du Centre Juif de Cincinnati qui représentait les Etats-Unis dans le basketball juvénile a connu une victoire de 57-52 contre le Brésil. Stuart Poloner de Teaneck, N.J. s'est signalé pour les vainqueurs avec vingt points. Joe Kaplan a connu lui aussi une bonne partie avec douze points.

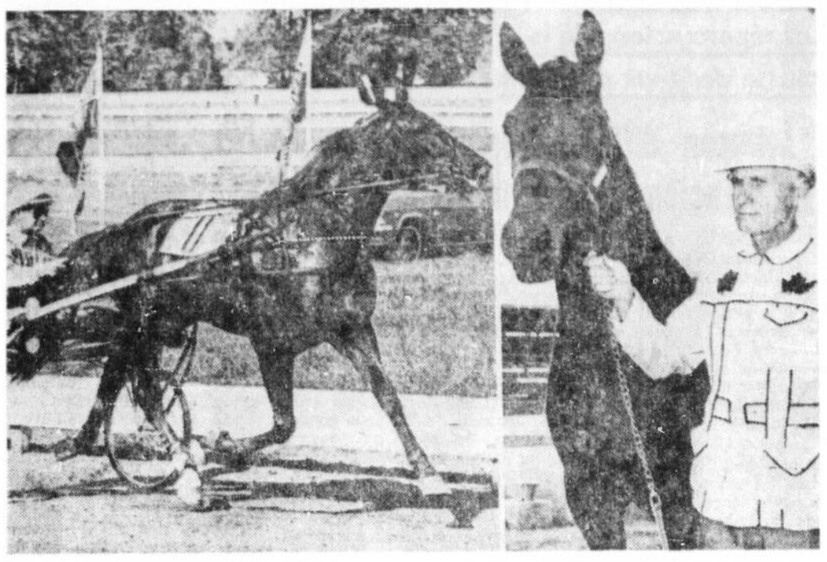
Au soccer, le Brésil a remporté la victoire à la suite d'un match nul de 0-0 avec l'Argentine. On joua une période supplémentaire de 45 minutes mais ce fut en vain. Le Brésil s'est vu accorder la victoire parce que cette équipe compta le plus grand nombre de buts au cours du tournoi, avec une marge de 13-1. Durant le tournoi, l'Argentine marqua huit buts sans en accorder un seul à ses adversaires et devant la décision des officiels d'accorder la victoire au Brésil, les Argentins quittèrent le terrain en signe de protestation.

Le Brésil a triomphé dans le volley-ball, l'emportant 3-0 contre le Pérou tandis que le Chili l'a emporté dans le tennis féminin. Les Etats-Unis n'avaient aucun représentant ni dans le volley-ball ni dans le tennis féminin.

La boxe en fin de semaine

Par la PRESSE ASSOCIEE

TOKYO — Yoshio Nakano, 119 livres, de Tokyo, a gagné par décision sur 8 Won-Sok, 119 livres, de Corée du Sud, en 10 rounds.



DANS L'HAMBLETONIAN — Deux chevaux canadiens sont inscrits dans la classique Hambletonian de $122,000 qui aura lieu demain, à la piste Du Quoin, Illinois. A gauche, Gobernor Armbro, appartenant aux frères Armstrong de Brampton, Ont., fait le tour de la piste au cours d'un exercice avec son conducteur Joe O'Brien. Par ailleurs, le conducteur-entraîneur Bob Silliphant se tient près de l'autre concurrent canadien, à droite, Armbro Gazelle, propriété de M.J. Webster, de Brantford, Ont. (Téléphoto PC)

Revision d'un protêt de boxe

LAS VEGAS, Nev. (UPI) — Le procureur de Seattle, Clay Nixon a déclaré, hier, à la Commission Athlétique de l'Etat du Nevada, que son représentant serait à Las Vegas le 2 septembre pour discuter du protêt déposé au sujet du combat pour le titre qui a eu lieu entre Eddie Coton et Jose Torres.

Torres avait conservé sa couronne des poids mi-lourd lorsqu'il rencontra Cotton le 15 août dernier au Centre Civique de Las Vegas.

Cotton et son gérant, George Chemeres, ont demandé que le match soit rejeté parce que la quatorzième ronde a été trop courte de 20 secondes.

Nixon, qui représente Cotton, a dit que son représentant serait autorisé à discuter des arrangements et des circonstances entourant le protêt.

Il a dit que la commission demanderais des preuves au sujet de cette anomalie.

Nixon a dit que les films de la rencontre étaient disponibles pour prouver que la ronde a été trop courte.

Nomination pour le docteur Max Novich

NEW YORK (UPI) — Le docteur Max M. Novich de South Orange, N. J. a été désigné par l'Union Athlétique Amateur comme médecin de l'équipe de boxe des Etats-Unis qui participera à des compétitions en Europe en septembre prochain.

Le docteur Novich, membre de l'équipe de boxe de l'Université de la Caroline du Nord en 1937, quittera le pays avec l'équipe le 15 septembre prochain pour des rencontres avec l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, et l'équipe nationale britannique à Naples, Berlin et Londres.

Le choix final de l'équipe américaine n'est pas encore complete.

Cassius Clay a eu la permission de se rendre en Allemagne pour sa bataille

CHICAGO (UPI) — Cassius Clay devait arriver en Allemagne aujourd'hui afin de défendre son championnat mondial poids lourd contre le champion de ce pays, Karl Mildenberger.

Clay devait monter à bord d'un avion de la Lufthansa pour ce vol de huit heures le conduisant de Chicago à Francfort.

Clay et Mildenberger se feront face le 10 septembre à Francfort.

Clay a assisté à une assemblée des Musulmans noirs à l'amphithéâtre international de Chicago où il a pris place sur le podium durant le long discours de "l'Apôtre d'Allah" pour les Musulmans, Elijah Muhammad. Clay, qui tient à se faire appeler Muhammad Ali, est un officier de la garde d'élite d'Elijah Muhammad.

Clay a obtenu la permission de son bureau de recrutement de Louisville, Kentucky, de faire le voyage en Allemagne. Il en a appelé de sa nouvelle classification le rendant éligible au service militaire, soutenant qu'il est objecteur de conscience et ministre musulman.

S'il est exempté du service comme objecteur de conscience, Clay sera probablement affecté à du travail dans les hôpitaux pour remplacer son devoir militaire. Environ deux tiers des 4,554 objecteurs de conscience du pays travaillent dans des hôpitaux. Les autres ont des occupations dans des institutions privées ou religieuses.

Jean Rodrigue sur l'équipe

SHERBROOKE (PC) — Jean Perreault, de Sherbrooke, et Vailla Hoggan, de Brandon, Manitoba, ont remporté samedi les titres masculin et féminin 1966 lors des championnats nationaux de ski aquatique.

Perreault a d'abord amélioré le record dans les épreuves difficiles, qu'il détenait deux ans, améliorant même le record mondial par 50 points avec un total de 3,614.38 points.

Jean Rodrigue, de Québec, s'est classé quatrième avec un total de 2,140.27 points.

Quant à Mlle Hoggan, qui s'entraine avec l'équipe nationale à Québec, elle a devancé la Torontoise Janice Griffith par seulement 142 points avec un total de 2,436 points.

EQUIPE NATIONALE

Perreault s'est ainsi assuré le premier rang chez les candidats choisis samedi pour l'équipe nationale, qui représentera le Canada ici l'an prochain lors des championnats mondiaux.

Rodrigue fera également partie de l'équipe senior, tandis que Mlle Lecompte sera aux côtés de Mlles Griffith et Hoggan dans l'équipe féminine.

Cardigan Bay est le favori

YONKERS, New York (UPI) — Cardigan Bay, le champion coursier de Nouvelle-Zélande, est en tête d'une liste de cinq ambleurs ipscrits hier pour le Handicap ouvert Billy Direct de $25,000 qui sera couru à Yonkers jeudi.

Cardigan Bay, qui a établi le record de piste pour le mille avec un temps de 1:58 1-5 en 1964, est considéré comme le favori à 6 contre 5 pour battre des concurrents tels que Murdock Hanover, Rivaltime, Tactile et Gee Lee Hanover.

Fowler triomphe

SASKATOON (PC) — Le golfeur professionnel Frank Fowler, de Calgary, a remporté dimanche l'omnium de 54 trous de la Saskatchewan en accumulant en trois jours un total de 205 coups, soit 11 sous la normale.



A SAUTE-MOUTON — L'agile Don Sutton, lanceur droitier des Dodgers de Los Angeles, fait un bond surprenant par-dessus le premier-but Willie McCovey des Giants, après que ce dernier se soit jeté à terre en voulant atteindre un mauvais lancer venant du deuxième, au cours de la troisième manche de cette joute au Candlestick Park. Les Dodgers sont sortis vainqueurs pour gagner ainsi deux de leurs trois joutes à San Francisco. (Téléphoto PA)

Santana devra prouver qu'il n'a pas de rival

NEW YORK (AFP)—L'Espagnol Manuel Santana, remis d'une blessure à l'épaule après sa victoire à Wimbledon, est le favori du dernier grand tournoi de l'année, les 85e championnats internationaux des Etats-Unis de tennis qui s'ouvriront jeudi et dureront jusqu'au 12 septembre sur les courts du West Side Tennis Club à Forest Hills, dans la proche banlieue de New York.

On pense, en effet, que l'Espagnol, après s'être imposé comme le meilleur joueur mondial sur terre battue, doit confirmer cette année encore qu'il n'a pas de rival même sur herbe et doit non seulement conserver le titre américain qu'il remporta l'an dernier mais aussi s'enorgueillir, encore une fois, du titre de meilleur joueur amateur mondial pour 1966, bien que l'Espagne soit éliminée de la coupe Davis.

La répétition de sa victoire 1965 dans cette épreuve, malgré l'abondance de ses rivaux australiens et américains, le consacrerait, en effet, comme l'indiscutable "No 1" après son brillant succès à Wimbledon.

AUSTRALIENS

Ses plus dangereux rivaux seront, en effet, les Australiens avec, en tête, leur chef de file et vétéran de 29 ans, Roy Emerson, l'ex-numéro un qui, fait exceptionnel, n'a remporté qu'un seul grand tournoi cette année: le championnat d'Australie aux dépens du jeune et ambitieux américain Arthur Ashe.

L'Australien a été donné comme le vainqueur probable par la presse newyorkaise mais, bien que vainqueur en 1961 et en 1964, il ne s'est jamais senti très à l'aise sur l'herbe de Forest Hills.

Son compatriote, le blond gaucher Tony Roche, appelé à prendre sa succession dans la hiérarchie aussi bien australienne que mondiale, possède, cette saison, un palmarès particulièrement brillant et le champion international de France sera à suivre au même titre que le jeune noir américain Arthur Ashe, lequel élimina Emerson l'an dernier, tous deux étant capables du meilleur.

Les Australiens, au complet, auront aussi Fred Stolle, en déclin cette année, John Newcombe, Owen Davidson et Bill Bowrey.

AMERICAINS

Pour les Américains, une fois encore, ce tournoi sera celui de l'espoir. Depuis la victoire de Tony Trabert en 1955, aucun Américain n'a réussi à inscrire son nom au palmarès de Forest Hills et, pour rehausser le prestige du tennis national, outre un succès en coupe Davis que les Américains voient déjà comme acquis, la victoire d'un Dennis Ralston ou encore plus d'un Arthur Ashe serait extrêmement bien accueillie. Ce dernier sera d'ailleurs le favori sentimental des Etats-Unis bien qu'il ne soit que le joueur numéro deux, mais les Américains sont conscients qu'un Ashe en verve peut être le meilleur alors que Ralston est jusqu'à un certain point limité.

Il ne faut pas non plus négliger les chances de l'ambidextre Sud-Africain Cliff Drysdale, finaliste l'an dernier et qui connut des hauts et des bas cette saison si bien qu'il n'a été placé que tête de série no 6.

DAMES

Les Américains sont beaucoup plus optimistes quant à voir une de leur compatriote gagner le tournoi féminin, et ce pour la première fois depuis 1961 car, en l'absence de l'Australienne Margaret Smith, championne sortante et de la Britannique Ann Jones, Billie Jean King, championne de Wimbledon, a toutes les chances de l'emporter malgré la régularité de la toujours gracieuse brésilienne Maria Ester Bueno, qui sera, quant à elle, en quête d'un quatrième titre après ses succès de 1960-1963-1964.

La volontaire Nancy Richey, trop limitée et bien meilleur sur terre battue de même que la Française Françoise Durr, dont le service est trop médiocre sur herbe, ne semblent pas devoir empêcher B. J. King et M. E. Bueno d'accéder à la finale.

Aucun des joueurs classés: Santana, Emerson, Ralston, Roche, Ashe, Drysdale, Graebner, Richey chez les hommes, et, King, Bueno, Richey, Durr, Casals, Bavlon, Wade et Fales chez les dames n'ont un match difficile au premier tour, dont la partie-vedette opposera le Mexicain Rafael Osuna au Brésilien Ronald Barnes. On s'attend cependant que le jeune Egyptien Ismael El Shaffei donne une très bonne réplique à Roy Emerson dans le match no 2 du jour.

Perte pour les Russes

MOSCOU (AFP)—Grosse perte pour l'athlétisme soviétique: Tamara Press, Irina Press, Tatiana Tchelkanova et Marie Itkina ne participeront vraisemblablement plus aux compétitions internationales. C'est ce qu'on peut en déduire à la suite de la publication des informations de l'agence Tass du 23 août, confirmées par le journal "Sovietski Sport" du 26 août qui écrivait: "Les soeurs Press resteront en URSS parce que leur mère est gravement malade. Tatiana Tchelkanova s'est blessée à la jambe pendant les compétitions de Leningrad, où elle se produisait après le championnat de l'URSS à Dniepropetrovk. La championne de 1962 des 400 m., Maria Itkina, a dû quitter la sélection pour céder sa place à des sportives plus jeunes et plus rapides".

Les combats de la semaine

NEW YORK (UPI) — Un pugiliste qui vise un combat de championnat, Luis Rodriguez, fera ses débuts comme poids moyen contre Juan Dalina à Rosario, Argentine, vendrdei.

Rodriguez a déjà rencontré l'actuel titulaire des poids moyens, Emile Griffith, à trois reprises alors que les deux boxeurs étaient chez les mi-moyens. Griffith a gagné à deux reprises.

Ferd Hernandez, qui a brisé la série de victoires d'Andy Heilman à 24 grâce à une décision partagée le mois dernier, rencontre le même pugiliste à Los Angeles, jeudi. Hernandez était défavorisé à 4 contre 1 dans leur dernière rencontre.

AUJOURD'HUI: Sacramento, Calif.: Alex Luna vs Len Kesey.

DEMAIN: San Francisco: Amos (Rig Train) Lincoln vs Elmer Rush.

JEUDI: Las Vegas, Nev.: Billy Walker vs Eddie McGruder et Rudolfo Gonzalez vs Ray Coleman; Los Angeles: Andy Heilman vs Ferd Hernandez et Bon Koontz vs Ed Hurley; Portland, Maine: Jimmy McDermot vs Ricky Halliday.

VENDREDI: Rosario, Argentine: Luis Rodriguez vs Juan Delina et Tito Marshall vs Juan Carlos Juncos.

Vibrant appel de Dooley envers les jeunes boxeurs

NEW YORK (UPI) — Edwin B. Dooley, président de la Commission athlétique de l'Etat de New York, a incité les autorités municipales à fournir une aide financière aux jeunes déshérités qui veulent apprendre l'art de la boxe.

Dooley, un ancien collègue du maire John Lindsay au Congrès, a demandé que les gymnases locaux entrent dans ce programme d'aide à la pauvreté. Il a noté que d'anciens pugilistes appauvris pourraient trouver de l'emploi comme instructeur dans ces gymnases. Les jeunes auraient alors une excellente opportunité d'apprendre la boxe.

"Je connais un gymnase où les jeunes paient entre trois et dix dollars par mois pour apprendre la boxe, a dit Dooley. Leur âge varie entre 12 et 18 ans. Comme ils ne peuvent payer le prix d'admission, ils doivent compter sur la grande générosité des dirigeants.

Si d'anciens boxeurs appauvris pouvaient trouver un poste d'entraîneur dans ces gymnases, nombre de jeunes aspirants en apprendraient beaucoup sur ce sport".

Dooley, qui a suggéré que les jeunes boxeurs utilisent des gants de 16 onces, a ajouté qu'il tentait présentement de faire transformer des salles municipales en gymnases.

Gain sensible de Nicklaus

PALM BEACH GARDENS, Floride (UPI) — Jack Nicklaus, le meilleur gagnant de bourses en argent de la PGA l'an dernier, a fait un gain sensible sur le meneur de cette année, Billy Casper, hier, en s'emparant de la deuxième place au tournoi de golf de Philadelphie.

Nicklaus s'est mérité $13,000 en finissant au deuxième rang à la suite de Don January au club Whitemarsh et se classe maintenant avec un total de $87,-953.33 comme gains officiels cette année. Casper, qui a terminé dans une égalité à quatre au sixième rang, a récolté $2,150 et demeure le meneur avec un total de $107,715.90.

Arnold Palmer reste au troisième rang avec $79,717.98, suivi par Doug Sanders (70,996.39), Gay Brewer ($68,015.71), Phil Rodgers ($65,112.14), Gene Littler ($61,584.88), R.H. Sikes ($61,584.88), Frank Beard ($59,-681.24) et Al Geiberger ($55,-728.94).

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

● Lumières pour camions-remorques et roulottes.
● Feux d'arrêt et clignotants
● Rétroviseurs pour remorques
● Hoses, accouplements pour air et vacuum
POLIQUIN ENR.
895 Ste-Thérèse, 681-6111

GOLF METROPOLITAIN
ANCIENNE-LORETTE
Ouvert au public
Frais de départ
(green fees) $1.50
Location d'équipement
Bar-salon - Salle à manger
872-9292

VENDEUR DE VOITURES NEUVES
DEMANDE
S'adresser de 9 hres à 6 hres chez:
LA PORTE AUTOMOBILES LTEE
Demander le gérant M. Gilles Bilodeau.
Tél.: 529-4561

Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols


Tabac de Virginie doux et suave

Nouvelle vague de liquidations à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP-PA) — La semaine a commencé à Wall Street par une séance de baisse d'une intensité accrue. Après le recul le plus important depuis le 25 juillet l'indice Dow Jones des valeurs industrielles se retrouve au niveau le plus bas depuis le 2 janvier 1964, celui des chemins de fer au niveau le plus bas depuis le 29 juin 1965 et celui des services publics au plus bas depuis le 15 août 1961. La séance a été la plus active de l'année. L'afflux des ordres passés chez les courtiers a atteint une telle intensité que le ticker à un moment a été en retard de 10 minutes sur les transactions. Le découragement des opérateurs a été accru par les déclarations de l'ex-président Truman qui a exprimé au cours du week-end la crainte que les taux d'intérêt excessifs ne conduisent à une nouvelle dépression ainsi que par les critiques formulées contre la politique financière de l'administration par deux membres influents du Congrès. La réplique du président Johnson n'a pas rassuré les esprits. Dans une déclaration remise à la presse au début de l'après-midi le chef de l'exécutif a affirmé que le loyer élevé de l'argent n'est pas un signe de faiblesse mais de vigueur économique. La tendance qui s'était sensiblement raffermie en fin de matinée s'est alors infléchie et la baisse s'est poursuivie jusqu'en clôture. Les valeurs spéculatives ont une fois de plus été les victimes les plus voyantes de la vague de vente. Cependant, certains courtiers expriment l'opinion que l'on vient peut-être d'assister à la "flambée de vente" (selling climax) qui précède souvent les reprises à Wall Street. En clôture, l'indice des industrielles s'inscrit à 767.03 en baisse de 13.53 points; celui des chemins de fer à 190.48 en baisse de 4.55; celui des services publics à 118.96 en baisse de 1.94. 10,900,000 actions changent de mains dont 1,170,000 au cours de la dernière demi-heure.

MONTREAL (PC) — Le marché a été déprimé pour une troisième séance d'affilée hier en Place locale où presque tous les compartiments ont atteint leurs niveaux les plus bas depuis un an ou deux. Il y a eu 126 pertes contre 21 gains sur les deux marchés de Montréal et 21 valeurs ont touché de nouveaux bas pour l'année, tous à la Bourse de Montréal. Alcan a cédé 1 7-8 point à 25 5-8 avec un virement de 16,280 actions, et Massey-Ferguson 1 1-4 à 26 1-2, un nouveau bas. Rothmans, l'une des sociétés de tabac qui a augmenté ses prix après avoir atteint 31 un nouveau haut a clôturé à 29, en retrait de 1-2. Aux banques, Montréal a cédé un point à 54 et Royale 3-4 à 67. Le volume des transactions industrielles a été de 169,300 actions contre 123,800 vendredi et celui des mines et des pétroles est passé de 1,429,100 à 1,102,000 actions.

TORONTO (PC) — La dégringolade des prix a fait descendre l'indice industriel à son plus bas niveau depuis le 31 mars 1964 hier la Bourse de Toronto. Il a cédé 1.98 point à 144.89. L'indice en question avait atteint son plus haut niveau de l'année (175.60) le 27 janvier dernier. Il n'y a pas eu de panique cependant puisque seulement 3,236,000 actions ont changé de mains au regard de 3,099,000 vendredi. La grève nationale du rail a été l'un des grands facteurs de la baisse; les porte-parole de l'industrie entrevoient un sombre avenir économique si la grève n'est pas réglée. Chez les mines, Quebec Mattagami a gagné 23 cents à 1.16 sur un virement de 665,000 actions. Cette valeur avait été retardée à l'ouverture tellement les commandes d'achat et de vente étaient nombreuses. Incidemment, Kerr-Addison, inchangé à $11.50, effectue actuellement des travaux de forage sur la propriété de Quebec Mattagami, près de Sudbury, Ont.

Le marché des obligations

TORONTO (PC) — Le marché canadien des obligations a généralement fléchi de $0.12 1-2 hier au cours d'une séance dépourvue d'animation. Les fonds d'Etat canadiens à long terme et même que les émissions des provinces ont également décliné de $0.12 1-2. Par ailleurs, les prêts au jour le jour étaient disponibles à un taux de 4 pour cent; les bons du trésor d'une durée de 91 jours ont rapporté 5.07 pour cent et les échéances de 182 jours, 5.28 pour cent.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à long terme et les émissions des provinces ont décliné de $0.12 1-2 hier. Les obligations fédérales à courte échéance ont cédé $0.10 à $0.15, mais les émissions industrielles marquaient généralement le pas.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Walter M. Lowney Co. Ltd., dividende de 25 cents, payable le 15 octobre, aux actionnaires enregistrés le 16 septembre.

Beaver Lumber Co. Ltd., 40 cents l'action ordinaire; 25 cents l'action de la classe A; 35 cents l'action privilégiée, le 1er octobre, inscription le 10 septembre.

Exquisite Form Brassière Ltd., 17 1-2 cents l'action ordinaire; 15 cents l'action de premier privilège, le 1er octobre, inscription le 8 septembre.

Fittings Ltd., 15 cents l'action de classe A, le 1er octobre, inscription le 15 septembre.

Western Broadcasting Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire le 30 septembre, inscription le 31 août.

Le dollar américain ferme à Montréal

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 de cent à $1.07 17-32 par rapport à la monnaie canadienne.

La livre sterling était inchangée à $2.99 3-4.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a cédé hier 1-8 de cent à 92 57-64 cents par rapport au cours en vigueur vendredi. Il se cotait à 92 31-32 cents lundi dernier.

La livre sterling a cédé 1-64 de cent à $2.78 51-64.

Prix canadiens des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.-A.B. Montréal.

Lots formant une tonne — Etain, $175.00 ; plomb, $17.00 ; cuivre en lingots $60.00; zinc d'une valeur élevée, $17.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $169.50 ; antimoine d'une teneur élevée (99.6 pour cent) $42.50.

Lot d'un wagon: — Plomb, $15.00; zinc prime western, $14.50; zinc d'une teneur élevée, $15.10 ; d'une teneur spéciale, $15.50; aluminium en lingots, (99.5 pour cent), $26.00; cuivre, $45.50.

Les répercussions de la hausse des taux d'intérêt

Johnson diffère d'opinion avec l'ancien président Truman

SAN ANTONIO, Texas (PA) — Le président Johnson a exprimé de l'inquiétude hier au sujet de la hausse des taux d'intérêt, mais il a affirmé qu'il diffère d'opinion avec l'ancien président Harry Truman; ce dernier a déclaré au cours de la fin de semaine que la hausse du loyer de l'argent pourrait bien précipiter une grave crise économique.

Le président Johnson a déclaré dans un communiqué: "Je ne suis pas d'accord avec la théorie de M. Truman selon laquelle notre économie est menacée de récession ou de dépression. La rareté de l'argent témoigne principalement de la grande vigueur de notre économie et de la très forte hausse qui en résulte dans la demande de crédit.

Voilà des symptômes de vigueur et non de faiblesse, a dit M. Johnson, "mais nous devons trouver de meilleurs moyens pour contrecarrer les pressions inflationnistes que ceux que nous utilisons actuellement, en ayant tout simplement recours à la hausse des taux d'intérêt."

Enorme demande de produits forestiers

OTTAWA (PC) — La demande pour les ressources forestières du Canada augmentera, semble-t-il, de 400 pour cent d'ici la fin du siècle actuel, révèle le ministère fédéral des forêts. La demande annuelle de produits forestiers passera du niveau actuel de 3,200,000,000 de pieds cubes à 4,500,000,000 de pieds cubes en 1975 et à 12,800,000,000 durant l'année 2,000, prévoient les économistes du ministère.

C'est le secteur des pâtes et papiers qui connaitra le plus grand essor. La demande actuelle, qui s'établit à 1,300,000,000 pieds cubes doit augmenter à 2,100,000,000 pieds cubes en 1975 et à 8,000,000,000 durant l'année 2,000. D'autre part, la demande de bois et de contreplaqué fera plus que doubler au cours des 34 prochaines années.

Le ministère laisse prévoir une pénurie de bois dans l'avenir. Il a donné l'avertissement que la période de réserves forestières illimitées est presque révolue.

Ces prédictions sont fondées sur les conclusions de la dernière conférence forestière nationale qui eut lieu à Montebello plus tôt cette année.

Délégation canadienne en Suisse

ZURICH, Suisse (Reuter) — Une délégation de 41 spécialistes en agriculture et hommes d'affaires du Canada est arrivée lundi en Suisse pour un séjour de quatre jours. Cette délégation effectue présentement une tournée en Europe pour étudier les méthodes de culture sur ce continent.

Un porte-parole du groupe a indiqué que les Canadiens étaient particulièrement intéressés à l'industrie laitière de la Suisse, à l'élevage des bestiaux, ainsi qu'à la production des fruits et du cidre.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix au beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec:

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide $0.58½
Québec, 93 points en solide $0.59½
Québec, no 1 moule d'une livre $0.62

PRIX DES OEUFS

Voici les prix des grossistes aux détaillants — catégorie A-Extra-Gros, 74 à 75; A-Gros, 72 à 73; A-Moyens, 66 à 67; A-Petits, 47 à 48; catégorie B, 52 à 53. (Les prix aux détaillants représentent les prix à la douzaine et en cartons).

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX DETAILLANTS Poids vivants

POULETS

Moins de 5 lbs	21-21½
5 à 6 livres	22-23
6 à 7 livres	24-26½
7 livres et plus	27-27½

POULES

Moins de 5 livres	9-12
5 à 6 livres	14-16½
6 à 7 lbs	19-21
7 livres et plus	25

DINDONS

Moins de 12 lbs	35
12 à 20 lbs	23½
20 livres et plus	25½

PRIX AUX DETAILLANTS Poids éviscérés

POULETS

Moins de 4 lbs, cat. "A"	34½-35
4 à 5 lbs, cat. "A"	41-44
5 à 6 lbs, cat. "A"	46-49
6 lbs et plus, cat. "A"	50-51

POULES

Moins de 4 lbs, cat. "A"	
4 à 5 lbs, cat. "A"	38-40
5 à 6 lbs, cat. "A"	42-43
6 lbs et plus, cat. "A"	44

DINDONS

Moins de 10 lbs, cat. "A"	38-41
10 à 16 lbs, cat. "A"	40-43
16 lbs et plus, cat. "A"	41-43

N.-B. Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 23 août.

Prix des pommes de terre payés par les marchands de gros aux producteurs.

Québec, nouvelles, $0.85 à $1.00 les sacs.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS — Prix moyens des grossistes aux détaillants en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.726 ; A-Gros, $0.697 ; A-Moyens, $0.634 ; A-Petits, $0.418.

BEURRE — Arrivages courants, prix admissible, 92 points, $0.58, 93 points, $0.59.

FROMAGE — Prix courants au niveau du grossiste, F.A.B. Montréal: Blanc du Québec, 42½ cents; coloré du Québec, 42¾.

POMMES DE TERRE — Prix de vente en gros: Québec, $0.65 à $0.70 les 50 livres ; Ontario, $0.25 à $0.27 les 10 livres ; Nouveau-Brunswick, $0.55 à $0.60 les 50 livres ; $0.26 à $0.28 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME — Procédé de vaporisation, No 1, en sacs, $0.18 à $0.19; en boîtes, procédé à rouleau No 1 en sacs, $0.15 à $0.165; autre catégorie pour nourrissage $0.12½ à $0.13½ ; poudre de lait de beurre destinée aux animaux, $0.12 à $0.12½; poudre de lait clair $0.04 à $0.04½.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs et ceux du beurre étaient moderés ent à la baisse hier sur les marchés de gros des produits agricoles. La demande était stable. Les prix des pommes de terre étaient généralement à la baisse.

Bourse Américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
Amco Ind	800	3⅜	3⅜	3⅜	— ⅛
Asamera	18600	2⅞	2⅞	2⅞	— ⅛
Br A Tb xd	5400	9-16	9-16	9-16	—7-16
Bk Ramo	3800	7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Camph Ch	23900	5⅛	5¼	5¼	— ⅛
CS Pete	7200	1 11-16	1⅝	1 11-16	—1-16
C Javelin	14400	7¼	6¾	7	— ⅛
Cdn Marc	1500	4⅝	4⅝	4⅝	
Creole	2800	30⅝	30	30	— ⅛
Crown CP	900	22¼	20⅝	20⅝	—1⅛
Dome Pet	3800	16½	15	15¼	—1¼
Ford Can	10	125½	125½	125½	— ⅛
Giant Yel	11600	10⅝	10⅜	10⅜	— ⅛
Goldfield	8900	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Hunt Ch A	1500	25⅛	24½	25	— ⅛
L Shore	1700	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Merrill	17600	13-16	⅝	⅝	— ⅛
Molyb C	14000	1	1	1	
Molybd	800	41½	39½	39½	—2⅜
Nat Pet	10100	1 11-16	1½	1 9-16	—1-16
Numac	5900	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Pac Pete W	3600	4	3⅞	3⅞	— ⅛
Peel Elder	5600	7⅝	6⅝	7¼	— ⅛
Peru Oil	6700	1 13-16	1 9-16	1 9-16	— ⅛
Pratt L	100	36¼	35⅝	35¾	— ⅛
Preston	700	12	12	12	
Rio Algom	1100	20⅝	20⅝	20¾	— ⅛
St Law Cp	100	20	20	20	
Scurry Rn	27900	19⅜	17⅝	18	—2
Seven Arts	5800	18¾	17⅝	18	
Techncr	7300	10¼	8½	9½	— ⅛
Trns Lux	200	14	14	14	+ ⅛
Tr Cont wt	400	32¾	32½	32¾	+ ⅛
Unit Asb	11200	2⅝	2 3-16	2 5-16	—5-16
Wr Har	6900	1¼	1 3-16	1¼	+1-16

Volume des transactions: 3,150,000 actions.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
16280	Alcan	25⅛	— 1⅛
13275	D Stores	18⅝	— ⅛
12185	Brinco	5½	+ ⅛
4581	Mass F	26½	— 1¼
4183	Noranda	48⅝	— ⅛
3925	Bell Phone	49⅝	— ⅛
3900	Inc Forest	21⅝	+ ⅛
3650	Walk H W	27⅛	+ ⅛
2750	Tr Can Pi	26½	— 1⅛
2615	Steel Can	22⅛	Inch.
267200	Westhill Copper	86	+ 8
181500	Pennbec	28	+ ½
151600	Corbec	39½	+ 6
94000	Louvana	25	+ 2
37900	Wisconsin	56	+ 2

Volume des ventes: 1,271,300 actions comprenant 169,300 industrielles et 1,102,000 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	60	12	30	8	
	Ind.	Util.	Banq.	Tit.	Pap.
Lundi	143.77	130.36	107.85	137.83	108.97
Vendr.	145.50	131.20	109.49	139.37	109.22
Sem. dr	147.97	132.19	110.49	141.45	108.18
Mois dr	137.40	137.50	113.15	149.67	114.18
Haut 66	171.39	158.41	122.91	164.02	129.44
Bas 66	143.77	130.36	107.85	137.83	107.91
Haut 65	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas 65	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
TITRES INDUSTRIELS					
Alcan	17339	$25⅛	25⅛	25⅛	—2
Rothman	11150	31¼	28⅝	29⅛	+ ⅛
Dom Store	8730	$18⅛	18½	18⅜	— ⅛
Mass F	8659	$27½	26¼	26½	—1
Un Gas	8050	$10⅜	9¾	9¾	— ⅛
HUILES					
A Leduc	62700	21¾	20½	21	
Provo Gs	34015	360	345	350	—10
Spooner	25200	84	82	82	
Dynamic	12600	310	300	305	—10
C Ex Gs	11850	415	385	395	—20
MINES					
Q Matag	665692	135	110	116	+23
Nlund	246100	23	21	21	
Silvmg	73825	56	51	56	+5
Urban Q	66000	20½	18½	20	
Goldrim	59700	74	70	73	+3

Volume des ventes: 3,256,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	86	12	15	9	122
	Ind.	Or	Mét.	Huil.	Tit.
Lundi	144.89	170.68	85.82	95.79	138.15
Vendr.	146.87	172.60	86.74	98.58	140.97
Sem. dr.	148.81	176.94	8803	100.06	141.97
Mois dr	158.60	186.83	97.60	101.40	151.37
1965	164.83	170.37	78.90	97.16	154.95
Haut 66	175.60	192.48	100.23	117.34	165.81
Bas 66	144.89	158.58	79.33	95.79	138.15
Haut 65	178.32	187.50	97.40	114.73	167.33
Bas 65	156.59	150.88	73.26	92.34	147.21

Cours moyens à New York

	30	15	15	60
	Ind	C.f.	Util.	Tit.
Lundi	400.6	148.1	130.2	274.6
Vendr.	408.5	151.2	133.0	280.1
Sem. dr	414.7	152.3	134.4	284.1
Mois dr	427.6	165.7	143.2	302.0
1965	484.5	170.1	170.2	333.1
Haut 66	537.9	213.9	170.5	369.7
Bas 66	400.6	148.1	130.2	274.6
Haut 65	525.3	194.5	178.2	358.5
Bas 65	435.1	149.3	152.6	308.0

Cours moyens de Dow Jones

30	industries	767.05	— 13.58
20	chemins de fer	190.48	— 4.55
15	services publics	118.96	— 1.94
65	titres	266.85	— 5.16

Volume des ventes: 10,890,000 actions.

Les obligations à New York

	C.f.	Ind.	Val. A bas Util.	étrang.	rend.
	50	10	10	10	10
Lundi	73.2	89.4	79.2	91.8	84.8
Vendr.	73.2	89.8	79.5	91.6	85.1
Sem. dr	73.5	90.0	79.7	92.1	85.2
Mois dr	74.5	91.9	81.3	92.3	87.0
1965	82.0	100.8	87.7	91.5	92.8
Haut 66	79.5	101.4	86.1	93.1	90.7
Bas 66	73.2	89.4	79.2	91.6	84.8
Haut 65	82.7	102.5	88.9	95.0	94.5
Bas 65	79.3	99.9	86.4	91.4	90.1

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
	Cours moyens à Toronto		
379100	Sperry Rd	26⅝	— 1⅛
212200	Am Tel Tel	49⅞	— ⅛
147800	Polaroid	138	— 8½
143500	Am Flo	16⅝	— ⅛
133900	Atlas Cp	3	— ⅛
128900	Pan Am	51	— 4⅝
118800	Magnavox	49⅝	— ⅛
112200	Fair Cam	165	— 11½
111600	RCA	41¼	— 3¼
106700	Gen Intru	53¾	— 2⅝
104600	SCM	54⅛	— 3¼
96200	Burroughs	68¾	— 4⅝
89000	Boeing	50	—
88500	Chrysler	36⅝	+ ⅛
80100	East Air	65⅝	— 2⅝

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Par suite de la grève du rail, le marché a été irrégulier dans le cadre d'une faible activité hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Les prix de l'avoine et de l'orge ont été fermes.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

LIN

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
Oct.	300	302	302¼	301⅝
Déc.	305⅞	304	304⅛	304⅛
Mai	313⅜	312	312⅝	312⅛
Juil.			311	

GRAINE DE COLZA

Nov.	291½	283	283⅝	291
Janv	288¾	281	281⅛	288⅛
Mars	286½	281	281	287
Mai			287	

AVOINE

Oct.	93¼	93⅛	93⅛	93⅛
Déc.			91½	91⅝
Mai	93	92½	92½	92¾

ORGE

Oct.	136½	134⅝	134⅝	135½
Déc.	132½	131⅝	131⅞	131⅝
Mai	135¼	135¼	135¼	135⅝

SEIGLE

Oct.	134⅝	131⅝	131⅝	133⅜
Déc.	136	133¼	133¼	134⅝
Mai	140	139¼	140	142⅜

GRAINS COMPTANT

AVOINE 2 cw 91½, ex 3 cw 90¼, 3 cw 90½, ex 1 four, 90¾, 1 four, 89¾, 2 four, 88½, 3 four, 82½, fourrage mixte, 56.

ORGE 1 et 2 cw 6-rangs, 1.33⅛, 1 cw 2-rangs, 1.33⅜, 2 cw 2-rangs, 1.31⅝, 3 cw 6-rangs, 1.32⅜, 3 cw 2-rangs, 1.30⅝, 1 four, 1.30⅜, 2 four, 1.28⅜, 3 four, 1.25⅝.

SEIGLE 1 et 2 cw, 1.30⅝, 3 cw 1.24¾, 4 cw 1.12⅜, "ergoté" 1.09⅜, sur rails, 1.29⅝.

LIN: 1 cw 2.99⅞, 2 cw 2.94⅝, 3 cw 2.69¼, sur rails, 2.99⅝.

GRAINE DE COLZA: no 1 canadienne 2.80¼, no 2 canadienne 2.65¼.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:

AVOINE 2 cw 94; 3 ex cw 91, 3 cw 90½; 1 ex four, 90½; 1 four, 89¾; 2 four, 86⅝; 3 four, 83⅜; fourrage mixte, 56; grain mixte, 78⅝.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.41⅜; 1 et 2 cw 2-rangs, 1.39¾; 3 cw 6-rangs, 1.39⅜; 3 cw 2-rangs, 1.35⅜; 1 four, 1.31¾, 2 four, 1.29¾; 3 four, 1.26¾; 3 grain mixte, 1.21⅝.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 nor 2.12¾; 2 2.09¾; 3 2.04¾; 4 1.98⅝; 5 1.93½; 6 1.92¾; 1 durum 2.26¼, 2 2.23½; 3 2.18¾. Prix selon l'accord et prix en vigueur au pays: 1 nor 2.12¾; 2 2.09¾; 3 2.04¾; 4 1.98¾; 5 1.93½; 6 1.92½; 1 durum 2.26¾, 2 2.23¾; 3 2.18¾.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants: 1 cw $2.99⅝; 2 cw 2.94½; 3 cw 2.69¾; sur voie, 2.99½. Graine de colza, no 1 canadienne, 2.80¼; no 2 canadienne, 2.65¼. Prix du lin aux commerçants 16 cents de moins que l'option d'octobre.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

BLE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
Sep.	188¼	187	187¾-88	185¾-¾
Dec.	195½	193½	194⅝-¾	192⅝-¾
Mars	200	199	200-199¾	198-97¾
Mai	199	198	198¾-¾	197-96¾
Juil.	186¾	185	186	185

MAIS

Sep.	146⅝	144⅝	144⅝-¾	145¾-45
Dec.	148¾	146½	146¾-¾	146¾-¾
Mars	153⅝	151⅝	151⅝-¾	151¾-¾
Mai	155⅝	154¼	154⅝-¾	154¾
Juil.	157¾	156¼	156¼	156¾

AVOINE

Sept.	74⅞	73½	73⅝	74⅜
Dec.	79⅜	78	78	79¼
Mars	82⅜	81¾	81⅞-¾	82⅜-¾
Mai	84	82½	82½-¾	83¾

SEIGLE

Sep.	128	126	126⅜	127⅜
Dec.	134	132½	132⅞	133⅝
Mars	139½	138⅜	138⅝	139½
Mai	141½	139¾	140⅝	141¾
Juil.	139½	138	139½-¾	140⅝-¾

SOYA

Sep.	345½	343¾	343½-44¼	348¾-¼
Nov.	320¾	317½	317¾-½	320-20½
Janv.	324	321½	321½-¾	324
Mars	328½	326¾	326¾-26	328-28¼
Mai	330¼	328	328½	330-30¼
Juil.	331¾	329	329½-¾	331½-¾

Le grain baisse en fin de séance

CHICAGO (PA) — Le marché a manifesté une plus grande activité au début de l'après-midi hier à la Bourse des grains de Chicago, où les gains enregistrés plus tôt ont été annulés.

Soumise à une forte pression, la fève soya a cédé jusqu'à plus de trois cents de boisseau.

Les opinions sont partagées

CHICAGO (PA) — Les affaires sont prospères sur le marché à terme des bovins, à la Bourse Mercantile de Chicago, mais une enquête a démontré que les éleveurs, de même que les propriétaires de ranchs ne sont pas tous satisfaits de la tenue du marché ni des répercussions sur les prix.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½ 1966	98¼	99¼
Bolivie 2 p.c. 1993	19½	21
Brésil 3⅜ p.c. 1979 (anci.)	95	98
Brésil, 3⅜ p.c. 1979 (inouv.)	95	98
Chili 3 p.c. 1993	51	52¾
Colombie 3 p.c. 1970	92	
Cundinamarca 6½ p.c. 1959	77	80
Cundinamarca 3 p.c. 1978	77	80
Italie 1 à 3 p.c. 1977	83½	84½
Medellin 3 p.c. 1978	77	80
Parana 7 p.c. 1958 Stamped	60	
Pérou 3 p.c. 1977	55½	57

LE TEMPS EST DE L'ARGENT

surtout dans un

KEYSTONE GROWTH FUND K-2

Un Fonds mutuel

établi en 1935

SI VOUS AVIEZ INVESTI

$1,000 le 31 déc.	Sa valeur au 1/1/66:
1956	$2,747
1951	6,135
1946	8,597
1941	44,322

Ces statistiques impliquent que tous les dividendes ont été réinvestis. Elles ne constituent pas une assurance du rendement ultérieur.

250,000 PERSONNES POSSEDENT $1⅛ MILLIARD ADMINISTRE PAR KEYSTONE.

Pour prospectus et documentation gratis, telephoner ou écrire à:

DIVERSIFIED INVESTMENT SERVICES, LTD.
1, Place Ville-Marie
MONTREAL, QUEBEC
TELEPHONE: 875-2080

Nom .....

Adresse I.S-15



BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

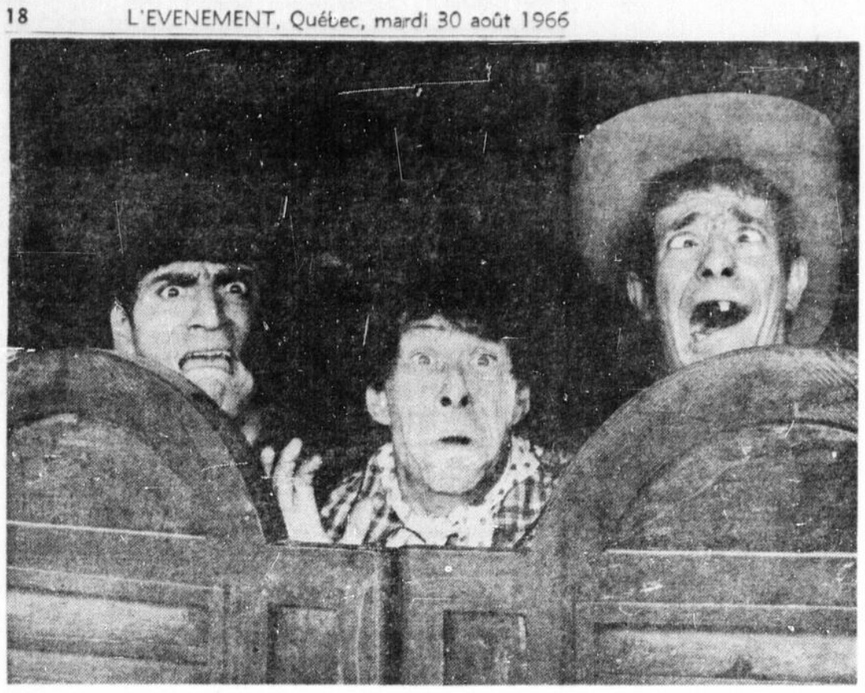
Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
ACF Ind	7100	42⅝	40⅝	40⅝	— 2⅛
Address	15100	54⅜	51½	54¼	— ⅛
Admiral	43600	43⅝	43½	42	— 1⅝
Alcan Al	25600	28⅜	26⅛	26⅛	— 1⅝
A legany	3200	8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Allis C xd	12900	25⅞	25	25	— ⅝
Amerada	10800	70⅝	69	69	— 1
Am Can	14200	47¼	45⅞	46⅛	— 1⅛
A Cyan xd	16000	34½	33⅜	34¼	— ⅜
Am Home	8600	62⅜	61½	62¾	— ⅜
Am Mot	21800	9	8⅞	9	+ ⅛
A Smelt	6900	54¼	52½	52½	— 1⅝
Am Std	31700	16¼	15⅝	15⅝	— ⅜
A T T xd	212200	50⅛	49	49⅛	— ⅞
Am Tob	29400	30⅝	29¼	29⅝	— ⅛
Amstel	1800	40¾	40	40¼	— ½
Anconda	20600	66	65	65⅝	— ⅜
Armst C	2900	47⅜	46⅛	46⅜	— ⅝
Armco Stl	11000	49¾	49	49	— 1
Avco Corp	22100	16⅜	15⅞	16	— ⅛
Babcock	8100	32⅜	31⅜	31⅜	— 1⅛
Bell How	18000	41⅜	40⅞	40⅝	— 1⅛
Beth Stl	41100	29¾	29⅜	29⅝	— ⅜
Boeing xr	89000	52⅜	49⅞	50	— ⅝
Borden	7000	32⅝	31	31½	— 1
Borg War	8000	40	39	39½	— ½
Bos Edis	1500	35⅝	35	35	— ⅝
Brunswk	39100	7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Bucy Erie	8400	25⅝	24⅝	25	— ⅛
Burl Ind	11400	34	32¾	32⅝	— 1⅜
Burrghs	96200	71⅝	67⅝	68⅜	— 4⅝
Calumet	13200	32⅝	30⅞	31½	— 2⅛
Campb RI	25000	23⅞	23⅛	23⅜	— ⅝
Camp Soup	2700	27⅝	26¾	26¾	— 1
Can Dry	1000	25	24⅝	24⅝	— ⅜
Can Sou R	40	57	57	57	
Cdn Brew	100	6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
CPR	5400	51⅛	50	51⅛	+ ⅞
Case JI	10600	22¼	20¼	20¼	— 2¼
Cater Tr	18600	36⅜	35	35	— 1½
Celanese	13700	60	56½	56½	—3⅜
Ches Oh xd	5400	62¾	60⅜	61	— ⅝
Chrysler	88500	37⅛	36	36⅜

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
MINES					
Accra	300	13½	13½	13½	
Acme	11200	32	28	31½	
Advocate	100	400	400	400	
Aetna Inv	2000	115	110	112	— 3
Agena Mg	3900	20½	20½	20½	— 1½
Agnico	11642	167	163	167	+ 1
Al. Pitch	3800	18½	17	18½	+ ½
Am Lander	3850	21	21	21	— ½
Am Moly	6700	56	55	54	— 1
Ang Ruyn	800	135	132	134	+ 1
Ang UD	48700	96	87	88	— 10
Anstl	16000	9	9	9	— ½
Area	17050	108	100	101	— 2
Armore	14000	22	21	22	+ 1
A Arc	22000	28½	27	27	+ 1
Argosy	13700	42	41	41	
Atl C Cop	600	115	111	115	+ 4
Bankeno	5800	105	100	101	— 1
Bankfield	3000	12	11	12	
Barnat	6355	84	62	64	
Barv Expl	500	23	23	23	
B-Dqu	z56	14	14	14	
Belcher	1200	40	40	40	— 1
Belleterre	1000	24	24	24	
Bethlo	1725	630	620	630	+ 15
Big Nama	7200	56	54	54	— 2
Black Bay	6100	12	11	11	
Bl. Hawk	1000	88	88	88	— 1
Bralorne	700	290	280	290	+ 4
Brent Reef	1000	16	16	16	
Brunswk	2625	$10½	10½	10½	— ½
Bruntv Ex	5181	22	22	22	
Buscar H	1000	24	23	23	— ½
Cable	z166	8	8	8	
Cam Mine	2000	18	18	18	— 2
Camflo	7670	420	400	415	
Camp Chib	2350	380	360	360	— 40
Camp RL	350	$26½	26	26	+ 1
C Tung	2650	139	131	133	— 4
C Dyng	1025	158	157	157	
C Faraday	2200	300	300	300	
C Jamieso	2300	115	110	115	+ 10
Cdn Keely	1500	8	7½	8	+ ½
C Lencourt	4500	15	14½	15	
C Malart	2000	16	16	16	
Cdn Nisto	3850	34	30	34	+ 34
Candore	6000	12	12	12	
Can-fer	1000	71	71	71	+ 1
Cantex	z250	16	16	16	
Captain	8500	15	14	15	
Cariboo	1000	40	40	40	— 2
Cassiar	775	$15¼	15¼	15¼	
Cent Pat	1020	142	140	142	— 3
Chest	37000	22½	20½	21½	— ½
Chib Kay	4500	17½	17	17	— ½
Chib M	3500	63	60	60	
Chimo	2200	74	72	72	— 1
Chrb Will	6760	385	370	370	— 5
Coin Lake	7000	35	33	34	— 1
Coin Met	734	23	23	23	+ 1
Conigas	625	57	57	57	+ 1
Conigo	4500	16	16	16	
CKes	10000	10	9½	10	
C Shaw	23500	27	25	27	+ 2
C Bellex	8000	7½	6½	7	+ 1
Cons Rew	4000	17	17	17	— 1
C Hall	22800	64	64	64	
C Marben	3000	235	220	220	— 15
C Marcus	900	30	30	30	
C Mogu	5100	350	340	340	— 5
C Morlan	5200	201	195	196	— 4
C Mosher	1000	80	80	80	+ 3
Con Negus	500	12½	12	12	— ½
Con Nichol	4300	43½			
C Rambler	3380	202	192	198	— 4
C Red Pop	2000	15	15	15	
Conwest	225	605	605	605	
Copicorp	4500	62	60	60	— 3
Cop Fields	1358	115	115	115	— 1
CopMor	11000	12½	10½	10	— 2
Coulee	4500	38	38	38	— ½
Cowich	6500	55	51	51	— 4
Craigmt	500	$12¾	12½	12½	— ¼
Cutland	4050	25	24	25	+ ½
Crowp	17000	14½	14	14	
Daering	1500	13½	13½	13½	
D'Aragon	3400	15¼	15	15	
Dec. H	13500	27	25	25	— 1½
D'Eldo	25800	67	65	66	— 2
Delhi Far	500	15½	15½	15½	
Denison	5580	$53¼	52¾	52¾	— 1½
Dickson	825	425	405	405	— 25
Discovry	660	176	175	175	— 2
Dome	1225	$46½	46½	46½	— ¾
Donal	12000	15	15	15	
Duncaine	600	41	41	41	— 1
Duvan	2000	10½	10	10	
East Mal	1800	160	160	160	— 5
East Sull	875	700	695	695	— 15
E Mar	250	315	315	315	— 10
Emperor	3000	12	12	12	
Enjnex	16100	111	105	107	— 3
Eynes	10000	35½	34	34	— ½
Ent Mascot	1000	105	105	105	— 2
Giant YK	871	$10¾	10½	10¾	— ⅛
Glenn Exp	1000	12	12	12	
Goldeye	666	70	70	70	— 2
Gordon	89700	74	70	73	+ 3
Gortdrm	675	190	180	180	— 15
Grandore	8500	35	31	32½	— 2½
Granisle	800	495	475	475	— 20
Grandue	1225	380	370	370	— 5
Grandros	8500	21½	20½	20½	— ½
Green Pnt	6500	29	24	24	— 4
Guay	15000	13	12	12	
Gulf L	3500	9	9	9	
Gunnar	475	182	177	177	+ 2
Hard Rock	x100	9	9	9	
Hastings	600	200	199	199	+ 9
Heway	25300	21½	20½	21½	
Heath	5000	7	7	7	— ½
High Ri	1100	825	800	800	— 20
Hollinger	625	22¼	21½	21¾	— ¼
Huds Bay	335	$71¾	71	71¾	+ ¼
Hydra Ex	3600	19	19	19	— 1
Int Ribis T	6300	105	101	101	— 5
High Cop	5000	26	24	24	— ½
Iron Bay	1400	205	205	205	— 5
Isle	3800	130	125	130	
Jake	29200	28	20	20½	— 2½
Jelex	29820	37	34½	36	
Joliet	1000	30	30	30	+ ½
Jonsmith	3500	18	18	18	
Jowsel	1603	94	91	94	+ 3
Jumor	7000	70	70	70	— 1
Kam Kota	2250	360	345	345	— 15
Ker Ad	35571	$12¼	11¾	11¾	
Kelle Dist	1500	42	42	42	
K Anacon	422	190	180	190	+ 8
Kid Coper	3700	50	50	50	
Kirk Min	8064	11¾	11½	11½	
Kopan	1000	9	9	9	
Lab Min	2110	28	26½	27	
L Dufault	7475	31½	30¾	30¾	
Lakenead	4000	29	28	28	— 2
L Osu	1000	13	13	13	
L Shore	225	241	241	241	
La Luz	2585	$19¾	18	18	— 1¾
Langis	4000	44	43	43	— 1
Latin AM	4000	10	10	10	
Leitch	2100	535	520	520	— 10
Lit. Lac	1935	190	190	190	
Lorado	25700	120	115	115	— 5
Louvicr	5500	26	24	25	— 1
Macdon	1000	27	27	27	— 1
Macleod	1200	74	74	74	
Madsen	200	140	140	140	— 1
Malartic	600	68	68	68	— 2
Man Bar	1000	22	22	22	
Manok MS	2000	8	8	8	— 1
Martin	9000	45	42	42	— 4
Mattgirl	825	14	12½	14	+ ½
Matsqui	4500	16	15½	16	
Mc Intyre	825	$104¾	104¾	104¾	— ½
M Adam	16900	50	46	47	— 5
McWat	2700	41	40	40	
Mentor	4500	77	74	74	— 1
Merrill	2500	87	85	86	
Meta	9000	11	11	11	
Metal Min	1500	125	125	125	
Midrim	6100	38	36	36	— 3
Min-Ore	6000	9	8½	9	+ ½
Moneta	500	72	72	72	+ 3
Mt Wtt	12400	32	29½	29½	— 1½
Multi	17050	182	175	175	— 8
Nat Bank	4000	12	12	12	
New Alb	1000	21	21	21	
New Rid	2000	4½	4½	4½	— ½
N Cal	12700	32	30½	30½	— 2½
Newconx	200	610	605	605	— 20
Nconex w	5200	160	145	145	— 15
N Goldvue	1000	6	6	6	— 1
N Harri	5000	10	10	10	
N Hosco	1200	260	255	255	— 3
N Imperal	1600	148	148	146	— 1
N Kelore	4900	9	9	9	
Niund	246100	23	21	21	
N Mylama	6000	21½	20½	20½	
Noor	18500	11	9	9	— ½
N Que Bas	900	345	320	320	— 30
N Senator	8000	29½	28	29	— ½
New Taku	500	35	35	35	— 2
Nick Rim	4500	12½	12	12½	— ½
Nor Acme	1000	11	11	11	— ½
Norhaska	1140	74	74	74	
Norbeau	1500	110	107	109	— 1
Norgld	10500	12	11	12	
Norlex	10500	16	15	16	+ ½
Normetal	1725	425	400	400	
Norpax	21500	15½	13½	13½	— 1½
N Rordu	6000	9½	9¼	9½	— ⅛
N Coldstm	1000	76	76	76	— 2
N Rank	5000	28	28	28	— ½
Northcal	500	28	28	28	— 1
North Cam	480	150	150	150	
Northgat	7495	330	305	310	— 20
Norsp A w	240	33	32	33	
N Beauc	1000	38	38	38	— 2
Nudul	1250	13	12	13	
Obaska	3000	10	10	10	
Obaylen	2100	110	100	110	+ 8
Opemiska	4031	930	905	920	
Orchan	2150	250	240	250	
Osisko	2000	37	36	36	— 1
Pamour	200	168	168	168	— 6
Param	14500	13½	12	13½	+ 2
Patino	3171	$10¼	10	10	
Pax Int	1250	23	23	23	
Pic Expl	9000	21	21	21	
Peerless	5000	13	12½	12½	+ 1
Perron	800	8½	8½	8½	
Pine Point	1633	$53½	51½	51½	— 3¾
Placer	810	$23½	23½	23½	— ¼
Pore Bay	1000	11	11	11	+ ½
Preston	2250	$13¾	12	13	— ¼
Probe M	5000	18½	18	18	— 1
Purdex	4000	10	9½	9½	— ½
Pyramid	1000	605	600	600	— 30
Que Chib	3100	17	17	17	+ 2
Que Lith	200	235	235	235	— 10
Q Man	15000	28	27	28	+ 3
Q Matia	665892	135	110	116	+ 23
Que Sturg	1000	31	31	31	— 2
Quemont	100	980	980	980	
Quonto	z50	3	3	3	
Radior	18500	56	49	51	— 7
Rayro	15100	127	124	124	— 6
Rio-Algom	3373	$22½	22	22	— ¾
Rio Alg c w	800	$10¾	10½	10½	— ¼
Rockwin	3779	112	106	110	— 2
Roman	3090	$13½	13	13¼	— ¾
Rowan Cn	1800	6½	6½	6½	
Ryanor	4000	14½	14	14	— ½
Satellite	4000	22	21½	22	
Sherritt	3835	$22¼	22	22	+ ¼
Sigma	1000	500	500	500	
Sil Eureka	1200	150	125	125	— 30
Silvfids	1700	335	330	330	— 10
Silmg	73825	56	51	56	— 5
Sil Miller	3000	16	15	16	+ 1
Sil Stand	1100	100	100	100	
Siscoe	6865	260	245	250	
Skanrck	800	217	216	216	— 6
Steep R	2285	345	330	335	— 5
Sud Cont	2500	26	24	25	+ ½
Sullivan	825	470	460	465	— 5
Sun Ex	10700	11	11	11	
Teck Corp	1620	310	305	305	— 10
Territory	x100	160	12	13	
Texmt	43425	78	73	75	— 4
Texore	1000	23	23	23	+ 1½
Tex-Sol	3000	28	26	26	+ 1½
Tembill	8300	100	99	99	

Termont	5000	9½	9	9	— ½
Towag	500	16	16	16	+ 1
Tribag	8800	122	120	120	— 5
Trin Chib	300	11	11	11	+ ½
Tundra	500	55	55	55	
U Mining	500	26½	26½	26½	— ½
U Asbestos	3500	280	260	260	— 25
U Buffad	22300	61	57	57	— 7
Un Cmstk	3400	11	11	11	
Un Keno	8145	630	575	575	— 85
Un Macfie	1000	17	17	17	
Urban	66000	20	19½	20	
Vespar	14700	46½	45	45	— 2
W Beaver	3000	13	12	12	
West Mine	1636	485	480	485	+ 8
White Star	3500	32	31	31	— 2
Wilco	31700	38½	35	35	— 1½
Willrey	9850	147	144	144	— 3
Windfall	1000	28	28	28	
Win-Eld	2500	24	24	24	+ 2½
Yale Lead	1000	19½	19	19	
Yk Bear	1200	220	220	220	— 2
Yukon C	8400	139	129	129	+ 22
Zenmc	11100	32	32	32	
Zulapa	9000	18	17	17	— 1½
HUILES					
Atl Rox	z209	15½	13½	13½	
Aminex	2280	410	395	395	— 10
A Leo	62700	21½	20½	21	
Asamera	3700	225	205	205	— 20
Banff	9213	$11¼	10¼	10¼	— ¾
Calvert	9100	36½	30	30	— 6
CS Pete	3600	185	180	180	— 8
C Dehl	635	190	180	185	— 15
CE Gas	11450	415	385	395	— 20
C Gridol	2100	460	450	450	— 10
C Li Pete	1000	32	32	32	
Cdn Sup O	1460	$19¼	18¾	18¾	— ¾
Cdn Trient	100	250	250	250	
Cent Del	2760	990	980	980	
Chater O	500	290	290	290	— 25
Chieftan D	5550	800	790	790	+ 15
C West P	3100	191	185	190	+ 5
Dev Pat	z31	192	192	192	
Dome Pete	11125	$17½	16	16¼	— 1¼
Dynam	12600	310	300	305	— 10
Fargo	2200	280	275	275	— 10
French Pt	100	370	370	370	
Gr Plains	155	310	10	10	— ¾
Gt COlads	175	$10½	10¼	10¼	— ¼
Int Helium	5900	268	257	265	
Midcon	5500	54	53	53	
Mill City	7005	199	191	194	— 4
Nat Pete	500	165	160	163	— 27
N Davies	3000	16	15	15½	— ½
N American	9400	26	23	25	— ¾
NC Oils	1190	260	250	250	— 20
Numac	200	160	160	160	
Permo	5500	25	24½	24½	— ½
Petrol	1400	59	56	57	
Place G	13090	148	135	136	— 12
Ponder	1000	38	38	38	
Prov G	34015	360	335	350	— 10
Ranger	1300	200	199	199	— 1
Security Rn	9415	$21¼	19½	19½	— 1¾
Spooner	25200	85	82	82	
Stanwell	1534	28	28	28	+ 1
Triad Oil	4100	197	190	191	— 4
Union Oil	1775	$29½	29¼	29¼	— ¼
U Canso	4250	235	230	230	— 20
U Reef	11500	22	22	22	
Vandoo	2740	15	15	15	
Vespar p	1000	16	16	16	
W Decalta	2800	290	278	280	
W Dwelt w	400	145	140	145	— 1
INDUSTRIES					
Abitibi	5065	$105¾	103¾	105¾	+ 1¾
Acklands	335	475	460	460	— 25
Alta Gas T	750	$31¾	31¾	31¾	
Alta Gas p	z30	590	60	60	
Alta Gas w	200	690	690	690	+ 15
Alta Nat	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Alto Cent	1210	$10¼	10	10	
Atl Cent W	525	665	630	630	— 20
Algoma St	1824	526¾	26½	26½	— ¼
Alcn Al	17339	$30¼	28¾	28¾	— ¾
Alcan pr	1570	37	36¼	36¼	— ¼
Anthes A	535	$23½	23½	23½	— ¼
Anthes C p	z10	394	94	94	
Argus C pf	110	$10¼	10	10	
Asbestos	175	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Atl Sugar	1058	36½	9¼	9¼	— ¼
Atl Sug A	475	$20½	20½	20	
Avco	375	$23¼	22¾	22¾	— ¼
Bahama	250	100	100	100	+ 5
Bank Mtl	564	$34½	32¾	34¼	— ¼
Bank N S	2250	467	465	465	
Barlaco	225	185	185	185	
Bathrst A	125	556	54	54	— 2
Beatty	100	10	10	10	
Bell Phne	6544	$49½	49	49	— ¼
Bow Valy	z10	$14¾	14¾	14¾	
Bow-m pr	75	$36½	36½	36½	— ¼
Brenda w	z10	225	225	225	
Brazilian	2585	8	8	8	— ¼
Bridg Tank	100	36½	6¼	6¼	— ¼
Bridg Tnk p	100	$43½	43½	43½	
BA Constr	200	35¼	35¼	35¼	
BA Oil	1372	$29½	29	29¼	— ¼
BC Forest	1725	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
BC Forst p	50	50½	50½	50½	
BC Phone	231	180	180	180	— 15
BCPh 5.15	50	95½	95	95	
Bruck B	150	12	12	12	— ½
Burns Fds	700	$13½	13¼	13¼	— ¼
CAE Ind	145	8	8	8	
Calgary P	2700	$37½	37	37½	— ¼
Calgary P p	270	95	95	95	
Can Bread	z20	11½	11½	11½	
Can Cem	870	$16	15¾	15¾	— ¼
Can Cem p	75	$25¾	25¾	25¾	
Can Iron	420	$18¾	18¼	18¼	— ¼
Can Malt	150	18	18	18	— ¼
Can Vinyl	880	$16½	16	16	— ½
C Safway p	75	92	92	92	
CSL	225	$34	34	34	
Cdn Brew	7110	56½	6¼	6¼	— ¼
CB Al A w	300	625	605	625	+ 15
CB Al B w	100	620	620	620	— 30
Cdn Can A	330	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
C Chem w	2730	515	505	505	— 5
C Curtiss	3600	63	61	63	+ 2
C Dredge	550	350	350	350	
C Found	100	55	8	8	
CGE	225	$44	44	44	
CG Invest	150	$55½	55	55	— 1
CG Sec A	250	85½	6½	6½	
C Hydro	1130	$38½	38	38	— ½
C Imp Bnk	1070	55	55	55	
C Ind Gas	1500	$11¾	11¼	11¼	— ⅛
CIL	265	$16½	16½	16½	
C Marconi	300	55	5	5	
CPR	4345	$54¼	54	54¼	— ¼
CPR pr	770	87¾	87¾	87¾	— ¼
C Petrofin	1135	$36¼	36	36¼	— ¼
Cdn Tire	225	$15¼	14¾	14¾	
Cdn Tire A	355	$12¾	12½	12½	— ¼
Capit Bldg	4300	50	50	50	— 3
Chemcell	1610	$13¼	13¼	13¼	
Chemcl l p	230	$18¾	18¾	18¾	
Chem 175 p	z10	$24	24	24	
Chrysler	1723	$29½	29½	29½	+ ¼
Clairtone	2230	$10½	9¾	9¾	— ¼
Clairton w	1150	800	750	750	— 10
Coniville A	650	475	460	460	— 15
Cominco	3883	$36	35¼	35½	— ¼
Computr	z20	$10½	10½	10½	
Columbia	200	$65¾	65¾	65¾	— ¼
Conduits	700	$65¾	65¼	65¾	— ¼
Con Bldg	800	100	95	100	
Con Bldg p	225	360	340	340	— 30
Con Paper	665	$36½	35¾	36	— ¼
Cons Gas	3275	$14¾	14¼	14¼	— ¼
Con Gas A	20	$101	101	101	
Cons vt	410	18¼	18	18	— ¼
Corby B	125	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Cozenatn	3610	155	130	130	+ 5
Cosmos	z75	$11½	11½	11½	
Couvret P	100	455	455	455	— 20
Crain R L	95	$28	28	28	— ½
Crestbrk	100	85½	8½	8½	
Crow Nest	925	$13¼	13¼	13¼	
Crush Int	1065	$13¾	13½	13½	— ⅛
Cygnus A	400	420	405	405	— 10
Cygnus B	z20	$6½	6¼	6¼	
Cygnus pr	z25	$22	22	22	
Distl Seag	520	$29¼	29¼	29½	+ ¼
D Bridge	175	$19	19	19	
D Can Gen	130	$66	65	66	
D Electro	770	$15	14½	14½	— ½
Dofasco	2428	$21¼	20¾	21¼	+ ¼
Dom Glass	z5	$14	14	14	
Dom Lime	200	200	200	200	— 30
Dom Store	8720	$18¾	18½	18¾	— ¼
Domtar	2455	$17¼	16¾	16¾	— ¾
D Textile	5735	$29¼	28¾	29	— ¼
Dupont	700	$28¼	28	28½	— ¼
East Chstr	148	$42	42	42½	— 1
Emp Life	480	$16½	16	16	— 1
Esquire	z130	$10	9¾	9¾	
Falcon	1972	$89½	88½	88½	— ¼
Fam Play	500	$25½	25½	25½	
Fed Grain	590	190	190	190	
Fed Grain	100	87	7	7	
Fibre	100	300	300	300	— 75
Fleet Mfg	6000	61	61	61	— 2
Ford USA	z60	$45¾	45	45¾	
Ford Cnda	10	$137	137	137	— 1¾
FPC Pn pr	z10	$25½	25½	25½	
Fraser	258	24	24	24	
Freiman	190	485	485	485	— 5
Gen Baker	500	86½	6¼	6¼	— ¼
GMC	293	$76½	76½	76½	— ¾
GL Paper	510	$23¾	23¼	23¾	— ¼
GL Power	165	$24	24	24	
GW Life	z20	$57	57	57	
Greyhnd	1275	$18	18	18	— ¼
Guar Trst	245	$10	10	10	
Hardee	200	55	55	55	+ 2
Hard Carp	300	$42½	42	42	
Hard Crp A	700	$37½	37	37	— ½
Hawker S	1055	430	410	415	+ 6
Hawker pr	z11	$86	85	85	
Hayes Stl	425	$11½	10½	11	
Horne Pit	2845	240	235	240	— 5
Home A	3022	$20¼	20	20¼	+ ¼
Home B	1255	$21	20¾	20¾	— ¼
Huron Erl	211	$9½	9¼	9¼	
Husky Oil	1770	$12⅝	12	12¼	— ⅛
Husky O pr	120	55	55	55	
Husky D W	165	360	360	360	
H Bay Co	550	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
HB Oil Gas	3890	$17½	17¾	17¾	— ¼
Imbrex	300	305	305	305	— 30
Imp Life	35	$155	155	155	— 6
Imp Oil	1830	$52¼	51¾	51¾	— ¼
Imp Tob	640	$14¼	14	14	— ¼
Ind Accept	835	$20½	20½	20½	— ¼
Ind Mineri	100	8¾	8¾	8¾	
Ind Wire	850	385	385	385	— 5
Inglis	1200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Inland Gas	1430	$8½	8¼	8½	— ¼
Inter-City	z65	$18¾	18¾	18¾	
IBM	26	$348	340	345	
IMC	125	360	36¾	36½	— 1¾
Int Nickel	3800	$85½	83¾	85¼	— 2¼
Int Util	1915	$24¾	24½	24¾	— ¼
Int Util pr	325	$27¾	27¼	27¼	— ¼
Intpr Pipe	512	$76	75	76	— ¼
Intpr Stee	4300	$6¾	5¾	6¼	— ¼
Intpr Stl pr	210	$22½	22½	22½	
Inv Group	150	$11	11	11	— 2¼
Inv Grp A	4735	$10½	10½	10½	
ITL Ind	250	$12	11¾	11¾	+ ¼
James Stl	150	$6½	6½	6¼	+ ¼
Jefferson	1600	$26¼	24¾	24¾	— 1¾
Jeffersn w	170	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Jockey C	2760	445	440	440	
Jockey J p	100	$8½	8¼	8½	
Kelly D A	z75	465	465	465	
Kelsey Co	200	$12¾	12¾	12¾	— ¼
LOnt Cem	1394	450	450	445	
LO Cem w	3000	40	39	40	— 1
Lakelnd p	z25	$18	18	18	
Lambton	z25	$6¼	6¼	6¼	
Laura Sec	202	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Lau Fin	1125	$6½	6	6	— ¼
Lau F 2.00	z30	$24¾	24¾	24¾	
Lau F 1.25	z30	$15½	15½	15½	
Levy	175	$15	14¾	15	— ½
Levy B pr	100	$18¾	18¾	18¾	— ¾
Life Invest	200	$6	5¾	5¾	— ¼
Life Inv wt	100	155	155	155	— 20
Lob Co A	1180	$9½	9¾	9¾	— ⅛
Lob Co B	670	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Lob Co pr	z10	$43¾	43¾	43¾	
Loeb M	680	$12	11¾	12	
Maclean H	25	$30½	30½	30½	— 1½
MR Ltd	3650	$24½	24½	24½	— ¼
Magna El	220	490	490



LE LAID PEUT-IL ETRE BEAU ? — S'il faut en croire le quintette italien "Les Brutos", il semblerait que c'est possible. Ces cinq fantaisistes ont pris le parti de faire rire les gens en grimaçant. Pendant que le beau brummel du groupe chante, les quatre autres font trente-six singeries à ses côtés, vêtus d'habits rouges trop amples. La photo nous donne une idée du résultat.

Le symposium se poursuit sur les Plaines

par Claude Daigneault

Dans une entrevue téléphonique qu'il nous accordait hier, M. Gilles Hénault, directeur du Symposium international de sculpture de Québec, a déclaré qu'il trouvait très malheureux qu'on ne l'ait pas consulté avant de lancer dans le public des rumeurs. "La plupart des choses mentionnées dans les journaux que j'ai consultés étaient fausses".

"Il n'y a jamais eu de conflit entre les sculpteurs et le ministère. Jamais d'affolement non plus. Tout au plus un moment de confusion chez les artistes, à cause d'un manque de communication".

"Il est entendu" a poursuivi M. Hénault, "que les artistes ne quitteront pas Québec avant d'avoir terminé leur oeuvre. Ils ne sont pas intéressés à laisser derrière eux des pièces inachevées; ce ne serait certes pas à leur honneur. Deux ou trois sculptures sont pratiquement terminées. Les quatre autres le seront probablement d'ici une dizaine de jours. Mais on ne peut prévoir avec la certitude d'un ordinateur électronique le moment précis; les sculpteurs sont des hommes, pas des robots".

RETARDS

"Je trouve extraordinaire que les participants au symposium aient pu achever leurs oeuvres à ce point-là. Un délai de dix jours ce n'est rien, si l'on se base sur les expériences des autres symposiums internationaux, soit à Berlin, soit à Montréal".

"Les retards ont été causés par la difficulté de trouver des matériaux, le mauvais temps, le bris des outils parfois. Il faut aussi tenir compte du fait que certaines pièces sont énormes et difficiles à réaliser".

Et M. Hénault poursuit : "Les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face sont uniquement d'ordre matériel. Quel chantier n'a pas à résoudre des problèmes de cet ordre ?"

RESPECT DES ENGAGEMENTS

M. Hénault, qui est directeur du Musée d'Art contemporain de Montréal, a tenu à préciser que le Ministère des Affaires culturelles avait tenu les engagements qu'il avait pris à l'égard des sept sculpteurs.

Les sculpteurs ont reçu les sommes qu'on leur avait promises. Ils ont bénéficié du concours de quatre aides plutôt que deux, et de celui de deux bûcherons. Les grues géantes étaient toujours à leur service.

DEMANDES

En ce qui a trait aux demandes formulées par les sculpteurs, M. Gilles Hénault nous a révélé qu'il les avait transmises au ministère des Affaires culturelles.

"Tout ce que je peux dire, c'est que le ministère n'a pas refusé. Ces demandes doivent être d'abord étudiées par le Conseil de la Trésorerie. Elles obéissent au processus normal de toute demande de subvention".

ON COULE LES BASES

Rejoint au téléphone, M. Clément Paré, qui est "contremaître" du symposium à Québec, a déclaré qu'en ce qui le concernait, il n'y avait "pas eu de conflit".

Les sculpteurs sont sur les lieux depuis hier matin et continuent le parachèvement On coulait à compter d'hier de leurs oeuvres a-t-il dit. les bases de béton pour Scrive, Condé et Otani. La sculpture de Condé serait définitivement installée sur sa base mercredi matin.

L'Allemagne de l'Est ne possède qu'une société de films



KIM NOVAK BLESSEE — L'actrice Kim Novak a été hospitalisée à Santa Maria, en Californie, après avoir été blessée au cours d'un accident de voiture. Elle a soudainement perdu la maîtrise de l'automobile qu'elle conduisait; la voiture a été projetée au bas d'une pente de 120 pieds. Le médecin qui la traite a révélé qu'elle souffrait de coupures et de contusions et peut-être d'une blessure au dos. (Téléphoto PA)

BERLIN — L'unique société de films existant en zone soviétique d'Allemagne, la DEFA, a fêté récemment son vingtième anniversaire.

Depuis sa création, elle a produit 300 films dont le premier, intitulé "Les assassins sont parmi nous", oeuvre du metteur en scène Wolfgang Staudte, ne fut pas seulement présenté en Allemagne, mais aussi dans 24 pays étrangers. Ce grand succès fut cependant encore dépassé par le film "Mariage dans l'ombre", mis en scène par Kurt Maetzig et ayant pour objet le problème du "mariage mixte" d'un couple juif-aryen sous le régime nazi.

La production de ces deux films se situe dans une période de l'histoire de la DEFA encore relativement peu marquée par l'influence du Parti socialiste unifié (SED), qui s'est sensiblement accrue depuis les années cinquante. A cette époque, parmi les artistes travaillant dans les ateliers de Babelsberg, un grand nombre étaient originaires de la République Fédérale d'Allemagne.

Dans les années suivantes, deux autres films surtout retinrent l'attention du public, et cela également au-delà des frontières de la zone soviétique: l'un d'eux sous le titre d'"Etoiles", film du cinéaste Konrad Wolf (lui-même fils du dramaturge communiste Friedrich Wolf) qui reçut un prix, en 1959, à Cannes et à Edimbourg; l'autre qui s'intitule "Nu parmi les loups" et qui fut tourné d'après le roman de Bruno Apitz sur le camp de concentration de Buchenwald.

"Les aventures de Werner Holt" qui, selon une enquête du Filmspiegel, revue publiée à Berlin-Est, constituent le film le plus impressionnant produit par la DEFA au cours des vingt dernières années, seront bientôt montrées également dans les cinémas ouest-allemands. Le roman de l'auteur Dieter Noll, qui sert de base à ce film et qui paraît actuellement dans une des grandes revues illustrées ouest-allemandes, veut montrer comment toute une génération — celle des quadragénaires d'aujourd'hui — a vécu les heures terribles de la dernière guerre.

Il s'agissait d'ailleurs en général — et les titres ci-dessus en font preuve — de films traitant des problèmes du fascisme et de la guerre, qui ont établi la réputation artistique de la société DEFA.

Celle-ci a cependant rencontré davantage de difficultés en voulant représenter le présent. La plupart des actions de ses films, tout en se situant dans le présent, n'ont pourtant pas réussi à dépeindre, d'une façon valable, la réalité. La responsabilité en revient aux théoriciens dogmatiques du Parti et à leurs objections mesquines.

Au milieu des années cinquante, le néo-réalisme vers lequel on semblait s'orienter permettait d'espérer une peinture valable de la vie de tous les jours en zone soviétique d'Allemagne. Cependant, une détérioration du climat culturel empêcha tout développement.

Au cours des dernières années seulement, la DEFA pouvait reprendre l'initiative en essayant de traiter, en toute franchise, des problèmes de notre époque. La réalisation d'un film sur le thème du roman "Description d'un été", de Karl-Heinz Jakobs, et "Le Ciel divisé", de Christa Wolf, ont suscité maints espoirs pour l'avenir du film aussi bien que la production "La femme de Loth", d'Egon Gunther, qui nous confronte avec l'histoire non conventionnelle d'un ménage.

Malheureusement, les efforts des cinéastes de Babelsberg tendant à rattraper dans leur développement les pays du Bloc oriental et notamment la Tchécoslovaquie, furent brutalement freinés, il y a environ six mois: deux films, l'un de Kurt Maetzig et l'autre de Frank Vogel, voyaient leur présentation interdite parce que le premier critiquait les pratiques de la justice sous le stalinisme, tandis que l'autre traitait des problèmes de la jeunesse. Plusieurs projets en cours de réalisation furent frappés d'interdiction par des fonctionnaires conservateurs et, autre conséquence de ces critiques, on procède actuellement à des mutations dans les positions dirigeantes du cinéma est-allemand.

Tout cela projette une ombre sur le vingtième anniversaire de la DEFA. Au cours d'un forum tenu à Potsdam à cette occasion, Kurt Maetzig, l'un des fondateurs de la société, constatait mélancoliquement que "ce n'est pas commencer mais poursuivre qui est le plus difficile . .."

Depuis 1962, la production, elle aussi, a diminué dans une mesure considérable. Alors qu'on comptait, à cette époque, encore la réalisation de 24 films par an, on n'atteignait que 15 en 1963, 15 également en 1964 et 18 seulement — films pour enfants compris — au cours de l'année 1965. Il faut constater, cependant, qu'on s'efforce plus que jadis d'offrir au public une variété de genres, qui s'étend de la comédie musicale comme, par exemple, "Voyage dans le lit conjugal" jusqu'au western tel que "Les fils de la grande ourse", ces films constituant en même temps les deux dernières bonnes opérations commerciales des ateliers de Babelsberg.

Plusieurs films sont actuellement en cours de réalisation: "Marchandise vivante", qui utilise, comme thème principal, la vaine tentative d'empêcher la déportation de Juifs de la Hongrie, pendant les derniers mois de la guerre, déportation qui avait été organisée par Eichmann; de même "Eclairs gelés, toute l'histoire sur les "armes de représailles" d'Hitler, et "L'Ange perdu", un épisode tiré de la vie du poète et sculpteur Ernst Barlach.

En outre on projette la réalisation de "Le cas Jorn", film traitant du procès contre les meurtriers de Karl Liebknecht, "Jacques le menteur", le destin d'un Juif sous le régime du "Troisième Reich", "Le Lord d'Alexanderplatz, histoire d'un escroc au mariage de Berlin, et enfin "Madame Venus et le diable", un film historique d'aventures.

Les honneurs du festival du théâtre étudiant au Théâtre des Deux Masques

LAC MEGANTIC (PC) — Les grands honneurs du festival du Théâtre étudiant du Québec ont échu à un troupe de Montréal, l'Atelier des deux masques. Cette jeune troupe, sous la direction de M. Serge Turgeon, a remporté les trophées qui étaient destinés à la meilleure mise en scène, à la meilleure production visuelle et à la meilleure production du festival.

Ce festival, d'une durée d'une semaine, s'est déroulé au Lac Mégantic, dans les Cantons de l'Est. L'adjucateur de ce festival, M. Jean-Guy Sabourin, a accordé à l'Atelier des deux masques le trophée de la meilleure mise en scène pour la cohérence du spectacle et la mise en valeur des comédiens selon leurs talents respectifs. La beauté et l'originalité du décor lui ont valu le jugement de la meilleure production visuelle. C'est enfin pour la compréhension du texte et l'originalité de la présentation que le spectacle présenté a été jugé la meilleure production du festival. L'Atelier des deux masques présentait la Belle aux bois dormant, de Henri Ghéon, pièce qui mettait en scène 28 personnages.

Pour la précision de son jeu, son naturel et son aisance sur la scène, Pierre Sabourin, de la troupe de St-Jean, a été proclamé le meilleur comédien. Le lauréat interprétait le personnage de M. Smith dans la Cantatrice chauve, d'Eugène Ionesco.

D'autre part, c'est à une comédienne de la troupe La Bamboche de Rimouski, Mlle Hélène Roy, que les honneurs sont allés pour la meilleure comédienne. Le travail de la lauréate a particulièrement été remarqué par la versatilité de son jeu et la variation des sentiments exprimés.

M. Sabourin, dont le travail n'a pas été des plus faciles, a tenu à souligner la chaleur et la tendresse qui se sont légagées même dans les tentatives les plus gauches.

Six troupes ont participé au festival: La Bamboche, de Rimouski; l'Electron, du séminaire Sainte-Marie, de Shawinigan; l'Atelier des deux masques; la troupe de la Compagnie étudiante de St-Jean; la troupe du séminaire de Lévis.

L'adjudicateur était Jean-Guy Sabourin.

Il était une fois un violoniste qui avait fait un voeu

MONTREAL (PC) — Un violoniste montréalais âgé de 82 ans, a joué jeudi l'"Ave Maria" de Gounod, pour la 1,065-ième fois, afin de perpétuer le souvenir du défunt président des Etats-Unis, John F. Kennedy.

Le jour où M. Kennedy fut assassiné, Carol Donatelli avait fait la promesse de jouer l'Ave Maria tous les matins, "pour se rappeler le disparu" qui lui inspirait la plus grande admiration.

Ce violoniste octogénaire était arrivé à Montréal avec sa famille en 1899, et depuis il a fait partie d'orchestres dans les hôtels du Canada et des Etats-Unis.

Avant de prendre sa retraite, il dirigeait l'orchestre au Château Frontenac de Québec. Maintenant, il donne des leçons de musique à une dizaine d'élèves.

En souvenir d'un homme qu'il considère comme l'un des plus nobles qui aient vécu, M. Donatelli déclare qu'il continuera à jouer quotidiennement cette partition de musique religieuse jusqu'au dernier jour de sa vie.

HOLIDAY ON ICE



LES GLAMOUR-ICERS feront partie d'une des six productions dans Holiday On Ice, sensationnel spectacle sur glace qui sera présenté au Colisée de Québec durant l'Exposition Provinciale, du 2 au 11 septembre. —

En 4e grande semaine
GAGNANT DE 3 prix de l'académie dont LA MEILLEURE ACTRICE
"Darling"
Laurence Harvey - Dirk Bogarde
Meilleure actrice Julie Christie
CINEAC Place Laurier - Tél. 653-7172
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

Matinée à tous les jours - 2H.15
5 OSCARS 7e MOIS
MEILLEUR FILM & PRODUCTION UNE PRODUCTION ROBERT WISE
En vedette JULIE ANDREWS
THE SOUND OF MUSIC
en couleurs
MATINEES DE LA SEMAINE 2.15H. $1.50
MATINEE - DIMANCHE 2.15H. $2.00
TOUS LES SOIRS 8.15H. $2.00
Ste-FOY 2e SALLE AUJOURD'HUI 656-0592
Salle climatisée
Pour groupe contacter le gérant 656-0592 — 656-0593
Centre d'Achats Place Ste-Foy

IMPERIAL
EN COULEURS:
"HERCULE, SAMSON ET ULYSSE"
KIRK MORRIS & LIANA ORFEI
"LA BEAUTE D'HIPPOLYTE"
GINA LOLLOBRIGIDA

PRINCESSE
Trois films en couleurs
"LES PIRATES DU MISSISSIPI"
avec BRAD HARRIS
"LES CONQUERANTS DU PACIFIQUE"
Frank Latimore
"CHACUN SON PARADIS"
Robert Enrico

2e SEMAINE
BONS BAISERS DE RUSSIE
avec SEAN CONNERY dans le rôle de JAMES BOND
4 GRANDS FILMS EN COULEUR
PAULA PRENTISS & ANGELA LANSBURY PETER SELLERS
DEUX COPINES... UN SEDUCTEUR !
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300 PLACE STE-FOY - 656-0592

2e SEMAINE
OUBLIEZ TOUT CE QUE VOUS AVEZ DEJA VU !
COMBUSTION DE LA VIERGE!
KWAHERI
(prononcer "QUA-HEEREE")
En couleurs
Filmé entièrement en Afrique par MIKI CARTER
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.
24 côte de la Fabrique 524-2880
Cinéma Empire

PAUL NEWMAN ELKE SOMMER EDWARD G. ROBINSON
PAS DE LAURIER POUR LES TUEURS
(THE PRIZE) Panavision Metrocolor
CETTE ETRANGE TENDRESSE avec Egle Martin
CINÉMA SILLERY
1720 rue St-Michel, Sillery. 527-6684

SYMPHONIE POUR UN MASSACRE
Michel Auclair - Michele Mercier - Charles Vanel
AU MEME PROGRAMME
SECRET DE L'EPERVIER NOIR
LEX BARKER EN COULEURS
CINEMA ST ROMUALD
2 milles du pont de Québec Tél.: 839-7553

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis Tél.: 837-2272
JACQUES NORMAND dans "ILS SONT NUS"
avec ALAIN SAURY, RITA MAIDEN et ISABELLE
aussi en COULEURS — Larry Pennell, Brad Harris
"001 DESTINATION JAMAIQUE"

L'ATTAQUE DURA 7 JOURS
avec KEIR DULLEA JACK WARDEN
2e FILM Fleches Sanglantes EN COULEURS avec SALE ROBERTSON - MARTIN HYER
VICTORIA 27 Côte du Palais - 522-8465
Dernier spectacle 7h.50
RIALTO 198 - 4e rue - 524-2510

CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
PABLITO CALVO
Vous l'avez aimé dans "MARCELINO, PAIN ET VIN"
Vous l'aimerez davantage dans
LE RETOUR DE MARCELINO
Jusqu'à vendredi
Les joyeux cow-boys DARRY COWL LES BRUTOS
CINEMASCOPE EN COULEURS
LES TERREURS DE L'OUEST
DES AVENTURES INCROYABLES, A POUFFER DE RIRE !!

Salle climatisée
TEL.: 525-9724
LE PIGALLE
A l'affiche jusqu'à vendredi inclus
GORDON MITCHELL BELLA CORTEZ EN COULEURS
LE GEANT DE METROPOLIS
La loi de la pègre ne pardonne pas!
HOLD'UP A L'AUBE
Matinée: 50¢ — Soirée: 75¢

Le Gendarme de St-Tropez VIENT CONQUÉRIR L'AMÉRIQUE...
2e semaine
C'EST UNE EXPLOSION DE RIRE!
LOUIS DE FUNÈS dans son NOUVEAU TRIOMPHE!
le gendarme à New-york
SCOPE-COULEURS
AUSSI: "SAMSON CONTRE LE CORSAIRE NOIR" SCOPE COULEURS
Salle climatisée
CINEMA CANARDIERE
Tél.: 661-8575 Situé au centre d'achats de La Canardière

Les BLOUSONS NOIRS en COLÈRE!
CHEVEUX LONGS... DÉLINQUANTS...
LES DEMI-SELS
TARZAN ROI DE LA JUNGLE
POUR UNE POIGNÉE D'OR
HORST BUCHHOLZ KARIN BALL
VIOLENT!
6e COULEURS
TONY FREEMAN
CARTIER-LAIRET
1019 Ave Cartier - 525-9340 3e Ave - 523-5050

Désormais, il vivra . . .
elles lui ont appris à aimer !
YUL 871
de Jacques Godbout
Charles Denner
Andrée Lachapelle
Paul Buissonneau
Francine Landry
Jean Duceppe
Production de l'Office national du film du Canada
SALLE CLIMATISEE
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.
Le Canadien Place Laurier 656-9922

A Québec aujourd'hui



Concert

Léo Monast interprète Brassens. Corduroy. 9 heures p.m. à minuit.

Convocations

Administrateurs d'hôpitaux: Réunion à l'hôpital St-Sacrement à 9h30 a.m. Sujet: "Etude de mise en vigueur de la convention de travail.

Service Universitaire Canadien Outre-Mer: Souper de clôture du stage du SUCO à 7h p.m. à l'Institut Coopératif Desjardins. Conférencier: M. Gérard Pelletier.

Les Arts

Expositions: Peintures de Norval Morrisseau, 80 gravures esquimaudes. Musée du Québec.

Symposium international de sculptures. Près du Musée du Québec.

Galerie du Centre d'Art Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

Théâtre

"Chérie noire" de François Campaux. La Fenière. 9h p.m.

"Les Dactylos" et **"Le Tigre"** de Murray Schisgal. Cro-Magnon. 9h p.m.

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: 5e mois, Les Folies de Paris présentent: "Vive l'amour", 12 artistes — Marius — Roger Lachance. Ce soir: 10h, 12h30.

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures et 2 heures.

Au Baril d'Huitres: The Gamm Sisters — Claude Girardin — Gloria Marcon. Ce soir: 10h30, 12h30.

Salle "Emerald" du Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir, de 9 heures à la fermeture.

Auberge de la Colline: Les Mélodiens et Mario. Ce soir: de 7h à 1h30.

Bal Tabarin: Christine — Mia Corona — Line Robert. Ce soir: 10h30, 12h30.

Cabaret Panorama : 3 danseuses, 4h.30, 6h.30, 10h.30, 1h.30.

Cabaret Victoria: Gerry Tousignant, ce soir à partir de 9 heures.

Castel Vauquelin: Trio Jacques — A l'orgue, Jean-Marc Champagna.

Château Bel-Air: Camil Roy, ce soir.

Château Lac Beauport: Les Tarentelles, ce soir.

Chez Gérard: Revue "Adam ou Eve" — 11 artistes en scène. Ce soir: 10h, 12h30.

Club Lafayette: Claude Jobin et 9 musiciens — Jacques Côté.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano-bar, 10h à la fermeture.

Coronet: Tony Massarelli — Nadina Valenti — Marcel Tardif. Ce soir: 10h et 12h.

Le Fanal: Ce soir, Marcel Grondin et son orgue.

Le chalet: (L'Escapade): Pasquale Faubert — Marilyn Taylor — Gaston Boileau. Ce soir: 10h30, 12h30.

La Maison Hantée : Ce soir : Jacques Auger et ses musiciens, de 9h. à la fermeture.

Manoir St-Castin: Au piano-bar du café Normand, ce soir: Peter Novak.

Motel Admiral: Ce soir, Gene Cooper.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous, "Orchestre Les Voyageurs". Ce soir de 9h30 à la fermeture.

Sirène Tropicale-Hôtel-Motel Neptune: Hans Martin Scheidgger — Ron Norman. Ce soir: 9h.30, 11h.30, 1h.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9 heures à 2 heures.

Waikiki Casino: Billy Martin et les Tip-Tops. Spectacle continuel.

Le cinéma

Cotes morales et horaires

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "Nick Carter va tout casser" (AA) 7h.30. "Blonde et nus de Soho" (P) 9h.10.

Canardière: — "Samson contre le corsaire noire" (T) 1h.05, 4h.20, 7h.40. "Le Gendarme à New-York" (T) 2h.40, 6h., 9h.25. Continuel de 1h.05, à 11h.05.

Capitol: — "Bons Baisers de Russie" (AR) (112 m.), Technicolor, à 2h.05, 5h.50, 9h.55. "Deux Copines, un Séducteur" (A) (105 min.), Panavision à 4h. et 8h. Fin 11h.45.

Cartier: — Sujets 1h., 4h.21, 7h.42. "Pour une poignée d'or" (AA) 1h.17, 4h.38, 7h.59. Programmes à venir: 2h.42, 6h.03, 9h.24. "Les demi-sels" (A) 2h.48, 6h.09, 9h.30. FIN: 11h.03.

Cinéac: — "Darling" (AR) 1h.00; 3h.00, 5h.15, 7h.15, 9h.15. FIN: 11h.15.

Cinéma de Paris: — "Les terreurs de l'Ouest" (AA) 12h.05, 3h.20, 6h.25, 9h.50. "Le retour de Marcellino" (T) 1h.40, 5h., 8h.25.

Classic: — Fermé pour réparations.

Empire: — "Kwaheri" (D) Couleurs, à 1hre, 3 h., 5h., 7h., 9h.

Impérial: — "Hercule, Samson et Ulysse" (A) 12h.55, 3h.54, 6h.50, 9h.49. "La beauté d'Hippolyte" (I.) 2h.25, 5h.21, 8h.20. sujets: 2h.19, 5h.18, 8h.14. FIN: 11h.13.

Lairet: — Nouvelles et sujets courts 1h., 4h.21, 7h.42. "Pour une poignée d'or" (AA) 1h.17, 4h.38, 7h.54. Programmes à venir: 2h.42, 6h.03, 9h.24. "Les demi-sels" (A) 2h.48, 6h.09, 9h.30. FIN: 11h.03.

Le Canadien: — "Yul 871" (AR) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00. FIN: 11h.00.

Lévis: — "Cauchemar de Dracula" (A) 7h.30. "Frankenstein s'est échappé" (AR) 9h. "Maciste contre les Monstres" (A) 10h.15.

Lido: — "001 Destination Jamaique" (—) 7h.45, couleurs. "Ils sont nué" (D) 9h.18.

Ste-Foy — Salle Alouette: — "The Sound of Music" (T) 2h.15, 8h.15.

Ste-Foy — Salle Champlain : Nouvelles: 1h.15; 5h.00; 9h.00. Programmes à venir: 1h.20; 5h.15; 9h.10. "Bons baisers de Russie" (AR), Couleurs: 1h.20; 5h.20; 9h.15. "Deux copines, un Séducteur" (A), Couleurs: 3h.20; 7h.15.

St-Romuald: — "Secret de l'épervier noir" (—) 7h.30. Symphonie pour un massacre" (AR) 9h.15.

Sillery: — "Cette étrange tendresse" (D) 7h.30. "Pas de lauriers pour les tueurs (A), couleurs et Cinémascope 9h.07. Fin 11h.20.

Princesse: — "Les pirates du Mississipi" (A) 12h.30, 5h.02, 9h.34. "Chacun son destin" (—) 2h.11, 6h.40. Sujets 3h.31, 8h. "Les Conquérants du Pacifique" (T) 3h.34, 8h.06. Fin 11h.12.

Pigalle :— "Le géant de Métropolis" (—) 12h.30, 3h.50, 6h.45, 10h.00; "Hold-up à l'aube" (AR) 2h.05, 5h.25 8h.35; Actualités 3h.40, 8h.25.

Rialto :— Nouvelles : 12h.50, 4h.15, 7h.40; "Flèches sanglantes" (—) 12h.58, 4h.23, 7h.48. Annonces 12h.30, 5h.35, 9h.20. "L'attaque dura sept jours" (A) 2h.36, 6h.01, 9h.26. FIN : 11h.05.

Victoria :— "Flèches sanglantes" (—) Couleurs, 1h.10, 4h.30, 7h.50. "L'attaque dura sept jours" (A) CinémaScope, 2h.50, 6h.00, 9h.30. FIN : 11h.10.

Studio 9: — "Les félins" (AR), avec Alain Delon et Jane Fonda à 7h.30 et 9h.45.

Un congrès international de... marionnettes

MUNICH — Munich, qui en a pourtant vu bien d'autres, s'est mis sur son trente-et-un récemment pour applaudir les délégations les plus fantoches qu'on ait jamais vues sur les bords de l'Isar.

Tout ce que l'Europe de l'Est et de l'Ouest a fait de mieux jusqu'ici comme pantins, s'est produit dans la métropole bavaroise, où se tenait le 9e congrès de l'Union internationale des marionnettes.

Sur les quelque 1,500 artistes de 54 pays groupés au sein de l'UNIMA, 400, triés sur le volet, sont venus faire le guignol avec leurs poupées, 600 spécimens d'un art qui pour être enfantin, n'en est pas moins pris très au sérieux. C'est un secret de Polichinelle, en effet, que certains pays, à l'Est notamment, n'hésitent pas à consacrer jusqu'à deux millions de marks par an à la promotion de ce divertissement dont la valeur pédagogique n'est d'ailleurs plus à démontrer.

Source d'un enrichissement intellectuel et affectif, cet art fantoche, qui attire tant de comédiens de grande classe, leur permet, mieux que tout autre, d'épanouir leurs forces créatrices. Une fois qu'ils connaissent toutes les ficelles de ce métier, ils peuvent donner libre cours à leur imagination et conduire poupées et spectateurs, par le bout du nez ou des mains, dans le monde fantastique des contes de fées. A ce plaisir intellectuel de tirer les ficelles du jeu, s'ajoute celui plus émouvant de toucher la corde sensible des petits et grands spectateurs. Dans l'atmosphère magique ainsi créé, le meneur de jeu invisible parvient, à condition de ne pas trop tirer sur la ficelle, à faire rire ou pleurer... de bon coeur...

"Sans le coeur", rappelait le président de l'UNIMA, Max Jakob, "le théâtre de marionnettes est inconcevable." S'adressant à des congressistes venus des horizons les plus divers — France, Californie, URSS, Angleterre, Autriche, Hongrie, Tchéroslovaquie, etc. — Max Jakob souligna la communauté d'idéal qui les unissait et l'espérance que tous portaient en leur coeur: "Remettre un peu d'ordre dans le monde". Dans l'univers des dures réalités où nous vivons, l'empire des marionnettes demeure une enclave de la beauté et de la bonté.

C'est bien l'avis de Sergei Obraszov, vice-président de l'UNIMA et directeur du Théâtre national de marionnettes à Moscou: "Si nous voulons que nos enfants soient heureux, il faut que nous apprenions à vivre dans l'amitié. C'est à cela que nous convie justement cet art merveilleux, dont tous ont besoin, enfants et adultes."

En fait, cette distinction est superflue, comme le faisait remarquer l'attaché culturel de la ville de Munich dans son discours d'inauguration: dans tout homme, se cache un enfant qui veut jouer. Et par une maïeutique bien socratique, il s'agit précisément de faire redécouvrir aux hommes cet empire du merveilleux qui sommeille en eux...

D'où l'essor pris ces dernières années par le théâtre des marionnettes: d'échelon en échelon il gravit tous les degrés de l'enseignement, des écoles primaires et secondaires jusqu'aux écoles normales et aux universités populaires. En quête d'enfants à redécouvrir, il pénètre avec la télévision dans les foyers les plus "adultes" et n'hésite pas à interpréter les plus grands chefs-d'oeuvre de l'art musical: au célèbre Cuvilliés-Theater de Munich, la "Flûte enchantée" de Mozart, donnée par le Théâtre de marionnettes de Salzbourg, fut sans contredit le clou de ce festival.

Munich, dont la station fantoche est déjà séculaire et qui fut une des premières villes européennes à posséder un théâtre de marionnettes, s'est spécialisée de bonne heure dans la mise en scène de grandes oeuvres dramatiques et lyriques: "L'Enlèvement au sérail", "Don Pasquale", "Le Barbier de Séville", "Faust".

Ce poème dramatique de Goethe, dont Gounod a tiré son célèbre opéra, est peut-être la meilleure illustration de l'influence pédagogique du théâtre des marionnettes. Dans "Poésie et vérité", le plus grand écrivain de l'Allemagne raconte l'impression profonde que fit sur lui la fable de marionnettes de Faust et qui devait donner naissance, cinquante ans plus tard, à son oeuvre la plus célèbre. Cinquante ans pour mettre au monde cet enfant... que tout homme porte en lui.

La littérature ancienne inspire Gina Lollobrigida

ROME. — Trois nouvelles du XVIe siècle inspireront un film à sketches dont les principaux interprètes seront Gina Lollobrigida et Vittorio Gassman.

Il s'agit de trois contes de Gianfrancesco Straparola, qui serviront de thème à chacune des trois séquences, unies par un même fil conducteur, du nouveau film que dirigeront Lucignano et Crispino, pour le producteur Cecchi Gori. Ce sont la "nouvelle de Francesco", la "nouvelle de Domitilla" et la "nouvelle de Bastiano".

Tandis qu'on ignore encore quels seront les interprètes de la première, on sait que la distribution de la "nouvelle de Bastiano" comprendra comme vedette masculine Vittorio Gassman, dans le personnage d'un jeune play-boy qui passe son temps entre les aventures amoureuses, les plaisanteries et les banquets. Un jour, il se fait passer pour le pape Julio II et parvient à se faire solennellement accueillir par ses propres amis. Malheureusement, les représailles de ces derniers, lorsqu'ils apprendront la vérité, finiront par entraîner accidentellement sa mort . . . du moins en apparence, car, au beau milieu des obsèques, le cadavre sortira de son cercueil, à la terreur générale. Gassman aura comme partenaire Maria Grazia Buccella.

L'histoire de Domitilla aura comme vedette Gina Lollobrigida, une femme négligée par son mari, astronome et astrologue, la tête continuellement perdue dans les astres. Domitilla souffre de cauchemars, pendant lesquels des hommes à peine entrevus pendant la journée viennent la terroriser. Mais, une fois, Domitilla rêve d'un très beau jeune cavalier, qui semble répondre d'une façon fort réaliste aux désirs de la femme délaissée. Puis, ces "rêves réels" commencent à se multiplier, et Domitilla a pour compagnons, tour à tour, un caporal, un maréchal, un capitaine et un connétable. Adolfo Celi sera le mari éternellement distrait et trompé de la belle Lollo.

Nouvelle administration
LE CHALET
478, Mgr Gauvreau, tél.: 522-7630
L'ESCAPADE
DANSE TOUS LES SOIRS
PASCALE FAUBERT
FORMIDABLE CHANTEUSE, vedette du disque et de la TV.
MARILYN TAYLOR
séduisante danseuse
GASTON BOILEAU chanteur, m.c.
Ce soir et tous les lundis soir à 8.30 hres
"LA PARADE DES ARTISTES QUEBECOIS"
chant, danse, comédie, musique
en plus prix de présence.
RES.: 524-0020

HOLIDAY ON ICE



LES GLAMOUR-ICERS, la meilleure ligne de précision au monde sur patins. Ne manquez pas d'assister au spectacle qui prendra l'affiche au Colisée de Québec pendant l'Expo Provinciale, du 2 au 11 septembre. —

CRO-MAGNON
La Cité de Ste-Foy présente
Théâtre professionnel
CE SOIR A 9 HEURES
Les DACTYLOS, Le TIGRE
2 comédies de M. Schisgal
avec Denise Verville, Gilles Lachance et Raymond Bouchard.
Rés.: 683-9346
Etudiants $1.00 Adultes $2.00

LA FENIERE
Ce soir à 9h.
Chérie noire
de François Campaux
Réservations: 872-2424

theatre de l'estoc STUDIO 9
9 rue st louis 529-9947
LES FELINS



Un film de RENE CLEMENT
ALAIN DELON - JANE FONDA
LOLA ALBRIGHT
Tous les soirs à 7h.30 et 9h.45

La vedette préférée des Québécoises AU CORONET
tony Massarelli
chanteur populaire qui colore ses chansons des plus merveilleuses intonations



Au même programme:
NADINA VALENTI
aguichante danseuse orientale
Marcel Tardif chanteur et m.c.
Spectacles à 10h. et minuit. Aucun minimum
384 Est, Boul. Charest — Rés.: 529-4941

Duc d'Orléans EXCURSIONS
• 8h. à 11h. p.m. — Croisière au clair de lune.
• 4h. à 6h. p.m. — Chutes Montmorency — Pont de Québec.
• 10h. a.m. à 3h. p.m. — Ste-Anne de Beaupré.
TEL.: 692-1159

CLUB LAFAYETTE
587 est boul. Charest — Rés.: 522-2053
Sans pareil à Québec !
DANSE avec orchestre de 9 musiciens
sous la direction de CLAUDE JOBIN
Cet orchestre comprend: 3 saxophones, 2 trompettes, une trombone, un piano, une basse et une batterie.
La musique de relève par JACQUES COTE à l'orgue
Mesdames, mesdemoiselles, venez . . . Il n'est pas bon que les hommes soient seuls.
Au Restaurant "A La Chandelle" samedi soir, trio de Yvon Thibodeau.
Entrée gratuite du dimanche au jeudi inclusivement.
LE CLUB EST FERME LE LUNDI SOIR

Le spectacle sur glace le plus sensationnel au monde...
Détenant les plus grands records d'assistance à Québec.
AU COLISÉE
du 2 au 11 septembre



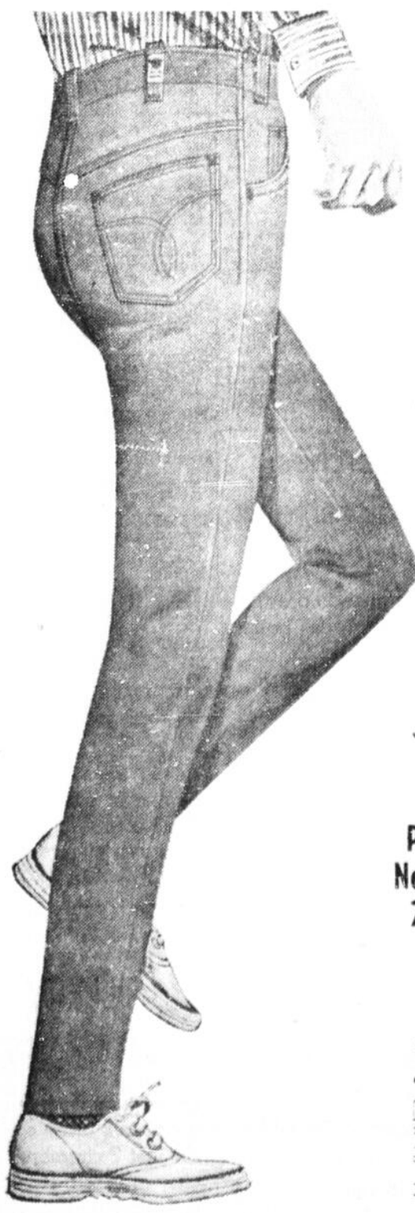
21e Edition
Entièrement nouveau
HOLIDAY ON ICE INTERNATIONAL
Admission générale:
Adultes $1.25 - Enfants 75c
Sièges réservés:
Loges $2.75 - Parterre $2.50 - Mezzanine $2.50 - Balcon $1.75
Dépositaires de Billets:
Nap. Côté Sports
878 St-Joseph
Tabagie Gravel
400, 3e Avenue
Tabagie Jos. Hunt
790 St-Jean
Buffet Demers 9050 St-Cyrille
Pharm. Soucy
369 de la Couronne
COLISEE Parc de l'Exposition

AU BAL TABARIN
En 2e SEMAINE triomphale



CHRISTINE
cette aguichante danseuse exotique présente un spectacle qu'il ne faut pas manquer..
MIA CORONA
danseuse exotique qui vous émerveillera
LINE ROBERT
chanteuse et m.c.
Spectacles à 10h.30 et 12h.30.
Aucun minimum. Rés.: 524-6200

Rien de mieux pour la jeunesse canadienne que les vêtements...
GWG
Le SLIM KING
en denim bleu est tout désigné. Sa coupe, son style et sa durée en font sa popularité.
La réputation des pantalons Never Press (sans repassage) de G.W.G. n'est plus à faire. Il s'agit de les acheter pour être satisfait.



Slim King denim bleu, 28 à 34 — 5.95
Pantalons Never Press 29 à 44 — 7.95 — 8.95
La Cie ASSH Inc.
QUEBEC
842 ST-JOSEPH EST

L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont :

L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

ABONNEMENT A L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" : Lévis, Québec, Québec-Ouest, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Saint-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorette ville, Village Huron, Château d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (6 jours) de publication, ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE :

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.

AILLEURS AU CANADA : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, 7.00; 1 mois $2.50.

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots .25
Coût minimum .65
3 ins. consécutives, la ligne comptée .23
6 ins. consécutives, la ligne comptée .21
Minimum 2 lignes comptées, par ins.
Titre individuel, par insertion .35
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.50
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00

Facturation frais additionnels de 0.25

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

1962 CHEVROLET, Biscayne, sedan, automatique, très propre, conditions faciles, 681-4894. quo-1

CAMION Panel, Austin 1-2 tonne, bonne condition, voir, essayer, 837-0816. quo-1

M.G. 1960, sedan, 4 portes, moteur, embrayage, freins, pneus neufs, $550; taxe incluse, 872-9914. quo-3

CAMIONNETTE, Volkswagen 1960, mécanique excellente, condition, prix très raisonnable, 523-1664. quo-1

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

1963, PONTIAC, décapotable, bas mileage, garantie écrite, conditions faciles, 681-4307. quo-1

1963, PONTIAC, automatique, 17,000 milles, garantie manufacturier, conditions faciles, 681-4307. quo-1

AUSTIN-HEALY, Morris, MG, représentation en vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185 avenue St-Sacrement, Québec, 681-6525. quo-12

FORD Falcon 1962, 4 portes, accidenté, à sacrifier, $225, 656-0349. quo-30

ROGER BARRE AUTOS LTEE

VASTE CHOIX

D'AUTOS USAGEES

de différentes marques et années

Centre de l'auto et camions usagés

1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335

ARGENT A PRETER

DE L'ARGENT A LOUER

Toutes vos factures... pourquoi ne pas les régler et les oublier dès maintenant. Appelez Crescent, dites le montant que vous désirez. Puis venez le chercher. C'est aussi simple que ça. Vous pouvez toucher de l'argent en dix minutes seulement... chez Crescent... l'endroit où les gens modernes obtiennent l'argent dont ils ont besoin.

Voici quelques-unes des facilités que vous propose Crescent :

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour aussi longtemps que	et rembourser par petites mensualités de
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	15.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Transigez à la moderne.

chez . . . CRESCENT !

895 rue St-Jean, Québec, tél: 529-8411.
23 rue Albert, Bagotville, tél: 544-2857.
67 rue Sacré-Coeur, Alma, tél: 662-6405.
Place Laurier, Ste-Foy, tél: 653-2831.
quo-30

BUREAUX A LOUER

BUREAU rue St-Jean, proximité Carré d'Youville, 500 pieds carrés, espace moderne, incluant toilette privée, $125 par mois, 529-9077, 529-7221. quo-1

BUREAUX ultra-modernes, différentes grandeurs, ménage journalier, vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, 175 St-Jean, 529-9077. quo-20

CHALETS A LOUER

MANOIR des Falaises, chalets, journée $10, semaine $40, meublé, cuisine, choix pension, Murray Bay, 665-9100. quo-21

CHAMBRES ET PENSIONS

BEAUPORT, chambre et pension, près école, autobus, pour monsieur, 663-3175. quo-31

CHAMBRES A LOUER

EAU chaude, lavabo, permis cuisine, 716 de la Salle, 626-2188. quo-30

1 OU 2 personnes, meublé, réfrigérateur, 9 des Ramparts, 522-7891. quo-30

CHAMBRE, permis cuisine, 2518, Mgr Lafièche, Parc Horizon, Ste-Foy. quo-1

VILLE Duberger, pour étudiant ou autre, prix très bas, 681-9822. quo-1

CHAMBRE seule, pour personne distinguée, Tél. 527-9571. quo-30

CHAMBRES de $20.00 à $50.00 par mois, droit cuisine, 550 l'Eglise. quo-1

CHAMBRE à louer, permis cuisine, entrée privée, 653-0863, 683-0510. quo-3

CHAMBRE, de préférence monsieur, Tél. 527-9648. quo-1

COMMERCES A LOUER

MAGASIN, 2 vitrines, 2 pièces, arrière, S'adresser 121 Est St-Joseph. quo-1

MAGASIN libre 1,800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achats, Villeneuve, M. Chabot, 661-9512. quo-1

COMMERCES A VENDRE

ST-ROCH des Aulnaies, près de l'église, restaurant à vendre, comprenant salle à dîner, salon barnier, salle de pool, épicerie, logement, propriétaire Philias Rousseau, Tél. 354-7467. quo-30

BEAU commerce ambulant de crème glacée molle, avec potentiel enviable, bien organisé et peut se transporter facilement, termes faciles, 159 rue O'Meara, Thetford-Mines, Tél. 338-8446. quo-30

DIVERS

TERRAIN stationnement, cours trottoir, estimé gratuit, Desrochers et Frères, 527-7337. quo-24

DIVERS — A VENDRE

REFRIGERATEUR, remis à neuf, $45 avec garantie, Centre des Bas Prix, 1188, 1ère Avenue, 524-5515. quo-30

CONTINUEZ les termes: $22.72 par mois, pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeaux à sacrifier, demander Grégoire pour transfert, 523-3789 ou 529-9648. quo-12

OUVERTURE d'un grand entrepôt, vendons surplus de marchandises de toutes sortes, provenant de faillite tels que: T.V., stéréos, set cuisine, sets chambre, sets salon, poêles, réfrigérateurs, à prix débarras, 661-5725. quo-6

ENSEMBLE Tex-made, 80 morceaux, 1re qualité, $59.95, centre d'achats Moderne, 626-6511. quo-30

ENSEIGNEMENT

Aviron (Québec) Inc.

INSTITUT Technique, méthodes accélérées, avons dû doubler locaux à cause de la demande croissante. Nouvelle adresse: 515 Mgr Gauvreau, 529-9566. 12345-31

I-B-M

Cours de programmation
Cours de
poinçonneuse - vérificatrice
Spécialités les plus demandées
INSTITUT DE
DATA PROCESSING
DE QUEBEC INC.
20 St-Jean - 525-7463

FEMMES, FILLES DEMANDEES

PROFITS . . . Les plus gros profits s'obtiennent chez Castilly. Les cosmétiques Castilly paient davantage. Leur vente est facile. Leur qualité garantie totalement. Territoires disponibles partout dans la province. Expérience non nécessaire. Téléphonez: 837-0264, ou Ecrire C.P. 400 Lévis. quo-30

VENDEUSES demandées, temps plein ou partiel, prospects fournis, travail très intéressant, très bon salaire, 626-6522. quo-30

COIFFEUSE d'expérience excellente en mise en plis, travail immédiat. Tél. 681-6285. quo-30

LA demande pour les cosmétiques Castilly est formidable dans toute la province de Québec, nous avons encore besoin de représentantes ambitieuses, pour servir nos milliers de clientes. Territoires exclusifs, aucune expérience nécessaire. Commission supérieure, écrire C.P. 400 Lévis, 837-0264. quo-3

JEUNE fille demandée pour ouvrage général de bureau avec connaissance dactylographie. Demandez R. Dinel 529-9411. quo-30

IMPORTANT manufacturier de cosmétiques et préparations capillaires offre à la bilingue position à jeune dame intéressée à travailler à temps partiel, environ 7 mois par année, dans domaine des cosmétiques. La candidate choisie devra faire preuve d'initiative et d'aptitudes dans la diffusion au détail de cosmétiques bien connus auprès des clinique de soins de beauté. Devra être âgée de 25 à 40 ans, libre de voyager, possédant quelque expérience dans la vente et démonstration des cosmétiques. Dans les magasins départementaux. Poste comportant excellent salaire plus dépenses de voyages. La candidate accompagnée d'une photo récente, de renseignements sur instruction et les antécédents, devra être soumise en écrivant Dépt. 257 Le Soleil. Entrevue accordée dans votre localité au cours des prochaines semaines. Candidatures examinées avec discrétion absolue. quo-14

CAISSIERE, 19 à 25 ans, fille active, belle personnalité, travail permanent, 43 heures par semaine, salaire minimum $50. S'adresser Boucherie J.-P. Bégin, 1588 Chemin St-Louis. Tél. 527-2548, demander M. Bégin ou Kennedy. quo-6

FILLES de tables, demandées, avec ou sans expérience, 18 ans et plus. Tél. 522-6475. quo-1

FILLE pour ouvrage général, aussi servir salle à manger et bar-salon, salaire à la semaine, Restaurant Serge Bar-B-Q, 1132 Route Nationale, Ancienne-Lorette, 872-2705. quo-31

COIFFEUSE avec expérience, salaire selon compétence, Salon Liliane Enr., 5285, 1ère Avenue. Tél. 623-7780. quo-6

SECRETAIRE sténodactylo, expérience non nécessaire, bonne apparence, 525-6614. quo-31

SERVEUSES demandées, travail le soir. S'adresser Lion d'Or, 661-1766. quo-30

FILLE de tables, demandée. S'adresser à George's Grill, 32 St-Louis. quo-1

FILLE de tables, avec expérience, bonne apparence, travail régulier, 48 hres minimum par semaine, Restaurant Elite 54 rue Couillard, 522-0384. quo-6

AIDES générales demandées, pour hôpital privée, s'adresser: 510 Chemin Ste-Foy. quo-31

AVEC AUTO

VENTE publicitaire, prospects fournis, revenus au-dessus de la moyenne. Tél.: 529-2337. quo-2

SECRETAIRE

STENO-DACTYLO bilingue avec expérience et initiative, salaire selon qualifications. Tél. 653-2187. quo-1

DES AUJOURD'HUI

APPRENEZ comment vous pouvez gagner avec Avon. Téléphoner à 523-7706. Territoires libres dans Ville Vanier, Charlesbourg, St-Charles Garnier, St-Jean-Baptiste, Ste-Thérèse de Lisieux, Beauport. quo-31

FEMMES, FILLES DEMANDEES

EMPLOYEE de bureau ayant des facilités en comptabilité et connaissant la dactylographie. S'adresser le jour à P. Gobeil, chambre 904, 585 Est, Boul. Charest. quo-1

SERVEUSE demandée pour restaurant comptoir lunch, travail de jour seulement, congé le dimanche. 3165, Ch. St-Louis, demander M. Ross 653-4602. quo-1

AIDE cuisinière demandée, s'adresser Restaurant Marché St-Roch, Québec. quo-3

FILLES de tables connaissant le service de la boisson. S'adr. jour A. Dinardo ou P. Gobeil Restaurant Lafayette, 565 est boul. Charest. quo-2

SERVEUSE de tables demandée au restaurant Diana 849 St-Jean. quo-30

FEMMES-FILLES DESIRENT EMPLOI

JEUNE fille, belle apparence 21 ans, bilingue, serait intéressée travail dans hôtel ou motel, à Québec ou environs, comme réceptionniste, téléphoniste dactylo. Tél.: 623-4767 ou 335-6747 Thetford Mines, charges renversées. quo-1

GARAGES — STATIONNEMENT, A LOUER

PLACES de stationnement à louer, rue St-Réal, jour, 522-6429. quo-2

HOMMES DEMANDES

INSPECTEUR de sécurité demandé immédiatement pour camp forestier. Expérience en ce genre de travail absolument nécessaire. Salaire à discuter, bénéfices marginaux, travail à l'année. Application par écrit M. Jean-Guy Lacerte, au soin E.B. Eddy Co., Hull, Québec. Formule d'application disponible, 333 rue St-Paul, Québec. quo-24

GARCON demandé pour livraison 15-16 ans pour le 6 septembre, travail à la semaine, 415 est, 47e Rue, St-Rodrigue. quo-31

TEMPS partiel, 5 hommes, pour nous représenter dans notre publicité, conditions avantageuses. Téléphoner jour ou soir, 626-6511. quo-30

UN voyageur à temps partiel pour s'occuper de la vente de parqueterie dans la ville de Québec, qui s'occupe présentement de la vente de matériaux de construction et qui visite les chanters. Ecrire au département 243 Le Soleil. quo-29

3 VENDEURS AVEC AUTO

VENTE publicitaire, prospects fournis, revenus au-dessus de la moyenne. Tél: 529-2337. quo-2

AVEC AUTO

VOULEZ-VOUS situation intéressante, emploi permanent. Tél. 529-2337. quo-2

CHAUFFEUR DEMANDE

POUR livraison en pharmacie, travail jour seulement si désiré. Pharmacie Savard, 314 Ouest, St-Vallier, 522-7374. quo-1

SALAIRE $100

PAR semaine, et commission à tous vendeurs, possédant automobile, pour région de Québec, expérience dans la vente préférée, mais pas obligatoire, entraînement, prospects et toute aide à la vente fournis par la compagnie, 2 heures p.m., seulement, 3417, 1ère Avenue, 2e étage, presque en face centre d'achats Charlesbourg. quo-1

EUROPEENS

PARLANT parfaitement le français, voulez-vous gagné $150 par semaine avec ou sans expérience. Vos avantages sont: Entraînement complet, chance d'avancement rapide, assurance groupe, vie et maladie. Pour entrevue, présentez-vous, 350 est boul. Charest, ch. 305 entre 9 et 11 a.m. précise, M. Mozeller. 236-31

VENDEURS

COMPAGNIE avantageusement connue, recherche 2 vendeurs, avec ou sans expérience, pour Québec ou environs. Age 25 à 45, entraînement sérieux, sera donné automobile non nécessaire. Veuillez téléphoner à 523-5282. quo-31

VOUS

VOUS gagnez présentement un salaire inférieur à vos obligations, vous voulez l'améliorer, jouir d'un revenu très très élevé, étant le candidat choisi, vous serez payé, durant votre entraînement, et vous recevrez un salaire garanti, après les cours. Si vous êtes intéressé, présentez-vous à 350 est Boul. Charest, suite 202. quo-31

POSITION DE CARRIERE

Comme investigateur au crédit. Bon salaire dès le début, avantages marginaux, opportunité d'avancement vers supervision et ventes. Qualifications : 22 à 28 ans, bilingue, 11e année scolaire ou mieux. Expérience de banque ou finance désirable mais non essentielle.

Pour entrevue téléphoner à M. Ledoux : 681-3522. quo-30

VENTES INDUSTRIELLES
FOURNITURES DE SOUDURE

Une compagnie canadienne offre une occasion exceptionnelle d'avancement à un vendeur industriel ambitieux et jouissant de connaissances en soudure. Nos produits consistent en alliages à soudure d'entretien de haute qualité conçus pour réduire les périodes d'arrêt du matériel et les frais d'entretien de nos clients industriels du domaine de la construction et des transports.

Le candidat choisi pour ce Service recevra une formation poussée, travaillera dans un territoire entièrement protégé et jouira d'un excellent programme de rémunération à commission qui lui procurera un revenu dépassant la moyenne. Il faut être âgé de 25 à 40 ans et être bilingue.

Pour une entrevue immédiate, téléphoner à : M. ROSS ATKINSON, MONTREAL : FRAIS VIRES, 748-7822. Lundi ou mardi, de 9 A.M. à 9 P.M.

Ou écrire en toute confiance à : CERTANIUM ALLOYS & RESEARCH DIVISION, PREMIER FASTENER LTD., 271 ATTWELL DRIVE, REXDALE, ONTARIO.

Recherchés immédiatement

6 HOMMES

Par compagnie de prestige pour accéder à des postes de gérance.

NOUS OFFRONS

1. 2 semaines d'entraînement. Dépenses payées.
2. Chance rapide de promotion.
3. Revenu plus qu'intéressant.
4. Plan de sécurité familial.
5. Situation de carrière.

Nous considérerons les candidats.

1. De plus de 23 ans.
2. Possédant automobile.
3. Désir sincère de réussir dans la vie.

Appelez : Gaston BEDARD

Lundi 29 août

Mardi 30 août

TEL. : 653-4901

9 hres a.m. à 9 hres p.m.

HOMMES DEMANDES

DONNER ont besoin d'un gérant avec expérience, salaire et bonis. Appelez: 522-1672, M. Picard. quo-3

2 HOMMES de plus de 22 ans pour faire la vente professionnelle, entraînement à nos frais, ouvrage à l'année, revenu au-dessus de la moyenne, splendide chance d'avancement pour le candidat ambitieux. Pour rendez-vous 815 St-Cyrille ouest, suite 303, Québec 6. Demander M. Morin. quo-30

DESIREZ-VOUS vous faire une carrière professionnelle avec un revenu au-dessus de la moyenne. Pour entrevue 523-8906 le matin. quo-31

HOMME demandé pour faire ménage dans bureau. Tél. 681-8819. quo-31

COMPAGNIE internationale, venant d'établir nouveaux locaux à Québec, est à la recherche d'un jeune homme entre 18 et 30 ans, possédant automobile, comme représentant officiel, conditions de travail et salaire très avantageux, belle possibilité d'avancement, travail dans la région de Québec. Tout jeune homme désireux de se tailler une carrière dans la vente, demander M. Gascon, jour 524-5939, soir 626-4801. quo-2

MESSAGER demandé pour pharmacie. Tél. 524-2252. quo-30

MESSAGER pour épicerie-boucherie, à bicyclette, pour Ste-Pie X, 661-8401. quo-6

POUR sollicitation le soir de 6 à 9 heures, prospects fournis, salaire de base, et commission, 626-1899. quo-3

VENDEUR avec auto, salaire $90, plus commission, 729 Côte d'Abraham, 8:30 à 10 a.m. quo-24

AIDE-Cuisinier demandé, immédiatement. Se présenter au Restaurant Aquarium, 26 rue Ste-Anne. Tél. 524-5685. quo-1

HOMMES demandés, possédant automobile, pour vente directe, $90 par semaine plus commission. Ecrire département 301 Le Soleil. quo-6

10 HOMMES demandés pour travail facile dans la ville de Québec et les environs, transport extérieur de la ville gratuit, salaire et commission, allocation spéciale pour automobile. Pour plus de détails, se présenter à Adrien Spahr, Société Gauray, 1255 Vincent Massé, Québec, de 9 à 11 heures a.m. quo-1

NOS représentants se font de $5,000, à $8,000 par année. 522-4840, 10 a.m. à midi, 2 à 4 p.m. quo-19

HOMME de service avec expérience pour station de service, très bon salaire. S'adresser le matin Jean Emond, 222 St-Paul. quo-9

JEUNES hommes âgés 22 ans à 25 ans, commis de stock, possibilité devenir vendeurs, références exigées. S'adresser 842 est St-Joseph. quo-16

HOMME de pièces, demandé, avec expérience, mais non nécessaire. S'adr: Canadian Tire Corp. 1850 d'Estimauville. quo-1

COMME livreur-vendeur pour route de pain, Boulangerie Alphonse Laflamme 365, 2e Rue 523-0225. quo-31

COMMIS de bureau ou assistant comptable demandé, 12e année de préférence, sachant écrire français et anglais, dactylographie, bon salaire. Se présenter 1825 De la Normandie ou téléphoner 529-6379. quo-2

BARMAN

AVEC expérience, âgé de 25 à 35 ans. Très bonnes références à fournir. Revenu $125, et plus par semaine. Pour entrevue, 527-1951. quo-31

"SHORT ORDER"

CUISINIER, $45 à $55 par semaine suivant expérience, bonnes références nécessaires. Pour entrevue tél. 527-1951. quo-31

2 VENDEURS AVEC AUTO

DEMANDES immédiatement excellents revenus. Litterama Inc., sous-sol Galerie St-Jean. quo-2

REPRESENTANT

DE la une expansion de grande envergure, une compagnie internationale et reconnue recherche un représentant sérieux et désirant se faire une carrière dans la vente, résidence à Chicoutimi et environs, âgé de 25 à 35 ans, salaire $350.00 par mois plus généreux bonis, auto fournie et dépenses payées, territoire établi et assistance donnée par surintendant de vente, assurance-hospitalisation et fonds de pension, avancement rapide au candidat agressif. Ecrire donnant détails de votre expérience au gérant des ventes, Case Postale 153, Station E, Montréal. quo-29

Opportunité exceptionnelle

Cherchons vendeur d'expérience, pour gaines et brassières de marque reconnue de première qualité, pour magasins à rayons, à chaînes et lingerie pour dames. Territoire de Senneterre, Val d'Or, Malartic, Rouyn et La Sarre. Offre exceptionnelle, excellente commissio. S'adresser à VANITY BRASSIERE Co. Ltd. 7255 rue Alexandra, Montréal quo-31

HOMMES OU FEMMES

HOMME ou femme, pouvant servir clientèle pour produits Watkins dans la ville d'Edmundston, gagnez $75.00 et plus par semaine, temps plein ou partiel. Ecrire R. Lemieux, 9620 Boul. St-Laurent, Montréal, Qué. 1256-31

UNE position d'avenir à revenus supérieurs à la moyenne est offerte dans le domaine de la vente. Seuls les vendeurs de calibre supérieur seront considérés. Pour entrevue, appelez M. LaRochelle, 681-6397. quo-31

AGENTS D'IMMEUBLES

OPPORTUNITE d'un courtage immobilier pour compagnie progressive de Québec, programme d'entraînement. Ages 25 ans et plus. Demandes données confidentielles. Ecrire dépt 304 Le Soleil. quo-1

LOCAUX A LOUER

MAGASIN libre, 1,800 pieds, stationnement, $160 mois, centre d'achats Villeneuve, M. Chabot. 661-9512. quo-1

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

RUE St-Jean, 1 1-2 pièces, meublé, édifice moderne, concierge, électricité incluse, $80. Tél. 529-9077, 681-2580, 529-7221. quo-13

GARCONNIERE, 3 pièces, meublée si désiré, près foyer St-Antoine, $70. Tél. 681-5829, 653-1747. quo-13

AVENUE Turnbull, 2 pièces, bain, chauffé, eau chaude, concierge, laveuse automatique, très propre, $65, libre immédiatement. Bureau, 525-9776, 522-4179. quo-30

RUE St-Jean, 1 1-2 pièce, construction récente, poêle, réfrigérateur, concierge, électricité incluse, $70.00, 529-9077, 529-7221, 681-2580. quo-13

4 PIECES, chauffé, eau chaude, résidence neuve, 82 rue St-Joseph, Lorette ville, 842-1505, 842-4992. quo-8

CHARLESBOURG, 2 1-2, 3 1-2, meublés, entrée seule, stationnement, arbustes, pelouse, 623-4103. quo-31

RICHELIEU, près Ste-Geneviève, 3 pièces, chauffé, semi-meublé, libre, 524-8608. quo-1

368 BONAVENTURE, 3 pièces, $35. Tél. 527-8657. quo-30

2 RUE Lockwell, 3 pièces, plus bain chauffé, aucune taxe, $70. mois, 525-6087, 529-5972. quo-2

2 PIECES, salle bains, chauffé, 220, septembre gratuit, 524-6618, 524-4118. quo-3

RUE Couillard, 2 pièces, bain, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, $60, bureau 525-9776, 522-6679, résidence. quo-6

ST-PIE X, flat 3 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, très propre, libre 1er septembre, 2485 Pierre-Boucher, 523-3396 quo-30

Le SILLERY PLAZA

Le choix diminue nous pouvons vous offrir des suites de 1 et 2 chambres à coucher et 1 seul 3 chambres à coucher tous avec vue sur le fleuve.

Bureau de location 681-3023

Montreal Trust 529-8841

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

ST-PASCAL 3 1-2 pièces, chauffé, dans maison neuve $65. mois 523-0051. quo-6

3 PIECES, plus salle bains, non chauffé, 529 St-Gabriel, 522-3288. quo-6

MAISONS A VENDRE

730 RUE Désy, 10 pièces, $17,800, $800 comptant, balance mensualité $150. Tél. 525-7812 ou 529-1142. quo-31

1055 BOUGAINVILLE, maison seule, coin de rues, 8 pièces, sous-sol fini, 3 toilettes. 683-9967. quo-12

355, 357 RUE St-Jean, édifice revenu brut $6,168, net $4,122, prix demandé $38,000. Appeler Jack Ouellet, Royal Trust, courtiers, 529-0171, soir 527-1706. quo-1

ST-ROMUALD rue Bellevue, plain-pied 5 pièces pierre brique, abri d'auto. Acompte $3,000. Jacques Cantin, Trust Royal courtiers, 529-0171, soir 839-8647. quo-1

DUBERGER

BUNGALOW 30 x 42, grand 5 pièces, très propre. Comptant minime, Trust Royal, courtiers, demander Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir 681-8607. quo-30

STE-ODILE

DIRECT du propriétaire: faites bon placement qui vous rapportera 14 p.c. d'intérêt. Investissez dans maison à revenus. Près église, écoles. Location garantie. Construction neuve et luxueuses. Prix avantageux. Tél.: 623-5948. quo-3

AUBAINE

ORSAINVILLE, avenue Bearn, 2 logements, 1-5, 1-4 pièces, terrain 90 x 100, chauffage eau chaude, près école, autobus, prix $14,900, Royal Trust, courtiers, demander André Thibault, 529-0171, rés. 623-2436. quo-31

CAUSE DEPART

LUXUEUSE, 6 pièces, garage, très beau terrain, entrée sous-sol indépendante, Trust Royal, courtiers, Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir 681-8607. quo-30

LIBRE A L'ACHETEUR

RUE Doquet, 8 pièces, salle jeux, faites votre offre, Trust Royal, courtiers, demander Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir 681-8607. quo-30

PARC THORNHILL

PROPRIETE de grand luxe, 9 pièces, pierre, brique, plancher chêne, foyer, air conditionné, sous-sol fini, garage double. Demander Raymond Moreau, Trust Royal, Courtiers, jour 529-0171, soir 653-4750. quo-30

PAROISSE ST-YVES

BUNGALOW, 7 pièces, salle jeux, garage, grand terrain, boisé, piscine, 2 foyers. Appeler Jack Ouellet, Royal Trust, courtiers, 529-0171, soir 527-1706. quo-1

$38,000

RUE St-Jean, 7 logements, 3 garages, revenu $6,300, acompte minime. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-1

MAISONS A VENDRE

CHATEAU D'Eau, route Valcartier, 11 pièces, 2 salles bains, 2 garages. Terrain 20,000 pieds carrés. Prix $18,000, acompte $2,500. Jacques Cantin Royal Trust, courtiers 529-0171 soir 839-8647. quo-1

DUPLEX neuf à Miami à vendre ou échanger. Tél. 626-6506. quo-1

PLACE Beauséjour, près Hôpital Vétérans, 5 grandes pièces, 43 x 30, plus 1 1-2 sous-sol, acompte $4,000. Jacques Cantin, Royal Trust courtiers, 529-0171 soir 839-8647. quo-1

RUE Port-Royal, 7 pièces style canadien, chauffage eau chaude, 3 zones. Jacques cantin, Royal Trust courtiers, 529-0171 soir 839-8647. quo-1

ST-ROMUALD rue Principale, 11 pièces, terrain commercial, bien située. Acompte $5,000. Jacques Cantin, Royal Trust courtiers, 529-0171 soir 839-8647. quo-1

LEVIS rue Fraser, style canadien 8 grandes pièces, plus 4 pièces, vue sur fleuve. Jacques Cantin, Trust Royal, courtiers, 529-0171 soir 839-8647. quo-1

SPECIAL

5 PIECES avec abri d'auto faites votre offre, c'est une aubaine. Trust Royal courtiers, Paul-Eugène Couët, 529-0171 soir 681-8607. quo-1

8 PIECES

MAGNIFIQUE propriété 8 pièces, chambres meublées au sous-sol pour location. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171 soir 656-1524. quo-1

$12,000

NOUS avons plusieurs propriétés que nous pouvons vendre pour $12,000. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais, 529-0171 soir 656-1524. quo-1

CHARLESBOURG, $645

REPRISE de finance, magnifique 5 pièces peinturé à neuf, intérieur et extérieur, acompte $645, seulement. Prix $12,900. Informations Royal Trust courtiers, demander Robert Blais 529-0171 soir 656-1524. quo-1

PARC THORNHILL

TRES jolie résidence, 10 grandes pièces, garage double, terrain boisé privé. Appeler Jack Ouellet, Royal Trust, courtier, 529-0171, soir 527-1706. quo-1

ANCIENNE-LORETTE

RUE Père Chaumonot, magnifique propriété, 6 pièces, plus logement au sous-sol, cloturé. A sacrifier pour $22,000. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171 soir 656-1524. quo-1

$12,000

RUE Labelle, Beauport, magnifique propriété 5 pièces, beau terrain, acompte minime. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171 soir 656-1524. quo-1

6 REVENUS

MAGNIFIQUE propriété, 6 revenus, 4 garages, à sacrifier pour $23,000, acompte minime. Informations Royal Trust, courtiers, demander Robert Blais, 529-0171, soir 656-1524. quo-1

* MAISONS ET COMMERCES A VENDRE *

"MAISONS"

RUE RICHELIEU, 11 revenus, flats, chambres et 4 pièces, garage, etc. revenu brut $9,000, prix $58,000, conditions et finance faciles.

PLAIN-PIED moderne de 9 pièces construction 5 ans, pierre et brique, pour $26,250, conditions discutables.

ST-THOMAS D'AQUIN, propriété 2 logements, brique, chauffée, prix $22,500.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 4 logements, non chauffée, bien située, prix $25,000.

ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements modernes, chauffée, brique pâle, revenu net 12 pour cent, acompte $20,000.

VILLE DUBERGER, 5 logements 4 pièces et 1-3 pièces, chauffée, brique, acompte $10,000.

NOTRE-DAME DE GRACE, 4 logements 3 pièces, brique, non chauffée, pour $8,500.

STE-FOY, Chemin St-Louis, propriété 6 pièces, aubaine à $10,000, acompte $1,000.

STONEHAM, propriété 2 logements, amiante, terrain 200 x 100, prix $2,500.

BANLIEUE, 2 logements, 1-6 et 1-4 pièces, bien située, prix $12,300.

ST-SACREMENT, 12 logements, brique, très bien située, acompte $20,000.

ST-PASCAL, propriété seule, 6 pièces, chauffée, très bien située, prix $10,000.

BEAUPORT, 8 logements, construction 1 an, très moderne, rapportant annuellement $8,440, brut pour $56,500, acompte $10,000.

NOTRE-DAME-DE-PITIE, 6 logements, prierre et brique, chauffée, prix $31,500, a-c $5,000.

SILLERY, 8 logements 4 pièces, brique, chauffée, acompte $7,000, balance facile.

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, brique, acompte $6,000.

CHARLESBOURG, propriété 1 logement 7 pièces et 2 de 4 pièces, chauffée, grand terrain, tennis, bonnes conditions.

BANLIEUE, 2 logements 4 pièces plus 3 pièces au sous-sol, acompte $1,500.

SILLERY, plain-pied 6 pièces, chauffée, magnifique terrain, acompte $2,000.

VILLE DUBERGER, plain-pied 4 pièces, pour $8,500.

ST-RODRIGUE, propriété 3 logements, pierre et brique, chauffée, tout neuf, acompte $5,000.

JACQUES-CARTIER, 3 logements 4 pièces, acompte $800.

ST-SACREMENT, 3 logements 1-7, 1-4 et 1-3 pièces pour $27,500.

ST-JOSEPH, propriété 9 revenus à bas prix $29,500, acompte $2,000.

COMMERCES

ROULOTTE de 8 x 38, 2 chambres meublées, chauffées, de marque Général 1959, très propre $1,500, d'acompte balance facile.

HAUTE-VILLE rue St-Jean, lingerie pour dames, commerce bien établi se vendrait à sacrifice pour cause de maladie, très peu de comptant exigé.

HAUTE-VILLE, magasin d'accessoires électriques et de musique, salon du disque, accepterais échange.

HOTEL, bien situé gros revenus, acompte $10,000.

COMPTOIR-LUNCH bien situé, à prix d'aubaine $3,500.

RESTAURANT, bonnes affaires, bien situé, pour $5,000, acompte $800.

BANLIEUE, entrepôt à prix d'aubaine $3,500.

RESTAURANT, centre de la ville, grosses affaires, bonnes conditions.

HAUTE-VILLE, épicerie licenciée, ventes 1965, $65,000., bien située, acompte $4,000.

26 UNITES de motel plus restaurant bien organisé, acompte $30,000.

TAVERNE avec bâtisse, bons revenus, acompte $25,000.

RESTAURANT licencié à sacrifier, cause autre commerce, prix $11,000. petit, acompte ou échange.

EPICERIE licenciée avec bâtisse, ventes 1965, $200,000., acompte $20,000, balance facile.

* IMMEUBLES BELVEDERE LTEE, COURTIERS *

873 OUEST
RUE ST-VALLIER

681-6358

MAISONS DEMANDEES

URGENT

NOUS avons un besoin immédiat de tous genres de propriétés spécialement Charlesbourg, Limoilou, Giffard, Beauport. Pour plus amples renseignements communiquez avec André Thibault, Royal Trust, courtiers, 529-0171, rés. 623-2436. quo-31

QUEL COURTIER

ROYAL Trust pour vendre votre propriété, commerce, terrain, service de publicité, financement, une équipe de vendeurs d'expérience, pour renseignement, Paul-Eugène Couët, 529-0171, soir 681-8609. quo-6

MEDECINS CHIRURGIENS

Dr Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 885 Est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-24

OBJETS PERDUS — TROUVES

CHALOUPE d'aluminium, perdue le 22 août, à St-Nicolas, récompense promise. Tél.: 653-9470. quo-3

PENSIONS POUR ENFANTS

GARDERAIS enfants, le soir, chez moi. Tél. 681-4704. quo-1

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE ménagère compétente, légers travaux, 2 enfants, chambre seule. Ecrire 314 Vesta Dr., Toronto 10, Ont. quo-29

DAME ou jeune fille sérieuse, préférence de Ste-Foy, travaux légers, un enfant, 8 à 4 heures, semaine 5 jours, 653-4103, après 5 heures. quo-1

SERVICE DOMESTIQUE

PERSONNE sérieuse, prendre soin 2 jeunes enfants, 1 à 6 heures p.m., un repas à préparer. Tél. 661-8757. quo-2

MERVEILLEUSE OCCASION

GENTILLE famille américaine recherche

Les décès

M. Damase Lortie

Monsieur Damase Lortie, époux de feu dame Louisa Labrecque décédée il y a quelques mois, est décédé subitement le 29 août, à l'âge de 92 ans. Monsieur Lortie demeurait au 729 rue Sainte-Madeleine, Québec.

Monsieur Lortie laisse dans le deuil ses fils, sa fille et ses belles-filles: M. et Mme Albert Lortie (Anne-Marie Gilbert), de Chicoutimi, M. et Mme Henri Lortie (Carmen Côté), M. et Mme Jean-Paul Lortie (Juliette Bourboin), M. et Mme Fernand Lortie (Georgette Brulotte), M. et Mme Louis-Philippe Lortie (Marie-Claire Normandeau), Mlle Louise Lortie, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Monsieur Lortie repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue Saint-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er septembre, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Mme G. Payette

Madame Gérard Payette, née Alphonsine Bélanger, demeurant au 579, rue Kirouac, dont nous avons annoncé le décès hier, laisse outre son époux, sa mère et plusieurs soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, sa belle-mère, dame veuve Adélard Payette et une autre belle-soeur: Mme veuve Gaston Giroux (Clara Payette).

Mme M. Dorion

Dame Ida Turgeon, épouse de M. Misaël Dorion, demeurant au 1635, boulevard Masson, Ville les Saules, dont le décès est survenu le 27 août, à Québec, à l'âge de 73 ans et 8 mois, comptait une autre belle-soeur, Mme Philippe Morissette, de Trois-Rivières. Les funérailles eurent lieu aujourd'hui.

M. L.-A. Coulombe

Monsieur L.-Adolphe Coulombe, employé civil à la Commission des Accidents du Travail, époux de dame Albertine Robitaille, est décédé subitement le 28 août 1966, à l'âge de 63 ans. M. Coulombe demeurait au 1160 avenue Maguire, Sillery.

Outre son épouse, M. Coulombe laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Soeur Cécile Coulombe, c.n.d., Sainte-Marie-de-Beauce, M. et Mme J.-Edouard Coulombe, de Charlebourg, M. et Mme Wellie Coulombe, M. et Mme Roland Coulombe, de Giffard, M. et Mme Charles Coulombe, M. et Mme Jean-Claude Deslauriers (Madeleine Coulombe), M. et Mme Roger Roy (Marthe Coulombe), de Beauport, Soeur Jeannine Coulombe, o.m.i., de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Soeur Saint-Justinien, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, en Afrique, M. et Mme Victor Robitaille, de Neuville, M. et Mme Henri Robitaille, de Neuville, M. et Mme Joseph Robitaille, de Neuville, Mme Thomas Bureau (Eva Robitaille), de Neuville, M. Lorenzo Robitaille, Mme Arthur Robitaille, de Duluth, N.H., Soeur Marie-Anne Robitaille, c.n.d., de Saint-Romuald, Mme Conrad Allard.

M. Coulombe repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er septembre, en l'église Saint-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière Saint-Charles (Saint-Sauveur).

Mme O. Gingras

Dame Clara Desrochers, épouse de M. Omer Gingras, de Omer Gingras et Fils, Inc., est décédée le 28 août, à l'âge de 81 ans et 10 mois. Elle demeurait au 2491, Chemin Gomin, Sainte-Foy. Outre son époux, Madame Gingras laisse dans le deuil, ses enfants et belles-filles: Soeur Marguerite Gingras, c.n.d., de Saint-Omer; Marie-Claire, de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. et Mme Maurice Gingras (Suzanne Bélanger), M. et Mme Robert Gingras (Thérèse Routhier), M. l'abbé Fernand Gingras, administrateur-trésorier de l'Université Laval; Mlle Thérèse Gingras, Père Léopold Gingras, s.j., de Saint-Jérôme de Terrebonne; ses soeurs, frères, belles-soeurs et son beau-frère: Mme Georges Légaré (Rose-Anna), Mme Félix Rochette (Antonia), Mlle Marie-Louise Desrochers, M. et Mme Eugène Desrochers (Isabelle Dufresne), de Cook, Joubert et Desrochers; M. et Mme Lucien Desrochers, (Berthe Morais), de Miner Rubber; M. et Mme Georges-Emile Desrochers (Thérèse Drouin), de Rock City Tobacco; M. et Alfred Ouellet (Rose-Anna Gingras), Mme Jules Gingras (Irma Langlois), Soeur St-Julius, des Soeurs de la Charité, de Québec; Mme Albert Gingras (Eva Bussières), Mlle Laura Gingras, M. Roméo Fortin; ses petits-enfants: Marguerite, Lucie, Yves, Pierre, Hélène et Sylvie Gingras, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Madame Gingras repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église Saint-Denis, et l'inhumation au cimetière de Sainte-Foy.

M. Elie Racine

M. Elie Racine, époux en premières noces de feu dame Florence Desrochers et en secondes noces de dame Adrienne Sa-



vard, est mort accidentellement, le 28 août, à Saint-Hilaire, à l'âge de 65 ans. Il demeurait au 2288, rue Lemieux, à Ville Duberger. Il était à l'emploi du Soleil comme typographe depuis une cinquantaine d'années.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Clément Tremblay (Jeannette Racine), M. et Mme Lucien Racine (Carmen Forgues), M. et Mme Louis Cloutier (Denise Racine), M. et Mme André Racine (Kathleen Mahoney), M. et Mme Gilles Bérubé (Marthe Racine), M. Robert Racine, Mlle Louise Racine; sa belle-mère, Mme veuve Emile Renaud; ses frères et soeurs: M. et Mme Antonio Racine (Adrienne Giroux), M. et Mme Léopold Racine (Monique Matte), M. et Mme Marcel Racine (Cécile Gingras), M. René Racine, M. et Mme Maurice Racine (Alice Audibert), M. et Mme Roland Racine (Jeannette Paré), M. et Mme Armand Allard (Albertine Racine), M. et Mme Cléophase Belleau (Florence Racine), M. et Mme Maurice Cauchon (Gemma Racine); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Armand Allard, M. Paul Beaulac, Rév. Soeur Albert-Marie (Aurore Desrochers), M. René Desrochers, M. et Mme Lionel Desrochers, M. et Mme Armand Desrochers, M. et Mme Marcel Desrochers, Mlle Irène Desrochers, Dame veuve Charles Lemay, M. et Mme Jérôme Myrand, M. et Mme Raymond Savard (Gemma Vallières), M. et Mme Laval Renaud (Gaby Belleau), M. et Mme Paul-Henri Savard (Thérèse Morin), M. et Mme Marcel Renaud (Germaine Cinq-Mars), M. et Mme Adrien Savard (Jeanne Côté), M. et Mme Robert Auclair (Denise Renaud), M. et Mme J.-B. Verret (Françoise Renaud), M. et Mme Raymond Létourneau (Thérèse Renaud), M. et Mme Albert Beaucaire (Simone Renaud), M. et Mme Jean-Paul Caron (Charlotte Renaud), M. et Mme Robert Renaud (Estelle Paquet), M. et Mme Maurice Renaud (Simone Vermette), M. et Mme Mathieu Auclair (Madeleine Renaud), M. et Mme Germain Renaud (Jeannette Rhéaume), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi, en l'église de Saint-François-Xavier, de Ville Duberger, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

M. R. Latulippe

M. Raoul Latulippe, époux de feu dame Bertha Robitaille, demeurant au 24, rue Boisseau, Québec, dont nous avons annoncé, hier, le décès survenu le 28 août, à l'âge de 70 ans et 4 mois, était à l'emploi de Houde & Grothé Ltée, depuis 50 ans.

M. R. Bussières

Monsieur Rosaire Bussières, ex-employé civil au Ministère de l'Agriculture, époux de dame Marie-Anne Hébert, est décédé le 29 août 1966 à l'âge de 71 ans. Monsieur Bussières demeurait au 35, des Neiges, Villeneuve.

Outre son épouse, Monsieur Bussières laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Jean-Paul Bussières (Ophilia Duplain) de Ville les Saules, Mme Roland Bussières (Gisèle Laberge), de Ville les Saules, M. et Mme Roger Mercure (Yvette Bussières) de Montréal, Mlle Pierrette Bussières, M. Fernand Bussières de Montréal, M. et Mme Raymond-Marie Bussières (Edith Roy) de Villeneuve, M. et Mme Gustave Hogue (Jeannine Bussières) de Charlesbourg, M. et Mme Alexandre Dostie (Marielle Bussières) de Montréal, M. et Mme Guy Bussières (Lucille Shink) de Montréal, M. et Mme Philippe Moisan (Anne Bussières) de Ville les Saules, M. et Mme Rosaire Paré (Aline Bussières) de Montmagny; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Hilaire Amyot (Jeanne Bussières), Mme Adalbert Poulin (Juliette Bussières), Mlle Berthe Bussières de Montréal, Mlle Marcelle Bussières, M. Georges Gunner de Montréal, M. et Mme Adjutor Hébert de Loretteville, M. et Mme Maurice Boucher de Val d'Or, M. et Mme Roger Perry de Loretteville, Mme Alphonse Hébert de Charlesbourg, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

Monsieur Bussières repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er septembre 1966 en l'église Sainte-Odile et l'inhumation au cimetière Belmont.

Mme N. Therrien

MONTREAL — Dame Célina Bouffard, épouse de feu M. Napoléon Therrien, est décédée le 28 août, à Montréal, à l'âge de 76 ans et 4 mois. Elle demeurait au 5847, Avenue du Parc, Montréal.

Elle laisse dans le deuil, sa fille et son gendre, M. et Mme Noël Gagnon (Célina Therrien); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Emile Jobin (Hélène Bouffard), M. et Mme Omer Bouffard (Emilia Pageau), Mme veuve Joseph Gears (Florida Bertrand), M. et Mme Clovis Bouffard, M. et Mme Onésime Bouffard, M. et Mme François Lessard (Juliette Bouffard), M. Wilfrid Sylvain, Mme veuve Armand Bertrand, M. et Mme Adrien Lachance, M. et Mme Roméo Therrien, M. Joseph Therrien, Mme veuve Philippe Boucher (Dolorès Therrien), Mme veuve Donat Therrien; ses petits-enfants, M. et Mme Millo Bonamigo (Anne-Marie Gagnon), M. et Mme Gaston Plamondon (Pauline Gagnon), M. et Mme John Harris (Madeleine Gagnon), Mlles Lise et Suzanne Gagnon, ainsi que 4 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gilbert & Turgeon, à Lévis. —

M. Pierre Morissette

Monsieur Pierre Morissette, époux de feu dame Marie-Anne Villeneuve, est décédé le 29 août, à Québec, à l'âge de 81 ans. Il demeurait au 2440, rue Amyot, Sillery.

Il laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: M. et Mme Paul-Emile Daigneault (Jeanne), Loretteville, M. et Mme Michel Morissette (Aurore Moreau), Sillery, M. et Mme Benoit Bérubé (Annette), Sillery, M. et Mme Armand Morissette (Raymonde Dubé), Ville Duberger, M. et Mme Roger McCann (Antoinette), Sillery, Mme René Morissette (Gilberte Robitaille), Sainte-Foy, M. et Mme Alfred Munroe (Anne), Sillery, M. et Mme Antonio Morissette (Hélène Godbout), Sillery; ses petits-enfants: Hélène, Michel, Marc, Denis, Pierre et Marie Daigneault, Nicole et Henri Morissette, Pierre, Micheline, Françoise, Pierrette, Ghyslain, Marie-Andrée et Dianne Bérubé, Daniel, Diane, Lise, France, Johanne Morissette, Jacques, Ghyslaine, Jean-Paul, Suzanne et Anne McCann, Maureen, Steve, Thomas et Charles Munroe, Alain, Luc, Line, Guy et Martine Morissette; un frère, une soeur et beaux-frères: M. Alexandre Morissette, M. et Mme Alfred Angers, M. Alfred Allard, M. Alfred Lambert.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 1584, Chemin Saint-Louis. Les obsèques auront lieu jeudi le 1er septembre en l'église Saint-Colomb. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Colomb. (—)

BERNIER — A Québec, le 27 août 1966, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédé M. Amédée Bernier, autrefois de la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, époux de feu dame Eugénie Légaré.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 283 est, rue Saint-Joseph, à 8.50 heures, pour la chapelle du Foyer Nazareth, le lieu de l'inhumation sera annoncé plus tard.

BERNIER — A Lévis, le 27 août 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Honoré Bernier, employé du CNR à sa retraite, époux de dame Yvonne Huard, demeurant à 300, rue Saint-Laurent, Lévis.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9.15 heures, pour l'église de Saint-David et de là au cimetière paroissial.

BISSONNETTE — Au Lac Sergent, le 27 août 1966, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédé M. J.-Hilaire Bissonnette, pharmacien, époux de dame Germaine Guertin, demeurant à 3075 Des Cerisiers.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 274 ouest, rue Saint-Vallier, à 9.40 heures, pour l'église Sainte-Odile et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

BLANCHETTE — A Lévis, le 27 août 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé accidentellement M. Norbert Blanchette, époux de dame Liliane Plante, demeurant à 8, rue Morin, Lévis.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8.45 heures, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

BUSSIERES — A Québec, le 29 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Rosaire Bussières, ex-employé civil au ministère de l'Agriculture, époux de dame Marie-Anne Hébert, demeurant au 35 rue des Neiges, Villeneuve.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 990, 1ère Avenue, à 8h.45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière Belmont. Trajet en automobile.

CLOUTIER — A Québec, le 28 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. l'abbé Henri Cloutier, vicaire de Beauport, fils de feu Joseph Cloutier et de feu dame Joséphine Blouin.
Un premier service sera chanté en l'église de Beauport, mardi, à 7.30 heures p.m. et de là la dépouille mortelle sera exposée en l'église de Châteauguay-Richer où un deuxième service sera chanté mercredi, à 3 heures p.m. L'inhumation se fera au cimetière de Château-Richer.
La dépouille mortelle repose présentement à la résidence funéraire Robert Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport.

COULOMBE — A Pont-Rouge, le 28 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. L.-Adolphe Coulombe, employé civil à la Commission des accidents du travail, époux de dame Albertine Robitaille, demeurant à 1160, rue Maguire, Sillery.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975 Marguerite-Bourgeois, à 8h.45 pour l'église Saint-Charles-Garnier et de là au cimetière Saint-Charles (Saint-Sauveur).
Trajet en automobile.

DORION — A Québec, le 27 août 1966, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédée dame Ida Turgeon, épouse de M. Misaël Dorion, demeurant à 1635, boulevard Masson, Ville les Saules.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 8.30 heures, pour l'église Sainte-Monique les Saules et de là au cimetière Saint-Charles.

GAGNON — A Québec, le 27 août 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Valère Gagnon, électricien chez Davie Shipbuilding, époux de dame Carmen Côté, demeurant à 162, 45e Rue est, Saint-Rodrigue.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9.45 heures, pour l'église Saint-Rodrigue et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

GARNEAU — A Montréal, le 29 août 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Léonidas Garneau, époux de dame Gabrielle Lavoie, demeurant au 367 rue Church, Montréal.
M. Garneau sera exposé à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 Saint-Jean, à compter de mercredi 2 heures p.m.
Départ à 10h.45 pour l'église Saint-Jean-Baptiste où un libera sera chanté jeudi à 11 heures a.m. et de là au cimetière Belmont.
Trajet en automobile.

GINGRAS — A Sainte-Foy, le 28 août 1966, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Clara Desrochers, épouse de M. Omer Gingras, demeurant à 2491, chemin Gomin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er septembre, à 4.45 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 4.35 heures, pour l'église Saint-Denis et de là au cimetière de Sainte-Foy.
Le trajet se fera en automobile.

HAINS — A Québec, le 28 août 1966, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Blanche Simard, épouse de M. Majella Hains, chauffeur de taxi, demeurant à 261, rue Lallemand.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 283 est, rue Saint-Joseph, à 8.50 heures, pour l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

LAFONTAINE — A Charny, le 28 août 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Oswald Lafontaine, employé du CNR à sa retraite, époux de dame Marie-Jeanne Bernard, demeurant 1282, 9e Avenue, Charny.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10h.30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceau Ltée, No 821, 10e Rue à 9h.30 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

LATULIPPE — A Québec, le 28 août 1966 à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédé M. Raoul Latulippe, époux de feu dame Bertha Robitaille, demeurant au 424, rue Boisseau.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 274 ouest, rue Saint-Vallier, à 9.45 heures, pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

LORTIE — A Québec, le 29 août 1966, à l'âge de 92 ans, est décédé subitement monsieur Damase Lortie, époux de feu dame Louisa Labrecque, demeurant à 729 rue Ste-Madeleine.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 Saint-Jean, à 8h.45 pour l'église Saint-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont. Trajet en automobile.

MARCHAND — A Loretteville, le 27 août 1966, à l'âge de 52 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Marchand, époux de dame Alice Labrie, demeurant à 5 Parc Dénél, Loretteville.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ du funérarium Lépine, 318 de la Canardière, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Esprit et de là au cimetière Saint-Charles.

MATTE — A Québec, le 29 août 1966, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Joséphine Dionne, épouse de feu Joseph-Ernest Matte, demeurant à 362, de Vitré.
Les funérailles auront lieu jeudi, 1er septembre, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier, à Fils 990, 1ère Avenue, à 8h.45, pour l'église Saint-Fidèle et de là au cimetière Saint-Charles.
Trajet en automobile.

MORISSETTE — A Québec, le 29 août 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Pierre Morissette, époux de feu dame Marie-Anne Villeneuve, demeurant 2440, rue Amyot, Sillery.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ du funérarium Lépine, No 1584, Chemin St-Louis, à 8h.45 pour l'église St-Colomb et de là au cimetière St-Colomb.

OUELLET — A Charny, le 28 août 1966, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédé M. Joseph-E. Ouellet, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de Bella Lemieux, demeurant au 5e Rue, Avenue Charny. La dépouille mortelle sera exposée jusqu'à minuit soir au 96 de la Fabrique St-Romuald.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, No 821, 10e Rue, Charny, à 8h.30 pour l'église Charny et de là au cimetière paroissial.

PAGEAU — A St-Romuald, le 29 août 1966, à l'âge de 81 ans 5 mois, est décédé M. Hermenégilde Pageau, époux de dame Célina Tessard, demeurant 10 rue Larrivée, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, No 96 rue de la Fabrique à 9h.30 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

PAKANHAM — A Québec, le 29 août 1966, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédé M. J.-Alexandre Pakanham, contremaître au C.N.R., époux de dame Laura Déry, demeurant au 2075 rue Trinité.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 septembre, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9h.45, pour l'église Saint-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière Saint-Charles.

PAYETTE — A Québec, le 27 août 1966, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Alphonsine Bélanger, épouse de M. Gérard Payette, demeurant à 579, rue Kirouac.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Joseph et de là au cimetière Saint-Charles.

PLANTE — A Québec, le 28 août 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Adila Chamberland, épouse de M. Oscar Plante, employé de Québec Autobus, demeurant à 642, rue Saint-Ignace, Saint-Malo, Québec.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 9.30 heures, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

RACINE — A Saint-Hilaire, le 28 août 1966, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédé accidentellement M. Elie Racine, époux en premières noces de feu dame Florence Desrochers et en secondes noces de dame Adrienne Savard, demeurant à 2288, rue Lemieux, Ville Duberger.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation, à 3.30 heures, pour l'église Saint-François-Xavier et de là au cimetière Saint-Charles.

SIMARD — A Québec, le 27 août 1966, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédé subitement M. Paul-Emile Simard, célibataire, fils de feu Adolphe Simard et de feu dame Eugénie Bouchard, demeurant à 196, 1e Avenue.
Les funérailles auront lieu mardi, le 30 août, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8.40 heures, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière Saint-Charles.
Le trajet se fera en automobile.

THERRIEN — A Montréal, le 28 août 1966, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédée dame Célina Bouffard, épouse de feu Napoléon Therrien, demeurant à 5847 Park Avenue, Montréal.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 274 ouest, rue Saint-Vallier, à 9.15 heures, pour l'église Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière Saint-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BARGONE — Les familles Bargone et Lemieux remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Ambroise Bargone, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Le temps

TORONTO (PC) — Minimum et maximum dans les principaux centres durant la journée d'hier.

Dawson	44	60
Victoria	51	60
Edmonton	39	62
Yellowknife	47	65
Regina	51	81
Winnipeg	53	69
Toronto	61	84
Ottawa	50	82
Québec	46	74
Fredericton	40	75
Saint-Jean, N.-B.	44	71
Moncton	43	75
Halifax	50	74
Charlottetown	52	70
Sydney	51	71
Yarmouth	46	67
Saint-Jean, T.-N.	53	61

PRONOSTICS

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: nuageux s'éclaircissant vers la fin de l'après-midi. Plus frais. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 60 et 75; Ste-Agathe 55 et 75.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Mauricie et lac St-Jean: nuageux avec averses dans la matinée, périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 55 et 75; La Tuque et Chicoutimi 50 et 70.

Régions de Baie Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: nuageux, quelques averses. Minimum et maximum à Baie Comeau et Sept-Iles 50 et 65; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 55 et 70; Gaspé 50 et 70.

Les marées

Basse:	2.14 AM
Haute:	7.12 AM
Basse:	3.00 PM
Haute:	7.42 PM

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
5.00	6.30	13.30

AVIS PUBLIC

Transport d'écoliers "Classes de déficients"

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
COMTE DE QUEBEC.

AVIS public est, par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 23 août 1966, Messieurs les Coumissaires d'écoles de ladite Commission Scolaire, ont adopté la résolution suivante:

Considérant que la Commission Scolaire Régionale Chauveau doit organiser le transport des élèves des circuits: 23 - 24 - 25 - 27 - 28 - 29 - 31 - 32, il est proposé par le Commissaire Robert Dion et résolu unanimement que des soumissions publiques soient et sont demandées et conformément aux articles 223C, 291 et 297 du Recueil des Lois de l'Education et suivant les conditions énumérées dans la formule de soumission numéro SRS-7-66, telle qu'acceptée par Messieurs les Commissaires.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

a) Les soumissions seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 7 septembre 1966, au bureau du secrétaire-trésorier, 158 Bl. des Etudiants, C.P. 99, Loretteville, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ELEVES".

b) Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion tenue le même jour à la salle des sessions, école secondaire St-Joseph, 158 Bl. des Etudiants, Loretteville, à 8:00 heures p.m.

c) Par la présente soumission, le soumissionnaire s'engage à exécuter son contrat le 8 septembre 1966.

d) La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

e) Le soumissionnaire pourra obtenir des formules de soumission en s'adressant au secrétariat de la commission scolaire.

f) La soumission devra être remplie seulement sur la formule remise par la commission scolaire.

g) Chaque feuille de la présente soumission devra être initialée par le soumissionnaire.

h) Si la soumission est conditionnelle, elle sera refusée.

Donné à Loretteville
Ce 26e jour d'août 1966.

ROGER PLEAU
secrétaire-trésorier.

Services funéraires de distinction
Depuis 4 générations
7 RESIDENCES FUNERAIRES
Ste-Foy - QUEBEC - Charlesbourg
Arthur Cloutier & Fils
522-4088

MECANICIEN de LAVEUSES
demandé
Avec experience. Bonne connaissance des pièces.
FOYER DU MEUBLE
239, St-Vallier Ouest

POSTE DE MEDECIN
A VENDRE
35 milles de Quebec. Excellentes conditions.
Ecrire dépt 1152 Le Soleil

EXAMEN DE LA VUE
- VERRES de CONTACT
- LUNETTES
Ouvert de 9h. a.m. a 9h. p.m.
DR MARCEL TREMBLAY
Optométriste
973, 3e Avenue
Québec - Tél.: 524-2869

TERRAIN A VENDRE
1,200 pieds de façade sur la route 2, Ville Duberger, 3,000,000 de pieds carres.
Tél.: 681-3571

LOCAUX A LOUER
Modernes - service d'ascenseur - ménage journalier - conciergerie permanente - stationnement surveillé.
Très avantageux
Pour bureaux et agents manufacturiers
Le Centre Champlain
265, de la Couronne, Qué. Tél.: 523-1818

Le clou de la semaine

METEOR 1964
Sedan 4 portes, 8 cylindres, automatique, très bonne condition.
$1,850.00
COMET 1963
2 portes, 6 cylindres, automatique, avec radio, moteur reconditionné à neuf.
$1,450.00
FALCON 1961
Sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle.
$750.00
UNIVERSEL AUTO LTEE.
Chrysler-Plymouth-Valiant
777, 1e AVENUE - 525-5113
— LA, Y A DU SERVICE

SPECIAL D'EXPANSION
SOYEZ EN FORME!

Soyez svelte et bien proportionnée.
En raison de notre expansion, nous pouvons dès maintenant accepter 15 nouveaux membres qui ne paieront que
$3.00 PAR MOIS
pour un cours spécialement conçu pour eux.
4 MOIS GRATIS
Si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 60 jours.
EMBONPOINT
Perte de 15 lb - 3 pouces de moins aux hanches et à la taille, 1 pouce de moins aux chevilles.
MAIGREUR
Ajoutez 2 pouces au buste - Améliorez votre ligne et retrouvez des proportions idéales.

GRATIS
- bain de vapeur
- Bain Sauna
- lampe solaire
- massages mécaniques
- programme personnel
SANS FRAIS ADDITIONNELS
ESSAI GRATUIT
Téléphonez au studio le plus près de chez vous.
NOS DEUX SALONS SONT CLIMATISES
DEPARTEMENT SEPARE POUR MESSIEURS
SALONS DE SANTÉ
Silhouette
2 LUXUEUX STUDIOS À VOTRE DISPOSITION:
A QUEBEC
763 boul. CHAREST est
522-2716
A STE-FOY
969 Rte de l'EGLISE
656-9744
(Edifice Ste-Foy)
Coin de l'Eglise et Quatre-Bourgeois)

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.10 Horaire commenté
12.15 L'Actualité
12.25 Météo
12.26 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous, et un peu de tout
1.00 Palmarès
1.30 Le troisième homme
2.01 Toast et café
3.00 La sieste
"Secret d'une mère"
4.30 Dessins animés
5.00 Le Capitaine
5.30 Les quatre justiciers
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.34 Nouvelles sportives
6.44 Nouvelles
6.58 Editorial
7.00 Le Virginien
8.30 Histoire d'une étoile
9.00 Découverte 66
9.30 Destination danger
10.30 A la catalogne
11.00 L'Actualité
11.11 Météo
11.12 Editorial
11.14 Nouvelles sportives
11.20 Où ?
11.25 Heure exquise
"Le bouclier du crime"
Edmond O'Brien, John Agar, Emile Mayer
1.08 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

2.00 Test pattern and music
2.25 Opening
2.30 Luncheon
3.00 To tell the truth
3.25 Take Thirty
3.55 Milestone of the Century
4.00 Sunshine semester
5.00 Summer Camp
5.30 Dave's Place
6.00 Summer edition
6.35 After 6 :
"Earth vs Flying saucers"
Hugh Marlowe, Jvan Taylor
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 The Dick Van Dyke Show
10.00 Gideon's Way
10.30 News Magazine
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Editorial
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

11.30 Mire
12.30 Mire et musique
1.28 Aujourd'hui à CBVT
1.30 Long métrage :
"L'espoir"
3.00 Long métrage :
"Nous irons à Paris"
4.30 Robino
5.00 Le Chevalier Bayard
5.30 La boîte à surprise
6.00 Le Métropolitain
6.05 Rond-Point
6.22 Bulletin météorologique
6.25 Nouvelles du sport
6.31 Téléjournal
6.46 Aujourd'hui
7.30 Vive la vie
7.45 Feu rouge, feu vert
8.00 Cinéma du mercredi :
"Les gamins de Paris"
Fernand Gilbert, Daniel Lecourtois, Célia Cortez
9.45 L'extravagante Lucie
10.15 En passant par l'été
10.45 Les affaires de l'Etat
"P.C."
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles :
"Le tunnel des horreurs"
12.30 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.10 Horaire commenté
12.15 L'Actualité
12.25 Météo
12.27 Editorial
12.28 Sports
12.30 De tout, de tous, et un peu de tout
1.00 Palmarès
1.30 Entre vous et moi
1.45 La terre et ses habitants
2.00

Les bacs traversiers du Canadien National vont reprendre leur service

HALIFAX (D'après la PC) — Un porte-parole de la Fraternité des employés de chemins de fer a annoncé, hier, que les bacs traversiers du Canadien National reprennent leur service, aujourd'hui, entre Borden, Ile-du-Prince-Edouard, et Cap-Tormentine, Nouveau-Brunswick, mais que ces bateaux donneront un service limité.

Barry Hould, représentant de la Fraternité pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, affirme dans un communiqué remis après une réunion syndicale de la division 127, à Borden, que les membres ont accepté une directive du siège social du syndicat national, leur ordonnant de maintenir en action les quatre bacs traversiers du Canadien National.

Il a toutefois ajouté que la directive mentionne clairement que les membres du syndicat ne devront transporter que des passagers, des automobiles et des roulottes de touristes, durant la grève nationale du rail.

Cela veut dire que les camions devront prendre les petits bacs qui sont toujours en action entre Wood Islands, Ile-du-Prince-Edouard, et Caribou, Nouvelle-Ecosse. Les deux bacs, qui relient ces deux provinces, appartiennent à la Northumberland Ferries Ltd, une compagnie privée. Ils peuvent transporter 60 véhicules chacun. Des réservations sont cependant nécessaires pour les camions.

Entre la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve, un seul bac traversier est en action. Il transporte des passagers et véhicules entre North-Sydney et Port-aux-Basques.

La traversée entre Digby, Nouvelle-Ecosse, et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, est suspendue.

Quant au "Bluenose", il maintient son service normal entre Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, et Bar Harbor, Maine.

SESSION SPECIALE

Face à cette situation causée par le conflit du rail, l'ancien chef conservateur de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Walter Shaw, a déclaré, hier, que le gouvernement de cette province devrait convoquer immédiatement une session spéciale pour étudier les problèmes de communications de cette île.

M. Shaw a précisé qu'il semble y avoir "un manque de coordination et de programmes constructifs entre nos propres groupes provinciaux et qu'il existe une action trop faible quant aux mesures appropriées à ce sujet de la part d'Ottawa".

L'ex-premier ministre a ajouté que la crise du rail a commencé, il y a tellement longtemps, qu'il n'y a pas de raisons logiques pour expliquer pourquoi on n'a pas passé, plus tôt, à l'action.

Au sujet du programme pour utiliser des petits bateaux et autres embarcations convenables pour transporter les bestiaux au marché, M. Shaw dit que cela n'est que de la "rêvasserie" "Nous avons besoin du service complet de tous les bateaux entre Borden et Cap-Tormentine, une ligne indispensable pour nos besoins actuels. Pendant ce temps-là, nous avons perdu une grande partie du revenu de notre industrie touristique."

En terminant, M. Shaw a mentionné que sa province "fait face à la pire situation économique de son histoire".

Grève des cheminots

Hier, les négociations ont fait du progrès

OTTAWA (D'après la PC) — Les négociations en vue de régler le conflit opposant les cheminots aux compagnies de chemins de fer ont fait "quelques progrès", au cours de la journée d'hier.

Les écarts se sont "cristallisés et éclaircis", a déclaré M. J. Smith, président de la Fraternité canadienne des employés des chemins de fer, du transport et des autres métiers.

"Nous avons eu des discussions qui en valaient la peine", a dit le vice-président du Canadien National, M. W.T. Wilson, qui représente les chemins de fer.

Les entretriens reprendront maintenant lorsque les deux partis auront étudié les mesures annoncées par le gouvernement.

L'ancienneté, les congés statutaires, et les périodes pour les repas ainsi que les salaires des employés non syndiqués sont parmi les points en discussion. Ces demandes ont été presque toutes rejetées dans le rapport de J.C.A., Cameron, président d'un comité de négociations.

Bernard Wilson, sous-ministre du Travail, agissait comme médiateur du gouvernement lors de la réunion d'hier qui a duré plus de deux heures.

UN JOUR OU DEUX

Entre-temps, le représentant de l'un des syndicats des cheminots a révélé, hier, qu'il faudrait "un jour ou deux" pour que tous les syndiqués puissent se prononcer sur une proposition décrétant le retour au travail, mais d'autres représentants des syndicats des cheminots, à Montréal, ont déclaré qu'il ne savait pas quelle période de temps serait nécessaire pour tenir un tel vote.

"Il n'y aura pas de retour au travail tant qu'un vote n'aura pas été pris et que les membres n'auront pas approuvé une telle décision, a dit un porte-parole de la Fraternité des employés de chemins de fer, au cours d'une interview.

Des porte-parole du CN et du CP ont fait savoir de leur côté que la reprise complète du service sera complétée 24 heures après le retour au travail des employés. Les premiers trains de fret seront en action en moins de quatre ou cinq heures, ont-ils ajouté.

LE COURRIER

Pendant ce temps, le courrier s'amoncèle dans une certaine mesure dans les bureaux de poste mais les autorités ont affirmé que la situation n'est pas critique, à Montréal.

Le problème de la circulation est toutefois beaucoup plus sérieux, dans la Métropole. Les 42,000 travailleurs, qui prenaient normalement le train pour se rendre au coeur de Montréal, ont dû prendre d'autres moyens de transport pour se rendre et revenir de leur travail, hier.

Dans toute la ville, des gens sont arrivés en retard à leur travail à cause d'une circulation plus lente. Les automobilistes durent chercher désespérément des endroits pour garer leurs véhicules.

BUREAUX REGIONAUX

Le ministère de la Défense a établi sept bureaux régionaux qui s'occupent des problèmes se rapportant au service du transport durant la grève du rail, a annoncé, hier, un porte-parole de ce ministère.

Ces bureaux sont situés dans les villes suivantes: Halifax, Saint-Hubert, Ottawa, Downsview, Winnipeg, Namao et Esquimalt.

Le porte-parole a ajouté qu'il pourrait y avoir des vols spéciaux pour le déplacement de personnes et de marchandises transportées habituellement par les chemins de fer.

Jusqu'à ce jour, l'Aviation n'a reçu qu'une seule demande pour régler un problème de transport. Cependant, il y a eu les vols spéciaux pour transporter à Ottawa des députés des provinces de l'est et de l'ouest du pays.

LES EFFETS

Environ 500 employés de la compagnie Kellogg du Canada seront mis à pied si la grève du rail dure plus qu'une semaine, a déclaré, hier, un porte-parole de cette compagnie.

De son côté, un représentant de Kelvinator du Canada a fait savoir que sa compagnie avait de la difficulté à faire parvenir ses produits sur les côtes est et ouest du pays, mais qu'elle recherche d'autres moyens de transport.

Quant aux manufacturiers d'automobiles de Detroit, ils ont fait savoir que la grève n'affecterait pas la production d'automobiles américaines mais qu'elle pourrait ralentir celle du Canada.

Un porte-parole de la Société Ford a déclaré que l'arrêt de travail pourrait avoir des effets sur la production canadienne. La fabrication des modèles 1967 a commencé, hier, l'usine de Oakville, Ontario, qui a suffisamment de matériel en réserve pour maintenir sa production durant une semaine.

La société General Motors, qui commençait aussi hier la production de ses modèles 1967, ne sait pas encore pendant combien de temps la fabrication des automobiles canadiennes pourra continuer.

A la compagnie American Motors, un porte-parole a affirmé que l'entreprise espérait poursuivre sa production jusqu'au milieu de la semaine.

A la Chrysler, on a refusé de faire des prédictions, mais on s'est dit assez optimiste. Ces deux dernières sociétés ont commencé à produire des modèles 1967, au début du mois.

Voici quelques autres effets de la grève du rail sur les Canadiens:

Trains: Tout est arrêté, à l'exception de quelques lignes qui desservent des régions déterminées.

Telegrammes: Service domestique interrompu. Les personnes désirant envoyer des télégrammes outre - mer doivent communiquer avec la Société Canadienne des Télécommunications Transmarines ou avec la Commercial Cables de Montréal. Pour envoyer un télégramme aux Etats-Unis, il faut appeler la compagnie Western Union n'importe où aux Etats-Unis.

Courrier: Le courrier de première classe est accepté et livré, mais avec quelques retard. Les autres classes de courrier sont aussi livrées, mais les personnes qui envoient ce courrier ou des paquets à l'extérieur de leurs régions doivent en premier lieu l'adresser au bureau poste central de la région du destinataire.

Mandats: Il est impossible de télégraphier de l'argent au Canada ou à l'extérieur du pays.

Circulation: Embouteillages monstres dans les grandes villes où une grande proportion des banlieusards se déplace par chemin de fer.

Revues: La livraison des revues est retardée, à moins que ces revues ne soient acheminés par avion ou par courrier de premier classe.

Selon le président du caucus des députés progressistes conservateurs du Québec, la présente grève du rail risque d'affecter "l'économie québécoise déjà dangereusement précaire puisqu'elle menace de paralyser toute l'activité des ports du St-Laurent."

Dans un communiqué, M. Théo Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, signale que "les cultivateurs, tout spécialement les producteurs laitiers, les éleveurs et les horticulteurs risquent d'encourir des pertes irréparables à cause de l'absence de moyens de transport adéquats pendant la durée de l'arrêt de travail."

M. Ricard estime qu'en plus de coûter à l'économie canadienne quelque $15,000,000 par jour, cette grève du rail "risque de ruiner à l'étranger la réputation du Canada comme fournisseur de matières premières et de produits manufacturés."

"Pour peu que la grève se prolonge, dit M. Ricard, le Canada ne sera pas en mesure de respecter ses engagements envers les importateurs étrangers, particulièrement dans le domaine du blé, du papier-journal et des autres denrées qui font la prospérité du pays."

Avis à nos annonceurs

Lundi 5 septembre, Fête du Travail,

nos journaux n'étant pas publiés et nos bureaux fermés, nous prions nos annonceurs de mardi le 6 septembre de nous faire parvenir leur copie le 1er septembre, de mercredi le 7, le 2 septembre, de jeudi le 8, le 2 septembre et du 9 le 6 septembre. Votre collaboration sera appréciée pour assurer en temps la publication de votre annonce.

Le juge Landreville sera démis de ses fonctions

OTTAWA (PC) — Après avoir pris connaissance du rapport d'une commission royale d'enquête chargée d'étudier le cas du juge Léo Landreville, le gouvernement a annoncé lundi qu'il demandera au Parlement, dans un geste sans précédent, de démettre le magistrat de ses fonctions.

Le rapport de la commission Rand affirme que le juge a fait preuve de négligence dans l'accomplissement de ses fonctions, tant au tribunal que plus tôt, alors qu'il était maire de Sudbury. On se souvient qu'il avait alors été impliqué dans une transaction qui lui rapportait $117,000 sur des actions qu'il possédait dans la compagnie de gaz naturel de l'Ontario, compagnie qui avait obtenu en 1956, la concession pour la ville de Sudbury.

Dans un rapport de 30,000 mots qui ne manquait pas de rigueur à l'endroit du juge de la Cour suprême, le commissaire Ivan C. Rand déclare que M. Landreville a, de par sa conduite, compromis de façon définitive sa capacité en tant que magistrat.

En conséquence, le juge Landreville, nommé au tribunal suprême de l'Ontario il y a dix ans par l'ancienne administration St-Laurent, "s'est montré inapte à remplir de façon équitable ses fonctions judiciaires.

Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, qui a présenté le rapport peu après l'ouverture de la session d'urgence du Parlement lundi, a annoncé que le Parlement demandera à ce que M. Léo Landreville soit démis de ses fonctions de juge. Il faudra une résolution conjointe de la Chambre et du Sénat pour ce faire.

M. Léo Landreville, pour sa part, a déclaré, après avoir pris connaissance du rapport la semaine dernière, qu'il ne démissionnera pas et qu'il demandera une autre audience. M. Cardin a d'ailleurs dit que cette demande lui sera accordée.

Le rapport de l'ancien juge de la Cour suprême du Canada, est le premier de ce genre dans l'histoire du Canada.

L'enquête en question avait été ordonnée par le gouvernement lorsqu'il fut saisi d'une requête de la Law Society of Upper Canada, lui demandant la démission du juge par suite de son acceptation de 7,500 actions gratuites dans la Northern Ontario Natural Gas Co. en 1957, peu après son accession à la Cour suprême.

Le juge Landreville était maire de Sudbury lorsque le conseil municipal a accordé la concession à la NONG.

M. Rand, dans son rapport, décrit la conduite du haut magistrat dans cette affaire comme "la suite d'une affaire scabreuse qui a pris naissance lorsqu'il était maire et qui s'est dénoncée tandis qu'il siégeait à la Cour suprême de l'Ontario. . ."

Des doutes assez graves planant sur la conduite du juge auraient dû normalement l'amener à tenter de dissiper la suspicion ou mieux encore à prouver son innocence, ce qu'il n'a pas su faire.

Sir John Anderson

Rôle important des civils auprès des militaires

"Dans les décisions stratégiques, les civils jouent un rôle de plus en plus important auprès des militaires", a dit hier, à Québec, le général Sir John Anderson, commandant du Collège impérial de la Défense du Royaume-Uni.

Le général est en visite de deux jours ici avec 15 étudiants du Collège. Il est arrivé hier après-midi, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette où il a été accueilli par le général de brigade Marcellin Lahaie, commandant du district est du Québec.

Aujourd'hui, le groupe rend visite au cabinet provincial et visite la ville, la Citadelle et le moulin à papier de l'Anglo Pulp. Mercredi, ils visiteront la compagnie d'Aluminium Alcan, à Arvida.

Le général Anderson en est à sa 4e visite à Québec. Le groupe qu'il commande est composé de 15 étudiants (fonctionnaires supérieurs, militaires, civils), venus de Grande-Bretagne, d'Australie, de l'Inde, du Pakistan, de la Zambie et de Hong-Kong. Ils en sont aux deux tiers de leur année scolaire au Collège impérial où ils apprennent l'art militaire.

D'autres groupes semblables voyagent présentement en Amérique du Sud, en Europe, aux Indes et en Australie. Parmi eux se trouve le brigadier Henri Tellier, de Québec, "qui apporte une contribution splendide", a dit le général.

La visite leur permet de se familiariser avec les institutions politiques, économiques, bancaires, commerciales et industrielles des pays visités.

"Les étudiants, dit le général Anderson, sont en mesure de toucher du doigt certains problèmes (nationalisme, communisme, situation économique) car il est difficile d'isoler les problèmes. Nous faisons appels aux civils pour nous les expliquer. Ils jouent un rôle très important".

Le général Anderson a toutefois décliné toute réponse au sujet de l'intégration des forces armées, estimant qu'il s'agit là de questions de politiques intérieures.

COURS D'ANGLAIS



Le professeur JEAN-GUY HOULE

vous invite à assister à une **démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS"**, méthode du professeur J.-E. Bouchard, à 8h. p.m., le 14 sept., au Centre Paroissial St-François D'Assise, 16 rue Royal-Roussillon, coin 1ere Avenue, Québec; le 15 sept., à la Salle des Chevaliers de Colomb, 14 ave Larochelle, Lévis... 8 ans d'expérience. **Garantie écrite que vous pourrez parler, lire, et écrire l'anglais convenablement après 32 semaines ou argent remboursé.** Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaire, etc... fournis. **Jamais de devoir à la maison.** Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. **Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration.**

A LOUER
83, RUE ST-LOUIS
Logements 4 pièces très modernes et bureaux 3 et 4 pièces, pour professionnels ou autres. Prêts en septembre ou octobre. Pour visiter: Tél.: entre 11h. et midi à: 524-2664

AUBAINE
Pontiac Beaumont, sport de luxe, 1966.
5,000 milles, 275 H.P.
Tél.: 527-3391
avant 7 heures p.m.

DEMANDE
COMMIS AUX PIECES
Emploi permanent pour homme d'expérience (2 ans min.) dans firme distributrice d'équipement lourd.
Réception et expédition de marchandises.
Salaire suivant compétence, vacances, bénéfices sociaux.
ECRIRE A DEPT 1143, LE SOLEIL

POUR PLACEMENT AVANTAGEUX
consultez
GASTON GAGNE INC.
Entrepreneur général
200 Ave des Frênes ouest
Québec 3
Bureau: 623-3948, Québec 3
SPECIALISTE DANS BLOCS APPARTEMENTS



Possédons terrains dans paroisse Ste-Odile et Charlesbourg

TIMBRES-POSTE ET MONNAIE

GRATIS...3000 timbres différents avec achat d'un album SUPREME GLOBAL - 2 volumes capacité de 90,000 timbres différents... $57.50
GRATIS...2000 timbres différents avec l'achat d'un album CITATION capacité de 65,000 timbres..... 21.95
MASTER GLOBAL capacité de 60,000 timbres..... 27.50

GRATIS...1000 timbres différents avec l'achat d'un album REGENT (55,000 timbres) $13.50
CROWN (55,000 timbres) 13.50
GRATIS...500 timbres différents avec l'achat d'un album STATESMAN (25,000 timbres) 7.95
CORONET (22,000 timbres) 6.95
AMBASSADOR (20,000 timbres) 5.95

Nous avons un choix complet d'albums de timbres ainsi que de monnaie. Tous les accessoires sont disponibles. Nous avons également un très vaste choix de timbres et de monnaie.

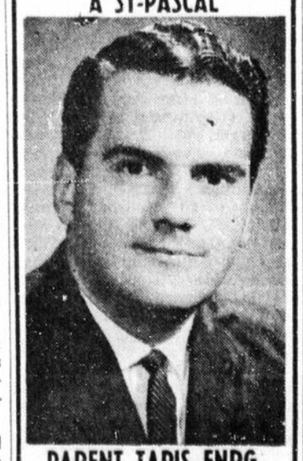
JACQUES BOIVIN 524-7503
QUEBEC STAMP CO. LTD., 353 Boul. Charest Est
(entre de la Couronne et Dorchester) Québec 2, P.Q.

A VENDRE
MAISON de 10 PIECES



Située dans Sillery.
Construite en 1963.
Devons vendre pour règlement de succession.
M. L. S. 1588.
Montreal Trust
500 Est, Grande Allée, Québec 4.
Mme Nicole C. Riverin
Bur.: 529-8841
Rés.: 527-1718

NOUVEAU COMMERCE DE COUVRE-PLANCHERS A ST-PASCAL



PARENT TAPIS ENRG.
2050, de la Canardière
tél.: 667-1945, vient d'ouvrir ses portes. On s'y spécialise dans la vente de prélart, tapis et tuiles de toutes sortes. Monsieur Maurice Parent, autrefois gérant de Lamy Prélart et ayant à son actif quelque seize années d'expérience invite tous ses clients et amis à se rendre le visiter, et les assure d'un service courtois et d'un choix considérable à des prix défiant toute compétition.

Ecole reconnue par le ministère de l'Education

INSTITUT DENYS
L'école du succès...

L'Institut Denys se classe parmi les écoles qui obtiennent les meilleurs résultats aux examens du ministère de l'Education.

PARENTS: Songez à l'avenir de votre enfant! Inscrivez-le à l'Institut DENYS.

COURS du JOUR
8e, 9e année (option générale et scientifique)
10e, 11e et 12e année (option commerciale)
Sténographie, dactylographie, comptabilité
Cours spécial de sténodactylo (4 mois)

N.B.-Les élèves de la 8e à la 11e année ont droit à l'allocation de $200 accordée par leur Commission scolaire.
Les élèves de 12e année sont admissibles aux bourses du Ministère.

COURS du SOIR pour ADULTES
- 8e et 9e année (un an)
- 10e, 11e et 12e année (option commerciale)
- 10e et 11e année (option lettres, mathématiques)
- STENODACTYLO, Comptabilité supérieure

CONVERSATION ANGLAISE
et laboratoire de langues

- AUSSI cours de rattrapage pour les candidats qui auront des reprises d'examens en juin prochain. Algèbre, géométrie, chimie, physique, anglais, etc....

N.B. Tous ces cours sont aussi offerts par correspondance

Plus de 2000 élèves ont bénéficié des cours de l'Institut Denys pendant la dernière année scolaire.

INSTITUT DENYS Inc.
722, côte Ste-Geneviève, QUEBEC 4e — Tél.: 529-3751

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL
CENTRE SPORTIF ET CULTUREL — ATELIER D'ART
ACADEMIE DE QUEBEC

Sauf avis contraire, les cours débuteront dans la semaine du 26 septembre, de 8h. à 10h. p.m. L'inscription se fera, le jour ou le soir, du 29 août au 16 septembre.

Administration des affaires	50 hres jeudi	$75.	Espagnol (première année)	60 heures mar. et jeu.	$75.
Anglais - conversation			Estimation en construction		
Groupe A	40 heures mar. et jeu.	75.	Première année	40 hres jeu.	80.
Groupe B	40 heures lun. et mer.	75.	Evaluation des immeubles		
Groupe C	40 heures mar. et jeu.	75.	Première année	40 hres lun.	75.
Assurance générale	50 hres lun.	75.	Deuxième année	40 hres lun.	75.
Assurance-vie (L.O.M.A.)			Troisième année	40 hres mer.	90.
Premier cours: partie no 1	50 hres lun.	75.	Gérance des ventes	80 hres ven.	200.
Premier cours: partie no 2	50 hres mer.	75.	Graphologie	24 hres lun.	75.
Deuxième cours: partie no 4	50 hres mer.	75.	Guide touristique	32 heures mar. et jeu.	75.
Deuxième cours: partie no 6	50 hres lundi	75.	Immeuble	50 hres mar.	100.
Banque			Marketing	40 hres lun.	100.
Comptabilité de gestion	50 hres jeudi	60.	Mécanographie		
Matières juridiques	50 hres mar.	60.	Première année	50 hres jeu.	75.
Analyse des Etats financiers	50 hres lundi	60.	Organisation des petites entreprises	50 hres lun.	75.
Pratique bancaire	50 hres mer.	60.	Perfectionnement des chefs		
Economie politique	50 hres jeu.	60.	Deuxième année	50 hres mer.	100.
Diplôme en commerce			Personnalité	30 heures mar. ou mer.	75.
Comptabilité 1	50 hres jeu.	60.	Recherche opérationnelle		
Matières juridiques	50 hres mar.	60.	Première année	50 hres mar.	100.
Comptabilité 2	50 hres mer.	60.	Relations publiques	40 hres lun.	100.
Mathématiques financières	50 hres lundi	60.	Secrétaire professionnelle		
Comptabilité 3	50 hres mar.	60.	Français correct	50 hres mar.	40.
Economie politique	50 hres jeu.	60.	Initiation à la philosophie	50 hres mer.	40.
Diplôme en publicité			Relations publiques	40 hres lun.	100.
Marketing	40 hres mar.	100.	Valeurs et Placements	20 hres mar.	25.
Relations publiques	40 hres lun.	100.	Vente au comptoir	20 hres lun.	50.
Organisation des entreprises	50 hres lun.	75.	Vente (voyageurs de commerce)		
Direction du personnel (1)	50 hres lun.	100.	Première année	50 hres ven.	75.
			Deuxième année	50 hres ven.	75.

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

Connaissance du monde contemporain	24 hres lun.	$25.	Biologie générale pour adultes	24 hres jeu.	$25.
Responsable: Fernand Grenier			Responsable: Dr. J.-M. Boucher		
Histoire de l'art	24 hres jeu.	25.	La naissance et le développement de la Confédération	24 hres lun.	25.
Responsable: Maurice Assier			Responsable: J.-C. Bonenfant		
Histoire diplomatique, politique, économique et sociale de l'Europe de 1871 à 1914	24 hres mar.	25.	Initiation au cinéma	24 hres jeu.	25.
Responsable: André Labarrère			Responsable: André Marchand		
Les opéras que nous aimons	24 hres mer.	25.	Philosophie (initiation)	50 hres mer.	40.
Responsable: f. Reginald Garon			Responsable: f. Jean-Paul Desbiens		
Les écrivains engagés (19e et 20e siècles)	24 hres mer.	25.	Décoration - Architecture - Urbanisme	24 hres lun.	25.
Responsable: Michel Philippon			Responsable: Paul Bussières		
Cours sur la chanson	24 hres jeu.	25.	Bible et expérience chrétienne	24 hres lun.	25.
Responsables: J.-G. et André Gaulin			Responsable: René Parbin, s. j.		
Le droit criminel à la portée de tous	24 hres mar.	25.	Quelques aspects des sciences physiques	24 hres lun.	25.
Responsable: Me René Letarte			Responsable: Claude Frémont		
			Art culinaire		
			Première année	30 hres jeu.	75.
			Deuxième année	30 hres mer.	75.
			Responsable: Henri Bernard		

ATELIER D'ARTS

Tous les cours sont au rythme de 3 heures par semaine, soit en après-midi ou en soirée. Les cours débutent en octobre et pour 24 semaines. De 2h. à 5h. ou de 7h. à 10h. p.m.

Dessin			Etudiants	3 hres par semaine	$40.
Adultes	3 hres par semaine	$100.	Céramique		
Etudiants	3 hres par semaine	40.	Adultes	3 hres par semaine	100.
Dessin-peinture			Etudiants	3 hres par semaine	40.
Adultes	3 hres par semaine	100.			

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Date limite des inscriptions: 16 septembre. Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à M. Nivard Bélanger, directeur des cours, Académie de Québec, Ste-Foy Tél.: 681-7751 postes 55 et 59.

CENTRE SPORTIF ET CULTUREL
Programme pour les adultes

Cours de natation - mixte			Cours de plongée sous-marine	10 semaines	
2 cours	30 hres lun.	$30.	1ère série	dimanche	$35.
2 cours	30 hres mar.	30.	2e série	10 semaines dimanche	35.
2 cours	30 hres mer.	30.		25 semaines	
2 cours	30 hres jeu.	30.	Ecole de tennis - mixte	vendredi	25.
Conditionnement physique	25 semaines		3 cours		
Dames et Demoiselles	lun. et mer.	30.	Club de balle au mur et de squash		
Conditionnement physique	25 sem. lundi,		Hommes et jeunes gens (Gr. A)	40 semaines lun. au dim.	25.
Hommes et jeunes gens	mer. et ven.	30.	(Gr. B)	40 semaines lun. au dim.	20.
Gymnastique féminine	25 semaines mardi et jeudi	25.			

Programme pour les jeunes

Cours de natation - mixte	30 sem. ven.	25.	Ecole de judo - filles	25 sem. sam.	$20.
4 cours	30 sem. sam.	25.	Ecole de judo - garçons		
3 cours	30 sem. dim.	25.	3 cours	25 sem. sam.	20.
Club de natation - mixte	30 semaines		Ecole de tennis mixte		
	mar. et jeu.	20.	3 cours	25 sem. sam.	20.
Cours de nage synchronisée	30 sem. sam.	30.	Club de gymnastique sportive - mixte	25 sem. ven.	25.
Cours de plongeon - mixte	30 sem. sam.	30.			

ACTIVITES POUR TOUTE LA FAMILLE ET LE PUBLIC EN GENERAL

Bain public mixte	lundi, mardi, mercredi et jeudi 9h.30 à 11h. vendredi 8h. à 10h.	samedi et dimanche	2h. à 4h. (familial)
		samedi et dimanche	8h. à 10h.
Quilles et Billard	Huit allées de quilles et deux tables de billard sont à la disposition des ligues et du public en général.		

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

Pour renseignements supplémentaires, demandez le prospectus ou téléphonez à M. Denys Larose, directeur du Centre Sportif et Culturel de l'Académie de Québec. Tél.: 681-7751 poste 57.